JOURNAL ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XX



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, CHERBONNEAU, DEFRÉMERY
J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER, FEER, FOUCAUX
GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN, MOHL, OPPERT, PAUTHIER
REGNIER, RENAN, DE ROUGÉ, SANGUINETTI, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XX





PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXII

// JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1872.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DU 27 JUIN 1872.

La séance est ouverte à une heure par M. Mohl, dans le nouveau local de la Société, au palais du Luxembourg.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Mohl rappelle la bienveillance avec laquelle M. le Préfet de la Seine a mis à la disposition de la Société le local dans lequel la Société est réunie en ce jour, et propose que des remercîments soient adressés à M. le Préfet. Cette motion est adoptée à l'unanimité, et M. le Président est chargé de transmettre ces remercîments à M. Léon Say.

Sont présentés et reçus membres de la Société :

MM. Delaporte, ancien consul général, présenté par MM. Barbier de Meynard et Zotenberg;

Paul Regnaud, élève de l'École des hautes études, présenté par MM. Hauvette-Besnault et Bergaigne.

M. Renan, secrétaire, donne lecture du rapport annuel sur les travaux du Conseil pendant l'année 1871-1872.

M. Clermont-Ganneau lit une notice sur les fouilles entreprises à Jérusalem, dans ces dernières années, par la Société anglaise pour l'exploration de la Palestine, et en signale les principaux résultats topographiques et archéologiques.

M. Mohl fait remarquer que, par suite d'une erreur, la mention du secrétaire ne se trouve pas sur le tableau des membres à réélire, et il propose d'ajouter cette élection à celles qui vont être soumises au vote. L'assemblée adopte cette proposition.

Le résultat du scrutin donne la liste suivante :

Président : M. Mohl.

Vice-présidents : MM. Adolphe Regnier, Barthélemy Saint-Hilaire.

Secrétaire : M. Renan.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire : M. Barbier de Meynard.

Trésorier : M. De Longpérier.

Commission des fonds : MM. Garcin de Tassy, Pauthier, Barbier de Meynard.

Membres du Conseil : MM. Lancereau, Pavet de Courteille, De Slane, Dulaurier, Oppert, Stanislas Julien, E. Senart, S. Guyart.

Censeurs : MM. Guigniaut, Sanguinetti.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, new series, vol. II, part II, 1871, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part II, n° IV, 1871, in-8°.

— *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n° XII, december 1871; XIII, appendix, index, etc. to the Proceedings for 1871, and n° I, january 1872, in-8°.

Par l'éditeur. *The Phœnix*, a monthly magazine for India, Burma, Siam, China, Japan and eastern Asia, edited by Rev. James SUMMERS, n°s 20, 22, 23 (vol. II), 1872, in-4°.

Par les rédacteurs. *The Academy*, a record of literature, learning, science and art, n° 50, june 15th, 1872, in-4°.

Bibliotheca Indica. *Chaturvarga-Chintámani*, by Hemádri, edited by Paṇḍita Bharata-chandra Síromaṇi, part II. Dánakhanda, fasc. III. Calcutta, 1871, in-8°.

— *Farhang i Rashídí*, by Mullá ʿAbdur-Rashíd of Tattah, edited and annotated by Maulawí Zulfaqár ʿAlí, fasc. V. Calcutta, 1871, in-4°.

Par l'auteur. *A descriptive Catalogue of the arabic, persian, and turkish manuscripts in the library of Trinity College*, Cambridge, by E. H. PALMER, M. A. etc. with an appendix containing a catalogue of the hebrew and samaritan mss. in the same library. Cam-

bridge, Deighton, Bell and C°. London, Bell and Daldy, 1870, in-8°, VII-235 pages.

Par l'auteur. *Lao-Tzŭ*, a study in chinese philosophy, by T. Watters, M. A. etc. Hongkong; London, Williams and Norgate, 1870, in-8°, 114 pages.

Par l'auteur. *Essai sur la légende de Mélusine*, par E. B..... Paris, 1872, brochure in-8°, 40 pages.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 1872.

PRÉSIDENT.

M. MOHL.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Ad. REGNIER.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

SECRÉTAIRE.

M. RENAN.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. BARBIER DE MEYNARD.

TRÉSORIER.

M. DE LONGPÉRIER.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy.
Pauthier.
Barbier de Meynard.

CENSEURS.

MM. Guigniaut.
Sanguinetti.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Defrémery.
Bréal.
J. Derenbourg.
Le marquis D'Hervey de Saint-Denys.
Sédillot.
De Khanikof.
Garrez.
Zotenberg.
L'abbé Bargès.
Dugat.
Foucaux.
Sanguinetti.
Guigniaut.
Brunet de Presle.
Charles Schefer.
Feer.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
De Slane.
Dulaurier.

MM. Oppert.
Stanislas Julien.
E. Senart.
Stan. Guyard.
Pauthier.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1871-1872,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 27 JUIN 1872,

PAR M. ERNEST RENAN.

Messieurs,

C'est pour la première fois que la Société asiatique tient aujourd'hui sa séance annuelle dans un local affecté à ses travaux par la munificence de l'État. Je vous ai raconté l'an dernier comment votre bureau avait obtenu de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, la promesse d'un appartement depuis longtemps vacant dans le palais du Luxembourg, et comment les funestes événements de la Commune avaient arrêté l'effet de cette promesse. L'appartement dont il s'agit, en

effet, s'est trouvé indispensable aux services de la Ville, provisoirement installés dans ce palais. Je vous laissais espérer néanmoins qu'après l'emménagement complet des bureaux de la Ville, il serait possible qu'on nous affectât dans le même bâtiment quelques pièces suffisantes pour contenir notre bibliothèque et servir à nos séances. Grâce à M. Léon Say, préfet de la Seine, nos espérances ont été dépassées. Avec un empressement dont nous ne pouvons assez le remercier, M. Say a bien voulu mettre à notre disposition le local où vous êtes, et qui, bien que plus modeste, nous convient à quelques égards mieux que l'appartement qui nous avait d'abord été assigné. L'administrateur excellent, l'homme éclairé que Paris a trouvé pour réparer ses désastres, devra, Messieurs, occuper la première place parmi les bienfaiteurs de notre Société. N'est-il pas consolant de songer qu'au lendemain d'une crise effroyable, une ville si cruellement éprouvée ait su, grâce à l'esprit libéral de son administration, trouver moyen de donner l'hospitalité, dans les débris qui lui restent et où elle est campée plutôt que logée, à une Compagnie comme la nôtre, vouée aux travaux les plus obscurs, les moins susceptibles d'être appréciés du grand public? Cette faveur, du reste, Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous l'avez méritée. Pas une fois, depuis un demi-siècle que vous existez, vous n'avez failli à votre devoir. La recherche de la vérité pour elle-même a été votre but unique; tout en professant

les opinions les plus diverses en politique, en philosophie, vous n'avez dans la science qu'un seul esprit. Vous avez été le modèle des sociétés savantes, et jamais vous n'avez été une coterie. La Société asiatique n'a fait arriver personne; elle n'a servi de piédestal à personne; et c'est justement pour cela qu'elle a tant contribué au progrès de la science et qu'elle laissera dans l'histoire des lettres orientales une trace qui ne s'effacera pas.

Votre activité scientifique s'est appliquée à réparer les lacunes inévitables que l'année fatale 1870-1871 avait causées dans vos travaux. Votre journal a rarement été plus au courant; un volume important, dont je parlerai bientôt, est venu se joindre à la série de votre *Collection orientale*. Dans presque toutes les branches, des essais solides se sont produits en votre sein; quelques résultats nou veaux très-importants ont été atteints ou se laissent entrevoir.

Ces belles études de philologie et de mythologie comparée qui, depuis quinze ans, ont conquis une faveur universelle et tiennent attentifs tous les esprits curieux, n'ont pas langui. La Société de linguistique de Paris, dans ses Mémoires et dans son Bulletin[1], a publié diverses notes de M. Michel Bréal,

[1] *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. I, 4e fasc., p. 293-436; *Bulletin* de la même Société, nos 3, 4, p. LXXVII-CXIII; n° 5, p. I-XX; Paris, librairie Franck, 1871, in-8°. Voir aussi *Revue critique*, 20 janvier 1872 (article de M. Bergaigne); 30 mars 1872 (article de M. Bréal).

de M. Frédéric Baudry, de M. Francis Meunier, de M. Siegfried Goldschmidt sur quelques-unes des plus fines particularités de la phonétique et de la mythologie aryennes. On lira en particulier, avec le soin qu'elles méritent, les pages où M. Baudry a cherché à défendre l'opinion de M. Kuhn sur l'identité du nom de *Prométhée* avec celui du *pramantha* védique, contre les objections qu'on y a opposées. L'identité des deux mythes est admise par tout le monde; quant à l'identité des deux mots, M. Baudry pense qu'on peut aussi l'admettre sans offenser les règles de la bonne philologie. Dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*[1], M. Chavée, M. Girard de Rialle, M. Charles Ploix, M. Hovelacque ont traité des questions du même ordre avec non moins de zèle et d'amour de la vérité. Il serait injuste de méconnaître les bons effets que les écrits de M. Max Müller ont eus sur le progrès de ces recherches parmi nous. Le nouveau volume d'essais de ce philologue, dont M. Harris vient de publier la traduction[2], continuera d'exciter vivement la pensée et d'exercer une salutaire influence, pourvu qu'on sache y faire la part de la science objective et des vues personnelles, quelquefois très-particulières, de l'auteur, pourvu sur-

[1] Paris, Maisonneuve, t. IV, fasc. 2 et 3, p. 97-320, in-8°. Y joindre Hovelacque, *Instruction pour l'étude élémentaire de la linguistique indo-européenne*. Paris, Maisonneuve, 131 pages in-12, 1871.

[2] *Essais sur l'histoire des religions*. Paris, Didier, XLIV-527 pages in-8°, 1872.

tout qu'on n'oublie pas que ces brillants essais ne sont, selon le titre même donné par M. Müller à son recueil, que des « copeaux » échappés au travail d'un grand atelier scientifique, et ne dispensent en rien de se mettre à l'école plus sévère d'Adalbert Kuhn et de ceux qui appliquent aux mythes la rigoureuse méthode d'analyse que Bopp sut appliquer aux sons.

Je laisse aux personnes compétentes à juger un ingénieux essai de mythologie comparée, ouvrage d'un de nos confrères qui a voulu garder l'anonyme[1]. L'auteur identifie la fée Mélusine avec la déesse védique Milushî et avec la Méduse grecque. Certes un tel rapprochement s'imposerait davantage si l'on possédait mieux tous les intermédiaires; on ne contestera pas du moins à l'auteur de bien connaître les délicates méthodes de la science qu'il cultive et d'être fort au courant de tout ce qui touche à son sujet.

Quelle bonne nouvelle on nous apporte des études de M. Bergaigne, et que nous accueillons avec empressement l'augure qui nous en est donné! M. Bergaigne aborde, nous dit-on, les études védiques, et, suivant un précepte excellent, il s'exerce préalablement sur des textes classiques de la littérature sanscrite. Le fruit de cette étude préliminaire a été la publication du texte complet et d'une traduction du *Bhâminîvilâsa*[2], un des plus curieux

[1] *Essai sur la légende de Mélusine,* par E. B., membre de la Société asiatique. Paris, A. Parent, 1872, in-8°, 40 pages.

[2] *Le Bhâminî-vilâsa,* texte sanscrit publié pour la première fois

spécimens de ce genre de littérature gnomique et érotique que Bœhtlingk nous a fait connaître dans ses *Indische Sprüche*. La publication de M. Bergaigne servira de complément à la précieuse collection de M. Bœhtlingk. Le *Bhâminîvilâsa* paraît être un ouvrage de la seconde moitié du XVIe siècle; il n'était connu jusqu'ici que d'une manière fragmentaire. Quand il sera temps de faire une histoire littéraire de l'Inde brahmanique (et quel livre curieux sera celui-là!), M. Bergaigne aura le mérite d'avoir apporté à cette construction une pierre de prix, taillée avec tout le soin qu'on doit désirer.

C'est également à titre de premier essai que M. Paul Regnaud a publié une étude sur les *Centuries* de Bhartrihari [1], où l'on sent toute l'ardeur d'une jeune curiosité. C'est, au contraire, le fruit de longues études consacrées à l'histoire des fables indiennes que nous a donné M. Lancereau dans sa traduction du *Pantchatantra* [2]. Peu de livres sont plus connus que ce grand recueil de fables, et pourtant nous n'en avions pas encore de traduction française complète, faite sur l'original sanscrit.

en entier, avec une traduction en français et des notes. 9e fasc. de la Bibliothèque de l'École des hautes études. Paris, 124 pages grand in-8°. Librairie Franck. Voir la recension de M. A. Barth, dans la *Revue critique*, 4 mai 1872.

[1] *Études sur les poëtes sanscrits de l'époque classique. Bhartrihari. Les centuries.* Paris, Maisonneuve, 100 pages in-12.

[2] *Pantchatantra*, ou *les Cinq livres*, recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit. Paris, Imprimerie nationale, 1871, grand in-8°, XXXI-404 pages (chez Maisonneuve).

M. Lancereau a comblé cette lacune. Toutes les personnes instruites aimeront à lire dans ce beau volume une des œuvres les plus attachantes du génie hindou. Le *Pantchatantra*, surtout dans le texte publié par M. Lancereau, et qui paraît n'être plus le plus ancien des textes sanscrits du *Pantchatantra*[1], est loin d'être la rédaction originale de l'ouvrage célèbre que depuis le moyen âge toutes les littératures ont adopté ou imité; il est même permis de croire, en attendant les lumières que fournira la traduction syriaque récemment découverte, que le texte arabe d'Ibn-Mokaffa nous représente de plus près le texte antique que l'ouvrage sanscrit qui nous a été conservé; mais le *Pantchatantra* n'en est pas moins un livre plein de vie, d'intérêt et d'originalité; il plaît comme les *Mille et une nuits;* la vie hindoue s'y réfléchit avec un charme extrême; s'il y a encore des gens de goût capables de s'intéresser à une œuvre littéraire de couleur lointaine, le livre de M. Lancereau obtiendra auprès d'eux un succès très-réel.

M. Émile Senart a publié dans notre journal[2] la grammaire pâlie de Kaccâyana, avec une traduction et des notes. Cet ouvrage, de beaucoup le plus important de toute la littérature grammaticale du pâli, fut d'abord regardé comme perdu; ce n'est qu'en ces derniers temps que des extraits en ont été donnés. La publication intégrale faite par

[1] *Revue critique*, 15 juin 1872.
[2] Mars-avril et mai-juin 1871.

M. Senart avec l'exactitude minutieuse qui caractérise les vrais philologues, sera d'un grand prix pour l'histoire de la grammaire dans l'Inde. M. Senart se réserve de nous donner plus tard un examen d'ensemble, où seront traitées toutes les questions de critique soulevées par son livre. Les retards que les événements des deux dernières années ont apportés à nos impressions sont cause que la publication de M. Senart a été devancée dans la Birmanie anglaise; mais ce beau travail n'en fait pas moins le plus grand honneur à notre jeune confrère, et nous autorise à fonder les meilleures espérances sur son avenir scientifique.

Au moment où il mourut, notre regretté confrère, M. Grimblot, laissait entre les mains du rédacteur de notre journal une transcription en caractères latins de quelques extraits du *Paritta* (texte et commentaire en pâli). Le *Paritta* est presque le seul ouvrage bouddhique qu'on lise à Ceylan. C'est une sorte d'abrégé de la totalité des sutras bouddhiques, quelque chose d'analogue à ces Bibles *historiaux* qui furent en usage chez nous dans les siècles passés; son principal intérêt est de nous faire connaître les livres les plus goûtés à Ceylan. La transcription de Grimblot fut imprimée dès 1867; mais, par suite de la lenteur et de l'indécision qu'il portait dans ses travaux, cette impression ne put être utilisée. Grimblot mourut sans avoir donné la traduction qu'il annonçait, ni même corrigé les épreuves de sa transcription. Quoique

un pareil travail, à l'heure qu'il est, ait perdu de son prix, puisqu'il a été devancé par les publications de Gogerly et de Childers, la rédaction du journal a cru devoir prier M. Feer de mettre le travail de Grimblot en état de paraître. Notre savant confrère s'est acquitté de la tâche dont il s'agit en ajoutant aux feuilles imprimées de la transcription de Grimblot une traduction et des notes explicatives, sans lesquelles la publication en question aurait eu peu d'utilité[1]. Une partie, d'ailleurs, des textes transcrits par Grimblot conserve, après les publications de Gogerly et de Childers, un mérite de nouveauté; je veux parler du commentaire, que M. Grimblot seul a cru devoir publier, et qui paraît fort utile à l'intelligence de l'original.

M. Feer poursuit, par des méthodes ingénieuses et diverses, le problème de la formation et du développement des écritures bouddhiques. En comparant les trois formes sous lesquelles nous est parvenu le récit de la tradition relative à la guerre de Prasénadjit et d'Ajâtaçatru[2], il arrive à des inductions sur le texte primitif perdu, d'où sont sortis les soutras plus modernes, et dont le récit pâli semble se rapprocher beaucoup.

Notre vénéré doyen, M. Garcin de Tassy, a terminé la nouvelle édition ou plutôt la refonte complète qu'il a entreprise de son *Histoire de la*

[1] *Journal asiatique*, octobre-novembre-décembre 1871.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1871, p. 44-80. Voir aussi *Revue critique*, 1er sept. 1871, 6 janv., 3 et 10 fév. 1872.

littérature hindouie et hindoustanie[1]. Cet immense répertoire ne sera plus refait; il restera comme un vaste *tezkiré* d'une littérature, secondaire sans doute, si on la compare aux grandes littératures anciennes de l'Asie, mais fort intéressante encore et qui sert de nos jours d'aliment intellectuel à une portion considérable de l'espèce humaine. Par moments, d'ailleurs, cette littérature atteint un véritable charme, et l'on se surprend à y trouver du plaisir. Je la préfère, pour ma part, aux genres parallèles de la littérature sanscrite; je la trouve plus simple, moins surchargée, moins subtile, presque égale à la poésie persane, elle-même sœur des nôtres. Un sentiment profond de la nature et de la destinée de l'homme s'y joint à la haute philosophie du soufisme. De tous les orientalistes sortis de la grande école de M. de Sacy, et entre lesquels ce grand maître divisa les royaumes de l'Asie, M. Garcin de Tassy est peut-être celui qui a le plus consciencieusement administré la province qui lui échut en partage. Toujours en rapport direct avec les gens du pays, dont il est chez nous le représentant littéraire, devenu un des leurs, lu par eux, apprécié par eux, il a pris en quelque sorte droit de cité hindoue. Le compte rendu qu'il nous a donné cette année du mouvement littéraire de l'Inde anglaise[2]

[1] Tome III et dernier. Paris, 1871, grand in-8° de VIII-603 pages. Adolphe Labitte.

[2] *La langue et la littérature hindoustanie en 1871.* Paris, 1872, Maisonneuve, 83 pages in-8°.

est plein de renseignements sur les curieux problèmes qui s'agitent dans l'Hindoustan et qui semblent tous supposer un réveil de plus en plus prononcé de l'esprit indigène, une réaction contre les tendances à l'européanisation, un arrêt dans l'étude de l'anglais. La question du futur idiome de l'Inde est chaque année l'objet de quelque réflexion judicieuse de notre savant confrère. Il pense, comme M. Garrez, que cette langue doit être l'hindoustani, qui seul, selon lui, représente dans sa constitution tous les accidents historiques qu'a traversés l'Hindoustan, en même temps que par sa grammaire il se rapproche plus qu'aucun autre dialecte vivant de l'ancien type du sanscrit.

L'ouvrage du docteur Paspati sur les Ziganes [1] paraît apporter des éléments importants aux questions obscures que soulèvent l'existence de ces nomades bizarres, leurs mœurs, leurs coutumes, leur langue. Les contes inédits, formant une espèce d'anthologie zigane, que M. Paspati a recueillis et publiés, donneront lieu à d'instructives comparaisons, surtout s'il est établi que ces contes sont bien la propriété des Ziganes et n'ont pas été empruntés par eux à d'autres peuples.

La philologie sémitique s'est enrichie de quelques bons essais. M. Hartwig Derenbourg a résumé en aphorismes sommaires ses réflexions sur les méca-

[1] *Études sur les Tchinghianè ou Bohémiens de l'empire ottoman.* Constantinople, 1870, in-4° de 652 pages.

nismes essentiels de la langue arabe[1]. M. Joseph Derenbourg a publié dans notre journal[2] un curieux traité de grammaire ou plutôt de ponctuation hébraïque, qu'il a trouvé dans un manuscrit rapporté de l'Yémen par Jacob Saphir. L'intérêt de ce morceau est surtout dans les fragments qu'il rapporte de travaux antérieurs. L'histoire de la grammaire hébraïque tire de là certaines lumières, surtout en ce qui concerne l'origine des signes de toutes sortes (voyelles, accents, etc.) que la minutieuse subtilité des rabbins a répandus à profusion autour des consonnes du texte de la Bible. L'histoire de tout ce système de signes n'est pas encore méthodiquement faite. Qui pourrait mieux la dresser que M. Derenbourg lui-même? Sa récente publication contiendra en tout cas, pour cette histoire, de très-utiles indications.

M. l'abbé Martin a publié, en deux volumes autographiés, les œuvres grammaticales de Grégoire Barhebræus[3]. La petite grammaire en vers avait déjà été publiée par M. Bertheau, mais sans le commentaire marginal, rédigé par Barhebræus lui-

[1] *Revue de linguistique*, t. IV, 4ᵉ fasc., p. 321-337. La 1ʳᵉ partie a paru dans la même revue, t. III, 2ᵉ fasc., p. 135-156.

[2] *Journal asiatique*, octobre-novembre-décembre 1870.

[3] *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj, dit Bar-Hebreus.* Tome I, contenant le *K'tovo d'tsem'he*, 61 pages imprimées, 271 pages syriaques autographiées, 2 fac-simile; tome II, contenant la petite grammaire en vers de sept syllabes et le traité *De vocibus æquivocis*, texte et commentaire, 16 pages imprimées, 127 pages syriaques autographiées, 1 fac-simile. Paris, 1872, in-8°, Maisonneuve.

même, qui en donne la clef. M. l'abbé Martin expose son plan avec beaucoup de modestie et de sincérité. Il ne prétend pas avoir fait des éditions définitives; mais certainement il a consciencieusement préparé et grandement avancé le travail. Le texte de la grande grammaire de Barhebræus est donné d'après le manuscrit de Paris; les leçons des autres manuscrits sont ajoutées comme variantes. Dans la publication de la petite grammaire en vers, M. l'abbé Martin s'est servi d'une méthode différente. Habituellement, il a suivi le manuscrit de Paris; quelquefois il a préféré celui de Rome; mais toujours il a consigné la leçon qu'il n'adoptait pas. L'autographie ne vaut certainement pas la typographie, même quand l'éditeur a une écriture aussi régulière que celle de M. l'abbé Martin. Le devoir d'un éditeur se compose de parties diverses et complexes, dont la première est de constituer le texte en revenant, aussi près qu'il est possible, à la copie écrite par l'auteur. Nous ajouterons que, pour les œuvres des littératures orientales, la tâche du traducteur ne peut guère être séparée de celle de l'éditeur, puisque de telles œuvres servent peu si elles ne sont traduites, et que le travail d'une bonne édition implique celui de la traduction, l'éditeur ayant dû, pour constituer son texte, arrêter ses idées sur le sens qu'il y attribue. Néanmoins, la multiplication des copies par l'autographie constitue un véritable service. M. l'abbé Martin annonce d'ailleurs l'intention de nous donner plus tard une tra-

duction avec un commentaire et un lexique des œuvres qu'il vient de publier. À la suite de la petite grammaire, M. l'abbé Martin a publié l'opuscule de Barhebræus, également en vers, avec commentaire marginal en prose, que les Assemani ont intitulé : *De vocibus æquivocis*, et qui a pour objet d'expliquer les mots semblables par l'écriture et différents par le sens qu'on trouve dans les écrivains syriens. Cet opuscule, très-important pour la lexicographie syriaque, était entièrement inédit. Il importe grandement qu'il en soit tenu compte dans le grand dictionnaire syriaque que M. Payne Smith nous prépare, et qui remplira dans les études orientales une si fâcheuse lacune.

Grégoire Barhebræus était un excellent philologue; dans la vaste encyclopédie qu'il a tracée comme la plupart des grands hommes du XIIIe siècle, c'est peut-être la partie grammaticale qui est la plus originale. Je trouve que M. l'abbé Martin exagère un peu quand il ose se demander s'il y avait en ce moment-là, en Europe aussi bien qu'en Asie, un homme qu'on pût lui comparer. Certes Roger Bacon, par exemple, avait plus de génie et créait bien plus pour l'avenir; mais Barhebræus fut en effet un très-grand homme dans tous les genres, et parmi ses œuvres, jusqu'ici imparfaitement travaillées, il n'en est pas qui doivent être plus sérieusement étudiées que celles qu'il a consacrées à l'étude d'une langue dont il a été l'habile restaurateur.

Si ce que j'ai à vous dire des progrès de l'archéologie et de l'épigraphie sémitiques[1] est cette année un peu moins nourri que de coutume, c'est que je m'interdis de vous parler des travaux qui ne sont pas encore entièrement publiés à la date de cette réunion. Jamais, au contraire, ces études n'ont laissé entrevoir à l'horizon de plus importantes découvertes. Notre infatigable Joseph Halévy a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un travail sur le déchiffrement des inscriptions chypriotes, dont il est permis d'attendre de bons fruits. M. Halévy regarde cette écriture comme une simplification de l'écriture cunéiforme, parallèle à l'écriture cunéiforme achéménide, parallèle aussi aux écritures lycienne, carienne, phrygienne de l'Asie Mineure. L'écriture cunéiforme cesserait de la sorte d'être un tronc sans rameaux, un fait isolé dans l'histoire. Procédant surtout par la numismatique, M. Halévy a su donner à ses recherches une base plus large que celle qu'on cherche dans les inscriptions bilingues, bien peu nombreuses. J'espère vous annoncer l'année prochaine que le travail de

[1] Je saisis cette occasion pour réparer une erreur qui s'est glissée dans mon rapport de l'an dernier. A propos de la présentation à l'Académie des inscriptions des *Epigraphische Nachlesen* de M. Gildemeister, les *Comptes rendus* de cette Académie contiennent une note sur la fausseté d'un des monuments étudiés par le savant professeur de Bonn, note du tour de laquelle on devait conclure que M. Gildemeister a admis l'authenticité de ce monument. Le fait est que M. Gildemeister a combattu cette authenticité, tout comme l'auteur de la note en question.

M. Halévy aura obtenu l'approbation des juges compétents, et que ce problème, jusqu'ici attaqué avec une méthode insuffisante, a enfin trouvé sa véritable solution.

M. Joseph Halévy a également publié les plus importants résultats qu'il a rapportés de sa mission dans l'Yémen. Le récit plein d'intérêt de son voyage et les textes qu'il a conquis avec tant de courage ont paru dans votre journal [1]. Quelle persévérance il a fallu à notre ardent et dévoué confrère pour braver tant de dangers, pour subir tant de malveillance, pour affronter un fanatisme à la fois stupide et puéril! Et quels précieux résultats! 685 inscriptions plus ou moins bien conservées, pleines d'inappréciables données sur la philologie et la mythologie sémitiques! Quand on pense que les autres parties de l'Arabie méridionale font espérer une récolte non moins riche et non moins variée, on se prend à trembler pour de pareils trésors, qui n'ont peut-être jamais couru de plus grands dangers que depuis que leurs jaloux possesseurs s'aperçoivent du prix qu'ils ont pour nous. On publiera un jour des reproductions prises plus à loisir que celles de M. Halévy; l'Angleterre tiendra sans doute à honneur d'explorer, dans des conditions de liberté et de sûreté qu'elle seule peut procurer, ces contrées qui semblent dévolues à son protectorat; mais, outre que plusieurs textes ne se retrouveront peut-être

[1] Janvier, février-mars 1872, et dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. VII, p. 233-287.

plus, il y aura eu dans l'expédition de notre confrère un exemple de force morale qui ne périra pas. M. Halévy nous donnera ultérieurement ses essais d'interprétation; il en a déjà communiqué quelques spécimens à l'Académie des inscriptions[1]. Lorsqu'il s'agit de philologie, surtout de mythologie, M. Halévy fera bien de longuement réfléchir aux voies lentes et détournées par lesquelles nos vieilles écoles européennes ont réussi à écarter en ces matières délicates les causes d'erreur, les solutions apparentes et superficielles; mais quand même sur plusieurs points les idées de notre savant confrère sembleraient bien absolues, quand même parfois ses systèmes historiques pourraient paraître s'égarer en des sentiers personnels, qui ne se réjouirait de voir un esprit vif, pénétrant, original, battre tous les buissons de la science, provoquer la discussion endormie, soulever tous les problèmes, apporter à tous une solution hâtive peut-être, mais dont il y a d'ordinaire quelque compte à tenir?

M. François Lenormant a publié le premier demi-volume de son grand travail sur l'origine et la propagation de l'écriture alphabétique, ou, ce qui revient au même, de l'écriture sémitique, dans le monde entier[2]. Cette première livraison contient les vues de M. Lenormant sur l'origine de l'écriture en général,

[1] *Comptes rendus*, 1871, p. 231-238.

[2] *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, t. I, 1re livraison, 192 pages, 4 tableaux, 11 planches, grand in-8°. Paris, Maisonneuve.

sur la manière dont l'écriture phénicienne est sortie de l'hiéroglyphisme égyptien, sur la paléographie phénicienne, sur l'alphabet hébraïque primitif. Il comprend en outre le grand arbre généalogique des alphabets (abrégé de l'ouvrage entier) comme l'entend M. Lenormant, et 11 planches lithographiées représentant les diverses formes des alphabets de la famille phénicienne, de la famille hébréo-samaritaine et d'une partie de la famille araméenne. L'ouvrage de M. François Lenormant constituera une sorte de paléographie universelle. Il est probable que chaque savant, au point de vue de sa spécialité, aura bien des objections à présenter à l'auteur, et la partie qui vient de nous être livrée donnera sans doute lieu à plus d'une observation critique; mais aucun lecteur ne lira sans fruit ce vaste répertoire, dont le plan a obtenu les éloges de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui offrira un cadre excellent aux recherches ultérieures. C'est surtout en pareille matière qu'il est vrai de dire avec Bacon : *Citius emergit veritas ex errore quam ex confusione*. L'ouvrage de M. François Lenormant formera 5 volumes, dont chacun sera publié en 2 livraisons; c'est donc seulement le dixième de l'ouvrage total qui nous est donné aujourd'hui.

M. Daux, ingénieur civil, chargé de recherches archéologiques dans la régence de Tunis et en particulier à Utique, a rapporté quelques inscriptions, quelques pierres sculptées, des mesures et des renseignements qui seraient de grand intérêt. Quel

dommage qu'au lieu de nous donner ces documents, M. Daux se soit cru obligé de se lancer dans des systèmes et des restitutions toutes conjecturales et dans des discussions historiques auxquelles ses occupations antérieures ne l'avaient pas préparé et où l'on ne saurait s'improviser une spécialité[1] !

M. de Saulcy est revenu à ses études favorites de topographie évangélique[2] et de numismatique syrienne. Les difficultés de la chronologie des Séleucides[3], les obscurités de cette numismatique palmyrénienne[4], qui contraste par sa pauvreté avec la richesse de l'épigraphie fournie par la ville des Odeinath, enfin les inextricables difficultés de la numismatique des Macchabées[5] ont été l'objet de ses exactes et fines observations. Notre savant confrère a en outre appliqué son tact numismatique si exercé à trois pièces des premières années de l'islamisme[6], frappées en Syrie, et où se remarque le plus singulier mélange de christianisme et d'hommage à la conquête nouvelle. Ces pièces paraissent offrir les noms de Kha-

[1] *Recherches sur l'origine et l'emplacement des emporia phéniciens dans le Zeugis et le Byzacium.* Paris, Imprimerie impériale, 1869, 306 pages, 9 planches, grand in-8°.

[2] Lettre à M. Stanley sur le site de Capharnahum, de Khorozaïn, de Bethsaïde, dans les *Transactions of the Society of biblical archæology*, vol. I, part. 1, Londres, 1872.

[3] *Mémoire sur les monnaies datées des Séleucides.* 89 pages et 1 planche. Paris, au siége de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1871, grand in-8°.

[4] *Revue archéologique*, novembre 1871.

[5] *Revue archéologique*, janvier 1872.

[6] *Journal asiatique*, août-septembre 1871.

led, de Yezid ibn-abi-Sofian et d'Abou-Obeidah, les conquérants musulmans de la Syrie. Il semble que, dans les premières années de l'invasion, la population chrétienne, tout en gardant ses types monétaires byzantins, fut obligée d'y ajouter les noms des vainqueurs. M. de Saulcy est le premier à reconnaître qu'il reste à tout cela, surtout en ce qui concerne le déchiffrement de la légende arabe, de grandes difficultés.

Le principal résultat que nous a communiqué cette année M. Clermont-Ganneau est son mémoire sur cette curieuse stèle du temple d'Hérode[1] qu'il a retrouvée, et qui introduit dans les études critiques et même archéologiques relatives à Jérusalem un élément capital. Nous aurons l'année prochaine à vous signaler d'autres travaux sur la même inscription et sur la nuance exacte de la pénalité qui s'y trouve édictée. M. G. Colonna Ceccaldi nous a tenus au courant des découvertes archéologiques capitales que ne cesse de fournir l'île de Chypre[2]; M. de Longpérier[3] a traité de certaines antiquités babyloniennes trouvées à Van; la *Mission de Phénicie* s'est augmentée de deux nouvelles livraisons[4] et touche à son terme; enfin, M. Guillaume Rey a

[1] *Revue archéologique*, avril et mai 1872.

[2] *Revue archéologique*, décembre 1871.

[3] *Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XVI, col. 526-529.

[4] *Mission de Phénicie*, Imprimerie nationale. Le texte est publié jusqu'à la page 600. Tout le reste de l'ouvrage, texte et planches, sera livré à la fois.

achevé l'impression du travail sur les *Familles d'outre-mer* de notre grand érudit Du Cange[1]. Je sortirais de notre cadre en vous parlant longuement d'une publication qui se rattache surtout au moyen âge latin; j'ai voulu seulement vous montrer que la vaillante école française qui depuis vingt ans a pris pour tâche l'exploration de la Syrie n'a rien perdu de son ardeur.

M. Oppert a donné quelques observations sur les textes perses en caractères cunéiformes[2], diverses polémiques[3] et la traduction de fragments astronomiques et astrologiques de grand intérêt, en particulier d'un fragment curieux sur ces pronostics par les monstruosités qui firent le tour du monde avec les charlatans chaldéens[4]. Dans ses *Lettres assyriologiques*, M. François Lenormant a discuté les questions qui se rapportent à la monarchie des Mèdes, à ses origines, à ses rois, ainsi qu'à l'ethnographie et à l'histoire de l'Arménie avant les Achéménides; il a en outre dressé, d'après l'état actuel de l'assyriologie, un canon provisoire des rois de Babylone et de Ninive, qui servira à introduire quelque clarté dans ces études obscures[5].

[1] *Les Familles d'outre-mer* de Du Cange. Paris, Imprimerie impériale, 1869, IV-998 pages in-4°, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*. (Cf. *Revue critique*, 1er décembre 1871.)

[2] *Revue de linguistique*, t. IV, 3e fascicule, p. 204 et suiv. et *Journal asiatique*, février-mars 1872.

[3] *Journal asiatique*, janvier 1872.

[4] *Journal asiatique*, octobre-novembre-décembre 1871.

[5] *Lettres assyriologiques sur l'histoire et les antiquités de l'Asie antérieure*, t. I, Paris, 1871, 250 pages in-4° autographiées.

- Un service plus considérable encore rendu par M. François Lenormant aux études assyriennes est son commentaire sur les fragments cosmogoniques de Bérose[1]. On ne saurait être plus complet, plus analytique, plus soigneux. Le grand ouvrage de M. Lenormant ne paraîtra prolixe qu'à ceux qui ne se rendent pas compte des difficultés d'un pareil sujet. Avec un juste sentiment des doutes qui restent en ces études, M. Lenormant expose toutes les hypothèses et laisse sentir ce que de telles constructions ont de provisoire. Même quand plusieurs des résultats qu'il croit certains ne subsisteraient pas devant des recherches ultérieures, son livre n'en gardera pas moins toute sa valeur. Les index, nombreux et bien faits, en font un excellent instrument de travail. M. Lenormant n'a étudié dans ce volume qu'une partie des fragments des Antiquités chaldaïques, ceux qui ont trait à la cosmogonie, à la religion et aux traditions sur les âges primitifs de l'humanité. Quant à ceux, en plus grand nombre, qui ont trait à l'histoire proprement dite, il se propose de les commenter à leur tour avec le même développement. Ce que nous connaissons déjà d'un mémoire du même auteur sur Sémiramis[2] nous autorise à beaucoup attendre de la suite de ses recherches sur ces problèmes attachants. Quand aurons-nous une his-

[1] *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose, d'après les textes cunéiformes et les monuments de l'art asiatique*. Paris, 1871, Maisonneuve, 576 pages in-8°.

[2] *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1872, p. 233-239.

toire d'Assyrie, une histoire de Babylone, aussi complètes que possible en leur cadre, où les lacunes soient cernées et clairement signalées aux investigations de l'avenir?

M. Darmesteter a entrepris un travail qui promet d'être d'un grand intérêt; c'est d'extraire des œuvres de Raschi toutes les gloses françaises que le célèbre rabbin de Troyes emploie pour suppléer à l'insuffisance de l'hébreu dont il se sert. Ces gloses fournissent environ 2,000 mots français du XI[e] siècle. Nous ne possédons que de bien rares monuments écrits en notre langue à une époque aussi reculée, et ces monuments appartiennent tous au dialecte normand et à l'idiome poétique. Un glossaire de 2,000 mots champenois, populaires, usuels, écrits en une orthographe qui permet de voir assez clairement leur prononciation, sera d'un grand secours pour la philologie romane. M. Darmesteter prélude à ce travail par de longues recherches dans les bibliothèques de manuscrits hébreux[1]. Les ouvrages de Raschi ont été souvent imprimés; mais les gloses en question ont été naturellement fort maltraitées par les éditeurs. M. Darmesteter s'est imposé avec raison de les revoir sur les manuscrits pour en donner avant tout un texte critique, qui offre aux discussions de la philologie une base assurée.

M. Moïse Schwab a publié la traduction du traité *Berakhoth*, selon le Talmud de Jérusalem et le Tal-

[1] Rapport dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2[e] série, t. VII, 1[re] livraison, p. 87-100.

mud de Babylone[1]. L'auteur reconnaît lui-même les imperfections de son travail et ce qu'il a d'un peu hâtif[2]. Il est très-fâcheux qu'il n'existe pas une traduction du Talmud faite il y a une cinquantaine d'années. Une telle traduction, exécutée avant le vaste travail de critique que M. Geiger et son école ont appliqué à cette immense et fastidieuse compilation, serait très-imparfaite sans doute; elle serait néanmoins fort utile. Les savants non israélites la parcourraient avec fruit; on ne pourrait se fier à elle quand il s'agirait d'un passage difficile ou important; en pareil cas, on recourrait aux travaux de l'école plus récente; mais pour bien se rendre compte du contexte, pour avoir la physionomie des livres entiers, la traduction dont je parle serait extrêmement commode. Aujourd'hui une telle entreprise vient trop tôt ou trop tard; il est trop tard pour une traduction imparfaite, faite par à peu près; il est trop tôt pour une traduction vraiment critique, discutant le texte, cherchant les moyens de l'améliorer, tenant compte de toutes les discussions auxquelles chaque passage a donné lieu. Trois ou quatre personnes en Europe pourraient faire l'œuvre ainsi entendue, et certainement elles ne le feront pas. Une vie serait loin d'y suffire, et les savants dont je parle, outre qu'ils seraient sans doute d'avis d'attendre les

[1] *Traité des Berakhoth du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone.* Paris, Imprimerie nationale, 1871, LXXVII-560 pages, grand in-8°. Chez Maisonneuve.

[2] Voir *Revue critique*, 24 février 1872, article de M. Derenbourg.

manuscrits qui peuvent venir d'Orient pour corriger un texte déplorablement mauvais, préféreront toujours le travail critique à une besogne fastidieuse, presque sans attrait scientifique et qu'il faudrait s'attendre à voir très-peu récompensée, puisque les israélites, pour leurs études rabbiniques, continueront toujours à se servir du texte. M. Schwab ne s'est point arrêté à ces difficultés. Il a fait de nos jours la traduction qui aurait dû être faite il y a cinquante ans. Son ouvrage n'a pas la prétention de dire le dernier mot des recherches scientifiques sur les textes dont il s'occupe; je la comparerais à ces vastes traductions que M. Fauche nous a données des poëmes de l'Inde, traductions imparfaites assurément, bonnes cependant pour servir de fil en ces dédales interminables. Seulement de pareils travaux doivent-ils être exécutés avec le luxe que l'Imprimerie nationale met à toutes ses publications? Nous ne le pensons pas. Une traduction complète du Talmud imprimée de cette façon reviendrait à des sommes peu en rapport avec le genre d'utilité dont le livre serait susceptible. Pour nous, qui consulterions fréquemment une telle traduction si elle était complète, nous regrettons un peu la beauté du volume publié par M. Schwab; nous craignons que cette perfection typographique ne soit cause que l'ouvrage ne se continue pas et qu'une fois encore la traduction du Talmud, tant de fois projetée, toujours interrompue, ne joue de malheur. On peut regretter aussi que M. Schwab ait débuté justement

par un traité talmudique dont nous avions déjà la traduction complète dans une langue européenne, grâce aux écrits de Rabe et de Pinner.

C'est une idée des plus heureuses que M. Mohl a eue de publier dans notre journal[1] le récit du voyage dans la mer Rouge, à Bedr, à Ssafrâ, exécuté, il y a près de trente-cinq ans, par M. Fulgence Fresnel. Cette relation était restée inédite; elle n'avait été communiquée qu'à M. Charles Ritter, pour la partie de sa Géographie relative à l'Arabie. Fresnel appartient à une époque où les voyages d'Orient, plus rares et plus difficiles qu'ils ne le sont aujourd'hui, excitaient dans le public une curiosité qui, donnant du prix aux récits personnels du voyageur, l'engageait à laisser un libre champ à ses impressions, à ses saillies, à ses plaisanteries. Le talent littéraire de Fresnel, son piquant scepticisme, sa vive curiosité placent son récit parmi les meilleurs morceaux que cette école ait produits. A côté de quelques traits maintenant démodés, que d'esprit et de véritable observation! quelle étendue de savoir! quelle profonde pénétration du caractère des Orientaux! Si Fresnel avait voulu n'être que philologue, exégète, critique, quel philologue, quel exégète, quel critique il eût été! On lit d'un seul trait ces pages vraiment exquises, d'où la plus charmante fantaisie n'exclut pas la solidité, où les investigations les plus neuves, les discussions géographiques, étymologiques les plus fines se placent, sans détonner

[1] Janvier-février 1871.

jamais, à côté de scènes racontées en un style que l'on ne distingue pas de celui de Mérimée.

A la relation de M. Fresnel M. Mohl a joint une lettre du même voyageur d'un intérêt non moindre. Dans le 4e volume de son *Voyage en Orient*, M. de Lamartine inséra la traduction d'un récit sur les origines du wahhabisme par un certain *Fatalla Sayéghir* (*sic*), qui excita tout d'abord les soupçons de notre honorable président. Il en écrivit à M. Fresnel, qui, par des informations prises aux meilleures sources, réduisit à néant l'autorité historique du récit de *Fatalla*, bien que ce récit, envisagé comme une fiction, suppose une connaissance intime du langage et des mœurs des Arabes du désert. Il est assez curieux de voir se continuer jusqu'à nos jours dans l'historiographie arabe des procédés de composition analogues à ceux qui ont produit l'ouvrage du faux Wakédi. Combien dans l'histoire de récits analogues à ceux de Fatalla, pour lesquels nous n'avons pas les moyens de contrôle que nous possédons, grâce à M. Mohl et à M. Fresnel, sur l'histoire des origines du wahhabisme!

Le 6e volume des *Prairies d'or* de Masoudi, dont vous avez confié la publication et la traduction à M. Barbier de Meynard, a paru depuis près d'un an[1]. Ce volume renferme la période si intéressante comprise entre la chute des Omeyyades et l'avénement de Mamoun. Les causes de la chute des

[1] *Les Prairies d'or*, t. VI, IX-518 pages, in-8°. Paris, Impr. nation. Coll. d'ouvr. orientaux de la Soc. asiatique, chez Ernest Leroux.

Omeyyades y sont très-philosophiquement expliquées; le récit du siége de Bagdad et de la fin du khalife Emin est un précieux morceau historique, tout entier emprunté à des sources originales. Fidèle à sa méthode, Masoudi glisse sur les événements principaux qu'il suppose connus du lecteur, et insiste sur les détails anecdotiques, sur les *on-dit* de la ville, sur les cancans et les médisances du séraï. L'histoire littéraire occupe une très-grande place dans toute cette seconde moitié des *Prairies d'or;* on dirait que Masoudi, devinant les procédés de la critique moderne, a compris quelle lumière les œuvres de la littérature jettent sur l'histoire politique et sociale d'un siècle. La publication récente du *Kitâb el-Aghâni* a fourni à M. Barbier de Meynard de grands secours pour restituer les vers si nombreux et si obscurs dont le récit est parsemé. Cette belle publication fait le plus grand honneur à notre société; encore trois volumes, et vous aurez élevé, grâce à l'infatigable travail de notre confrère, un véritable monument aux lettres arabes et aux lettres orientales en général.

M. de Slane a achevé la traduction du grand ouvrage biographique d'Ibn-Khallican[1], qu'il avait commencée depuis 1842, et dont la publication a été traversée par divers incidents de librairie. La valeur de l'ouvrage d'Ibn-Khallican est depuis long-

[1] *Biographical dictionary,* translated from the arabic, vol. IV, Paris, 1871, XIX-616 pages (pour le *Oriental translation fund of Great Britain and Ireland*).

temps reconnue; peu d'écrivains arabes se montrent plus exacts, plus judicieux; il est heureux que ce grand répertoire ait trouvé un traducteur digne de lui. La biographie d'Ibn-Khallican, placée par M. de Slane en tête de ce dernier volume, complète l'ouvrage. Espérons que M. de Slane donnera maintenant au public la seconde partie du texte arabe, dont le premier volume seul a paru. L'édition complète de M. Wüstenfeld, au dire des meilleurs juges, ne saurait dispenser notre savant confrère d'achever la grande entreprise qu'il a su mener presque à fin.

Le troisième volume de la traduction de la chronique de Tabari par M. Zotenberg [1] a également paru cette année. Il contient la fin de la vie de Mahomet et l'histoire des quatre premiers khalifes jusqu'à la mort d'Ali. Tabari est la source de toute l'historiographie musulmane, et, quoiqu'on ne possède guère de son ouvrage que des traductions persanes et turques, qui sont loin d'être adéquates à l'original, il était urgent de faire connaître aux lecteurs européens dans son ensemble un ouvrage qui a exercé sur la façon dont s'écrit l'histoire de quelques siècles une influence si décisive. Ainsi s'entassent les pierres de grande valeur pour la construction d'une histoire de l'islam. Fasse le ciel que l'architecte ne manque après que les tailleurs de pierre auront si bien travaillé!

[1] Paris, Imprimerie nationale, 1871 (pour le *Oriental translation fund of Great Britain and Ireland*, Londres, au local de la Société asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande), 752 pages.

Un grand et utile travail est celui de M. Querry, consul de France à Tébriz, sur le code musulman des schiites[1]. Ce code nous était infiniment moins connu que celui des sunnites, et il paraît n'avoir pas la même fixité. Le long séjour de M. Querry en Orient, sa profonde expérience de la vie persane, ses relations avec les principaux jurisconsultes du pays donnent à son livre une valeur à la fois pratique et scientifique. Le deuxième volume nous est annoncé pour une époque peu éloignée.

M. Defrémery a déployé sa vaste érudition dans un court mais intéressant mémoire sur quelques opinions singulières ou superstitieuses des musulmans[2]. M. Guyard a publié un intéressant extrait du *Farhang-i-Djéhangiri* sur une méthode de numération dactylologique que pratiquent les Orientaux[3], ainsi qu'un texte plus complet et une traduction plus exacte que celles que l'on possédait déjà du fetwa d'Ibn-Taimiyyah sur les Nosairis[4]. C'est une pièce capitale pour l'histoire de cette secte bizarre, arrivée aujourd'hui par l'effet des persécutions au plus bas degré de l'abaissement moral, mais qu'on ne saurait négliger quand on songe qu'elle est le dernier reste du grand mouvement des Ismaéliens, des Baténiens, des Karmathes, mouvement qui at-

[1] *Droit musulman; recueil de lois concernant les musulmans schyites.* T. I. Paris, Imprimerie nationale, 1871, grand in-8°, VIII-768 pages (chez Maisonneuve).

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1871, p. 168-182.

[3] *Journal asiatique*, août-septembre 1871.

[4] *Ibidem.*

tend encore son historien critique, qui ne sut donner à l'islam ni l'analogue du protestantisme, ni l'analogue de la renaissance, mais qui présenta par moments un remarquable caractère de hardiesse et d'originalité.

M. Pavet de Courteille, qui nous donnait, il y a deux ans, son beau dictionnaire turc-oriental, a publié cette année la traduction des mémoires du sultan Baber [1], faite sur le texte turc original, imprimé à Kazan par M. Ilminski. Ce curieux ouvrage n'était connu jusqu'ici des lecteurs européens que par la traduction de Leyden et Erskine, ouvrage très-estimable, quoiqu'il ait été fait non point sur l'original turc, mais sur la traduction persane, qui a presque fait oublier l'original. Le travail de M. Pavet de Courteille améliore sur beaucoup de points la version de ses devanciers. Le livre de Baber offre une lecture fort attachante. Le style en est beaucoup plus simple et, par conséquent, meilleur que celui de la plupart des compositions du même temps; Baber fit acte de bon esprit en préférant à la rhétorique ampoulée des Persans l'emploi de la langue nationale, dont le style était moins perverti par le faux goût. L'accent du livre a quelque chose de vrai et de sincère, et quand on songe que celui qui nous fait sa confession sur ce ton naturel est le fondateur d'un des plus grands empires du monde, on ne quitte plus le livre, car on y saisit la révélation de

[1] *Mémoires de Baber,* traduits pour la première fois du texte djakataï, 2 vol. in-8°, xvi-467-467 pages. Paris, Maisonneuve, 1871.

l'état d'âme de ces grands dynastes tartares qui remplissent l'histoire de l'Asie depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes. Un grand bon sens, quelque chose d'intelligent et de doux, une activité infatigable, nul fanatisme, une quasi-indifférence (sauf certains retours de dévotion) pour l'islam; un esprit libre, fin, juste, dégagé, ouvert, tel qu'on n'en trouve pas un seul chez les vrais conquérants musulmans, tel fut ce descendant de Tamerlan et de Gengiskhan. Il inaugura dignement cette série de princes philosophes qui jetèrent un si grand éclat sur le trône des Mongols de l'Inde aux XVI[e] et XVII[e] siècles. M. Pavet de Courteille a rendu un vrai service en permettant à tous ceux qui s'intéressent aux études historiques de lire sans crainte d'erreur ce précieux document.

M. Belin a continué de nous tenir au courant des publications nouvelles de la typographie ottomane[1]. Son dernier compte rendu offre de curieux renseignements sur l'actif mouvement de traduction auquel préside, en Turquie, un homme instruit que beaucoup d'entre nous connaissent, Ahmed Véfik Effendi, et où les classiques français figurent pour une très-large part. C'est une grande gloire pour notre littérature du XVII[e] siècle que les hommes éclairés qui dirigent l'œuvre délicate de faire l'éducation européenne d'un peuple encore asiatique y aient trouvé cet esprit universel, cette rectitude de bon sens, ce goût discret et sûr, cette peinture

[1] *Journal asiatique*, août-septembre 1871.

vraie du cœur humain et de la société polie de tous les temps qui constituent des textes appropriés à la culture générale de l'humanité. L'absence de manière, de tout *nævus* national est pour cela une condition indispensable; car une littérature ne réussit à l'étranger que par ce qu'il y a en elle d'absolument vrai, d'absolument beau, de purement humain.

L'histoire d'Alger et des principales villes de l'Algérie a été l'objet de divers travaux de MM. Devoulx, feu Berbrugger, Monnereau, Watbled, insérés dans la *Revue africaine*[1]. M. E. Mercier, en particulier, a donné un fragment sur la chute de la dynastie des gouverneurs aglabites et l'établissement de l'empire obéidite[2]. L'exact et laborieux M. Féraud a publié une histoire de la ville de Gigelli[3], célèbre comme ayant vu commencer la fortune des Barberousses et par l'expédition du duc de Beaufort en 1664. Le cercle de Gigelli est peuplé principalement de Kabyles, dont les coutumes ont été étudiées par M. Féraud avec un soin très-louable. Le même observateur nous a donné une intéressante étude sur les antiquités de Ouargla[4]. Quoi de plus curieux que l'usage qu'ont encore aujourd'hui les habitants de cette localité reculée de mouler

[1] Années 1871, 1872, jusqu'à avril. Voir aussi *Recueil des notices et mém. de la Soc. archéologique de Constantine*, t. IV, 1870.

[2] Mars 1871.

[3] *Recueil des notices et mém. de la Soc. archéol. de la province de Constantine*, t. IV, 1870 (291 pages).

[4] *Revue africaine*, mars-avril 1872.

au-dessus de leur porte cet emblème religieux si fréquent sur les monuments carthaginois et qu'on appelle le *signe d'Astarté?*

M. le général Faidherbe a présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres neuf nouvelles inscriptions libyques découvertes par M. le lieutenant Bosc[1]. M. Judas a continué ses patients efforts pour l'interprétation de ces curieux monuments[2]; d'autres travaux, comme ceux de M. Letourneux, paraissent en bonne voie[3]; mais ici encore l'activité de M. Joseph Halévy est venue stimuler nos lenteurs timides. Il vaut mieux attendre pour parler de pareils travaux qu'ils aient été publiés; disons cependant dès à présent que, pour sept lettres, M. Halévy introduit des modifications importantes dans les résultats de ses devanciers, et qu'en lisant de bas en haut les inscriptions sépulcrales de la Cheffia, il arrive à des noms conformes à ceux que l'on connaissait par l'histoire, à des noms d'une

[1] *Neuf inscriptions numidiques de Sidi Arrath, près de la smalah du Tarf, cercle de Lacalle, tribu des Ouled Amor ben-Ali.* Une demi-feuille in-fol. autographiée, Lille, autographie de Dubois. — Du même, *Inscriptions numidiques. Réponse au docteur Judas,* extrait des *Mém. de la Soc. des sciences,* etc. de Lille, année 1871, 6 pages.

[2] *Rec. des notices et mém. de la Soc. arch. de Constantine,* t. IV, 1870, p. 293 et suiv. L'essai de M. Ch. de Gressot (*Quelque observation sur la lecture des inscriptions libyques,* Châtellerault, typogr. et autogr. A. Rivière, 1871; 52 pages, in-4°, autographiées) nous paraît tout à fait erroné.

[3] Les résultats des recherches de M. Letourneux ont été déposés entre les mains de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

physionomie parfaitement berbère. M. le général Faidherbe adopte la plupart des valeurs proposées par M. Halévy.

Comme on devait s'y attendre, la langue de ces importantes inscriptions se trouve être le berber ou le touareg. Voilà donc une grande individualité ethnographique et linguistique qui se dessine chaque jour de mieux en mieux. La création de cette branche nouvelle d'études est l'œuvre presque exclusive de notre laborieuse colonie algérienne. Les ouvrages en langue kabyle et en caractères latins commencent même à s'imprimer à Alger[1]. Enfin, les questions d'origines, les problèmes d'ethnographie primitive sont soulevés avec beaucoup d'ardeur, et il faut s'en féliciter. A quelle famille ou à quel autre membre linguistique isolé se rattachera le berber? Comment classer les types assez divers de la population algérienne et saharienne? Quel lien établir entre ces vieux éléments ethnographiques, quels qu'ils soient, et les monuments dits *celtiques* si nombreux en Algérie, et les restes nombreux d'un âge de pierre (pointes de flèches en silex, etc.) qu'on rencontre là, comme partout ailleurs[2]? Bien des doutes restent sur tout cela. Nos confrères d'Al-

[1] *Catéchisme du diocèse d'Alger,* en langue kabyle, imprimé par ordre de M. Allemand-Lavigerie, archevêque d'Alger, Bastide, 1868, in-16, 236 pages. — *Livre des Épîtres et Évangiles,* même langue, mêmes auspices, même format, même librairie, 1869, 268 pages.

[2] *Recueil de Constantine,* t. IV, 1870, p. 309 et suiv. (article de M. Oppetit); *Revue africaine,* nov. 1871, janvier-février 1872 (article de M. L. Mercier); mars-avril 1872 (article de M. Féraud).

gérie ont trop de jugement pour tirer des conséquences bien précises de ces outils en silex dont on a pu continuer à se servir jusqu'à des époques très-rapprochées de nous. Quant à cette funeste appellation de *celtique*, appliquée à des monuments qui, même en Europe, ne paraissent nullement avoir été caractéristiques des Celtes, il serait plus fâcheux encore qu'elle tirât à conséquence. Sachons attendre; les questions sont posées, c'est beaucoup; et elles ne sont pas insolubles. L'individualité berbère, en dehors des apports puniques, romains, vandales, byzantins, arabes, turcs, se dessine nettement[1]; on verra plus tard quels sont ses titres de parenté avec les autres familles humaines déjà étudiées.

Notre forte école d'égyptologie n'est pas restée oisive. M. Mariette continue sans désemparer la série de ses grandes publications sur les monuments qu'il a découverts ou achevé de mettre en lumière. Cette année, c'est le recueil des inscriptions de Dendérah[2] que nous donne le grand explorateur; c'est aussi la 1re partie du recueil des papyrus du musée de Boulaq[3]. La collection de Boulaq, moins riche que

[1] Une note déjà ancienne, mais excellente, de M. Hase, sur les populations de l'Algérie, a été insérée dans la *Revue africaine*, juillet 1871.

[2] *Dendérah. Description générale du grand temple de cette ville*, t. I et II, 167 planches, in-fol. Paris, librairie Franck.

[3] *Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, publiés en fac-simile, t. I, papyrus, 1 à 9, in-fol. Paris, Franck, 1870. Voir Maspero, *Revue critique*, 23 mars 1872.

certaines collections d'Europe, est très-importante encore. Ces textes nouveaux, de l'aveu des juges compétents, introduisent dans la science des données essentielles.

Non moins ardente que celle de M. Mariette est l'activité de M. Maspero. C'est vers une constitution organique de la grammaire égyptienne à ses différents âges que paraissent tendre les efforts de ce jeune savant. Dans votre journal[1], il a analysé le pronom personnel. Dans un opuscule séparé, il a étudié les formes du verbe, et rectifié quelques-unes des vues auxquelles s'était arrêté M. Brugsch[2]. Parmi les monuments qu'il a expliqués, nous voyons une stèle très-importante que M. Mariette a trouvée à Djébel-Barkal (Napata) et qui paraît contenir des anathèmes contre une secte dont le caractère est difficile à déterminer[3], un amulette[4], un papyrus qui donne des renseignements curieux sur l'état des classes ouvrières en Égypte[5].

M. Chabas a repris le difficile problème des rois pasteurs[6], et a fait entrer dans la discussion un texte important, qui avait été négligé jusqu'ici. M. Mas-

[1] *Journal asiatique*, août-septembre 1871.

[2] *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte.* 6e fascicule de la Bibliothèque de l'école des hautes études. Paris, Franck, 1871, autographié, 123 pages, in-8°. Comp. *Revue critique*, 11 mai et 8 juin 1872, et *Journal asiatique*, février-mars 1872.

[3] *Revue archéol.*, décembre 1871.

[4] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1871, p. 238-244.

[5] *Ibid.*, p. 245-246.

[6] *Les pasteurs en Égypte*, mém. publié par l'Académie royale des

pero a repris la question avec sa critique serrée [1], et paraît l'avoir fait avancer. M. François Lenormant a continué ses études sur l'époque éthiopienne de l'histoire d'Égypte [2]. M. Jacques de Rougé a terminé ses recherches sur les textes géographiques du temple d'Edfou [3].

M. Pierret [4] a étudié dans la religion égyptienne le dogme de la résurrection. Ses citations, empruntées au livre des morts ou rituel funéraire, prouvent pour ceux qui en auraient pu douter que l'origine ou du moins l'une des origines de ce dogme doit être cherchée en Égypte. Ainsi la religion égyptienne semble prendre une place de premier ordre dans l'histoire du développement religieux du monde. Quelques-unes des croyances les plus essentielles de l'humanité semblent être venues de ce côté.

Les idées que nous devons nous former de la littérature morale des Égyptiens se sont d'un autre côté fort agrandies, grâce à la traduction que M. de Rougé [5] et M. Maspero [6] ont donnée chacun de leur côté d'un papyrus de Boulaq, contenant un dialogue moral entre un vieux sage de l'Égypte, le scribe

sciences d'Amsterdam. Amsterdam, C. G. van der Post, 1869, in-4°, 56 pages.

[1] *Revue critique*, septembre 1871.

[2] *Revue archéol.*, octobre 1871, janvier 1872.

[3] *Revue archéol.*, février 1872.

[4] *Le dogme de la résurrection chez les anciens Égyptiens.* Paris, Franck, 24 pages, in-4°, autographié.

[5] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1871, p. 340-351.

[6] Dans le recueil anglais *The Academy*, août 1871.

Ani, et son fils *Khons-hotep*. Une conduite prudente, honorable, religieuse, digne en tout d'un homme bien élevé, à cela se bornent à peu près les conseils d'Ani; on croit par moments entendre les préceptes de sagesse pratique de la Chine, ou les sentences hébraïques d'Agur et de Lemuel. Le style de ces ouvrages gnomiques de la vieille Égypte paraît, comme l'ancien style parabolique des Sémites, avoir atteint un haut degré de prétention littéraire. Cette prétention est cause que, dans le curieux morceau traduit par M. de Rougé et par M. Maspero, une foule de passages restent obscurs.

M. Pierret a soulevé devant l'Académie des inscriptions la question de ces écritures inconnues dont les papyrus égyptiens offrent des spécimens; M. Maspero a montré qu'il y faut voir des écritures en chiffres[1].

Les discussions relatives à l'âge de pierre en Égypte ont été également portées devant l'Académie[2]. On a paru d'accord pour ne pas établir en pareille matière de théorie générale sur des faits appartenant à des pays et à des âges différents.

M. Revillout, enfin, a continué devant le même corps ses communications sur l'histoire des Coptes[3]. Sa notice sur l'archimandrite Sénouti est pleine d'intérêt. M. Revillout fait entre cet étrange personnage

[1] *Comptes rendus de l'Académie*, 1871, p. 185-187 et planches; p. 189-193.

[2] *Comptes rendus*, 1871, p. 357 et suiv.

[3] *Comptes rendus*, 1871, p. 30-43.

et Mahomet, son quasi-contemporain, ainsi qu'entre le rôle possible des Blemmyes et celui qui un peu plus tard échut aux Arabes, des rapprochements ingénieux. Les scènes qu'amena la destruction du paganisme en Égypte, le caractère social de cette révolution, le fanatisme monastique qui en fut l'instrument, les rapports de ce fanatisme avec les magistrats romains, tout l'état de l'Égypte au VIIe siècle après J. C. sont mis en lumière par M. Revillout d'une façon qui fait désirer des preuves ultérieures, mais qui excite vivement la curiosité.

Les établissements français de l'Indo-Chine paraissent devoir apporter à la science de précieuses contributions. Un zélé fonctionnaire, dont nous devions, par une triste coïncidence, apprendre en même temps la mort prématurée et les persévérants efforts, M. Janneau, s'était appliqué à l'analyse du cambodgien; nous avons reçu des spécimens utiles de son travail[1]. Le cambodgien n'avait pas encore

[1] *Étude sur l'alphabet cambodgien*, 1er fascic. Saïgon, 1869, in-8°, 92 pages, 5 planches autogr. Du même : *Manuel pratique de langue cambodgienne*, Saïgon, 1870, in-4°, 274 pages autogr. — Mentionnons : *Dialogues cochinchinois* expliqués littéralement en français, en anglais et en latin, suivis d'une étude philologique du texte etc. par Abel Des Michels. Paris, Maisonneuve, 1871, X-212 pages; texte, 24 pages (le texte de ces dialogues est de l'évêque Taberd); *Cours théorique et pratique de la langue commerciale de l'Archipel d'Asie, dite malaise*, telle qu'elle se parle à Sumatra, Singapour, Bornéo, les Célèbes, les côtes de Chine, du Cambodge (Saïgon), de Siam, de Java, etc., par Léonce Richard. XIX-94 pages. Bordeaux, Féret; Paris, Dumoulin; Bruxelles, Rozez, 1872, in-8°.

été l'objet d'une étude aussi suivie, et les deux publications autographiées de M. Janneau, bien que témoignant parfois de connaissances insuffisantes en fait de grammaire comparée, supposent une énergie de travail peu commune. En attendant que la relation complète de la grande expédition du commandant de Lagrée soit achevée, M. Francis Garnier a publié dans votre journal[1] la chronique royale du Cambodge, dont M. de Lagrée avait entrepris la traduction avec le concours d'interprètes indigènes. L'ouvrage a été rédigé au commencement de ce siècle; les faits qui y sont mentionnés ne remontent pas au delà de l'an 1346 de notre ère. Ce que nous y trouvons, par conséquent, c'est l'histoire du déclin de la puissance dont les ruines d'Angcor sont le vestige grandiose. L'origine indienne de la civilisation cambodgienne est mise hors de doute; l'émigration qui en fut le point de départ paraît remonter au 1er siècle de notre ère. En 1346, les rois de Cambodge résident encore à Angcor; mais ils étaient sur le point d'abandonner cette ville pour se retirer plus à l'est, pressés qu'ils étaient par les invasions des Siamois. M. Francis Garnier a également publié une pièce importante pour l'exploration de ces contrées, je veux parler de la relation originale du voyage des Hollandais qui remontèrent le Mékong en 1644[2]. On est heureux de voir ces difficiles questions con-

[1] *Journal asiatique*, octobre-novembre-décembre 1871.

[2] *Bulletin de la Société de géographie*, septembre-octobre 1871, février 1872.

fiées à d'aussi bons esprits, imbus de la méthode scientifique et n'obéissant qu'à la noble préoccupation de servir au progrès de nos connaissances d'histoire et de géographie.

M. d'Hervey de Saint-Denys s'est efforcé d'attaquer le problème d'Angcor par un autre côté. Abel Rémusat, avec cette pénétration à laquelle rien n'échappait, vit les renseignements qu'on pouvait tirer des sources chinoises pour l'histoire de ces contrées civilisées par l'Inde, et auxquelles l'Inde semble avoir inoculé avec sa religion une partie de son insouciance pour l'histoire. M. d'Hervey de Saint-Denys a publié la traduction d'un passage de Ma-touan-lin [1], relatif au royaume de Piao, qui paraît répondre à celui dont Angcor fut la capitale. Cet extrait confirme ce qu'on devait supposer de l'origine bouddhique de ces ruines et de la civilisation avancée dont elles furent jadis le théâtre,

M. l'abbé Paul Perny a donné, sous forme d'appendice à son dictionnaire chinois [2], une petite encyclopédie qui peut être un *vade-mecum* très-utile pour le voyageur à l'intérieur de la Chine. On y trouve des notices sur l'Académie impériale de Pékin et sur la botanique des Chinois, une description

[1] *Ethnographie de Ma-touan-lin. Le royaume de Piao* (extrait des Mémoires de l'Athénée oriental). Paris, Maisonneuve, 1871, 8 pages.

[2] *Appendice du dictionnaire français-latin-chinois de la langue mandarine parlée* par Paul Perny, M. A. de la congrégation des missions étrangères. Paris, Maisonneuve, Ernest Leroux, 1872, in-4°, IV-270, II-173, en tout 443 pages.

générale de la Chine, une liste des empereurs avec la date et les divers noms des années de leur règne, un tableau des principales constellations, la hiérarchie complète des mandarins civils et militaires, la nomenclature des villes de la Chine avec leur latitude, le livre dit des *Cent familles*, une notice sur la musique chinoise, une autre sur le système monétaire, une synonymie des diverses branches de l'histoire naturelle. Notre zélé confrère ne cesse de travailler sous toutes les formes[1] à faciliter des études devenues d'une importance capitale depuis que la Chine est entrée dans le tourbillon général des affaires de l'humanité.

On réfléchit profondément aux conséquences, encore peu aperçues, de ce grand fait, en lisant dans le *Bulletin de la Société de géographie*[2] la lettre d'un véritable observateur, M. l'abbé David, sur l'extension de la race chinoise en Mongolie, sur la disparition du pasteur mongol par suite de son inertie et du célibat lamaïque, et sur l'avenir de la race jaune. Le travail de M. Eugène Simon sur l'agriculture en Chine[3] est aussi d'un grand intérêt pour ceux qui font entrer en ligne de compte dans les calculs économiques le monde nouveau que l'activité européenne s'est ouvert de nos jours.

[1] *Dialogues chinois-latins*, traduits mot à mot avec la prononciation accentuée, publiés par Paul Perny, M. A. de la congrégation des missions étrangères. Paris, Ernest Leroux, Maisonneuve, 1872, VI-232 pages.

[2] *Bulletin de la Soc. de géogr.*, décembre 1871.

[3] *Ibid.*

M. d'Hervey de Saint-Denys a publié dans votre journal[1] des extraits de Ma-touan-lin sur l'histoire ancienne du Japon. Les résultats de ce mémoire, s'ils doivent être confirmés par des discussions ultérieures, sont fort importants. Ils reculeraient jusqu'au XIe siècle avant J. C. l'origine de l'histoire et de la civilisation japonaises. Cette civilisation, d'origine chinoise (personne n'en doute) serait venue de la Corée, peu de temps après que la Corée elle-même avait reçu une colonie chinoise, à la suite de la chute de la dynastie des *Yn*. M. d'Hervey de Saint-Denys pense que le bouddhisme et l'écriture ont aussi été introduits au Japon beaucoup plus tôt qu'on ne le pense généralement; il rapporte ce grand événement au IIIe siècle de notre ère.

La réimpression par M. l'abbé Bernard Petitjean[2], vicaire apostolique au Japon, du dictionnaire japonais des jésuites imprimé à Amacusa en 1595, aura sans doute son utilité. *L'Anthologie japonaise* de M. Léon de Rosny[3] et les travaux de M. Turrettini

[1] *Journal asiatique*, octobre-novembre-décembre 1871; février-mars 1872.

[2] *Lexicon latino-japonicum depromptum ex opere cui titulus* DICTIONARIUM LATINO-LUSITANICUM AC JAPONICUM TYPIS PRIMUM MANDATUM IN AMACUSA IN COLLEGIO JAPONICO SOC. JESU ANNO DOMINI MDXCV. Nunc denuo emendatum atque auctum a vicario apostolico Japoniæ. Romæ, typis S. C. de Propaganda fide, socio eq. Petro Marietti, admin., 1870, grand in-8°, IV-749 pages.

[3] *Anthologie japonaise*, poésies anciennes et modernes des insulaires de Nippon, traduites en français et publiées avec le texte original,..... avec une préface par Ed. Laboulaye, de l'Institut. Paris, Maisonneuve, XVIII-XXXII-223 pages; texte, 72 pages, in-8°, 1871.

contribueront à nous initier à la connaissance de la littérature japonaise. On lit avec un vif intérêt, dans le recueil de M. Turrettini[1], les extraits qu'il donne d'une histoire romanesque et illustrée du Japon au XIIe siècle. Peu de pages rendent mieux le sentiment religieux bouddhique dans ce qu'il avait d'analogue au catholicisme du moyen âge. Les récits traduits par M. Turrettini ressemblent à s'y méprendre aux légendes ou vies de saints qui s'écrivaient à la même époque au fond de l'Occident.

Avais-je raison de dire, Messieurs, que vous avez admirablement réparé le trouble causé dans vos études par de déplorables événements? C'est à la vue d'une activité comme la vôtre, pure, grave, désintéressée, qu'on se rassure sur l'avenir de notre pays et sur les forces morales qu'il recèle. Vous êtes la meilleure réponse à ceux qui calomnient la France et ne veulent voir que sa légèreté, comme si la France du XVIIe et du XVIIIe siècle, à côté des esprits les plus dégagés, n'avait pas produit les génies les plus corrects, les savants les plus profonds; comme si, en notre siècle, dont on affecte de ne voir que le côté frivole, nous n'avions pas eu Sacy, Rémusat, Burnouf (pour ne parler que de nos études et ne nom-

[1] *Atsume Gusa* pour servir à la connaissance de l'extrême Orient, recueil publié par F. Turrettini. Fasc. I. *Heike Monogatari*, récits de l'histoire du Japon au XIIe siècle; in-4°, 23 pages, gravures. Fasc. II, *Tami-No Nigiwai*, l'activité humaine, contes moraux. Genève, H. Georg, in-4°, 55 pages.

mer que des morts). Dédaignons ces pesants enfantillages, ces sottes critiques d'esprits étroits qui croient qu'on ne peut être sérieux sans être pédant, et n'accordent le bénéfice de la solidité qu'à la science qui s'étale avec ostentation. Cette espèce de pharisaïsme scientifique ne voit pas qu'avec sa prétendue culture il manque le but essentiel de toute culture intellectuelle, qui est la perception juste et fine des choses de l'esprit. La philologie technique, la critique des détails sont choses excellentes, à une condition, c'est qu'on les fasse servir à un but, qui est la connaissance de l'histoire et de l'esprit humain. Si on les réduit à un jeu stérile, à un exercice sans autre objet que la difficulté vaincue, on commet presque un sacrilége; on profane des choses religieuses; on transforme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain en instruments de gymnastique; on fait comme celui qui jouerait aux osselets avec les reliques des saints! Persistons donc à croire, Messieurs, que le goût et la délicatesse n'excluent pas le vrai savoir, et, tout en les respectant, ne prenons pas pour modèles ces savants capables de passer leur vie à compter les pétales d'une fleur et incapables d'en sentir le parfum. Conservons à nos recherches leur sens élevé; affinons, perfectionnons toujours nos méthodes; mais permettons-nous de sourire de l'infatuation naïve de prétentieux débutants qui s'imaginent chaque jour inventer la science et qui voudraient nous persuader qu'on n'a rien fait avant eux.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES POUR LES ANNÉES 1870 ET 1871[1].

La Commission des fonds n'ayant pu réunir, l'année dernière, en temps utile, toutes les pièces de comptabilité nécessaires pour le règlement du budget de 1870, s'est vue dans la nécessité d'en ajourner la publication. Elle s'empresse de combler cette lacune en présentant aujourd'hui simultanément les comptes des deux exercices précédents.

Elle constate avec satisfaction que, malgré la gravité des circonstances survenues dès le début du second semestre, l'année 1870 n'a pas été défavorable aux finances de la Société, puisque cet exercice se solde par un excédant des recettes sur les dépenses de 567 francs 34 centimes. Malheureusement l'exercice 1871 est loin de présenter un résultat aussi satisfaisant : le recouvrement des cotisations s'est opéré avec une lenteur regrettable pendant tout le cours de cette année, et le produit des abonnements et de la vente de nos publications n'a donné qu'un chiffre relativement faible. Mais il importe de remarquer que, d'une part, le budget des dépenses se trouve grevé des frais de publication d'un nouveau volume des *Prairies d'or*, et que, d'autre part, les recettes du quatrième trimestre de 1871, dont le versement n'a pu être effectué que tardivement par le libraire, ne figurent pas ici, et devront être reportées sur les comptes de 1872. Or ces recettes s'élevant à 1703 francs, l'excédant réel des dépenses sur les recettes pour l'année 1871 n'est plus que de 2073 fr. 77 centimes. La Commission espère d'ailleurs que ce déficit ne tardera pas à être comblé : les rentrées, auxquelles les circonstances avaient apporté une interruption si fâcheuse,

[1] Le rapport sur les comptes de 1871, n'ayant pas pu être lu à la séance annuelle, a été soumis au Conseil dans sa séance de juillet. Mais on a cru devoir l'insérer, comme à l'ordinaire, dans le compte rendu de la séance annuelle, où les Membres de la Société sont accoutumés à le trouver. — J. M.

s'opèrent maintenant avec une régularité de bon augure, et cet heureux résultat est dû à la fois au bon vouloir de MM. les Membres de la Société et à l'activité déployée par son nouveau libraire. Il est donc permis de prévoir qu'une notable partie de l'arriéré des années précédentes viendra s'ajouter aux recettes de l'exercice courant.

Les dépenses nécessitées par le changement de local, lesquelles représentent à peu près une année de location, ne permettront pas de réaliser une économie immédiate sur ce chapitre; mais, dès l'année prochaine, la Société pourra, grâce à la libéralité de M. le Préfet de la Seine, consacrer utilement à ses publications la somme qu'elle affectait annuellement à son loyer. Après les épreuves difficiles que nous venons de traverser, la Commission des fonds croit devoir adresser un appel chaleureux aux Membres de la Société, et les prier de seconder sa tâche par leur exactitude à acquitter le montant de leur cotisation; elle prie également Messieurs les auteurs de vouloir bien se rappeler que les frais toujours croissants de composition et de main-d'œuvre leur font un devoir de revoir leur copie avec soin et de se montrer très-réservés dans la révision des épreuves.

Le rapporteur de la Commission,

Barbier de Meynard.

RAPPORT

SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1870,

LU DANS LA SÉANCE DU CONSEIL

DU 9 MARS 1872.

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations	370f 00c	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	180 90	984f 30c
Ports de lettres, circulaires, planches lithographiées pour le *Journal*, frais de change, etc	433 40	
Loyer des salles de séance et de bibliothèque, pour le 4e trimestre 1869, les deux premiers trimestres 1870 et un à-compte sur le 3e trimestre, frais du service des salles		965 00
Honoraires du sous-bibliothécaire		600 00
Reliures, frais de bureau		180 30
Acheté par la Société générale une obligation Est 5 o/o		555 35
Chèque tiré par le trésorier, le 2 décembre 1870		150 00
Droits de garde des titres déposés à la Société générale		7 75
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1867		9,318 15
Honoraires pour le tome VI des *Prairies d'or*		1,200 00
TOTAL des dépenses de 1870		13,960 85
Espèces en compte courant au 31 déc. 1870		12,942 07
Ensemble		26,902 92

RECETTES.

Cotisations de l'année courante.	2,004f 50c	3,684f 50c
Cotisations arriérées.........	1,080 00	
Deux cotisations à vie........	600 00	
Versé par un anonyme..................		50 00
Abonnements au *Journal asiatique* reçus par le libraire.........................		1,700 00
Produit de la vente des publications de la Société..........................		691 00
Deux trimestres de la souscription annuelle du Ministère de l'instruction publique, à savoir : 4e trimestre 1869 et 1er trimestre 1870. Les trois autres trimestres courants n'ont été payés qu'en août 1871 et figurent dans l'exercice suivant, ci............		1,000 00
Intérêts des fonds placés :		
1° Rente 3 0/0............	1,300f 00c	3,832 84
2° 69 obligations de l'Est (une obligation est sortie au tirage de juillet).....................	1,660 44	
3° 20 obligations Orléans (2e semestre 1870 et 1er sem. 1871...	290 80	
4° 40 obligations Lyon fusion.	581 60	
Intérêts des sommes en compte courant à la Société générale...................		69 85
Remboursement d'une obligation Est sortie au tirage.........................		500 00
Montant du crédit alloué par l'Imprimerie nationale pour l'impression du *Journal asiatique*..........................		3,000 00
TOTAL général des recettes en 1870...		14,528 19
Balance. En caisse au 1er janvier 1869.		12,374 73
TOTAL égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1870............		26,902 92

RAPPORT

SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES, PENDANT L'ANNÉE 1871, LU DANS LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 JUILLET 1872.

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations	198f 50c	633f 00c
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	304 45	
Ports de lettres, circulaires, etc.	130 05	
Loyer des salles de séance, y compris le complément du loyer de 1870, plus le service et les étrennes		1,370 00
Honoraires du sous-bibliothécaire		600 00
Reliures et frais de bureau		29 05
Droits de garde des titres déposés à la Société générale, et timbre des nouveaux chèques		23 65
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1870		10,481 95
Frais d'impression des *Prairies d'or*, tome VI		5,266 00
Premier à-compte sur le déménagement		200 00
TOTAL des dépenses de 1871		18,603 65
Pour mémoire : remboursement du prix Desportes		300 00
Espèces en compte courant au 31 décembre 1871		9,165 30
Ensemble		28,068 95

RECETTES.

Reliquat des recettes opérées par le libraire en 1870	490f 55c	1,420f 55c
Cotisations de l'année courante (trois trimestres)	600 00	
Cotisations arriérées	330 00	
Abonnements au *Journal* (trois trimestres)		680 00
Livres vendus par le libraire (trois trimestres).		402 00
Recettes opérées par la maison Williams and Norgate		800 00
Trois trimestres (1870) de la souscription du Ministère de l'instruction publique		1,500 00
Trois trimestres de ladite souscription pour l'année courante		1,500 00
Intérêts des fonds placés :		
1° Rente sur l'État 3 o/o	1,300f 00c	3,686 48
2° 69 obligations de l'Est	1,659 08	
3° 20 obligations Orléans (2e semestre)	145 40	
4° 40 obligations Lyon fusion.	582 00	
Intérêts des sommes en compte courant		337 85
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale, 1° pour le *Journal*.	3,000f 00c	4,500 00
2° pour les *Prairies d'or*	1,500 00	
TOTAL GÉNÉRAL des recettes de 1871		14,826 88
Balance : En caisse au 1er janvier 1871		12,942 07
Prix Desportes (pour mémoire)		300 00
TOTAL égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1871		28,068 95

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS.

La Commission des Censeurs a examiné avec soin les comptes des années 1870 et 1871. Elle y a trouvé, comme on devait s'y attendre, des traces profondes de l'ébranlement que tout en France a éprouvé dans ces années désastreuses. Votre Société ne s'est néanmoins jamais découragée; si ses impressions ont été ralenties pendant le siége et suspendues sous la Commune, ce n'était pas de sa volonté, mais parce qu'il y avait force majeure. Elle a redoublé d'activité aussitôt que les circonstances l'ont permis; elle est parvenue à publier le volume VI du Maçoudi de M. Barbier de Meynard en 1871, et à combler l'arriéré de son Journal. Vos finances ont nécessairement souffert pendant ces deux années. Vous avez vu que l'année 1870 vous a laissé un petit excédant, et que 1871 a produit un déficit assez considérable, le premier que la Société ait jamais eu à constater. Mais ce déficit même n'a été occasionné que par des recettes arriérées qui sont aujourd'hui en grande partie rentrées et dont l'année courante profite, de sorte que les épreuves par lesquelles nous avons passé doivent plutôt fortifier notre confiance dans la vitalité et dans l'avenir de la Société qu'elles ne peuvent la diminuer. Votre Commission n'a qu'à approuver les comptes qui lui ont été soumis, et à appuyer les recommandations très-sages que la Commission des fonds adresse aux membres; mais elle ne croirait pas avoir rempli tout son devoir, si elle n'exprimait à la Commission des fonds les remercîments qui lui sont dus pour sa gestion heureuse de nos affaires pendant un temps où les circonstances la rendaient si laborieuse et si difficile. Nous désirons aussi rendre témoignage à M. Leroux, notre nouveau libraire et agent, pour son activité et les soins assidus qu'il a donnés à nos affaires.

Pour la Commission,

GUIGNIAUT.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

Abbeloos (L'abbé), professeur au grand séminaire, à Malines.

Amari (Michel), sénateur, professeur d'arabe à Florence.

Andreozzi (Alphonse), via del Agnelo, 84, à Florence.

Arconati Visconti (Le marquis), rue Durini, 13, à Milan.

Aubaret, capitaine de frégate, à Montpellier.

Bibliothèque Ambroisienne, à Milan.

Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Bibliothèque Nationale, à Florence.

Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

MM. Barb (H. A.), professeur de persan à l'Académie orientale de Vienne (Autriche).

Barbier de Meynard, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard Magenta, 18, à Paris.

Bargès (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Mallebranche, 3, à Paris.

Barré de Lancy, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.

Barth (Auguste), boulevard Helvétique, 5, à Genève.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, rue d'Astorg, 29 *bis*, à Paris.

Beames (John), of the Bengal civil service, à Motihari (Bengale).

Behrnauer (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.

Belin, consul général et secrétaire interprète de l'ambassade de France, à Constantinople.

Bellecombe (André de), homme de lettres, avenue de Paris, à Choisy-le-Roi (Seine).

Berezine, professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des hautes études, rue Boulard, 31, au Petit-Montrouge, Paris.

Bertrand (L'abbé), chanoine de la cathédrale, rue d'Anjou, 66, à Versailles.

MM. Bhau-Daji (Dr), à Bombay.

Boilly (Jules), boulevard Saint-Michel, 113, à Paris.

Boissonnet de la Touche, directeur de l'artillerie, rue Jean-Bart, 15, à Alger.

Boncompagni (Le prince Balthasar), à Rome; chez M. Eugène Janin, rue Saint-Hippolyte, 3, à Passy.

Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne, rue de Babylone, 39, à Paris.

Boucher (Richard), rue Miromesnil, 12, à Paris.

Bréal (Michel), professeur au Collége de France, boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.

Briau (René), docteur en médecine, rue Joubert, 37, à Paris.

Brosselard (Charles), rue des Feuillantines, 82, à Paris.

Brunet de Presle, membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue des Saints-Pères, 61, à Paris.

Bühler (George), professeur d'hindoustani, Elphinston College, à Bombay.

Bullad, interprète de l'armée d'Afrique, au Fort-Napoléon (Algérie).

* Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

Burggraff, professeur de littérature orientale, à Liége.

MM. Burnell (Arthur Coke), of the Madras civil service, à Londres.

Burnouf (Émile), directeur de l'École française, à Athènes.

* Burt (Major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre.).

Caix de Saint-Aymour (Le vicomte A. de), membre du Conseil général de l'Oise, rue Rovigo, 1, à Paris.

Cama (Khursedji Rustomdji), à Bombay (Inde).

Carathéodory (Alexandre), à Constantinople.

Castello Branco (J. Ferrão de), rue Cassette, 22, à Paris.

Chaillet, payeur chef de comptabilité, grande rue, 48, à Besançon.

Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.

Charencey (De), rue Saint-Dominique, 11, à Paris.

Chenery (Thomas), Oxford Terrace, 8, Paddington, à Londres.

Cherbonneau, ancien directeur du Collége arabe, à Alger.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collége de France, rue de Vaugirard, 73, à Paris.

Choinski, prieur à Ovinsk, près de Posen (Prusse).

MM. Cohn (Albert), docteur en philosophie, rue Richer, 42, à Paris.

Coomara Swamy, mudeliar, à Colombo.

Cosentino (Le marquis de).

Cusa, professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

* Dastugue, général de brigade, commandant la subdivision de Tlemcen, province d'Oran (Algérie).

Dax, capitaine d'artillerie, commandant l'artillerie à Mascara (Algérie).

* Debat (Léon), boulevard Magenta, 145, à Paris.

Defrémery (Charles), membre de l'Institut, professeur suppléant au Collége de France, rue du Bac, 42, à Paris.

* Delamarre (Th.), rue Notre-Dame-des-Champs, 73, à Paris.

Delaporte, ancien consul général, rue Auber, 5, à Paris.

Delarc (L'abbé), rue des Martyrs, 89, à Paris.

Delondre, rue Brézin, 27, à Paris.

* Derenbourg (Hartwig), rue Bellefond, 35, à Paris.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

Des Michels (Abel), chargé de cours à l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard des Batignolles, 24, à Paris.

MM. Desportes (Le D[r]), rue d'Alger, 12, à Paris.

Devic, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Daumesnil, 14, à Vincennes.

Dillmann, professeur à l'Université de Berlin, Halle'sche-Strasse, 21, à Berlin.

Djemil Pacha (S. E.), ambassadeur de la Sublime Porte, rue Laffitte, 17, à Paris.

Drouin, avocat, rue Bellefond, 4, à Paris.

Dugat (Gustave), chargé de cours à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue d'Ulm, 27, à Paris.

Dulaurier (Édouard), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 27, à Passy.

Dumollard (L'abbé Paul), rue de Vaugirard, 60, à Paris.

*Eastwick, secrétaire du Ministère de l'Inde, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), rue Neuve-des-Mathurins, 100, à Paris.

Emin (Jean-Baptiste), secrétaire du Gymnase, à Wladimir (Russie).

Fagnan, rue Guénégaud, 21, à Paris.

Fano (Le comte Marcolini di), à Fano (Italie.)

Favre (L'abbé), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 50, à Paris.

MM. Favre (Léopold), à Genève.

Feer (Léon), chargé du cours de tibétain à l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Finzi, professeur d'arabe, à Florence.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Florent (J. L. L.), rue Notre-Dame-de-Lorette, 16, à Paris.

Foucaux (Édouard), professeur au Collége de France, rue Cassette, 28, à Paris.

Fournel (Henri), boulevard Malesherbes, 62, à Paris.

Fournier, notaire, à Bordeaux.

Friedrich, secrétaire de la Société des sciences, à Batavia.

Gabelentz (Conon de la), conseiller d'État, à Altenbourg.

Ganneau-Clermont, drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Saint-André-des-Arts, 43, à Paris.

Garnier (Francis), lieutenant de vaisseau, rue de l'Université, 13, à Paris.

Garrez (Gustave), rue Jacob, 52, à Paris.

Gayangos, professeur d'arabe, Barquello, 4, à Madrid.

MM. Gilbert (Théodore), agent-consul de France à Erzeroum (Turquie).

Gildemeister, professeur, à Bonn.

Girard (L'abbé Louis-Olivier), ancien missionnaire, à l'asile des convalescents, à Vincennes.

Goldenblum (Dr Ph. V.), à Odessa.

Goldschmidt (Siegfried), à Berlin.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

Gosche (Richard), professeur à l'Université de Halle (Prusse).

Grigorieff, conseiller d'État, professeur d'histoire orientale à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Guerrier de Dumast (Le baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.

Guigniaut, membre de l'Institut, au secrétariat de l'Institut, à Paris.

Guyard (Stanislas), répétiteur à l'École pratique des hautes études, rue Sainte-Placide, 45, à Paris.

Halévy (J.), rue Charlot, 25, à Paris.

Harkavy (Albert), à Saint-Pétersbourg.

Hassler, professeur, à Ulm.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à la Sorbonne, rue Dusommerard, 16, à Paris.

Hervey de Saint-Denys (Le marquis d'), rue du Bac, 126, à Paris.

MM. Hoffmann (J.), professeur de langues orientales, à Leyde.

Holmboë, professeur de langues orientales à l'Université, à Christiania (Norvége).

Hû (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.

Hureau de Villeneuve (Le Dr), rue Lafayette, 95, à Paris.

Jebb (John), recteur à Peterstow, Herefortshire (Angleterre).

* Jong (De), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

Judas, secrétaire du conseil de santé au Ministère de la guerre, rue des Trois-Sœurs, 9, à Paris-Plaisance.

Julien (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26, à Paris.

Kemal Pacha (Son Exc.), ex-ministre de l'instruction publique à Constantinople.

* Kerr (Mme Alexandre), à Londres.

Khanikof (S. E. Nicolas de), conseiller d'État actuel, rue de Condé, 11, à Paris.

Kossowitch, professeur de sanscrit et de zend à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Krehl, professeur de langues orientales à l'Université de Leipzig.

Kremer (De), conseiller de section au minis-

tère des affaires étrangères à Vienne (Autriche).

MM. Laferté-Senectère (Le marquis de), au château d'Alet, par Ligueil.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de l'Oseille, 3, à Paris.

Laurent de Saint-Aignan (L'abbé), vicaire de Saint-Pierre-Puellier, à Orléans.

Lebidart (Antoine de), conseiller de légation à l'ambassade autrichienne à Constantinople.

Lebrun, membre de l'Académie française, rue de Beaune, 1, à Paris.

Leclerc (Charles), quai Voltaire, 15, à Paris.

Leclerc, médecin-major, à Ville-sur-Illon.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

Lenormant (François), impasse Conti, 2, à Paris.

Leroux (Ernest), libraire-éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Levé (Ferdinand), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 58, à Paris.

Lévy-Bing, banquier, rue Richelieu, 102, à Paris.

Loewe (D[r] Louis), M. R. A. S. examinateur pour les langues orientales au Collége royal de précepteurs, 1 et 2, Oscar Villas, Broadstairs, Kent.

MM. Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, rue de Londres, 50, à Paris.

Mac-Douall, professeur, Queen's College, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue Saint-Louis, 6, à Versailles.

Martin (L'abbé Paulin), place de l'Estrapade, 22, à Paris.

Massieu de Clerval (Henry), rue Chaptal, 6, à Paris.

Masson (L'abbé), au château de Moucheton, par Château-Thierry (Aisne).

Matthews (Henry-John), Arlington Villas, 4, à Brighton.

Mehren (Dr), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Melon (Paul), rue Madelon, 3, à Montpellier.

Mergian (Rév. Père Grégoire), membre du Collége Mourad, rue Monsieur, 12, à Paris.

Minayeff (Jean), à Saint-Pétersbourg.

Miniscalchi-Erizzo, à Vérone.

Mniszech (Le comte Georges), rue Balzac, 22, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France, rue du Bac, 120, à Paris.

Mohn (Christian), vico Nettuno, 28, à Chiaja (Naples).

MM. Mondain, colonel, rue du Plessis, 68 *bis*, à Versailles.

Monrad, professeur, à Copenhague.

Mouchlinski, professeur, à Varsovie.

Muir (John), membre du service civil de la Compagnie des Indes, Merchiston Avenue, 10, à Édimbourg.

Müller (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.

* Müller (Max.), professeur, à Oxford.

Neriman Khan (Le général), chargé d'affaires de Perse, à Paris.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nève, professeur à l'Université catholique, rue des Orphelins, 40, à Louvain.

Noethen (Ch. Maximilien), pasteur à Kleinenbroich (Allemagne du Nord).

Noradounguian (Artin), à Constantinople.

Nouet (L'abbé René), vicaire à Saint-Thomas de La Flèche.

Oppert (Jules), professeur de langues orientales, rue Mazarine, 17, à Paris.

Orbélian (S. E. le prince Djambakour), aide de camp de l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg.

Orlando (Diego), président de la cour, à Palerme.

MM. Pagès (Léon), rue du Bac, 110, à Paris.

Palmer (Edward H.), Saint-John's College, à Cambridge.

Paspati, docteur-médecin, à Constantinople.

Pauthier (G.), rue des Sablons, 80, à Paris-Passy.

Pavet de Courteille (Abel), professeur au Collége de France, rue du Bac, 35, à Paris.

Péretié, chancelier du consulat général de France à Beyrout.

Perny (Paul), provicaire apostolique de Chine, aux Missions étrangères, rue du Bac, 128, à Paris.

Pertsch (W.), bibliothécaire, à Gotha.

Petit (L'abbé), curé du Hamel, canton de Granvilliers (Oise).

Pichard, vice-consul à Llanelly (Angleterre).

Pijnappel, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

Pilard, interprète militaire de première classe, à Tlemcen.

Plasse (Louis), rue Saint-Honoré, 294, à Paris.

*Platt (William), à Londres.

Pleignier, professeur, à Castletown, île de Man (Angleterre).

Portal, rue de Monceau, 42, à Paris.

Priaulx (O. de Beauvoir), Cavendish Square, 8, à Londres.

MM. Querry (Amédée), consul de France à Trébizonde.

Rat, capitaine au long cours, place Saint-Pierre, à Toulon.

Regnaud (Paul), élève de l'École pratique des hautes études, rue Troyon, à Sèvres.

Regnier (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Vanneau, 29, à Paris.

Revillout (E.), élève de l'École pratique des hautes études, rue du Bac, 128, à Paris.

Rey (Em. Guill.), membre de la Société des antiquaires de France, rue Billaut, 35, à Paris.

Richebé, professeur d'arabe, à Constantine.

Rivié (L'abbé), vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, rue du Bac, 44, à Paris.

Robinson (John R.), à Newbury (Angleterre).

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon (Suisse).

Ronel, capitaine aux chasseurs, avenue de Tourville, 15, à Paris.

Rost (Reinhold), secrétaire de la Société asiatique de Londres, New Burlington street, à Londres.

MM. Rothschild (Le baron Gustave de), rue Laffitte, 19, à Paris.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre, professeur au Collége de France, rue de Babylone, 53, à Paris.

Rudy, professeur, rue Saint-Honoré, 332, à Paris.

Sallés (Le comte Eusèbe de).

Sanguinetti (Le docteur B. R.), rue Fournarié, 2, à Montpellier.

Schack (Le baron Adolphe de), à Munich.

Schefer (Charles), interprète du Gouvernement aux Affaires étrangères, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard Ingres, 6, à Passy.

Schlechta Wssehrd (Ottokar-Maria de), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

Schleswig-Holstein-Augustenburg (S. A. le prince de), Maddox street, 15, à Londres.

Schmidt (Waldemar), à Copenhague.

Sédillot (L. Am.), secrétaire du Collége de France et de l'École spéciale des langues orientales vivantes, au Collége de France, à Paris.

Selim Géohamy, rue Paradis, 140, à Marseille.

Senart (Émile), rue de Grenelle-Saint-Germain, 69, à Paris.

MM. Skatschkoff (Constantin), consul général de Russie, à Tien-tsin (Chine).

Slane (Mac Guckin de), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue de la Tour, 60, à Passy.

Soleyman al-Harairi, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Bertholet, 12, à Paris.

Soromenho (Augusto), membre de l'Académie de Lisbonne, traverso de San Gertrudes, 68, à Lisbonne.

Specht (Édouard), rue de Monceau, 66, à Paris.

Stæhelin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle (Suisse).

Sutherland (H. C.), of the Bengal civil service, à Oxford.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

Tardieu (Félix), attaché au service topographique, à Constantine (Algérie).

Terrien-Poncel, rue d'Elbeuf, 77, à Rouen.

Textor de Ravisi (Le baron), rue de Crucy, 15, à Nantes.

Thomas (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, Victoria road, 47, Kensington, à Londres.

MM. Thonnelier (Jules), membre de la Société d'histoire de France, rue Lafayette, 66, à Paris.

Tornberg, professeur de langues orientales à l'Université de Lund.

Trübner (Nicolas), libraire-éditeur, Paternoster Row, 8 et 60, à Londres.

* Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Veth (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.

Vogüé (Le comte Melchior de), ambassadeur de France à Constantinople, rue Fabert, 2, à Paris.

Waddington (W. V.), membre de l'Institut, rue Boissy-d'Anglas, 8, à Paris.

* Wade (Thomas), ministre d'Angleterre à Pékin, (Chine); chez M. Richard Wade, Upper Seymour street, 58, Portman square, à Londres.

Weil, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.

Wilhelm (Eug.), professeur, à Eisenach (Saxe-Weimar).

Willems (Pierre), professeur de l'Université, place Saint-Jacques, à Louvain.

Wylie (A.), à Shanghaï (Chine).

* Wyse (Lucien-Napoléon), enseigne de vaisseau.

M. Zotenberg (H. Th.), employé au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS, SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Briggs (Le général).

Hodgson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

Lassen (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.

Rawlinson (Sir H. C.), à Londres.

Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.

Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.

Brosset, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Dorn, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Weber (Docteur Albrecht), à Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest LEROUX, éditeur, libraire des Sociétés asiatiques de Paris et de Calcutta, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série,* années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet . . . . 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 12 fr. 50 c.

JOURNAL ASIATIQUE, *troisième série,* années 1836-1842, 14 vol. in-8° . . . . 126 fr.

Quatrième série, ann. 1843-1852, 20 vol. in-8°. 180 fr.
Cinquième série, ann. 1853-1862, 20 vol. in-8°. 250 fr.
Sixième série, ann. 1863-1871, 18 vol. in-8°. 225 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8° . . . . 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris,* 1825, in-8°. — Supplément à la Grammaire japonaise, etc. *Paris,* 1826. In-8° . . . . 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PALI ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris,* 1826. In-8° . . . . 9 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum,* 1824, 1 vol. in-8°. 9 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée,

une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris,* 1826. In-4°, avec 15 planches........... 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris,* 1827. In-8°.................... 7 fr. 50 c.

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris,* 1828. In-8°.................... 4 fr. 50 c.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris,* 1830. In-4°, avec une planche.... 24 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. *Paris,* Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°........... 9 fr.

La traduction *seule,* sans texte, 6 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). *Paris,* 1833. In-8°.............................. 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset. *Paris,* Imprimerie royale, 1837. In-8°................ 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOULFÉDA, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris,* Imprimerie royale, 1840. In-4°.................................. 24 fr.

RADJATARANGINI, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris,* Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8°..... 36 fr.

Le troisième volume *seul,* 6 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre, troisième tirage. *Paris,* Imprimerie nationale, 1872. In-8°.............................. 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

LES VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, 1853-1859; 4 vol. in-8° et 1 vol. de Tables, ... 31 fr. 50 c.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VOYAGES D'IBN BATOUTAH. Paris, 1859, in-8°. .... 1 fr. 50 c.

LES PRAIRIES D'OR DE MAÇOUDI, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). Premier volume. *Paris*, 1861, in-8. .... 7 fr. 50 c.
— Deuxième volume, 1863. .... 7 fr. 50 c.
— Troisième volume, 1864. .... 7 fr. 50 c.
— Quatrième volume, 1865. .... 7 fr. 50 c.
— Cinquième volume, 1869 .... 7 fr. 50 c.
— Sixième volume, 1871 .... 7 fr. 50 c.
— Septième volume (sous presse).

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, libraire des Sociétés asiatiques de Paris et de Calcutta, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années complètes, de 1837 à 1860, 40 francs l'année. Le numéro .... 4 fr. 50 c.

MAHABHARATA, an epic poem, by Veda Vyasa Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4°. .... 180 fr.

Ra'ja Tarangini', a History of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4° . . . . 30 fr.

Inayah. A commentary on the Idayah, a work on mahumuddan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV . . . . 75 fr.

The Moojiz ool Kanoon, a medical work, by Alee Bin Abee el Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart . . . . 15 fr.

The Lilavati, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the sanscrit work of Bhascara Acharya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart . . . . 6 fr. 50 c.

Selections descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart . . . . 8 fr. 50 c.

Tytler. A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.

The Raghu Vansa, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8° . . . . 17 fr. 50 c.

The Susruta. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br. 11 fr. 50 c.

The Naishada Charita, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8° . . . . 25 fr.
(Le tome Ier, le seul publié.)

Asiatic Researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Cálcutta, 1832 et années suivantes.
Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol . . . . 22 fr.
Vol. XIX, part I; vol. XX, parts I, II. Chaque partie . . . . 12 fr.

// JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1872.

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

JÉRUSALEM A-T-ELLE ÉTÉ PRISE PAR L'ARMÉE DU CALIFE D'ÉGYPTE DANS L'ANNÉE 1096 OU DANS L'ANNÉE 1098?

PAR M. DEFRÉMERY[1].

L'histoire de la première croisade présente une difficulté chronologique qui n'a été examinée d'une manière approfondie par aucun des écrivains qui, jusqu'ici, se sont occupés des annales des guerres saintes. Les uns ont passé à côté de cette difficulté sans s'y arrêter, les autres se sont prononcés dans un sens ou dans l'autre, mais sans traiter la question à fond. Il est vrai qu'il ne s'agit que de savoir si Jérusalem a été occupée par l'armée du calife d'Égypte au mois de châbân de l'année 489 de l'hégire (août 1096 de J. C.), ou seulement vers le même mois de l'année 491 (juillet 1098); et que, par conséquent, le débat se trouve circonscrit dans des limites assez étroites. L'une et l'autre date compte en sa faveur des autorités respectables, tant

[1] Ce mémoire a été lu à deux reprises dans les séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 4 mars et le 1er avril 1870.

parmi les chroniqueurs arabes que parmi les écrivains de l'Occident. Nous nous proposons de rechercher quelle est l'opinion qui doit mériter la préférence.

La question serait facile à trancher si nous possédions des événements accomplis en Syrie et en Palestine, vers la fin du XIe siècle, un récit bien circonstancié, écrit par un auteur contemporain ou à très-peu près. Tel n'est malheureusement pas le cas : nous n'avons pour cette période des annales orientales que des compilations rédigées assez longtemps après l'époque dont il s'agit, et qui, en général, ne brillent ni par l'exactitude, ni par la critique. C'est donc uniquement d'après un examen scrupuleux des faits et d'après le rapprochement des diverses autorités que nous devons nous décider.

La date la plus reculée a été donnée par Ibn-Alathîr, non sous l'année 489 (1096), *ad annum* 489, comme l'a dit, par une légère inadvertance, un de nos savants confrères[1], mais au commencement du paragraphe qu'il a consacré, dans le récit des faits arrivés en l'année 492 (1099), à la prise de Jérusalem par les Francs. Ibn Alathîr, il convient de l'ajouter, se met en contradiction avec lui-même, en disant que ce ne fut qu'après que les Francs

[1] *Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Documents arméniens*, t. I, p. 32, n. 3. — Ailleurs, M. Dulaurier a indiqué la date 1096 comme celle de l'époque où les fils d'Ortok furent dépouillés de la souveraineté de Jérusalem par Elafdhal. (Voy. la *Bibliothèque historique arménienne*, *Chronique de Matthieu d'Édesse*, p. 430, c. CXLI, n. 1.)

eurent vaincu les Turcs près d'Antioche et en eurent fait un grand massacre, par suite duquel ces derniers furent affaiblis et se dispersèrent, que les Égyptiens, voyant la faiblesse des Turcs, marchèrent vers Jérusalem[1].

La date de 489 a été reproduite par Ibn-Djouzy, mort en 1256 de J. C.[2], et aussi, dans deux passages différents, par Abou 'lféda[3] qui, le plus souvent, ne fait que copier Ibn-Alathîr, en l'abrégeant. Elle a été adoptée sur la foi d'Abou 'lféda par la plupart des historiens et des critiques des deux derniers siècles et de celui-ci: l'abbé Renaudot[4], Deguignes[5], Gibbon[6], l'abbé Guénée[7], et même par feu M. Munk[8]. Ce savant orientaliste cite à l'appui de la date 489 (1096), Abou 'lméhâcin, dans sa grande histoire de

[1] *Ibn-El-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur,* edidit Car. Joh. Tornberg, t. X, p. 193. Je dois faire observer que, par une erreur de pagination, le chiffre 193 est répété en tête de deux pages de ce volume. C'est de la première qu'il s'agit ici.

[2] *Mirat-ezzémân,* ms. arabe de la Bibliothèque nationale, n° 641 fol. 227 r°.

[3] *Annales muslemici,* t. III, p. 308 et 318; ou édition de Constantinople, 1870, t. II, p. 219 et 221.

[4] *Historia patriarcharum Alexandrinorum,* Parisiis, 1713, in-4°, p. 478.

[5] *Histoire générale des Huns,* etc. t. I, 1re partie, p. 249; t. II, 2e partie, p. 84 et 134.

[6] *Hist. de la décadence et de la chute de l'empire romain,* édit. de 1828, t. XI, p. 350, n. 1. Cf. *ibidem,* p. 354.

[7] *Troisième mémoire sur la Judée,* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. L, p. 204, ou dans les *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire,* édit. de 1817, in-8°, p. 612.

[8] Palestine, dans l'*Univers pittoresque* de Didot, Paris, 1845, p. 618 A.

l'Égypte intitulée *Annodjoum-Azzahira* ou *Les étoiles resplendissantes*, et l'*histoire de Jérusalem et d'Hébron*, par Modjyr-Eddin. Mais ce sont là de bien faibles autorités, Abou 'lméhâcin, mort en 1470 de notre ère, n'ayant le plus souvent fait que copier sans critique des écrivains plus anciens, notamment Ibn-Djouzy, et Modjyr-Eddin ayant compilé sa chronique au commencement du XVIe siècle. On voit, d'ailleurs, par une erreur assez grave échappée à M. Munk, que le docte historien de la Palestine n'avait pas fait de cette époque des annales orientales une étude toute spéciale. En effet, il dit que le prince seldjoukide de la Syrie, Tutuch, fut assassiné à Damas, en 1095, tandis qu'il est bien connu par les récits des chroniqueurs orientaux, et répété même dans la *Biographie universelle*[1], que ce personnage périt dans un combat livré, près de Reï, à son neveu Barkiarok, à qui il disputait l'empire de la Perse.

La date de l'année 491 (1098) est adoptée par plusieurs chroniqueurs arabes, dont deux ont traité *ex professo* de l'histoire des califes fatimites, et, pour cette raison, méritent peut-être plus de confiance que les partisans de l'autre opinion, puisqu'il s'agit

[1] T. XLVI, p. 419 A, art. Toutousch, par H. Audiffret. Cf. les *Recherches sur le règne de Barkiarok, sultan seldjoukide*, par M. C. Defrémery, Paris, 1853, in-8°, p. 38 et suiv., ou dans le *Journal asiatique*, septembre-octobre 1853, p. 222 et suiv.; Wilken, *Rerum ab Alexio I, Joanne... Comnenis... gestarum libri quatuor,* Heidelbergæ, 1811, in-8°, p. 248. C'est par une double faute d'impression qu'à la dernière ligne de la page précédente de cet ouvrage on lit la date 477 de l'hégire et celle de 1063-1064 de J. C. Il faut lire 487 et 1094. Voyez encore Deguignes, t. II, 2e partie, p. 83.

d'un des faits les plus importants accomplis sous le court règne du neuvième de ces princes. Le premier de ces auteurs est l'Égyptien Noveïry, mort vers l'année 1332 de notre ère, à l'âge de cinquante-trois ans[1]. Voici la traduction de son récit :

« Mention de la prise de Jérusalem par l'émir-eldjoyouch.

« Dans le mois de cha'bân de l'année 491 (4 juillet-1er août 1098), Elafdhal, émir-eldjoyouch (commandant des armées)[2], se mit en marche avec ses troupes vers la Syrie et campa devant Jérusalem, qui

[1] On peut voir sur cet auteur l'*Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timour-bey ou Tamerlan*, par M. le baron C. d'Ohsson, La Haye, 1834, in-8°, t. I, p. LVIII et suiv., et sur son père, l'*Hist. des sultans mamlouks de l'Égypte*, par Makrizy, trad. de M. Quatremère, t. II, 2e partie, p. 173, 174, note. Dans le passage de M. d'Ohsson qui vient d'être cité, il faut lire Teïmy au lieu de Tihiyen, et collége appelé *Ménâzil al'izz*, au lieu de collége *Marounah*. Sur ce collége, on peut consulter un intéressant article de Makrîzy, *Description de l'Égypte*, édition de Boulak, t. II, p. 364. Cf. *ibidem*, t. I, p. 485, l. 3.

[2] On voit, d'après ce passage de Noveïry, ainsi que d'après d'autres d'Ibn-Alathîr (t. X, p. 193, 299, 416), qu'Afdhal porta comme son père le titre d'émir-eldjoyouch, et que ce n'est point par mégarde qu'Ibn-Khaldoun le lui a donné, comme l'a supposé notre savant confrère et ami M. de Slane, dans une note de sa belle traduction des *Prolégomènes*, t. I, p. 367, n. 2. On verra d'ailleurs plus loin que Guillaume de Tyr a désigné Afdhal par le nom d'Emireius, altération d'Émir-Eldjoyouch. Au lieu d'Emireius, Reiske a supposé qu'il fallait lire Emircius (*Abulfedæ Ann. musl.*, t. III, p. 709, n. 223). Enfin, Makrîzy atteste que l'on donnait le nom de *Almesdjid aldjoyouchy* à une mosquée qu'Afdhal avait entrepris de construire. Voy. les *Notices des Mss.* t. VII, p. 41, l. 4 à 6 ; et les *Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, t. VI, p. 561 (article de M. Mehren).

se trouvait en la possession des deux émirs Socmân et Ilghazy, tous deux fils d'Ortok, de plusieurs de leurs proches et d'un nombreux corps de Turcs. Il envoya un messager aux deux premiers, leur demandant de lui remettre la ville sans combat ni effusion de sang; mais ils n'y voulurent pas consentir. Alors il fit dresser des mangonneaux, ruina une portion de la ville et l'assaillit vigoureusement, ce qui contraignit les deux frères à la lui livrer. Il leur octroya des habits d'honneur, les renvoya libres et retourna en Égypte[1]. »

L'autre chroniqueur égyptien qui donne la date de l'année 491, est Mohammed Ibn-Moyasser, dont le récit a été transcrit textuellement par le savant polygraphe Makrîzy, dans sa grande description de l'Égypte et du Caire. Voici la traduction des paroles de Makrîzy : « Ce qui suit est emprunté à l'excellent

[1] ذكر استيلاء امير الجيوش على البيت المقدس وفى شعبان سنة ٤٩١ خرج الافضل امير الجيوش بعساكره الى الشام ونزل على البيت المقدس وهو فى يد الاميرين سقمان وايلغازى ابنى ارتق وجماعة من اقاربهما وخلق كثير من الاتراك فراسلهما يلتمس منهما تسليم البيت المقدس من غير حرب ولا سفك فلم يجيباه لذلك فنصب المجانيق وهدم منه قطعة وقاتل فاضطرّا لتسليمه فسلّماه له فخلع عليهما واطلقهما وعاد الافضل الى مصر. (Ms. de la Bibliothèque de l'Université de Leyde, n° 2 *l*, fol. 58 r°.) Je dois le texte de ce passage à l'obligeance de mon savant ami M. Reinhart Dozy, correspondant de l'Académie des inscriptions. Le ms. 702 A de la Bibliothèque nationale, contenant des fragments de l'ouvrage de Noveïry, donne le même récit, fol. 63 r°, mais d'une manière moins correcte.

Mohammed, fils d'Aly, fils de Youçouf, fils de Moyasser. Dans le mois de cha'bân de l'année 491, Elafdhal, fils d'émir-eldjoyouch, se mit en marche vers Jérusalem, accompagné d'une armée nombreuse. Dans cette ville se trouvaient les deux fils d'Ortok, Socmân et Ilghâzy, avec plusieurs de leurs proches, de leurs partisans et un fort détachement de troupes turques. Elafdhal leur envoya un message pour les inviter à lui livrer Jérusalem sans coup férir; mais ils s'y refusèrent. Alors il attaqua la place, dressa contre elle des mangonneaux et en ruina tout un côté. Les fils d'Ortok ne virent pas de moyen d'éviter de se soumettre, et lui livrèrent la ville. Il les fit revêtir d'habits d'honneur et les relâcha; après quoi il s'en retourna avec son armée[1]. »

L'opinion d'Ibn-Djouzy, d'Ibn-Alathîr et de son copiste Abou 'lféda est contredite encore plus formellement par Abou 'lfaradj, qui s'exprime ainsi : « Dans l'année 492 (28 novembre 1098-16 novembre 1099), lorsque les Égyptiens virent la faiblesse des Turcs, ils se mirent en marche vers Jérusalem et assiégèrent cette place où se trouvaient

[1] Édition précitée, t. I, p. 427, article intitulé : *Almechhed Alhoçaïny*. A la seconde ligne de cet article, il faut lire Socmân سكمان au lieu de Socân سكان. (Cf. Ibn-Moyasser, ms. arabe de la Bibliothèque nationale, n° 801 A, fol. 33 r°.) Makrizy a encore mentionné ailleurs la prise de Jérusalem par Afdhal, en la plaçant également dans l'année 491. (Voy. t. I, p. 356, 7ᵉ et 6ᵉ lignes à partir de la fin. Dans ce dernier endroit il faut lire الارتقيين *Alortokiyn* « les Ortokides », au lieu de الارمن *Alarmen* « les Arméniens ». Cette faute ridicule, jointe à plusieurs autres, prouve combien les Orientaux de nos jours sont peu versés dans l'histoire de leur pays au moyen âge.)

l'émir Socmân et Ilghâzy, tous deux fils d'Ortok le Turcoman, et leur cousin germain Sivendj [1]. Ils dressèrent contre elle quarante et quelques mangonneaux et la prirent par capitulation [2]. » On voit que l'historien chrétien dont nous venons de traduire les paroles place la prise de Jérusalem par les Égyptiens dans l'intervalle qui s'écoula entre la conquête d'Antioche par les croisés et celle de la ville sainte par les mêmes guerriers occidentaux, et que, d'après lui, Jérusalem changea deux fois de maîtres dans la même année musulmane, ou pour parler plus exactement, dans les huit premiers mois de cette année. Il a seulement eu tort d'assigner à la prise de Jérusalem par Afdhal une date qui peut difficilement être admise, puisque nous savons avec certitude que la ville sainte fut enlevée par les guerriers d'Occident le 22ᵉ jour de cha'bân 492 (14 juillet 1099), après un siége qui dura environ quarante jours et qui commença le 7ᵉ de juin. Il ne resterait donc pas l'espace suffisant pour placer le siége de Jérusalem par Afdhal, siége dont la durée est évaluée par Ibn-Alathîr à quarante et quelques jours, et le temps de l'occupation de cette ville par les Égyptiens. Cette considération nous porte à substituer dans le récit d'Abou 'lfaradj le chiffre 491 au

[1] Ibn-Alathîr (*loco supra laudato*) mentionne en outre leur neveu Yakouty. D'Herbelot donne par erreur à Sivendj ou, comme il écrit, Sunege, le titre d'oncle de Socmân et d'Ilghazy (*Bibliothèque orientale*, *verbo* Cods).

[2] *Historia compendiosa dynastiarum*, p. 369.

chiffre 492[1], en nous appuyant sur l'autorité de Noveïry, d'Ibn-Moyasser et de Makrîzy, et sur d'autres encore, qu'il nous reste à faire connaître.

Le célèbre biographe Ibn-Khallicân, si doctement édité et traduit par notre confrère M. de Slane, donne, dans une courte notice consacrée à Ortok, la date du mois de chewâl 491 (septembre 1098) comme celle de la prise de Jérusalem sur les deux fils de ce chef turcoman[2]. Dans une autre notice qui a pour sujet le calife Mosta'ly[3], il dit que le vizir de ce prince, Afdhal, reçut Jérusalem des mains de Socmân, le vendredi 25 du mois de ramadhân 491 (26 août 1098). Il est vrai qu'il mentionne aussi l'opinion d'après laquelle cet événement aurait eu lieu dans le mois de cha'bân de l'année 489. Dans sa grande histoire universelle, Ibn-Khaldoun a raconté plusieurs fois la prise de Jérusalem par Afdhal; la première fois, dans un morceau consacré spécialement aux expéditions des Francs en Syrie; la seconde, dans un chapitre où il est question de l'histoire des Seldjoukides; la troisième, dans l'histoire des califes fatimites d'Égypte. Dans le premier de ces récits, il donne la date de l'année 491[4];

[1] Ce chiffre a été admis par d'Herbelot, *loco supra laudato*.

[2] *Vies des hommes illustres de l'islamisme*, édition de M. de Slane, t. I, p. 90, l. 1.

[3] *Ibidem*, p. 84.

[4] *Ibn Khalduni narratio de expeditionibus Francorum in terras islamismo subjectas*, edidit C. J. Tornberg, Upsaliæ, 1840, in-4°, p. 11. Cf. le ms. arabe 742-5, t. VI, fol. 85 v°, l. 6.

dans le second, celle du mois de cha'bân 489[1], mais en présentant la tentative d'Afdhal sur Jérusalem comme une conséquence de l'affaiblissement éprouvé par les Turcs à la suite de leur déroute sous les murs d'Antioche. C'est ce qu'il fait encore dans le chapitre consacré aux Ortokides, où toutefois il a négligé d'indiquer aucune date[2]. Un témoignage d'un grand poids en faveur de l'opinion qui place la prise de Jérusalem par les Égyptiens dans l'année 1098, c'est celui de Guillaume de Tyr, qui atteste que le prince égyptien avait occupé Jérusalem, après en avoir expulsé les Turcs avec beaucoup de peine, l'année même où les guerriers francs se préparaient à l'assiéger[3]. Dans un autre passage de son histoire, l'archevêque de Tyr dit que l'émir Elafdhal, dans la même année où Jérusalem fut assiégée et restituée à la foi chrétienne par le peuple des fidèles, avait conquis cette ville pour son maître en l'arrachant à la puissance des Turcs. Il ajoute que l'émir avait à peine occupé tranquillement sa conquête pendant onze mois lorsque l'armée chrétienne la lui

[1] *Loc. laud.*, p. 124. Cf. le ms. arabe 742-5 de la Bibliothèque nationale, t. VI, fol. 19 r°.

[2] Ms. 742-5, t. VI, fol. 96 r°, l. 2 et suiv. Dans l'histoire des califes fatimites, le ms. que j'ai sous les yeux (n° 742-4, t. IV, fol. 28 v°) donne la date de l'année 490 سنة تسعين.

[3] « Sed et *princeps Aegyptius*, qui multo labore eodem anno, Turcorum expulso principatu, prædictam urbem receperat, etc. » (*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, lib. VII, c. XXIII, *apud* Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 743, ou p. 314 de l'édition de l'Académie.)

enleva[1]. Dans un autre passage, Guillaume de Tyr dit positivement que la prise de Jérusalem par Emireius (émir-eldjoyouch ou Afdhal) fut postérieure au désastre des Turcs devant Antioche[2]. Telle est

[1] «Hic idem (Emireius), etiam eodem anno, quo a fideli populo est obsessa, et fidei restituta christianæ, eamdem a Domino protectam civitatem, a Turcorum potestate domino suo vindicaverat: vixque eam mensibus undecim obtinuerat quietam, cum christianus exercitus eam, propitio Domino, ab indebitæ jugo servitutis eripuit.» (Bongars, *op. laud.* l. IX, c. x, p. 768, ou p. 378 de l'édit. de l'Académie.)

[2] «Nam Turcis ita ibi periclitantibus, ita per omnem Orientem eorum confractus est gladius,... ut ubicunque cum aliis nationibus erat eis negotium, in omni loco succumberent... Juxta quam eorum conditionem, invalescente super eos Ægyptiorum regno, per manum cujusdam, cui erat nomen *Emireius*, principis militiæ regis Ægyptiorum, Hierosolymam amiserant, quam triginta et octo annis ante ab eisdem Turci eripuerant violenter. (L. VII, c. xix.) Il y a une erreur de dix ans dans ce chiffre de 38 ans, donné par l'archevêque de Tyr comme la durée de l'occupation de Jérusalem par les Turcs. Il faut lire *viginti*. En effet, Jérusalem ne fut enlevée au calife d'Égypte par les Turcs seldjoukides que dans l'année 463 de l'hégire (9 octobre 10702—8 septembre 1071). Cf. Ibn-Alathîr, t. X, p. 46; Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 415, 416; Munk, *Palestine*, p. 617 B. C'est par suite d'une confusion entre deux événements bien distincts que, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres* (t. L, p. 203; cf. l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, t. V, p. 50), l'année 1076 de J. C. est représentée comme l'époque où Jérusalem fut prise pour la première fois par le Turc Atsiz, autrement appelé Aksis. Ce général ne fit alors que rentrer en vainqueur impitoyable dans une ville qu'il avait déjà occupée six années auparavant et dont les habitants, enhardis par l'échec qu'il avait essuyé en Égypte, s'étaient soulevés contre lui. (Cf. Ibn-Alathîr, t. X, p. 70; Ibn-Djouzy, fol. 167 v°.) Mais le même recueil (*ibidem*, p. 200) présente une autre erreur bien plus grave et dont il est difficile de se rendre compte. L'abbé Guénée y place *la prise* de Jérusalem par Ortok en l'année 984. C'est un anachronisme de plus d'un siècle. En effet, nous savons, par le témoignage d'Ibn-Djouzy (ms. 641, fol. 193 r° et v°), que Jérusalem fut livrée à Ortok bey par Tutuch vers l'année 479

aussi l'opinion exprimée par Guibert, abbé de Nogent[1], et par l'écrivain publié par Dom Mabillon et reproduit dans la collection des historiens occidentaux des croisades, sous le titre de *Tudebodus imitatus et continuatus*[2]. Un écrivain allemand du XIIe siècle, l'abbé Ekkard, atteste formellement que Jérusalem fut prise deux fois dans l'espace d'une année, la première par les Sarrazins, la seconde par les Francs[3].

On pourrait être tenté d'opposer à l'autorité de Guillaume de Tyr, de l'abbé Guibert et de l'abbé Ekkard, un passage d'Albert d'Aix où il est question d'une ambassade envoyée aux croisés par le roi de Babylone, c'est-à-dire du Caire, pendant le siége d'Antioche. Les ambassadeurs étaient chargés d'un message ainsi conçu : « Les Turcs, peuple étranger, hostile à moi et à mon royaume, ont souvent envahi nos terres, occupant la ville de Jérusalem qui faisait partie de nos domaines. Mais actuellement nous

(18 avril-1086, 7 avril 1087; cf. Abou 'lféda, III, 260.). On fera bien d'ailleurs de consulter, pour tout ce qui concerne Ortok, le même chroniqueur (*ibidem*, fol. 165 v°, 171 v°, 183 r°, 185 v°, 188 v°, 194 r°, 267 v°). Cf. l'histoire d'Alep, de Kémal-Eddin, fol. 110 r°, l. 3, et fol. 110 v°, l. 14 et 15.

[1] *Historia Hierosolymitana*, l. VII, c. III, *apud* Bongars, p. 533.

[2] T. III, p. 190, c. XLVI.

[3] « Inito denique consilio rex Babyloniæ Jerusalem obsidet...... civitatem, dimissis cum suis omnibus Turcis, omni conatu, machinis atque militibus, contra christianorum adventum præmunivit; sicque factum est ut Jerusalem bis uno caperetur anno, primo a Saracenis deinde a Francis. » (*Ekkhardi abbatis libellus qui dicitur Ierosolymita*; *apud* Martène et Durand, *Veterum scriptorum... amplissima collectio*, t. V, 522, 523.)

l'avons recouvrée par nos seules forces avant votre arrivée, nous avons expulsé les Turcs, etc. [1] » Mais Albert d'Aix a pris soin de se réfuter lui-même, dans un passage subséquent où il atteste que le roi de Babylone, ayant appris la victoire des princes chrétiens et l'humiliation des Turcs devant Antioche, assiégea dans Jérusalem les trois cents Turcs qui lui avaient enlevé cette ville. Il les fatigua par plusieurs assauts et par les coups des mangonneaux. Solyman (Socmân)[2], chef et prince des Turcs, était un guerrier très-brave, de tout temps opposé au roi de Babylone et à son empire. Enfin, les Turcs et les princes, voyant que leur petit nombre ne leur permettait pas de supporter plus longtemps le poids de la guerre et les attaques de tant de milliers d'hommes, demandèrent à capituler[3].

Un écrivain qui n'était pas orientaliste, mais qui, grâce à une saine critique et à un heureux emploi des sources à sa portée, a mieux connu les annales du monde oriental que plus d'un orientaliste de profession, feu M. Hyacinthe Audiffret, a bien vu que le récit d'Abou 'lféda ne pouvait obtenir la préférence sur les témoignages concordants d'Abou 'lfaradj et de Guillaume de Tyr. Nous croyons avoir

[1] *Historia Hierosolymitanæ expeditionis*, l. III, c. LIX, p. 235 du recueil de Bongars.

[2] Le nom de Socmân سكمان a été aussi changé en Soleymân سليمان dans un passage d'Ibn-Alathîr, où il est question des chefs de la grande armée musulmane qui marcha contre les Francs, conquérants d'Antioche (t. X, p. 188).

[3] L. VI, c. XXXI, XXXII, p. 283.

corroboré une opinion qu'il avait dû se contenter d'énoncer en deux mots, resserré qu'il était dans les bornes d'un article biographique [1]. Il est juste, d'ailleurs, d'ajouter qu'il y a bientôt soixante-douze ans, le savant Wilken, dans un mémoire critique sur le récit d'Abou 'lféda concernant les Croisades, s'était prononcé en faveur de l'autorité d'Abou 'lfaradj [2], et que dans sa grande histoire des Croisades, écrite postérieurement, il a placé, sans entrer toutefois dans aucune discussion chronologique, la prise de Jérusalem par Afdhal aussitôt après la défaite de l'armée turque de Korboga, par les croisés, à Antioche. Il a seulement eu tort de réduire à quinze jours la durée du siége de la ville sainte par le vizir égyptien [3].

Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* [4] inclinent à préférer la date 491 (1098 de J. C.) à celle de 489 (1096) donnée par Abou 'lféda. Le docte Schœpflin, dans un travail intitulé : *Commentatio historica de sacris Galliæ regum in Orientem expeditionibus*, et publié en 1741, s'appuie sur l'autorité de Godefroy de Viterbe [5] et de Raymond d'A-

[1] *Biographie universelle*, t. XXX, p. 250, note 1, article *Mostaly*.

[2] *Commentatio de bellorum cruciatorum ex Abulfeda historia*. Gottingæ, 1798, in-4°, p. 31.

[3] *Geschichte der Kreuzzüge*, t. I, p. 278. Le plus récent historien de la première croisade s'est conformé à l'autorité de Guillaume de Tyr, en mentionnant «le prince égyptien qui, depuis moins d'une année, avait ravi Jérusalem à la domination turque.» (*Histoire de la première croisade*, par J. F. A. Peyré, 1859, in-8°, t. II, p. 306, 307.)

[4] Édition de 1770, p. 399 B; éd. in-8°, t. V, p. 178.

[5] On peut voir ce passage dans la *Bibliothèque des croisades*, par

giles[1] pour placer la prise de Jérusalem par le sultan d'Égypte en 1098, et après la déroute de Corbogha devant Antioche[2].

Nous avons vu dans ce qui précède que les témoignages arabes et latins les plus dignes de foi s'accordent à mettre la prise de Jérusalem par les Égyptiens en l'année 1098, quoique la plupart des orientalistes et des historiens aient préféré une date plus reculée de deux années, en faveur de laquelle on peut alléguer une autorité imposante, celle d'Ibn-Alathîr. Il est juste toutefois de faire observer que, pour la période dont il s'agit, le récit du célèbre chroniqueur arabe laisse beaucoup à désirer : des faits importants y sont passés sous silence ; d'autres, rapportés à une date différente de la véritable, comme, par exemple, la mort du sultan ghaznévide Ibrâhym, fils de Maç'oud, qui se trouve placée en l'année 481 (1088)[3], tandis qu'il est bien connu par le témoignage d'autres historiens, confirmé par celui des monnaies, que ce sultan ne mourut que onze années plus tard (rédjeb 492 — juin 1099[4]).

Michaud, édition de 1829, 3e partie, p. 96, 97, où l'on a fait observer que le récit de Godefroy de Viterbe paraît n'être qu'une reproduction de celui d'Ekkart.

[1] « Etenim quum audisset quod Turci essent a nobis superati apud Antiochiam, venit ad oppugnandum Iherusalem. » (C. xvi, p. 277 de l'édition de l'Académie, *Historiens occidentaux des croisades*, t. III.)

[2] *Commentationes historicæ et criticæ*, Basileæ, 1741, in-4°, p. 330. Cf. p. 333, n. *e* et *f*.

[3] T. X, p. 110. Cf. Abou'lféda, IV, 268, ou édit. C. P., II, 208; Firichta, édition lithographiée, t. I, p. 84, 85.

[4] Cf. nos *Mémoires d'histoire orientale*, 1re partie, p. 184, et nos

Dans plusieurs cas, l'auteur du *Câmil* expose les diverses opinions de ses devanciers, sans essayer de résoudre les difficultés. En ce qui concerne le fait qui nous occupe, il ne faut pas oublier qu'Ibn-Alathîr ne l'a pas raconté dans un paragraphe spécial, placé à son véritable rang dans la série chronologique des événements: il s'est borné à le mentionner assez brièvement dans un paragraphe consacré à un fait postérieur de trois années à la date adoptée par lui pour le premier.

Des deux opinions en présence, nous devrons donner la préférence, indépendamment de toute autre considération, à celle qui s'accordera le mieux avec l'ensemble des faits, tel qu'il nous est connu par les meilleures sources. Or, tel est le cas, pensons-nous, pour la date la plus récente. Mais pour faire partager au lecteur notre conviction, nous croyons à propos de retracer le résumé des événements dont la Syrie et la Palestine furent le théâtre,

Recherches sur le règne de Barkiarok, p. 53, note, ou dans le *Journal asiatique*, septembre-octobre 1853, p. 237, n. 2. — Abou'lféda (III, 242, ou édit. C. P., II, 202) a signalé un fait sur lequel Ibn-Alathîr est en désaccord avec un autre historien, son contemporain, dont il sera question plus loin. Je veux parler de la mort du prince Mirdâside, Mahmoud, fils de Chibl-Eddaulah Nasr, souverain d'Alep, laquelle, selon Ibn-Alathîr (cf. t. X, p. 72, l. 6), n'eut lieu qu'en l'année 469 (5 août 1076 — 24 juillet 1077). D'un autre côté, cette mort est placée deux années plus tôt par Kémal-Eddin, l'historien d'Alep (ms. 728, fol. 94 r°), dont le calcul est adopté par Ibn-Khallicân (*Biographical dictionary translated from the arabic*, by Bn Mac Guckin de Slane, t. III, p. 140) et par Ibn-Djouzy (fol. 155 v°, 156 r°, 159 r° et v°).

pendant l'espace de trois années environ qui s'écoula entre la mort du sultan Tutuch et l'arrivée des chrétiens devant Antioche. Nous emprunterons les principaux traits de ce tableau à l'histoire d'Alep de Kémâl-Eddin, auteur dont la naissance eut lieu près d'un siècle après l'époque dont nous nous occupons, mais qui mérite toute confiance pour ce qui concerne spécialement les annales de la Syrie septentrionale, puisqu'il était natif d'Alep, ville où son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été revêtus de la dignité de kadhi (juge). Son récit est, d'ailleurs, beaucoup plus détaillé que celui de son contemporain Ibn-Alathîr.

Tutuch, qui succomba, comme nous l'avons dit plus haut, dans une bataille livrée à son neveu Barkiarok, le 26 février 1095, avait laissé plusieurs fils, dont les deux aînés, Rodhouân[1] et Dokâk, furent reconnus rois, l'un à Alep, l'autre à Damas. Le dernier ayant député un ambassadeur à Barkiarok pour lui notifier son avénement, le sultan lui renvoya son ancien gouverneur Toghtékin[2], qui avait été fait prisonnier dans la bataille où périt Tutuch. Toghtékin épousa la mère de Dokak et devint tout-puissant à Damas sous le nom de ce prince, tandis que dans Alep l'autorité était exercée au nom de

[1] Le *Brodoan* d'Albert d'Aix, liv. XII, c. XIX, p. 375 du recueil de Bongars.

[2] Ou Toghdékin, le *Doldequinus* de Guillaume de Tyr et de Foucher de Chartres, le *Tuldequinus* de l'*Historia Hierosolymitana*, apud Bongars, p. 610.

Rodhouân par Djénah-Eddaulah Hoçaïn, qui l'avait élevé et avait épousé sa mère[1].

Dans l'année même de son avénement, Rodhouân sortit d'Alep avec Djénah-Eddaulah et fut rejoint par Yâgui-Syân, prince d'Antioche[2], et par un chef turcoman, Youçouf, fils d'Abek. Tous ensemble se dirigèrent vers Édesse, emmenant avec eux des otages livrés précédemment par les habitants de cette ville. Rodhouân prétendait se la faire remettre par les officiers que son père y avait placés. Mais, à peine l'armée eut-elle établi son camp devant Édesse, que Yâgui-Syân et Youçouf voulurent se saisir de la personne de Djénah-Eddaulah, afin d'exercer seuls toute l'autorité sous le nom de Rodhouân. Djénah-Eddaulah prit la fuite, traversa l'Euphrate et rentra dans Alep, où il fut suivi par Rodhouân. Les otages d'Édesse profitèrent de cette circonstance pour s'enfuir du camp des confédérés et retourner dans leur ville. Quant à Yagui-Syân et à Youçouf, ils se retirèrent après s'être ainsi rendus suspects au prince d'Alep. Celui-ci ayant écrit à Socmân, dont le fief était Saroudj (Bathnae[3]), pour le mander à son se-

[1] C'est par inadvertance que Deguignes (t. II, 2e partie, p. 84) et H. Audiffret (*Biogr. univ.* t. XXXVII, p. 217, article Redhwan) ont donné à Yaghi-Sian, émir d'Antioche, le titre d'époux de la mère de Rodhouân.

[2] D'après Ibn-Alathîr (t. X, p. 168), ce chef, qui avait pour père Mohammed, fils d'Alp, le Turcoman, s'était d'abord opposé à Rodhouân et à Djénah-Eddaulah. Mais il ne tarda pas à conclure la paix avec eux, et ce fut d'après son conseil que Rodhouân entreprit une expédition dans le Diarbecr.

[3] D'après Ibn-Alathîr (t. X, p. 168; cf. Abou 'lféda, III, 298),

cours, Socmân se mit en marche et traversa l'Euphrate. Youçouf se porte à sa rencontre avec un nombreux détachement. Socmân en conçoit de la crainte, mais Youçouf lui témoigne des dispositions pacifiques et se joint à lui. Djénah-Eddaulah, ayant ressenti de l'inquiétude à cause de leur réunion, sortit d'Alep avec l'armée de Rodhouân. Youçouf le rencontra dans le voisinage de Merdj Dâbik, mais il fut mis en fuite et son camp livré au pillage par l'ennemi, assisté de Socmân. Djénah-Eddaulah, Socmân et le chef kilabite Watthâb, fils de Mahmoud, retournent à Alep, et Rodhouân donne en fief, à

Rodhouân et ses confédérés s'étant d'abord dirigés vers Saroudj, Socmân les gagna de vitesse, arriva dans cette ville avant eux, la prit et les empêcha d'y entrer. Par ses ordres, des habitants de Saroudj allèrent trouver Rodhouân pour lui porter plainte contre ses soldats qui dévastaient leurs récoltes et pour le prier de s'éloigner. Il consentit à leur demande et se dirigea vers Édesse, où commandait un Grec appelé Alfaraklyt الفارقليط, qui avait affermé cette ville de l'émir Bouzân, son ancien prince, mis à mort par Tutuch l'année précédente. Ce Grec combattit les musulmans avec l'aide de ses adhérents, leur opposa une vive résistance dans la citadelle et leur donna de sa bravoure des preuves auxquelles ils étaient loin de s'attendre. Rodhouân vint toutefois à bout de s'emparer de la place et la livra à l'émir d'Antioche qui la lui demanda. On pourrait croire que le mot الفارقليط, dans ce récit d'Ibn-Alathîr, est la transcription du mot grec περικλυτός « illustre ». Mais c'est plutôt, pensons-nous, une altération du titre grec de Curopalate, que Matthieu d'Édesse donne au chef d'Édesse, Thoros ou Théodore, fils de Héthoum. D'après le chroniqueur arménien (*Bibliothèque historique arménienne*, de M. Dulaurier, p. 208), Thoros reçut le commandement d'Édesse des mains de Tutuch, après la mort de Bouzân. On peut encore voir sur ce personnage la même chronique, p. 209, 210, 211, 218, 219, 220, 221, et la note de son traducteur, p. 429. (Cf. le *Recueil des historiens des croisades*, *Documents arméniens*, t. I, p. 30, n., 35, 38.)

Socmân, Maarra-Annomân et ses dépendances, qu'il venait d'enlever à Yagui-Syân.

Ainsi que le fait observer Ibn-Djouzy et que le répète Elmakin, Rodhouân aimait Damas et la préférait à toute autre ville. C'était le lieu où il avait été élevé, et il en connaissait tous les agréments. Il résolut donc de tenter de l'enlever à son frère Dokâk, et, après avoir rassemblé des troupes, il se mit en marche, accompagné de Socmân. Mais à leur arrivée devant Damas ils apprennent que Dokâk s'était saisi de la personne de Nedjm Eddin Ilghâzy, fils d'Ortok, et l'avait emprisonné à cause d'un soupçon qu'il avait conçu à son égard [1]. Rodhouân retourne à Alep et Socmân se rend à Jérusalem, qu'il reçoit des mains des lieutenants de son frère et où il fixe sa résidence.

Au commencement du mois de ramadhân 489 (23 août 1096), Rodhouân et Djénah-Eddaulah marchent d'Alep contre Damas, et Yagui-Syân se porte au secours de Dokâk. Ibn-Djouzy, qui n'a fait qu'une seule et même expédition de celle-ci et de la précédente, dit que Dokâk était alors absent de Damas en compagnie de Yagui-Syân et d'Ilghazy [2];

[1] Dokâk pouvait se défier d'Ilghazy avec de grandes apparences de raison. En effet, sans parler des liaisons de Socmân, frère d'Ilghâzy, avec Rodhouân, ce dernier, du vivant de Tutuch, avait eu à son service Ilghâzy. (Voyez Ibn-Alathîr, t. X, p. 167; Ibn-Djouzy, fol. 220 r°.)

[2] Ibn-Alathîr (X, 183, 184), copié par Abou'lféda (III, 312), raconte cette expédition sous l'année 490, en ajoutant toutefois que, d'après une autre opinion, elle eut lieu en 489. Il prétend que Dokâk

mais il avait laissé dans la ville son vizir et un petit nombre de soldats, auxquels se joignirent une troupe de jeunes gens. La garnison ferma les portes de Damas, en occupa les murailles et reçut l'ennemi à coups de flèches. Les troupes de Rodhouân ayant tenté de donner l'assaut de trois côtés à la fois, les Damasquins voulurent faire une sortie et les repousser. Ils en furent empêchés par le préfet de police (*chihneh*[1]) et le chef de la municipalité (*reïs*). Ils se contentèrent donc de combattre du haut des murs et d'en écarter les assaillants. Le chambellan de Rodhouân fut atteint à la tête par une pierre lancée au moyen d'un mangonneau et tué, au moment même où il excitait les troupes au combat. L'attaque

se trouvait dans Damas, et que Rodhouân, ayant vu la force inexpugnable de celle-ci, reconnut qu'il était hors d'état de s'en rendre maître. En conséquence, il décampa vers Naplouse, d'où il marcha sur Jérusalem afin de s'en emparer, ce qui lui fut impossible. Il se vit abandonné de ses troupes et s'en retourna, accompagné de *Yagui-Syân* et de Djénah-Eddaulah. Le premier abandonna ensuite Rodhouân, alla trouver Dokâk et lui suggéra d'assiéger son frère dans Alep, afin de se venger du mal qu'il lui avait fait. Elmakîn, dans le passage indiqué plus bas, dit que Dokâk était absent de Damas au moment où son frère vint mettre le siége devant cette ville, et qu'il était alors occupé d'une expédition contre une des places du littoral بعض السواحل. Il adopte la date 489 comme celle du siége de Damas par Rodhouân.

[1] On peut voir sur ce mot une savante note de M. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks de l'Égypte*, t. II, p. 195-197. Le voyageur Ibn-Djobaïr prête les mots suivants au sultan Saladin : « Je ne suis que l'esclave et le préposé de la loi » وانما انا عبد الشرع وشحنته. Et il ajoute que, chez les habitants de la Syrie, le mot *Chihneh* désigne le commandant du guet صاحب الشرطة (*The travels of Ibn Jubair, edited by* W. Wright, p. 301.)

fut ralentie par cet accident, on s'occupa du défunt et l'on retourna au camp. Sur ces entrefaites, ajoute Ibn-Djouzy, on apprit que Dokâk approchait avec son armée, et les troupes de Rodhouân décampèrent dans la direction de Merdj-Assoffar, afin de se porter ensuite vers Jérusalem. Elles furent suivies par Dokâk, Toghtékin et Yagui-Syân, et se virent sur le point de périr. Djénah-Eddaulah se sépara de Rodhouân et s'enfuit à Alep par le chemin du désert. Rodhouân le suivit au bout de quelque temps [1].

Au mois de moharrem 490 (19 décembre 1096-17 janvier 1097), Socmân, étant revenu de Jérusalem par le désert, arriva dans Alep et se réunit à Djénah-Eddaulah, avec qui il convint de se porter contre les États de Yagui-Syân [2]. Dokâk et Toghtékin sortirent de Damas, et parvinrent à Hamah dont leur armée dévasta le territoire. Yagui-Syân se joignit à eux, et tous trois marchèrent contre Cafarthab, le 2 du mois de rébi Ier (17 février 1097), l'attaquèrent, la mirent au pillage et imposèrent une contribution à ses habitants. Les officiers de Socmân s'enfuirent de Maarra, dont Yagui-Syân se mit en possession et sur laquelle il leva une taxe. L'armée

[1] Kémal-Eddin, ms. arabe de la Bibliothèque nationale, n° 728, fol. 117 r° et v°, 118 r°; Ibn-Djouzy, ms. 641, fol. 221 v°, 222 r° et v°; Elmakin, *Historia Saracenica*, p. 291, 292. Dans ce dernier passage, il faut lire حاجب chambellan, au lieu de صاحب compagnon, et اشتغلوا به au lieu de استغلوبه.

[2] Ibn-Alathîr (t. X, p. 184, l. 1) prétend que Socmân se trouvait à Saroudj, où Rodhouân lui envoya un ambassadeur pour implorer son secours contre Dokâk et Yagui-Syân.

se transporta dans le canton de Djezr et dans d'autres dépendant également d'Alep. Rodhouân demanda du secours à Souleïmân, fils d'Ilghâzy[1], prince de Soumaïçat (Samosate), qui arriva dans Alep avec une armée nombreuse, et il réunit autant de monde qu'il put : Turcs, Arabes, jeunes gens d'Alep. L'armée de Dokâk campe devant Kinnesrîn, et celle d'Alep dans la banlieue (*hadhir*[2]) de cette même ville. Il fut convenu que les deux partis se réuniraient sur les rives du fleuve Koueïk et s'aboucheraient l'un avec l'autre, n'étant séparés que par le fleuve. Cette entrevue eut lieu, mais la paix n'en fut pas la conséquence. Durant l'entretien, Yagui-Syân dit à Socmân : « Ces rois combattent pour leurs États. Quant à toi, ô vendeur de lait, d'où vient que tu t'immisces dans leurs débats ? » « Demain, répondit Socmân, tu verras qui je suis[3]. » Le lendemain ma-

[1] D'après ce que nous pouvons inférer d'un passage d'Ibn-Alathîr (t. X, p. 47), ce Souleïmân, fils d'Ilghâzy, ne doit pas être confondu avec un autre personnage du même nom, également fils d'Ilghâzy. Le second, surnommé Chems-Eddaulah, devint prince de Meyafarikin, après la mort de son père, et obtint la main d'une fille du sultan Kilidj Arslân, souverain de l'Asie Mineure. Il mourut en l'année 518. (Voyez Ibn-Djouzy, fol. 306 v°; Ibn-Alathîr, t. X, p. 426 et 441; Abou'lféda, III, 418.) On peut consulter sur lui un autre passage d'Abou'lféda (t. III, p. 412), où il y a, dans l'édition de Reiske et Adler, une lacune qui se trouve comblée dans les extraits publiés par l'Académie des inscriptions (*Recueil des Historiens relatifs aux Croisades. — Historiens arabes*, t. I, p. 14, 15), ainsi que dans l'édition de Constantinople, t. II, p. 246.

[2] On peut voir sur ce mot Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, p. 44, 45 et 101. Le pluriel حواضر *hawâdhir* est employé par Ibn-Habyb, *Dorret alaslâc*, fol. 3 v°, l. 10 de mon manuscrit.

[3] فاتفق الامر على ان يجتمعوا على نهر قويق ويتحدثوا

tin, 5 du mois de rébi 2[d] 490 (22 mars 1097), le combat s'engagea, et Socmân y fit preuve d'un courage remarquable. L'action dura jusqu'à la fin du jour et se termina par la défaite de Dokâk et de ses confédérés, dont les tentes furent la proie du vainqueur. Yagui-Syân s'enfuit à Antioche, Dokâk et Toghtékin à Damas. Il ne périt de chaque côté qu'un petit nombre de soldats; mais les villageois tuèrent sur les chemins, après la déroute, une quantité d'Arméniens qui avaient accompagné Yagui-Syân.

Rodhouân reçut peu de temps après un envoyé d'Afdhal, qui venait l'inviter à se soumettre à Mosta'ly et à faire réciter la prière dans ses États au nom de ce calife, lui promettant en retour de le secourir d'hommes et d'argent. Le prince d'Alep, séduit par ces promesses, et cédant en outre aux conseils d'un astrologue nommé le *hakim* (sage, docteur) As'ad, ordonna de prononcer la prière au nom du calife égyptien dans toutes les villes de la Syrie qui étaient en sa possession. La prière fut récitée dans Alep, le vendredi 17 de ramadhân 490 (28 août 1097), pour Mosta'ly, puis pour Afdhal, et enfin pour Rodhouân. Le culte public fut ainsi célébré dans Alep jusqu'au mois de redjeb 492 (24

فاجتمعوا وتحدثوا رالنهر بينهم فلم يتفق الصلح فقال بغى سغان (*sic*) لسكمان هولاء الملوك يقتتلون على ملكهم انت يا بيّاع اللبن دخولك معهم لاى صفة قال غدا تبصر ايش انا.
Kémal-Eddin, fol. 118 r°.)

mai-22 juin 1099). On dit aussi qu'il ne dura pas de la sorte plus de quatre vendredis, après quoi Rodhouân le rétablit tel qu'il était auparavant, c'est-à-dire au nom du calife abbasside Mostadhhir, du sultan Barkiarok, et au sien propre. D'après Ibn-Alathîr, qui parle seulement de quatre vendredis, Socmân et Yagui-Syân vinrent trouver Rodhouân et désapprouvèrent hautement sa conduite. En conséquence, il fit rétablir le nom des Abbassides dans la prière publique, dans cette même année 490, et envoya un message à Bagdad, afin de s'excuser de ce qu'il avait fait. Yagui-Syân retourna dans sa ville d'Antioche où, selon Ibn-Alathîr, il n'était pas rentré depuis plus de trois jours, lorsque les Francs s'approchèrent de la place et en formèrent le siége[1].

A en croire Kémal-Eddîn, les dispositions de Rodhouân à l'égard de Djénah-Eddaulah changèrent après sa victoire sur Dokâk. Le second de ces princes, ayant conçu des craintes pour sa sûreté, sortit d'Alep pendant la nuit, accompagné de sa femme, mère de Rodhouân, et s'enfuit à Émèse qui lui appartenait. Il y fixa sa résidence et s'y fortifia. Lorsque Yagui-Syân eut appris cet événement, aux causes duquel il n'était sans doute pas étranger, il se rendit à Alep, fit hommage à Rodhouân et se chargea de la direction des affaires. Le prince seldjoukide épousa

[1] Kémal-Eddin, fol. 118 r° et v°, 119 r°; Ibn Djouzy, fol. 227 r°, 230 v°; Ibn Alathir, p. 184; Abou'lféda, III, p. 314; Ibn Moyasser, ms. 801 A, fol. 34 v°; Elmakin, p. 292; Noveïry, ms. arabe 702 A, fol. 63 r°.

la fille de son vassal[1] et résolut d'attaquer d'abord Djénah-Eddaulah dans Émèse, puis Dokâk dans Damas. Lui et Yagui-Syân étaient arrivés à Chaïzer, se dirigeant vers Émèse, lorsqu'ils reçurent coup sur coup des avis qui leur annonçaient qu'une multitude de Francs étaient en marche vers Antioche. Yagui-Syân dit à son gendre : « Il vaut mieux retourner à Antioche et en venir aux mains avec les Francs. » Mais Socmân ouvrit un avis différent : « Il est préférable, dit-il, que nous marchions vers le Diarbecr, que nous l'enlevions à ceux qui s'en sont emparés, et que nous nous fortifiions par la conquête de cette province, où j'établirai ma famille; après quoi nous reviendrons contre Émèse. » Ils ne purent se mettre d'accord, et Rodhouân se dirigea en toute hâte vers Alep. Il avait été accompagné, dans cette expédition, de son vizir, Abou'nnedjm, fils de Bédi. Yagui-Syân et Socmân ayant soupçonné ce ministre de les avoir brouillés avec Rodhouân, il se retira dans la forteresse de Chaïzer et y séjourna près du prince de cette place, Ibn-Monkidh, à cause de la crainte que lui inspiraient les deux émirs. Lorsqu'ils se furent éloignés de Chaïzer pour regagner Antioche, il partit pour Alep et y rejoignit son maître[2].

[1] Kémal-Eddin a déjà mentionné plus haut le mariage de Rodhouân avec la fille de Yagui-Syân, en disant que cette union fut conclue par Tutuch. وزوّج ولده الملك رضوان من ابنة بعى سغان (sic) وسيّره عاينا الى دمشق (fol. 114 r°, ligne avant-dernière).

[2] Kémal-Eddin, fol. 118 v°, 119 r°; cf. Ibn-Alathir, p. 174, et

Nous croyons que l'opinion d'après laquelle Jérusalem aurait été prise par les Égyptiens en l'année 1096 se trouve en contradiction flagrante avec l'ensemble des faits exposés dans ce récit. En effet, nous y avons vu figurer plusieurs fois le nom de Jérusalem et celui des chefs ortokides qui la possédaient à titre de fief ou de bénéfice militaire, et rien ne peut faire supposer qu'elle leur ait été enlevée pendant cette période de plus de trois années qui se termine avec le commencement du siége d'Antioche par les croisés. Loin de là, il ressort clairement de l'examen des faits que Jérusalem était encore en la possession des Ortokides au commencement de l'année 490 de l'hégire, c'est-à-dire plus de quatre mois après l'époque où, selon Ibn-Alathîr et ses copistes, Afdhal s'en serait emparé. Ce n'est là, il est vrai, qu'une preuve indirecte, mais qui, venant se joindre aux témoignages précis des annalistes égyptiens et des chroniqueurs latins de la première croisade, y ajoute une très-grande force. Nous ne pensons donc pas que l'on puisse encore hésiter à préférer la date 1098, appuyée par un tel ensemble d'autorités, à la date 1096, qui, en définitive, ne peut invoquer en sa faveur que la seule autorité d'Ibn-Alathîr et de ses copistes.

Ibn-Djouzy, qui place la brouille de Djénah-Eddaulah et de Rodhouân dans le mois de cha'bân de l'année 489 (fol. 227 r°, l. 2).

CHRONIQUE ROYALE
DU CAMBODGE,
PAR M. FRANCIS GARNIER.

(FIN.)

Nous avons vu que le roi *Prea srey thomea* était monté sur le trône en 1739, grâce à l'intervention des Siamois. Il essaya de reconquérir l'importante position de Ha-tien qui, depuis 1715, était tombée entre les mains du Chinois Mac-cu'u, soutenu par les Annamites. Mac-cu'u en avait été chassé en 1716 par les Siamois; mais, après la défaite de ceux-ci, il était rentré à Ha-tien, qu'il avait solidement fortifié. A sa mort (1736), son fils Mac-ton avait reçu du roi annamite Thucton l'investiture du gouvernement de cette province.

Le roi du Cambodge vint assiéger Ha-tien avec des forces considérables en 1740, mais Mac-ton dirigea avec énergie et habileté la défense de la ville et obligea les assiégeants à se retirer. Il reçut des Annamites, en récompense de sa victoire, le titre de général en chef[1].

Prea srey thomea mourut en 1748 et fut remplacé par son fils Ang Snguon, qui prit le titre de *Prea reamea thuphdey*. Il

[1] Voyez le *Gia-dinh-thang-chi*, p. 21, 270, 281. Il est dit ailleurs (p. 10) que Mac-ton était le frère et non le fils de Mac-cu'u. Celui-ci était du nombre des émigrants chinois qui vinrent en 1680 demander des terres au roi de Hué. Il s'établit comme fermier des jeux dans la province de Ha-tien, s'enrichit et put prendre à sa solde tous les vagabonds et tous les déclassés, Chinois, Annamites et Malais, que le commerce avait attirés de ce côté. Ce fut avec ce ramassis de gens sans aveu qu'il réussit à se rendre indépendant. La soumission de Ha-tien aux Annamites ne fut pendant longtemps que nominale.

eut à soutenir une guerre désastreuse contre les Annamites. Ceux-ci profitèrent, pour reprendre l'offensive, de la lutte que les Siamois eurent à soutenir contre les Birmans, et qui ne se termina qu'en 1767 par la prise et la destruction de leur capitale. En 1755, le général annamite Trinh remonta le Vaico occidental et menaça Phnom-penh, tandis qu'une autre colonne, composée de Chams et commandée par le capitaine Chan, forçait le roi du Cambodge, qui se trouvait dans la province de Vinh-long, à se réfugier à Labich presque aux embouchures du fleuve. La saison des pluies suspendit les hostilités. L'année suivante, 10,000 Chams environ, qui étaient en route pour aller s'établir au Go-vap (environs de Saïgon), furent battus par les Cambodgiens et ramenés en désordre jusqu'à Ba-din, près de Tay-ninh. Le général en chef annamite Thien, reconnu coupable d'avoir abandonné ses alliés, fut remplacé et dégradé, et son successeur, mettant les Chams en avant-garde, marcha sur Phnom-penh, s'en empara et mit à mort le gouverneur cambodgien So. Le roi du Cambodge fut obligé de chercher un refuge auprès du gouverneur chinois de Ha-tien, qui s'entremit pour les conditions de la paix. Ang Snguon dut céder tout le sud de la province de Saïgon jusqu'au bras de My-tho, c'est-à-dire les arrondissements actuels de Tan-an et de Go-cong[1] (1757).

En 1758, Ang Snguon mourut; son oncle, appelé Ang Nhuan par les historiens annamites, fut nommé régent du royaume et demanda au roi de Hué, The-ton, l'investiture royale. Elle lui fut accordée moyennant la cession des provinces de Bassac et de Preatapeang (aujourd'hui Ba-tac et Tra-vinh); les Annamites devenaient maîtres ainsi de toutes les embouchures du fleuve. Ang Nhuan fut assassiné l'année même par son gendre Neac-hinh; mais Ang Ton, fils d'Ang Snguon et légitime héritier du trône, réussit à échapper aux embûches que lui tendit l'assassin, se réfugia à Ha-tien et sut intéresser à sa cause Mac-ton et le vice-roi annamite de Gia-

[1] *Gia-dinh-thung-chi*, p. 11 à 16.

dinh. Neac-hinh fut vaincu et mis à mort, et Ang Ton monta sur le trône. Sa restauration lui coûta la province de Tamphong-long, au nord de Bassac, qu'il dut céder aux Annamites, et quelques territoires autour de Ha-tien, parmi lesquels se trouvait le port de Kompot, qu'il abandonna à Macton. Ang Ton prit le titre de *Prea ang prea tha somdach outey reachea*.

Grâce au génie de Phaya Tak, Siam était enfin sorti victorieux de sa lutte contre les Birmans. Cet aventurier heureux, fils d'un Chinois et d'une Siamoise, fonda Bankok pour remplacer Ayuthia en ruines et établit solidement son autorité sur tout le royaume. En 1769, il songea à revendiquer les anciens droits de Siam sur le Cambodge; ce dernier pays avait d'ailleurs à ses yeux l'immense tort de prêter un asile aux deux fils de son prédécesseur sur le trône de Siam. Sur le refus du roi Ang Ton de lui payer tribut, il lui suscita un compétiteur, Ang Non, auquel il donna l'appui d'une armée siamoise. Celle-ci fut battue par les Cambodgiens (1770)[1]. Deux ans après, Phaya Tak, que la présence à Ha-tien d'un des princes de la famille royale siamoise empêchait de dormir, vint faire le siége de cette ville avec des forces considérables et s'en empara malgré une vive résistance. Mac-ton réussit à s'échapper, fut poursuivi jusqu'à Chau-doc, dont les Siamois s'emparèrent, et il ne trouva un asile qu'à Cou-lao-gien. Des troupes annamites, envoyées de Vinh-long en toute hâte, arrêtèrent les envahisseurs et réoccupèrent Chau-doc.

Phaya Tak avait continué pendant ce temps sa marche sur Phnom-penh et réussi à s'en emparer. Le roi du Cambodge s'enfuit à Bat-kien (Vaïco occidental), et son compétiteur Ang Non fut proclamé roi à sa place par les vainqueurs. Les Annamites, qui avaient été déconcertés un instant par la brusque irruption des Siamois, reprirent le dessus en 1773 et chassèrent les Siamois de Phnom-penh. Phaya Tak dut se retirer à Ha-tien et Ang Non à Kompot. Phaya Tak adressa

[1] *Gia-dinh-thang-chi*, p. 29.

de Ha-tien des propositions de paix au roi de Hué, Diue-ton, et il revint presque aussitôt à Bankok, en emmenant le prince siamois Chien-tuy qu'il fit mettre à mort à son arrivée. L'année suivante, Mac-ton rentra dans Ha-tien et Ang Ton remonta sans difficulté sur le trône du Cambodge[1].

Cette même année (1774) éclata la fameuse révolte des Tay-so'n, qui mit la dynastie royale annamite à deux doigts de sa perte. Ces montagnards rebelles s'emparèrent de Saïgon en 1778, et se saisirent de la personne de Diue-ton. Son fils. The-to, plus connu depuis sous le nom de Gia-long, se réfugia à Long-xuyen, dans le sud de la province de Ha-tien. La rébellion eut son contre-coup au Cambodge, où le roi Ang Ton dut abdiquer en faveur de son frère Ang Van, et se contenter du titre de second roi (1776). Ang Van fit mettre à mort en 1778 son plus jeune frère Ang Chan, qui était troisième roi et qui avait eu l'audace de s'opposer à certaines mesures prescrites par son aîné. Ang Ton, saisi d'épouvante en apprenant cette fin tragique, mourut de maladie deux jours après Ang Chan. Ang Van prit le titre de *Prea ream reachea thuphdey*, refusa de se reconnaître vassal d'An-nam et reprit My-tho et Vinh-long. En 1780, il vit éclater contre lui une formidable révolte, à la tête de laquelle se trouvait le mandarin cambodgien Mo. Gia-long, qui luttait à ce moment avec des fortunes diverses contre les Tay-so'n, put envoyer à Mo un corps de troupes auxiliaires, et Ang Van, vaincu, fut mis à mort par ses propres sujets, que ses cruautés avaient exaspérés. Mo fut proclamé régent du Cambodge pendant la minorité de Ang Eng, fils de Ang Ton.

Sur ces entrefaites, un navire siamois ayant été pillé sur les côtes de Cochinchine, Phaya Tak résolut d'en tirer vengeance : il fit mettre à mort le gouverneur de Ha-tien et un de ses fils, et il envoya une armée au Cambodge. Mais sa tyrannie et ses cruautés, chaque jour plus grandes, exci-

[1] *Gia-dinh-thung-chi*, p. 32, 38.

taient le mécontentement des mandarins et du peuple; un parti considérable se ligua contre lui et la guerre civile éclata. Les deux généraux qui commandaient l'armée siamoise au Cambodge se déclarèrent pour les insurgés, retournèrent à Bankok, où Phaya Tak était assiégé, s'emparèrent de cette ville, mirent à mort Phaya Tak et se firent proclamer premier roi et second roi de Siam[1] (1782).

En 1784, un mandarin nommé Bien, serviteur du roi Ang Van, revint de Siam où il s'était caché, mit à mort le régent Mo et prit sa place; mais il ne tarda pas à être chassé à son tour, et il dut s'enfuir de nouveau à Bankok, en emmenant avec lui le jeune roi Ang Eng. L'année suivante, Gia-long, battu par les rebelles, fut obligé de se réfugier à Bankok, où le premier roi, qui avait pris le titre de *Phra Bommma Raja Phra Phouti Youat Fa*, le reçut avec la plus grande considération, et s'engagea à lui fournir des troupes pour l'aider à remonter sur le trône. A ce moment, les Tay-s'on possédaient tout le Cambodge jusqu'au grand Lac.

Nous allons maintenant laisser parler la Chronique cambodgienne, dont le récit recommence à cette époque.

LIVRE II.

En 1700[2], le roi d'Annam quitta Bankok avec ses troupes et vint à Ca Tral, près de Kompot. Il rassembla une armée annamite pour s'emparer des pays de Tuc-Khmau et Cromounsa[3]. Le *Chaufea chau phnhea apphey thbes*[4], qui était à Battambang, leva une armée de concert avec le *Kralahom Oc*. Ils

[1] Cf. Pallegoix, t. II, p. 97; *Gia-dinh-thung-chi*, p. 46-49; Bowring, *The Kingdom and people of Siam*, t. I, p. 59-60.

[2] Il faut lire 1706 ou 1707, correspondant à 1785 A. D. qui est la date du traité d'alliance signé entre Gia-long et le roi de Siam.

[3] Provinces situées au sud de Ha-tien et de Chau-doc.

[4] Ce mandarin n'est autre que Bien, qui, comme nous l'avons vu,

100° Est de Paris

105°

GOLFE DE SIAM

MER DE CHINE

CARTE

pour servir à l'intelligence de l'histoire du

CAMBODGE

de 1346 jusqu'à nos jours,

dressée par Francis Garnier.

Les dates entre parenthèses placées à côté des noms de villes indiquent la période pendant laquelle celles-ci ont eu le rang de capitale. Les autres dates se rapportent à des faits de guerre.

Indications Ethnographiques.

- *Territoire occupé par les Cambodgiens.*
- " " " *Annamites.*
- *Population mélangée de Cambodgiens et d'Annamites.*
- *Populations Siamoises et Laotiennes.*
- *Tribus sauvages.*
- *Mélange de Laotiens et de Cambodgiens.*

100° Est de Paris

105°

Gravé chez Erhard, 12, R. Duguay-Trouin.

Imp. Fraillery.

rassemblèrent à Battambang les peuples chinois et cambodgiens, et combattirent les Annamites Tay-so'n pour aider le roi d'Annam.

En 1707 (1785 A. D.), un puissant Annamite Tay-so'n, l'*Ong Touy kven kong*[1], vint gouverner le Cambodge, excepté les provinces de Baray, Angcor, Pursat et Battambang, qui n'étaient pas sous la domination annamite[2].

En 1708 (1786 A. D.), l'*Ong Touy kven kong* redescendit pour gouverner Saïgon[3]. L'*Ong Phoma*, l'*Ong Thung binh*, le *Chaufea Ten*, le *Ioumreach Coy*, le *Kralahom Oc*[4] furent laissés au gouvernement de Phnom-penh. L'*Ong Thung binh* fit la guerre dans le Baray contre le *Ioumreach Khuon* et le *Chacrey Tep*[5],

avait mis le régent Mo à mort. A son retour à Bankok avec Ang Eng, le roi de Siam l'avait récompensé de sa fidélité, en le nommant au gouvernement des provinces cambodgiennes de Battambang et d'Angcor; la cour de Bankok avait désigné le mandarin Thang pour remplir les fonctions de régent au Cambodge.

[1] Cet Annamite est désigné dans le *Gia-dinh-thung-chi* sous le nom de Tran. La Chronique omet de dire que Gia-long et l'armée siamoise furent battus par les Tay-so'n, et que ce prince dut retourner à Bankok en 1786.

[2] En d'autres termes, l'insurrection annamite possédait à ce moment tout le Cambodge jusqu'au grand lac, à l'exception de Ha-tien, qui restait toujours entre les mains des Siamois.

[3] Le motif de son départ de Phnom-penh était la querelle qui venait de s'élever entre les deux chefs des Tay-so'n, Nhac et Hué. Tran prit parti pour Nhac.

[4] Les deux premiers noms désignent des Annamites, les trois derniers des fonctionnaires cambodgiens, dont nous avons déjà indiqué le rang dans les notes du livre I de la Chronique.

[5] Il y avait, on le voit, deux Ioumreach, etc. au Cambodge, comme il y avait deux prétendants à la régence.

qui mourut. Il y eut beaucoup de morts annamites et cambodgiens.

Le *Ioumreach Coy* porta la guerre à Battambang; il rencontra le *Chaufea apphey thbes* et fut tué[1].

En 1713 (1791 A. D.), les deux rois de Siam ordonnèrent au *Chaufea apphey thbes* de rassembler 10,000 Cambodgiens et de venir creuser le canal Slaket[2].

A cette époque, *Prea bat prea borom bapit* avait une femme du nom de *Ot* qui, enceinte de dix mois, accoucha d'un fils nommé *Ang Chan* dans le mois *Meac-aser*, année *Cor*[3].

[1] Les dissensions des Tay-so'n permirent à ce moment à Gia-long, grâce au concours de l'évêque d'Adran et d'un certain nombre d'officiers français attachés à sa fortune, de reprendre le dessus. On se rappelle sans doute le traité conclu entre Gia-long et Louis XVI par l'intermédiaire de ce courageux prélat, traité qui cédait à la France Tourane et Poulo Condor; mais on sait aussi que la mauvaise volonté du comte de Conway, gouverneur des Indes Françaises, qui fut chargé de fournir à Gia-long les secours qui avaient été stipulés, réduisit à néant le concours effectif de la France. Obligé d'agir avec ses seules forces, mais soutenu par les conseils et les talents militaires de MM. d'Adran, Vannier, D'Ayot, Olivier, Chaigneau, Gia-long triompha de tous les obstacles, et il lui était réservé la gloire, après être resté douze ans errant et fugitif, de réunir de nouveau sous la même domination le Tong-king et la Cochinchine, qui formaient depuis si longtemps deux royaumes distincts. En 1790, tout le delta du Cambodge était pacifié et soumis au roi annamite; le mandarin Thang put gouverner sans difficulté le Cambodge au nom de Ang Eng, qui demeurait toujours à Bankok, et un des fils de Mac-ton fut établi par Gia-long gouverneur de Ha-tien.

[2] Il est situé auprès du palais du roi, à Bankok. (L.)

[3] Le neuvième mois de l'année cambodgienne. *Prea bat borom bapit* est le titre que portait Ang Eng avant son couronnement. Ce prince continua à résider à Bankok jusqu'en 1794.

En 1714 (1792 A. D.), les deux rois de Siam donnèrent l'ordre de détruire la maison royale de *Prea bat prea borom bapit* qui était au village Ockhvay, et d'en élever une autre sur le nouveau canal qui est au sud de la pagode Slaket.

En 1715 (1793 A. D.), *Prea bat prea borom bapit* avait une autre femme, nommée *Khe*, qui, enceinte de dix mois, accoucha d'un fils nommé *Ang Phim* [1] (année *Chhlou*).

En 1716 (1794 A. D.), la mère de *Ang Chan* devint de nouveau enceinte et accoucha d'un fils nommé *Ang Snguon*.

Une autre femme du roi, nommée *Ros* [2], accoucha au dixième mois d'un fils nommé *Ang Em*, cadet de *Ang Snguon*.

Dans l'année *Khal* (1794 A. D.), les rois de Siam firent couronner *Prea bat borom bapit* sous le nom de *Somdach prea reach angca prea noreay reachea thireach reamea thuphdey*....... L'*Ochna Kralahom Poc* fut fait *Chaufea* « premier ministre. »

Le roi fut envoyé pour gouverner le Cambodge le jour *Put*, 12 de la lune décroissante, année *Khal* [3].

[1] Ang Phim avait, dit-on, la moitié de la langue noire, et il mourut au Cambodge à l'âge de 6 ou 7 ans. (L.)

[2] Cette reine vivait encore en 1866 et habitait au pied de la montagne de Oudong. Elle était aveugle et âgée de 92 ans. Elle avait joui d'une grande influence sur l'esprit d'Ang Duong, le père du roi actuel. (L.)

[3] La Chronique oublie d'indiquer le mois; le jour *put* correspond au mercredi. Le mois lunaire des Indo-chinois se divise en deux périodes égales : la période de la lune croissante, qui va de la nou-

Le *Chau phnhea apphey thbes* reçut des rois de Siam le titre élevé de *Huo Muong* et fut chargé de gouverner les provinces de Battambang et d'Angcor. Ce mandarin emmena avec lui tous les peuples qui voulurent bien aller s'établir à Battambang. Ensuite, avec tous les mandarins grands et petits, il vint rendre hommage à *Prea bat borom bapit* et retourna après au pays de Battambang[1].

Prea bat borom bapit habita le Prea domnac Russey[2], qui est au sud de la pagode *Samna*, dans la province d'Oudong.

Dans le mois *Meac-aser*, on éleva des maisons royales devant Traleng Keng, qui est au sud-ouest de la pagode Veang Khdar[3].

L'*Okhna dechu Ten* reçut le titre d'*Oknha dechu ten ponsocol reech.*

En 1717 (1795 A. D.), *Prea borom bapit* vint habiter ses maisons. Il envoya l'*Oknha veang* du nom de *Saos*, le *Vibol*[4], du nom de *Ec*, pour demander aux deux rois de Siam l'autorisation de ra-

velle lune à la pleine lune, et la période de la lune décroissante, qui va de la pleine lune à la nouvelle lune suivante.

[1] Cette confirmation solennelle du mandarin Bien dans le gouvernement des provinces de Battambang et d'Angcor, qui lui avait été attribué déjà par le roi de Siam (voy. note 4, p. 128), n'impliquait en rien, comme on le voit, l'abandon des droits de suzeraineté de la couronne du Cambodge sur ces deux provinces, et l'hommage rendu à ce moment par Bien à Ang Eng en est une preuve formelle.

[2] Littéralement « le palais bambou ».

[3] C'est à ce moment que fut rédigée la Chronique royale.

[4] L'*oknha veang* est le trésorier du royaume; le *vibol* est le second du *kralahom* ou ministre de la marine.

mener de Bankok *Somdach prea ec Khsatrey*, *Somdach prea Teau*, *Chomteau Maha khsat*, qui était sa mère [1], les quatre princes ses fils et tous les mandarins et gens de leur suite. Ils arrivèrent à Compong Luong au mois *Ches* [2], année *Tha*.

Le 11 du mois *Phalkun* [3] de la même année, *Prea bat borom bapit* partit pour aller rendre hommage à Bankok aux deux rois de Siam.

En 1718 (1796 A. D.), au mois *Pisac* [4], il fit ses adieux aux rois de Siam et revint au Cambodge. En ce temps, la mère du troisième fils accoucha au dixième mois d'un prince nommé *Ang Duong*.

Le roi fut malade depuis le mois *Srap* jusqu'au jour *Put*, 14 de la lune décroissante du mois *Kadac* [5], jour de sa mort. Il était âgé de vingt-quatre ans. Le *Chaufea* envoya l'*Oknha chacrey* nommé *Ben* pour en informer les rois de Siam, qui lui firent répondre de tout préparer pour envoyer à Bankok le corps du roi défunt.

En 1719 (1797 A. D.), le *Chaufea* fit sortir le corps des maisons royales, l'envoya à Compong Luong et de là à Compong Chhda, qui est au sud de

[1] *Somdach prea teau* désigne la reine mère ou une femme du roi mort; *Chomteau* signifie femme de mandarin. Les deux premières étaient des femmes de Ang Ton, père de Ang Eng; la troisième était la femme du *Kralahom Poc* et seulement la mère nourrice du roi, dont la mère était morte peu après sa naissance. (L.)

[2] Troisième mois de l'année cambodgienne.

[3] Le dernier mois de l'année cambodgienne (février).

[4] Second mois.

[5] Du cinquième mois au huitième.

Sroc Phniet[1]. Mais on reçut alors une lettre du *Prea Chau* « roi de Siam » qui faisait dire au *Chaufea* de ramener le corps et de ne point l'envoyer à Bankok, où l'on était très-occupé par une affaire importante. Les Birmans avaient levé des soldats et faisaient la guerre à Siam. Le roi de Siam demandait en même temps que le *Chacrey Ben* lui fût envoyé avec un corps auxiliaire de 5,000 hommes. Le *Chaufea* ordonna au *Chacrey Ben* de se rendre dans le pays de Siam avec 5,000 hommes, puis il fit ramener le corps du roi à Bonteay Pech.

En 1720 (1798 A. D.), le *Chaufea* fit construire cinq bâtiments pour les fêtes des funérailles et confectionner des briques pour élever le grand tombeau qui est à l'est d'un autre grand monument semblable[2], sur la montagne *Prea reachea trop*.

Les fêtes « des funérailles » se prolongèrent pendant un an.

En 1721 (1799 A. D.), au mois *Ches*, le *Chaufea* fit élever un bâtiment pour célébrer de nouvelles fêtes en l'honneur du roi défunt. Elles durèrent quinze jours; on transporta ensuite le corps dans le grand tombeau de la montagne. Après cela, le *Chaufea* fit travailler au palais Veang Khdar. Il invita les quatre fils du roi à habiter au nord de Bongphserdec[3]. On reçut alors une lettre du roi de Siam

[1] Sur la route de Battambang à Angcorborey. (L.)

[2] C'est le tombeau du roi Ang Chey. (L.) Probablement Prea Chey Chesda, qui régna de 1618 à 1627.

[3] Localité située au pied de Prea reachea trop, la montagne d'Oudong. (L.)

qui ordonnait au *Chaufea* d'envoyer une armée de secours au roi d'An-nam qui combattait les Tay-so'n au pays de Cay-phu[1]. Le *Chaufea* envoya l'*Oknha veang* du nom de *Long* avec 5,000 soldats dans la province de Ramduol. Mais tous ces soldats prirent la fuite et revinrent. Le *Chaufea* fit mettre à mort l'*Oknha veang* et envoya le *Kralahom Prom* avec 5,000 hommes pour aider le roi d'An-nam à prendre la forteresse de Cay-phu. Ceci se passait au mois de *Phalkun*, année *Mome* (1799 A. D.).

En 1723 (1801 A. D.), le *Chaufea* fit construire une grande jonque de 5,000 piculs[2]; il la vendit 6,000 piastres aux Chinois.

En 1725 (1803 A. D.), le *Chaufea* se rendit à Bankok pour visiter le roi de Siam, puis il revint au Cambodge. Le 6 de la lune décroissante du mois *Kadac*, le *Prea chau Veang na* «deuxième roi de Siam» mourut. Quand il l'apprit, le *Chaufea* partit de nouveau pour voir le *Prea chau Veang luong* «premier roi de Siam», et il resta à Bankok pour assister aux funérailles.

En 1727 (1805 A. D.), au mois *Kadac*, le roi d'An-nam envoya les *Ong cai doi*, *Ong doi bo* et dix-sept autres *Ong*[3] d'ordre inférieur avec soixante-dix-

[1] Qui-phu, capitale de la province de Qui-nhon et dernier centre de la résistance des Tay-so'n. (L.)

[2] Le picul vaut environ 61 kilogrammes. La jonque en question jaugeait donc plus de trois cents tonneaux. Le prix auquel elle fut vendue équivaut à plus de 33,000 francs.

[3] *Ong* précède en annamite tous les titres, et répond à peu près à l'appellation *monsieur* ou *seigneur*.

huit Annamites. Ils apportaient trois caisses contenant soixante-huit pièces de soie qu'ils venaient offrir. Le *Chaufea* les reçut et fit élever pour eux cinq maisons à Compong Luong et cinq à Pu Compong. Il leur donna ensuite quatre cents *domlongs*[1], et ils repartirent pour l'An-nam[2].

Le onzième jour du mois *Meac-aser*, année *Chhlou* (1805 A. D.), le *Chaufea* accompagna les fils du roi qui allèrent à Bankok pour voir le *Prea Chau* « roi de Siam ».

En 1728 (1806 A. D.), le 13 du mois *Pisac*, année *Khal*, le *Chaufea* tomba malade. Le jour *Atit* « dimanche », 4ᵉ de la lune décroissante du mois *Prethommosat*[3] de la même année, la maladie devint très-grave, et il mourut au pays de Siam à l'âge de 65 ans.

Le *Prea chau Veang luong* « premier roi de Siam » couronna le fils aîné du roi le 5 du mois *Tattié-*

[1] Le *domlong* vaut quatre ticaux siamois ou environ 13 francs.

[2] En 1803, le *Chaufea* avait fait demander à Gia-long l'investiture royale pour l'aîné des fils de Ang Eng, et la visite des Annamites à Oudong avait pour but de lui remettre le cachet et le diplôme de sa nouvelle dignité. A cette occasion, le tribut de Cambodge fut fixé à deux éléphants mâles, hauts de cinq pieds, deux cornes de rhinocéros, deux défenses d'éléphant, cinquante livres de cardamome, cinquante livres de *sa-nhon* (*amomum hirsutum*), cinquante livres de cire jaune, cinquante livres de bois de teinture (sappan), cinquante livres de terre tinctoriale jaune, vingt caisses de cinquante livres chacune de vernis noir fait avec le stick lac. Ce tribut devait être envoyé tous les quatre ans (*Gia-dinh-thung-chi*, p. 121).

[3] Nom du quatrième mois de l'année cambodgienne, quand celle-ci contient un mois intercalaire.

sat[1] de la même année. Ce prince[2] était âgé de 16 ans et prit le titre de *Prea reachea angca prea outey reachea thireach reamea*. Il vint à Bonteay Pech et habita les maisons royales.

Le jour *Chan* « lundi », 3 du mois *Photrobot*[3] de la même année *Khal*, le *Chau phnhea apphey thbes* vint offrir au roi sa fille nommée *Tep*[4]. La grand'mère du roi, qui était venue avec l'*apphey thbes*, resta à Pu Combor « près de Compong Luong ». Le premier du mois *Meac*[5], la mère « nourrice » du roi tomba gravement malade; elle mourut à l'âge de 67 ans.

Les trois frères du roi[6] firent élever des maisons au nord et en dehors du palais.

Le roi se rendit à Siam pour voir le *Prea Chau Veang luong* « premier roi de Siam ».

En 1731 (1809 A. D.), le roi fit ses adieux au *Prea Chau* le 3 de la lune décroissante du mois *Pho-*

[1] Nom du cinquième mois de l'année cambodgienne, quand elle comporte un mois intercalaire.

[2] Ce prince est Ang Chan, dont la Chronique a signalé la naissance en 1791.

[3] Sixième mois de l'année locale.

[4] Elle vivait encore en 1866 à Oudong. (L.) On voit que Bien continue à se considérer comme le vassal de la couronne du Cambodge. Cependant à sa mort, survenue en 1812, Battambang et Angcor furent détenus par Siam au mépris de tous les droits, et notre diplomatie, fort ignorante d'ailleurs de l'histoire locale, a eu le tort de consacrer cette spoliation par le traité que nous avons signé avec Siam en 1868.

[5] Onzième mois de l'année locale.

[6] Ang Snguon, Ang Em et Ang Duong.

trobot et revint au Cambodge. Au mois *Asoch*[1], le *Prea Chau* mourut. Le fils aîné du roi de Siam devint premier roi, le second fils devint second roi.

Le 13 du mois *Bos*[2], le roi du Cambodge envoya deux de ses frères et le *Somdach prea ang keo*[3] avec le *Kralahom* du nom de *Muong* et l'*Oknha chacrey* nommé *Ben*, pour assister aux fêtes des funérailles « du roi de Siam » qui eurent lieu dans le mois *Phalkun*, année *Mosanh* (1809 A. D.).

En 1732 (1810 A. D.), quand les fêtes furent finies, le nouveau *Prea chau Veang luong*[4] donna au premier frère du roi le titre de *Prea chey ches tha prea maha obbojureach*. Le second frère reçut le titre de *Srey ches tha prea maha obborach*[5]. Les deux frères, le *Somdach prea ang keo*, le *Kralahom* et le *Chacrey* revinrent à Bonteay Pech saluer le roi.

Le *Kralahom Muong*, le *Chacrey Ben* voulurent se révolter. Le roi les fit prendre et mettre à mort[6].

En apprenant cela, l'*Oknha decha* du nom de

[1] Septième mois de l'année locale.

[2] Dixième mois de l'année cambodgienne.

[3] C'était un vieux mandarin, appartenant à la famille royale. (L.) Ce titre, qui équivalait à peu près à celui de chef de tous les mandarins, et qui était purement honorifique, a été supprimé depuis par le roi Ang Duong.

[4] C'est le roi de Siam connu sous le nom de *Phra Phouti Lot la*.

[5] Nous avons déjà vu que ces titres équivalent à ceux de second roi et de troisième roi. On leur a substitué aujourd'hui les titres d'*obborach* et de *prea keo fea*.

[6] Cette accusation de la Chronique est fausse; mais le roi avait résolu cette exécution pour se débarrasser de la tutelle des grands mandarins (L.) —, et sans doute aussi des exigences de Siam, qui, attaqué à ce moment par les Birmans, faisait demander au Cam-

Ming rassembla des soldats en grand nombre et révolta la province de Compong Soai. *Chau phnhea apphey thbes* fit élever une forteresse à Battambang.

Le roi du Cambodge envoya l'*Oknha maha montrey*[1] du nom de *Pou* et l'*Oknha maha thireach naas*[2] à Hué pour voir le roi d'An-nam. Il envoya l'*Oknha vongsa ackhareach*[3], qu'il avait fait *chacrey*, combattre dans la province de Compong Soai.

L'*Oknha dechu Ming* s'enfuit à Siam avec sa femme et ses enfants[4].

Au mois de *Meac-aser*, le roi d'An-nam envoya l'*Ong Coc*, l'*Ong Nga long* avec 1,000 hommes et de grandes barques. Ils s'établirent à Ca Chen[5]. Dans la seconde partie du mois, il envoya l'*Ong Tenh da* avec 10,000 hommes et des bateaux. Ils s'établirent aussi à Ca Chen.

Au mois *Bos*, l'*Ong Liu don*, qui était grand mandarin à Saïgon, et l'*Ong Thung don* vinrent avec d'autres soldats annamites et des barques de guerre.

bodge une armée auxiliaire de 10,000 hommes (*Gia-dinh-thung-chi*, p. 123).

[1] « Premier mandarin de gauche », titre honorifique tombé en désuétude aujourd'hui.

[2] Second trésorier du royaume.

[3] Second grand juge du royaume; il vient immédiatement après le Ioumreach.

[4] Il livra au roi de Siam, en échange de la protection que celui-ci lui accorda contre la colère du roi Ang Chan, les provinces de Tonly-repou et de Mulu-prey, situées sur la rive droite du Cambodge, au nord de Compong Soaï, et qui, depuis cette époque, n'ont jamais fait retour au Cambodge.

[5] Ile située sur le fleuve antérieur, à 25 milles en amont de Vinh-long.

Ils s'établirent depuis Prec-meam-leap jusqu'à Ca Chen. Les deux rois de Siam envoyèrent des soldats à Battambang sous la conduite du *Chau phnhea Rong muong* et du *Chau phnhea apphey Chharat*.

Le roi du Cambodge fit partir l'*Oknha thomea de chu* avec des soldats pour s'établir au poste de Peam Sen. Il envoya l'*Oknha Bava neajioc* à la douane de Compong Chhnang pour garder le pays [1].

Quand la tranquillité fut rétablie, l'*Ong Liu don* et l'*Ong Tenh da* firent leurs adieux au roi et retournèrent à Saïgon avec leurs soldats [2].

En 1733 (1811 A. D.), au mois *Chet* [3], un Européen [4] vint faire le commerce avec un bateau chargé de belles marchandises qui mouilla à Compong-pu-toch. Le roi donna au chrétien *Oknha reachea pipet ben* le titre d'*Oknha bartes reachri* [5], et le chargea de prendre des marchandises pour lui; il

[1] Ces points sont situés aux entrées du grand lac. Consultez la carte ci-jointe. Chhnang, comme tous les mots ou l'*h* est redoublée, doit se prononcer Tchenang.

[2] D'après le *Gia-dinh-thung-chi*, les Siamois avaient, de leur côté, fait entrer des troupes dans la province de Battambang. Les deux partis restèrent en présence sans en venir aux mains.

[3] Le premier mois de l'année cambodgienne.

[4] C'était un Portugais de Macao. Il remonta avec un navire à trois mâts jusqu'à Compong Luong.

[5] Je crois qu'il s'agit encore ici d'un Portugais fixé depuis longtemps au Cambodge, et qui parvint jusqu'à la dignité de Kralahom. Il fut assassiné en 1816 par un Annamite nommé Ba-ho. Son fils ou son petit-fils était interprète du roi de Cambodge, pendant que M. de Lagrée était au Cambodge, et la transcription en caractères latins de la Chronique cambodgienne sur laquelle j'ai collationné la traduction de M. de Lagrée m'a paru entièrement écrite de sa main.

fit ensuite donner à l'Européen du riz et diverses denrées pour charger son bateau. L'Européen prit congé du roi et retourna dans son pays.

Dans le mois *Meac-aser,* le *Somdach prea ang keo* tomba gravement malade et mourut à l'âge de 82 ans.

A ce moment, *Somdach prea maha obbojureach*[1] s'enfuit pendant la nuit de Bonteay Pech. L'*Oknha surkea luc*, les mandarins et le peuple de la province de Pursat vinrent offrir à ce prince de rester à Pursat. Le roi du Cambodge lui envoya un prêtre pour l'engager à revenir; mais il s'y refusa. A diverses reprises, d'autres mandarins lui furent envoyés dans le même but; mais il ne revint pas et garda les mandarins[2].

Alors le roi envoya l'*Oknha Bavarach* au roi d'Annam pour le prévenir de l'état des choses.

L'*Ong Liu don* envoya l'*Ong Chung dinh* avec 500 soldats annamites et des bateaux. Ils s'établirent à Ca Chen pour garder le roi.

Les rois de Siam envoyèrent l'*Oknha Ioumreach Khuon* pour assister aux funérailles de *Prea ang kéo.* Ce mandarin rencontra à Pursat le *Somdach prea maha obbojureach*, qui le pria d'envoyer une lettre à Siam pour demander en son nom l'autorisation de prendre les provinces de Krang et de Khlong.

Le roi de Siam envoya à Battambang le *Chau*

[1] C'était, on se le rappelle, Ang Snguon, frère de Ang Chan.

[2] Il exigeait la cession de tout le territoire compris entre Battambang et Oudong.

phnhea Ioumreach, grand chef d'armée siamois, avec un grand nombre de mandarins et 10,000 soldats. Le mandarin *Tep* fut envoyé en avant sur la route de Stung Treng.

Quand le roi du Cambodge apprit cela, il envoya le *Ioumreach Cong* avec 1,000 hommes établir un poste pour garder le pays de Rovechhu [1]. L'*Oknha jothea sang kream Ma*, tous les mandarins de la marine et l'*Oknha thomea decha* furent envoyés pour garder le fleuve.

Le *Somdach prea maha obbojureach* se retira sur le territoire siamois et envoya l'*Oknha phi muc vong sa* pour révolter les provinces qui sont à l'ouest de Phnom-penh.

Le 9 de la lune décroissante du mois *Chet*, le *Chau phnhea montrey sneha soc* s'enfuit de Siam et vint dire que le Siamois *Chau phnhea Ioumreach* envoyait 4,000 soldats par barques et que lui-même, avec des mandarins siamois et cambodgiens en grand nombre, marchait à la tête de 6,000 soldats siamois, de soldats cambodgiens, et levait sur sa route les peuples cambodgiens [2]. Le *Somdach prea maha obbojureach* venait par la route de terre. Des soldats cambodgiens étaient devant lui en grand nombre. Derrière marchaient les soldats siamois. L'obbojureach était parti de Pursat.

[1] Point situé dans l'intérieur des terres, près de Compong Chhnang. (L.)

[2] On faisait couper les cheveux aux Cambodgiens que l'on levait ainsi, pour qu'on les prît pour des soldats siamois. (L.) On sait que

Le 13 de la lune décroissante du mois *Chet*, au matin, les Siamois arrivèrent en barques à Compong Chhnang. L'*Oknha thomea dechu Mon*, l'*Oknha jothea sang kream Ma* combattirent les Siamois depuis le matin jusqu'à 9 heures. Comprenant que les Siamois étaient en très-grand nombre, ils se retirèrent en combattant et en ramenant les peuples.

Lorsqu'on apprit qu'il y avait avec les Siamois une grande quantité de Cambodgiens, l'*Oknha thomea dechu* et les autres chefs d'armée envoyèrent une barque pour prévenir le roi du Cambodge que les soldats siamois étaient arrivés en grand nombre à Compong Chhnang par terre et par eau. Le roi alors vint habiter Pu-toch. Le 13 de la lune décroissante, pendant la nuit, il emmena ses mandarins, ses femmes et ses enfants, et se rendit à Ca Dey ot[1]. La nuit suivante, les Siamois poursuivirent l'*Oknha thomea decha* jusqu'à l'île de Kien Soay; mais, craignant un retour offensif, ils revinrent à Phnom-penh.

Le roi du Cambodge s'enfuit alors en Cochinchine. Les mandarins annamites lui offrirent de l'argent et du riz pour les Cambodgiens «fidèles» qui l'avaient suivi en grand nombre. Il envoya dire au

les Siamois ont la tête rasée, à l'exception d'un toupet de cheveux au sommet du crâne.

[1] Un peu au-dessous de Kien Soay. Les deux plus jeunes frères du roi, Ang Em et Ang Duong, s'enfuirent à ce moment et allèrent rejoindre les Siamois. Les Siamois s'établirent à Oudong et mirent sous séquestre les greniers et approvisionnements de toute nature. Consultez, pour plus amples détails, le *Gia-dinh-thung-chi*, p. 126-128.

roi d'An-nam que les soldats siamois étaient venus s'emparer de son royaume et que l'*Obbojureach* était avec eux.

Le roi d'An-nam lui fit répondre qu'il lui porterait secours. Il envoya un mandarin avec de l'or, de l'argent et 5,000 ligatures[1] pour en faire cadeau au roi du Cambodge. Ceci se passait au mois *Srap*.

Le 9 du mois *Photrobot*, l'*obbojureach* et son plus jeune frère se rendirent à Bankok. Ils laissèrent des mandarins siamois et cambodgiens pour garder Phnom-penh.

Dans le mois *Asoch*, le roi d'An-nam envoya l'*Ong Tacun*[2], qui était général d'un ordre élevé, de Hué à Saïgon, avec ordre de construire des jonques et des bateaux de guerre en grand nombre, et de rassembler des soldats annamites et cambodgiens pour ramener le roi du Cambodge dans son royaume.

En 1734 (1812 A. D.), le 5 du mois *Meac-aser*, le nommé *Mac* de Pursat prit un éléphant mâle blanc et le conduisit à Siam.

Le 15 de ce mois, le roi de Siam écrivit une lettre au roi d'An-nam au sujet des affaires du Cambodge.

[1] Une ligature annamite se compose de 600 pièces en zinc, trouées au milieu et réunies sur une corde, de façon à former une sorte de chapelet. Elle vaut à peu près un franc de notre monnaie.

[2] Le véritable nom de ce fonctionnaire est Le-van-duyet. Le mot Tacun est la transcription cambodgienne du titre Ta-quan sous lequel on désignait généralement cet ennuque, qui jouissait de la plus grande faveur auprès du roi Gia-long. C'était lui qui avait complétement dompté la rébellion des Tay-so'n, et son nom est encore aujourd'hui très-populaire dans les six provinces.

Le 9 du mois *Chet*, le roi d'Annam ordonna à l'*Ong Tacan* de se disposer à ramener le roi du Cambodge dans son royaume et de lui offrir 357 *néns*[1], 20,000 *thang*[2] de riz, et 5,000 ligatures pour les hommes qui l'accompagnaient.

En 1735 (1813 A. D.), au mois *Chit*, l'*Ong Tacun* avait préparé la rentrée du roi. Il envoya *Tuon pha* et l'*Ong Thung tan* pour prendre à Banh-nge « Saïgon » 2,000 soldats cambodgiens et annamites destinés à former l'avant-garde.

Le 14 de la lune décroissante, les mandarins de quatre provinces, avec 20,000 soldats cambodgiens et annamites, s'embarquèrent sur une quantité innombrable de jonques de guerre et de barques de toutes dimensions et accompagnèrent le roi à son retour au Cambodge.

Les mandarins cambodgiens qui n'avaient pas accompagné le roi en Cochinchine vinrent demander pardon et rendre hommage.

Les mandarins annamites qui avaient accompagné le roi prirent congé de lui et retournèrent dans leur pays. Ils achetèrent beaucoup d'éléphants mâles et femelles pour les offrir au roi d'An-nam[3].

[1] Barre d'argent du poids de 378 grammes et d'une valeur de 100 francs environ.

[2] Mesure de capacité : il en faut 2 et demi pour faire un picul ou 61 kilogrammes de riz.

[3] Entre autres, 180 éléphants qui appartenaient à l'*obbojureach*, à qui l'on envoya en retour 300 néns, c'est-à-dire le quart à peine de leur valeur. (L.) Cette restauration de Ang Chan se fit sans résistance : les Siamois lui restituèrent intégralement les approvisionnements qu'ils avaient trouvés dans sa ville royale, et envoyèrent à

En 1737 (1815 A. D.), le roi d'An-nam envoya l'*Ong Jeam thanh* et l'*Ong Vinh tanh hanh*, l'*Ong Pha*, 4,000 soldats annamites et 1,000 soldats cambodgiens pour élever une forteresse le long du *Peam mot Chruc*, pour creuser ce canal sur une longueur de 1,325 *sens*[1] et faire un autre canal de Chau-doc au fleuve de l'est sur une longueur de 6,852 brasses. Pour ces travaux, on se servit aussi des peuples cambodgiens qui habitaient le pays.

Le roi du Cambodge envoya à Hué l'*Oknha maha tep* avec un picul de cire, un picul de cardamome, un de cacao, un de laque, un de gomme-gutte, deux paires de défenses d'éléphants. Ce mandarin devait offrir ces cadeaux au roi d'An-nam à l'occasion du couronnement de son fils.

Le roi d'An-nam envoya le gouverneur de Vinh-long porter des vêtements, de la soie et des chapeaux pour tous les mandarins du Cambodge.

Le roi du Cambodge descendit à Saïgon pour voir le grand mandarin de ce pays, et revint ensuite.

Le 14 du mois *Meac aser*, il envoya l'*Oknha reach decha* et l'*Oknha phi muc vongsa* porter une lettre et des présents au *Prea chau Veang luong* « premier roi de Siam » et assister aux fêtes du *Prea chau Veang na* « second roi. »

Le *Prea chau Veang luong* envoya en retour de la soie et des étoffes.

sa rencontre des généraux pour le féliciter. On voit quel était l'ascendant acquis par Gia-long sur les pays voisins.

[1] Le *sen* vaut environ 40 mètres.

C'est ici que s'arrête le second livre de la Chronique royale. Je vais le compléter rapidement en résumant l'histoire du Cambodge pendant ces dernières années.

Après la restauration d'Ang Chan, son frère Ang Snguon se retira à Bankok, où il mourut en 1823. Malgré l'apparente modération dont les Siamois avaient fait preuve en remettant intacts au roi du Cambodge tous les trésors et tous les approvisionnements de la ville d'Oudong, ils n'en *oublièrent* pas moins cependant de restituer à Ang Chan les provinces de Battambang et d'Angcor, qui auraient dû faire retour à la couronne en 1812, époque de la mort de Bien, et les provinces de Tonly Repou et de Mulu Prey, qui leur avaient été livrées par une véritable trahison. Gia-long, de son côté, avait assuré et complété la conquête de tout le delta du fleuve. Ha-tien, qui avait été rendu à l'un des fils du Chinois Mac-ton, avait été annexé aux territoires annamites, après la mort de ce gouverneur, survenue en 1800. En définitive, le Cambodge se trouvait réduit à la région comprise entre Phnom Penh et le grand Lac, plus la vallée du fleuve jusqu'à Stung Treng. Dans ce misérable état, comptant à peine six ou sept cent mille habitants, il continuait à exciter les convoitises de Siam et des prétendants au trône, qui ont toujours été si nombreux dans le malheureux pays des Khmers.

En 1818, un bonze nommé Ke, se disant inspiré, souleva la province de Ba Phnom; cette rébellion fut comprimée avec l'aide des Annamites. L'influence de ceux-ci resta pendant plusieurs années prépondérante, et procura à un pays qui avait été agité par les discordes civiles un repos relativement long. En 1830, le gouverneur de Pursat se révolta à son tour et réclama l'aide des Siamois. Ceux-ci se hâtèrent de profiter d'une occasion qui pouvait leur procurer la conquête des provinces de Pursat et de Compong Soai, devenues, après celles de Battambang et d'Angcor, l'objet de leur ambition. Le fameux général siamois connu sous le nom de Bodin, célèbre déjà par sa répression de l'insurrection

laotienne et la prise et la destruction de Vien Chan en 1828, envahit le Cambodge en 1831, et vainquit l'armée royale. Ang Chan fut obligé de se réfugier à Vinh-long. Ses deux frères, Ang Em et Ang Duong, passèrent naturellement du côté des Siamois. Ceux-ci essayèrent de descendre le fleuve pour achever l'entière conquête du royaume; mais, sur ce terrain naval, les Annamites firent sentir au Bodin leur écrasante supériorité. Les Siamois durent se retirer devant le retour offensif ordonné par Minh-mang, qui avait succédé en 1820 à son père Gia-long, et Ang Chan fut de nouveau replacé sur le trône. Il mourut au commencement de l'année suivante (1832). Les Annamites donnèrent la couronne à sa seconde fille, Ang Mey, et le Cambodge fut effectivement gouverné par un grand fonctionnaire annamite, nommé Tru'ong-minh-giang, qui résida à Phnom Penh.

Cette domination étrangère, exercée sans ménagements et avec une dureté toujours croissante, ne tarda pas à irriter profondément les populations, dont on changeait brusquement tous les usages, et auxquelles on imposait sans transition le système administratif annamite. La construction par corvées d'une route destinée à relier Phnom Penh à Ponteay Meas combla la mesure du mécontentement. La province de Compong Som se souleva à l'instigation de deux frères, l'okhna Chey et l'okhna Chu (1834), et les Siamois en profitèrent pour faire une incursion dans le Cambodge, d'où ils ramenèrent un assez grand nombre de prisonniers annamites. Cette révolte était à peine comprimée, que la province de Compong Soai se souleva à son tour (1837). Le roi de Siam avait préposé Ang Em au gouvernement de la province de Battambang[1] et Ang Duong à celui d'Angcorborey, et ces deux princes n'attendaient qu'une occasion favorable pour rentrer au Cambodge. Tru'ong-minh-giang, dont l'activité et l'énergie grandissaient avec les circonstances, fit proposer

[1] Cette précaution de mettre un prince cambodgien à la tête de la province de Battambang prouve que le roi de Siam n'osait point encore en prendre ouvertement possession et s'en déclarer le souverain légitime.

secrètement à Ang Em la royauté du Cambodge, en lui dénonçant en même temps une prétendue conspiration de son frère Ang Duong. Ang Em dénonça celui-ci au roi de Siam, qui rappela Ang Duong à Bankok; puis il s'avança vers Pursat, où le gouverneur annamite le reçut avec distinction et le fit escorter jusqu'à Phnom Penh. Mais là, Tru'ong-minh-giang, jetant le masque, fit mettre Ang Em en cage et l'envoya à Hué.

Malheureusement, la domination annamite continuait à s'affirmer par des actes de violence et d'irréligion qui devaient profondément blesser un peuple aussi fervent que le peuple cambodgien. Son orgueil souffrait de l'atteinte que recevait le prestige de la famille royale des procédés de Tru'ong-minh-giang. On accusait ce dernier de vouloir emmener à Saïgon Ang Mey, dont il avait fait sa maîtresse, et les trois autres filles d'Ang Chan. L'emprisonnement de l'une d'elles, dont la mère avait eu le tort de se rendre à Bankok, parut un sacrilége. L'attachement des Cambodgiens à leurs chefs héréditaires est sincère et profond, et ce sentiment a été surtout exploité par les Siamois, qui ont toujours eu soin de garder comme otage ou de conquérir à leurs intérêts un membre de la famille royale. En 1840, tous les mandarins cambodgiens se décidèrent à envoyer une lettre au roi de Siam, pour lui demander d'envoyer Ang Duong gouverner le Cambodge. Ce fut encore le Bodin qui fut chargé d'opérer cette restauration. Il vint mettre le siége devant Pursat, que rendit sans combattre le gouverneur annamite. Le Bodin l'épargna lui et ses soldats, trouvant sans doute plus politique d'arriver au but qu'il se proposait par un accord amiable avec la cour de Hué, que par l'emploi de la force ouverte. Mais, sur ces entrefaites, le roi Minh-mang mourut et fut remplacé par le faible Thieou-tri. Les Siamois chassèrent les Annamites de Phnom Penh, et Ang Duong fut fait roi du Cambodge (1841). Tru'ong-minh-giang se suicida à Chau-doc, après avoir fait mettre à mort la reine Ang Mey. Ang Em, frère d'Ang Duong, mourut l'année suivante chez

les Annamites, laissant un fils, nommé Ang Phim, qui devint le prétendant de la cour de Hué.

En 1845, les Annamites, profitant d'une révolte de quelques mandarins cambodgiens, parmi lesquels étaient le chacrey Mey et le bavarach Ros, prirent l'offensive, chassèrent les Cambodgiens de Phnom Penh et remontèrent le bras du lac jusqu'à Compong Chhnang, en refoulant devant eux les troupes siamoises accourues avec le Bodin au secours du roi Ang Duong. Ils investirent Oudong, où celui-ci s'était réfugié avec le général siamois; et, après plusieurs engagements indécis, le Bodin proposa la paix. Les pourparlers durèrent près d'une année : on se rendit de part et d'autre les prisonniers et les otages. Ang Phim, le neveu et le compétiteur d'Ang Duong, fut envoyé à Bankok, où il mourut peu après dans un état d'aliénation mentale. On détruisit les fortifications de Oudong et celles de Phnom Penh, et Ang Duong reçut la double investiture de l'empereur d'An-nam et du roi de Siam (1846). L'année suivante, on coupa les cheveux à Ang Chrelang, fils aîné d'Ang Duong, on lui fit revêtir, suivant l'usage, la robe de bonze et on lui donna le nom de Prea ang Reachea Vodey. Ce prince, qui est le roi actuel du Cambodge, est né à Angcorborey en 1834. Sa mère s'appelait Ben et était fille de l'okhna Sauphea Tuphdey[1]. Au bout de quatre mois, il quitta la pagode qui lui avait été assignée et fut envoyé à Bankok. Le roi avait eu également de deux femmes différentes deux fils appelés, l'un Ang Sor (1841), l'autre, Ang Phim (1842), et trois filles, Ang Tremal (1831), Ang Ou (1833), et Ang Complang (1849). Ang Duong décerna les plus grands honneurs au prêtre qui avait instruit son fils aîné. Il le fit chef de tous les bonzes du Cambodge, et ordonna qu'on se servît pour lui répondre des expressions mêmes employées pour le roi.

Ang Duong se montra à plusieurs égards souverain intelligent et actif; il favorisa la reprise des relations commer-

[1] Mandarin de second rang, le premier des juges royaux.

ciales avec les Européens, fit frapper des monnaies d'argent, portant d'un côté les tours ou Preasat du royaume, de l'autre l'image de l'oiseau *Hang*[1]. La date y était inscrite dans les trois ères : l'ère de Bouddha, l'ère de Salivahana et la petite ère. Celle-ci commençait déjà à prévaloir, sous l'influence de la domination siamoise; elle est aujourd'hui la seule employée dans les pièces officielles. Ang Duong fit construire aussi la belle chaussée plantée d'arbres qui relie aujourd'hui Oudong à Compong Luong, et Peam Chomnu à Phnom Penh, et il éleva une citadelle avec palissades et fossé dans sa capitale (1849). Au point de vue politique, il essaya d'établir dans son royaume l'unité d'administration en supprimant la dépendance où se trouvaient certains gouverneurs de province vis-à-vis d'autres gouverneurs d'un rang plus élevé, et en les faisant tous relever au même titre de la couronne. Il s'attacha à rendre purement honorifique la suprématie traditionnelle exercée par les grands fonctionnaires du royaume sur telle ou telle partie du royaume qui était considérée autrefois comme un apanage de leur charge. Il s'efforça, en un mot, de fortifier l'autorité royale et d'affaiblir les rouages de ce système féodal qui restait encore le fond même de l'organisation cambodgienne, et qui était la conséquence du génie de cette race orgueilleuse, le souvenir de son ancienne division en tribus, l'une des causes les plus puissantes de sa rapide décadence. L'abondance revint dans le pays, qui souffrait depuis si longtemps des querelles de ses princes. Jamais le riz, disent les Cambodgiens, n'a été à aussi bon marché et le peuple aussi à son aise que sous Ang Duong. Celui-ci aimait et protégeait les savants et les religieux, et prescrivit des règles uniformes pour l'emploi des caractères. Il releva toutes les pagodes d'Oudong et de Phnom Penh et en fit construire de nouvelles.

En 1847, le roi de Siam, sur la demande d'Ang Duong,

[1] L'oie, qui est, comme on le sait, l'oiseau sacré des Hindous, et qui a donné son nom à la capitale du Pégou Hangsavadi. (Voyez, sur le mot *hansa*, Tennent's *Ceylon*, t. I, p. 487.)

avait donné à l'aîné de ses fils l'investiture d'Obbarach, et au second celle de Prea keo fea. Cependant les deux princes ne purent quitter Bankok et retourner auprès de leur père qu'en 1858.

En 1849, mourut, à l'âge de 77 ans, le fameux général Bodin[1]. Ang Duong, qui lui devait la couronne, lui fit élever une statue dans une des pagodes d'Oudong, et il envoya à Bankok une grande quantité d'étoffes de soie pour la cérémonie des funérailles.

L'influence siamoise paraissait en ce moment absolument prépondérante à Oudong, où résidait un mandarin siamois, chargé de communiquer à Ang Duong les volontés de Bankok. L'empereur Tu-duc avait rendu au Cambodge Kompot et Compong Som, qui avaient été occupés par les Annamites jusqu'en 1848. La guerre dans laquelle ce souverain se trouvait engagé avec la France paraissait devoir éloigner toute chance de nouvelle intervention dans les affaires du Cambodge. Les intrigues et les menaces siamoises avaient empêché Ang Duong de recevoir un envoyé français, M. de Montigny, qui s'était arrêté en 1855 à Kompot, dans le but de faire un traité de commerce avec le Cambodge. Ce petit royaume, ne pouvant plus trouver nulle part un point d'appui contre la pression siamoise, semblait sur le point de disparaître comme état indépendant.

En 1858, un Malais nommé Tuon-lim, s'étant soulevé et ayant entraîné dans sa rébellion tous les Chams du royaume, se réfugia avec ses principaux complices à Chau-doc, auprès des Annamites. L'année suivante Ang Duong réclama du gouvernement de Hué l'extradition des coupables; non-seu-

[1] On raconte de ce célèbre Siamois des traits d'énergie extraordinaires. Au moment de la guerre de 1845, des poudres qui avaient été placées sous la cage de l'éléphant qu'il montait s'enflammèrent, et le couvrirent littéralement de brûlures. Le roi de Siam, informé de cet accident, lui envoya ses médecins et lui fit dire de revenir à Bankok Mais le Bodin consentit seulement à interrompre sa marche pendant trois jours; il se remit ensuite en route, malgré d'atroces souffrances, et voyagea jour et nuit pour réparer le temps perdu.

lement les Annamites refusèrent de les livrer, mais ils leur fournirent des soldats. Les hostilités commencèrent immédiatement sur toute l'étendue des frontières des deux pays. Ang Duong mit le gouverneur de Peam, nommé Kep, à la tête de ses troupes, et celui-ci refoula les Annamites et les Malais dans le Trang du sud. Ang Duong mourut à ce moment (1860). L'année précédente, il s'était rendu à Kompot, où il avait accueilli avec bienveillance le voyageur français Mouhot.

L'obbarach succéda à son père et prit le titre de Prea Noroudam, dont les Européens ont fait Norodon; mais ses frères ne tardèrent pas à fomenter contre lui une révolte qui le força à s'enfuir à Bankok. Les Siamois vinrent à son aide, et il put revenir à Oudong en février 1862. Ang Sor, le chef principal de la rébellion, se réfugia à Saïgon, devenu déjà possession française. Une demande d'extradition fut adressée à l'amiral Bonard par le gouvernement de Bankok. L'amiral la repoussa dans le but de protester contre l'ingérence siamoise dans les affaires du Cambodge, et de réserver l'entière liberté d'action de la France. En 1864, éclata une nouvelle rébellion : un mandarin cambodgien, nommé Asoa, qui se prétendait fils de Ang Em et cousin de Noroudam, réunit les anciens rebelles d'Ang Sor, les Malais et quelques Annamites, mit à mort Kep, qui s'était maintenu dans le Trang du Sud, s'empara de Kompot qu'il pilla, et marcha sur Phnom Penh. Il fut repoussé, mais il se maintint quelque temps en possession de la province de Trang. Un autre agitateur, connu sous le nom de Pou Kombo, se disant fils de Ang Chan et d'une concubine, se fit également quelques partisans dans le pays.

A ce moment, la France était déjà intervenue au Cambodge : depuis l'année précédente, un officier d'un rare mérite, dont le nom a été cité au commencement de cette chronique, le commandant de Lagrée, résidait au Cambodge, et, par ses utiles informations, avait guidé le gouverneur de la colonie, l'amiral La Grandière, dans les négociations qu'il avait été nécessaire de nouer avec Siam pour l'amener à re-

noncer à son action sur le Cambodge. Il n'y avait pas d'avenir possible pour nos possessions de Cochinchine, si l'accès de la vallée du grand fleuve nous restait fermé. Or, entre des mains siamoises, le Cambodge ne pouvait être et n'était en effet qu'une barrière et un isolant, empêchant tous les produits du Laos d'arriver à Saïgon, pour les rejeter sur Bankok. Nous ne pouvions tolérer qu'une influence commerciale aussi contraire pût s'exercer à Phnom Penh, aux frontières mêmes de notre colonie. C'était déjà bien assez que la plupart des embouchures du Cambodge restassent entre les mains des Annamites et que la moitié du delta du fleuve servît encore d'asile aux pirates et aux chefs de bandes qui, à l'instigation de la cour de Hué, cherchaient à fomenter la révolte dans nos possessions.

Telle fut la nécessité d'où sortit le protectorat du Cambodge. Après avoir tour à tour employé la ruse et la menace auprès de Noroudam pour l'empêcher de se livrer à la France, après nous avoir même dénié le droit de traiter avec un prince qu'on affectait de tenir à Bankok pour un simple gouverneur de province[1], l'influence siamoise dut céder à l'ascendant que le commandant de Lagrée sut exercer sur l'esprit de Noroudam. Le général siamois Chao Koun Darat, se reconnaissant impuissant à contre-balancer l'action française, quitta Oudong, et son gouvernement se résigna à renvoyer pour la cérémonie du couronnement les insignes royaux du Cambodge, qui étaient restés jusque-là à Bankok. Le roi de Siam se refusa cependant à reconnaître officiellement le protectorat du Cambodge par la France, dans l'espérance d'obtenir la ratification définitive de sa prise de possession des provinces de Battambang et d'Angcor, qu'aucune pièce écrite, qu'aucun titre officiel n'avaient légitimée jusqu'à ce moment.

Ce fut le 3 juin 1864 qu'eut lieu le couronnement de Noroudam, en présence d'un envoyé siamois et du chef

[1] Voyez à ce sujet le curieux récit des révolutions du Cambodge depuis la fin du dernier siècle jusqu'à nos jours, écrit par le feu roi de Siam et inséré dans le numéro du *Phœnix Advertiser* de décembre 1871.

d'état-major de l'amiral La Grandière, M. le capitaine de frégate Desmoulins. A partir de ce moment, il n'y eut plus de mandarins siamois à la cour du Cambodge; un résident français fut placé à Compong Luong pour servir d'intermédiaire entre le roi et le gouverneur de Cochinchine. Le frère du roi, le Prea keo fea, dut résider à Saïgon, sous la surveillance de l'autorité française, afin d'éviter toute tentative nouvelle de guerre civile. Pou Kombo fut également interné dans la même ville. Malheureusement, une imprudence permit à Pou Kombo de s'évader au mois d'avril 1866. Il appela le peuple cambodgien aux armes, en lui promettant la suppression des fermes et des impôts que Noroudam avait établis pour subvenir aux nouveaux besoins que lui créait le contact des Européens et de la civilisation européenne : grâce à la haine qu'excitaient partout les nouveaux fermiers, qui étaient presque tous Chinois, le prétendant réunit bientôt un grand nombre de partisans, et il obtint tout d'abord des succès considérables. Le capitaine de Larclauze et le lieutenant-colonel Marchaisse furent tués et leurs troupes repoussées dans les premiers engagements des Français avec les rebelles. Le gouvernement de Cochinchine dut mettre en mouvement des forces considérables. Pour donner au roi Noroudam l'appui de la popularité de son frère, le Prea keo fea, qui est aimé des Cambodgiens, comme le sont au Cambodge tous les princes de la famille royale tant qu'ils ne gouvernent pas, l'amiral de La Grandière fit nommer ce prince gouverneur de la province de Ba Phnom, puis commandant en chef de tout le nord du royaume; il dut résider à Tchelong, au-dessus de Phnom Bachey. Cette action, plus apparente que réelle, du prince en faveur de son frère, contribua beaucoup à décourager les rebelles, auprès desquels Pou Kombo s'était autorisé du nom du Prea keo fea. Après des fortunes diverses, Pou Kombo fut enfin réduit à se cacher dans les forêts avec quelques partisans, et il fut tué par les Cambodgiens eux-mêmes dans la province de Compong Soai, le 3 décembre 1867.

Ce mouvement insurrectionnel avait déterminé le gouverneur de la Cochinchine à s'emparer des trois provinces du delta du Cambodge qui restaient encore aux mains des Annamites. Leur occupation eut lieu sans coup férir, au commencement de 1867. Enfin, l'importante île de Phu Quoc [1], qui, grâce aux guerres incessantes entre les Annamites, Siam et le Cambodge, était devenue depuis 1821 un asile de pirates dont les incursions restaient impunies et dont l'autorité avait fini par s'imposer au point que ses chefs délivraient, moyennant une somme d'argent variable, un permis de circulation aux navires et aux caboteurs qui naviguent dans le golfe de Siam, l'île de Phu Quoc fut attaquée en septembre 1868 par quelques canonnières françaises; après une faible résistance, les habitants se soumirent, la sûreté de la navigation du golfe de Siam fut assurée, et tout le Cambodge fut pacifié pour longtemps.

L'année précédente, le gouvernement français avait négocié avec Bankok un traité destiné à faire reconnaître des Siamois le protectorat du Cambodge par la France. Malheureusement, pour obtenir ce résultat à peine souhaitable, on légitima imprudemment la prise de possession par les Siamois des provinces de Battambang et d'Angcor. L'échange des ratifications se fit à Bankok le 24 novembre 1867. Outre les fâcheuses conséquences commerciales et les conflits politiques incessants qu'occasionnera et qu'occasionne déjà la division du Grand Lac en deux dominations distinctes, n'eût-il pas été désirable que ces ruines d'Angcor, qui n'ont point livré encore le secret de leur histoire, ni complétement dévoilé toutes leurs splendeurs architecturales, fussent placées à l'abri d'un drapeau civilisé, et rendues ainsi plus accessibles aux recherches de la science?

[1] Phu Quoc est le nom annamite de l'île qui est située au sud et à peu de distance de Kompot. Son nom cambodgien est Ca Tron.

RÉSULTATS TOPOGRAPHIQUES

ET ARCHÉOLOGIQUES

DES FOUILLES ENTREPRISES A JÉRUSALEM

PAR LE PALESTINE EXPLORATION FUND,

PAR M. CH. CLERMONT-GANNEAU.

L'origine de la Société qui, sous le nom de *Palestine Exploration Fund*, s'est constituée en Angleterre dans le but de soumettre Jérusalem et la Palestine en général à des investigations méthodiques, est due tout entière à l'initiative privée. En 1864, une généreuse Anglaise, miss Burdett Coutts, consacra une somme de 500 livres sterling, environ 12,500 francs, à l'étude des moyens nécessaires pour doter la ville sainte, si mal partagée sous ce rapport, d'eau pure et abondante. La première condition pour résoudre ce problème difficile était d'examiner soigneusement tout l'ancien système hydraulique de Jérusalem, consistant en citernes, piscines et aqueducs pour la plupart creusés dans le roc, et de voir s'il n'y aurait pas possibilité de le mettre, à l'aide de quelques réparations et appropriations, en état de fonctionner de nouveau. Il fallait, avant tout, dresser dans ce but

un plan précis de la localité, car les cartes déjà publiées étaient d'une inexactitude désespérante. Un des meilleurs officiers du génie royal, le capitaine Wilson, fut, avec quelques sous-officiers du même corps, mis par Lord de Grey, alors secrétaire d'État pour le département de la guerre, à la disposition du petit comité de gentlemen chargé par miss Burdett Coutts de mener l'entreprise à bonne fin.

Le capitaine Wilson employa les années 1864 et 1865 à faire de la ville sainte et de ses environs un admirable plan trigonométrique, ainsi que des plans détaillés du Haram ech-chérîf, vulgairement dit *mosquée d'Omar,* de l'église du Saint-Sépulcre et de différents autres monuments importants.

Ces travaux d'une valeur immense pour l'archéologie, et qui font le plus grand honneur à l'Ordnance Survey, furent publiés aux frais du Trésor.

Tout en s'occupant spécialement de la question des eaux qui était son principal objet, le capitaine Wilson ne négligea pas de recueillir, chemin faisant, une foule d'observations touchant la topographie générale. Quelques amis lui fournirent même des fonds pour tenter sur certains points d'intéressantes excavations qui préludaient aux fouilles entreprises plus tard sur une si vaste échelle.

Cependant ces recherches commençaient à attirer l'attention publique en Angleterre, où les questions bibliques ont le privilége d'exciter un si vif intérêt. Vers le milieu de l'année 1865, le *Palestine Exploration Fund* fut constitué sous le patronage de la

Reine, pour poursuivre, en les étendant, les recherches commencées; les ressources de la Société consistaient uniquement en souscriptions annuelles qui aujourd'hui atteignent un chiffre considérable, peut-être une centaine de mille francs. Le capitaine Wilson, assisté par le lieutenant Anderson, entreprit, pour le compte de la nouvelle Société, une suite de recherches en Samarie, en Galilée, sur les deux rives du Jourdain; quelques points furent même fouillés, sans grands résultats il est vrai, mais l'expédition recueillit une riche moisson de plans, cartes, dessins et photographies dont la vente fructueuse vint donner une nouvelle impulsion à la Société. Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'exploration du Sinaï entreprise vers la même époque.

Enfin en 1867, la Société, pouvant disposer de grandes ressources, résolut d'organiser une nouvelle expédition, dans le but particulier de commencer à Jérusalem une série d'excavations systématiques destinées à éclaircir les questions si nombreuses, si complexes et si controversées, de la topographie de la ville sainte. La direction en fut confiée au capitaine Warren, des ingénieurs royaux, qui, pendant trois années consécutives, s'acquitta à merveille de cette tâche difficile, souvent périlleuse. Les obstacles étaient de deux genres : d'abord l'opposition du gouvernement turc, l'hostilité des autorités locales, les préjugés, le fanatisme et la cupidité des populations; d'autre part, la nécessité de creuser des puits souvent à plus de cent pieds de profondeur, et

de cheminer dans des galeries de mine à travers un sol perfide et mouvant, qui faillit maintes fois engloutir dans des crevasses subitement formées les hardis explorateurs. A cela il faut ajouter l'insuffisance des moyens techniques dont on pouvait disposer; la nécessité d'employer pour ces fouilles délicates des paysans ou fellâhîns du pays, l'obligation de les dresser à ce métier tout nouveau pour eux, et de les surveiller sans relâche; mille choses enfin dont seuls peuvent se faire une idée exacte ceux qui connaissent l'Orient pour y avoir séjourné quelque peu.

La ténacité, l'énergie, une intelligence parfaite des conditions de réussite, le courage souvent poussé jusqu'à la témérité permirent au capitaine Warren de triompher de tous ces obstacles et d'exécuter aussi complétement que possible le hardi projet d'explorer une partie de la Jérusalem souterraine. Ces travaux de mine ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'autres recherches fécondes, comme l'exploration du Liban et le relevé cartographique de diverses régions de la Palestine trans- et cis-jordanique, qui fournit d'excellents matériaux pour une carte de Palestine vraiment digne de ce nom. Mais il serait trop long de rendre un compte détaillé de tous les travaux accomplis. Je voudrais donner seulement en quelques mots un aperçu des fouilles faites à Jérusalem, qu'un séjour de plusieurs années sur les lieux m'a permis de suivre sans interruption, et indiquer les principales découvertes qu'elles ont amenées.

Avant d'aborder ce sujet je rappellerai, pour terminer d'un mot l'histoire des actes du *Palestine Exploration Fund*, que la mission du capitaine Warren ayant pris fin en 1870, il y eut un temps d'arrêt d'une année pendant lequel on s'occupa principalement de la publication des matériaux recueillis. En 1871, la Société résolut de faire exécuter une carte générale trigonométrique de la Palestine, indispensable pour l'étude de la topographie ancienne. La direction de l'œuvre fut confiée au capitaine Stewart également du corps des ingénieurs royaux, qui, tombé gravement malade, vient de revenir en Angleterre et va être remplacé par le lieutenant Conder; dans l'intervalle, une base pour la carte a été mesurée avec toute la précision voulue, et les opérations géodésiques sont actuellement en pleine activité.

Les fouilles les plus intéressantes sont celles qui ont eu pour objet l'enceinte du *Haram ech-Chérif*, correspondant exactement, comme on le sait, à l'emplacement de l'ancien temple juif. L'esplanade du Haram, située à l'intérieur de la ville actuelle, forme une espèce de parallélogramme irrégulier assez exactement orienté : la face nord mesure 1,042 pieds anglais de long, la face ouest 1,601, la face sud 922, et la face est, qui longe la vallée du Cédron, 1,530. Les quatre côtés sont limités par un mur d'enceinte de construction hétérogène et d'appareils divers sur l'âge desquels on a fort longtemps disputé et l'on n'est même pas aujourd'hui tout à fait d'accord. A

peu près au centre s'élève la fameuse mosquée de la Sakhra ou roche sainte; au sud on voit la grande mosquée d'El-Aqsa, et çà et là, dans ce vaste espace, une foule de petites mosquées, wélis, médrèsè, constructions diverses dont on ne peut se rendre compte qu'avec un plan détaillé sous les yeux. Des fouilles étant impossibles à l'intérieur de l'enceinte sacrée, où les chrétiens ne peuvent pénétrer que depuis la guerre de Crimée, le capitaine Warren dut se borner à attaquer le périmètre de l'extérieur.

Une de ses premières excavations fut entreprise à l'extrémité méridionale de la face ouest de l'enceinte, pour retrouver sous terre les traces du pont dit de Robinson, dont on voit encore les arrachements adhérents au mur du Haram et qui était destiné à faire communiquer la ville haute avec le temple en traversant la vallée du Tyropœon. Cette vallée est aujourd'hui à peu près comblée par une accumulation prodigieuse de débris qu'on retrouve partout à Jérusalem et qui a amené sur presque tous les points un exhaussement énorme du sol. Après avoir creusé une série de puits qui ont permis de déterminer avec précision la forme, la profondeur et la direction de la vallée du Tyropœon, le capitaine Warren découvrit les fondations du pilier sur lequel reposait primitivement l'arche du pont et les voussoirs mêmes du pont écroulé recouverts par une couche de terre rapportée de plus de 45 pieds d'épaisseur. Les voussoirs gisaient sur un pavage antique qui s'étendait du pilier au mur du Haram,

et qui nous donne ainsi le niveau de la Jérusalem des Hérodes. Ce dallage reposait lui-même sur une couche de débris plus anciens, de 23 pieds de hauteur, sous lesquels on retrouva d'autres voussoirs d'une arche tombée sur le roc primitif et ayant défoncé la voûte d'un canal, creusé dans le roc, qui courait parallèlement au mur du Haram. Ainsi donc la vallée du Tyropœon avait subi sur ce point un exhaussement de 68 pieds; un premier pont, qui la traversait à l'époque où le roc était encore à nu, ayant été détruit, le sol commença à s'exhausser de 23 pieds par une accumulation lente de débris de toute sorte représentant un espace de temps considérable; à ce moment un dallage fut placé sur cette couche, et le pont, reconstruit depuis, ayant été détruit de nouveau, les débris vinrent tomber sur le pavage et furent à leur tour recouverts par un exhaussement de 45 pieds.

Des excavations analogues à celle que nous venons de décrire avec quelque détail pour donner une idée des travaux exécutés, furent entreprises le long de la face ouest, au pont dit de Wilson, à la porte de Barclay, à l'angle sud-ouest, le long de la face sud, à l'angle sud-est et à l'angle nord-est de l'enceinte. On retrouva sur plusieurs de ces points le mur antique descendant au-dessous du niveau actuel à de grandes profondeurs. Des différences spécifiques de la plus haute importance dans la taille des blocs, les niveaux des assises, et la nature des appareils, ont été constatées et permettent aujour-

d'hui de déterminer presque à coup sûr les diverses époques de la construction du mur d'enceinte, de faire par conséquent la part de ce qui appartient à Salomon, à Hérode ou aux temps intermédiaires. Il paraît désormais très-probable que le temple de Salomon avec ses parvis était au centre de l'enceinte actuelle, que le hiéron reconstruit par Hérode fut à la fois agrandi *au nord* et *au sud* et est représenté très-exactement par l'ensemble du Haram tel qu'il existe aujourd'hui. Le capitaine Warren, s'appuyant surtout sur des considérations techniques, a démontré très-ingénieusement que l'ancien palais de Salomon avait été englobé dans cet agrandissement, et qu'il forme justement l'angle sud-est de l'enceinte, sur lequel on a tant disputé. A la face orientale de cet angle, on a découvert sur des blocs appartenant aux dernières assises, à plus de 80 pieds de profondeur, des caractères sémitiques peints et gravés, qui paraissent plutôt araméens que phéniciens.

Le capitaine Warren a aussi exploré la plupart des nombreuses citernes, dont quelques-unes gigantesques, creusées dans le roc à l'intérieur du Haram. Ces recherches ont fourni de précieuses indications dont il m'est malheureusement difficile d'indiquer la valeur dans cette brève notice. Un point surtout paraît devoir être d'un intérêt tout particulier; c'est une sorte de crypte moitié construite, moitié taillée dans le roc, que le capitaine Warren a trouvée dans la région nord du Haram, et où M. Fergusson, conformément à sa théorie bien connue et tant con-

testée, inclinerait à placer l'église de la Résurrection élevée par Constantin sur le tombeau du Christ.

Au sud du Haram le capitaine Warren a retrouvé sous terre l'ancien rempart de Jérusalem qui enveloppait la colline d'Ophel, et à la fontaine de la Vierge, ou source de Rogel, un curieux passage creusé dans le roc, qui, en temps de guerre, permettait aux habitants d'aller puiser de l'eau à couvert, au dehors des murs.

Dans la vallée de Cédron on a déblayé un long aqueduc creusé dans le roc, dont la destination est encore un mystère, mais dont le percement représente un travail énorme.

Des fouilles à la piscine dite de Béthesda ont démontré l'existence d'une vallée qui coupe obliquement l'esplanade du Haram du côté nord-est et va déboucher dans la vallée du Cédron dont elle est peut-être la véritable origine.

Des excavations ont été aussi tentées à l'intérieur même de Jérusalem, notamment à l'emplacement présumé de la porte Gennath, point capital dans la controverse sur la question de l'authenticité du Saint-Sépulcre. Elles ont amené un résultat négatif pour l'hypothèse assez populaire qui, à l'endroit fouillé, voulait voir cette porte point de départ du second mur d'enceinte.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans le détail de tous ces travaux qui ont été si féconds pour la topographie. Je voudrais seulement dire quelques mots au sujet des découvertes archéologiques qu'ils ont

amenées. Ces résultats ne sont certainement pas comparables aux résultats topographiques, et quelques personnes s'en étonnent, mais bien à tort. Jérusalem a été de tout temps pour l'archéologie un des sols les plus ingrats. Tandis que la Grèce, l'Italie, l'Asie Mineure, la Phénicie nous livrent par milliers des textes et des objets antiques, Jérusalem est sous ce rapport tout à fait déshéritée. Cependant la civilisation hébraïque, encore qu'elle tienne dans l'histoire générale de l'humanité une fort petite place et qu'elle fasse assez pauvre figure auprès des mondes assyrien et égyptien, a dû avoir un certain développement, et aurait dû nous laisser des traces appréciables. Malheureusement Jérusalem est placée, au point de vue archéologique, dans des conditions tout à fait défavorables, qui peuvent expliquer en partie ce mutisme singulier. L'exhaussement progressif du sol nous met à une grande distance du niveau antique, qui est bien rarement atteint par les fouilles accidentelles des particuliers, amenant souvent, partout ailleurs, les plus grandes découvertes. En outre, Jérusalem a subi le sort des villes qui ont toujours vécu d'une vie continue et ininterrompue: elle s'est dévorée elle-même. Tous les débris antiques ont été successivement, pendant cette longue succession de siècles, utilisés comme matériaux dans la construction des maisons, superposées les unes aux autres. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les excavations anglaises avaient pour objet presque unique des observations topographiques; que la sur-

face antique explorée est bien minime si l'on additionne tous les puits et galeries creusés pour atteindre des points déterminés, et qu'enfin il fallait une véritable chance pour qu'un de ces puits vînt tomber juste, verticalement, sur un objet antique ou une inscription importante.

Toutefois ces fouilles, quoique peu productives, n'ont pas été entièrement nulles pour l'archéologie. Nous rappellerons les caractères constatés dans les fondations de l'angle sud-est; le cachet de Aggée, fils de Chebaniah, en caractères hébreux phéniciens, trouvé à l'angle sud-ouest; six anses de vases en terre cuite découverts sur le roc, à l'angle sud-est, à 79 pieds au-dessous du sol actuel, et portant des estampilles en caractères phéniciens semblables à ceux de la pierre de Dhiban : *le melek zeph*, למלכ זף et *le melek chat*, למלכ שת; un poids en pierre avec une inscription hébraïque; plusieurs lampes en terre cuite portant des inscriptions grecques chrétiennes; quelques lampes en verre, vases ou plats en terre cuite, objets divers en bronze, fragments d'architecture de différentes époques, etc.

C'est peu certainement, si, faisant abstraction des résultats topographiques, l'on ne considère que ces trouvailles archéologiques et qu'on les compare aux sommes considérables dépensées pour les excavations.

Cependant on est en droit d'espérer que le sol de Jérusalem rompra enfin ce long silence et nous livrera, comme celui des autres contrées, de ces

pierres parlantes qui jettent tant de lumière dans le passé. Les résultats partiels obtenus par le *Palestine Exploration Fund*, quelques découvertes faites récemment sur le terrain hébreu, celles de la stèle de Mésa, de la stèle du temple d'Hérode, des inscriptions hébraïques en caractères phéniciens de Siloân, nous montrent bien qu'en cherchant avec méthode et patience on peut découvrir, en terre biblique, une série de textes d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares et qu'ils ont d'ailleurs, tant cette histoire juive est compacte et continue, des chances infinies de coïncider avec des événements relatés dans les sources écrites, et de fournir ainsi à la science critique des éléments inattendus de contrôle et de vérification pour un des documents les plus intéressants des archives humaines.

On peut être convaincu que, si l'on entreprend des explorations suivies dans un but exclusivement archéologique, si l'on y applique les moyens suffisants, si l'on s'attaque à certains points déterminés par des considérations historiques et topographiques, on exhumera quelque jour un monument capital, une page originale des annales d'Israël ou de Juda. Le *Palestine Exploration Fund* semble l'avoir compris et vouloir diriger ses efforts dans ce sens. Souhaitons-lui cette bonne fortune qu'il a bien méritée par sa persévérance, et qui viendra dignement couronner des travaux dont l'intérêt scientifique ne le cède pas à l'intérêt religieux.

L'ÉTALON DES MESURES ASSYRIENNES

FIXÉ PAR LES TEXTES CUNÉIFORMES.

PAR M. J. OPPERT.

En 1853, livré aux travaux de relèvement trigonométrique des ruines de Babylone, je fus amené à étudier les mesures des Chaldéens. L'examen de plusieurs centaines de briques babyloniennes et d'une grande quantité de dalles en pierre me conduisit à différents résultats nouveaux, qui peuvent se résumer en ces termes :

1° La brique est originairement le pied carré babylonien;

2° Le pied formait les trois cinquièmes de la coudée, et non pas les deux tiers, comme chez les Grecs;

3° Cette coudée est essentiellement la même que la coudée royale égyptienne, et plus petite que la coudée de Ninive et de Perse;

4° Le stade se compose donc de 360 coudées et de 600 pieds, tandis qu'en Grèce il était de 400 coudées;

5° Le pied babylonien avait $0^{m},315$ (315 millimètres), et la coudée, $0^{m},525$.

Mon illustre maître M. Boeckh fit à l'Académie de Berlin un mémoire sur ces résultats, et j'eus la grande satisfaction de les voir entièrement approuvés. Ils ont depuis formé la base des recherches sur les mesures de cette partie de l'Asie.

Quelques savants [1] ont voulu contester ces résultats; mais les études ultérieures les ont maintenus et viennent encore de les consacrer par une éclatante confirmation.

Cette corroboration du système émis il y a près de vingt ans dérive du déchiffrement des textes cunéiformes, contrôlé par les mesures prises à Khorsabad par Botta et Flandin. Avant tout, il convient de dire déjà, bien que cela résulte de notre développement, que leurs recherches ont été exécutées avec une admirable exactitude.

La comparaison de ces deux éléments nous a fourni le moyen de fixer exactement, jusqu'au dixième de millimètre près, l'étalon métrique en usage du temps de Sargon. Ces mesures doivent s'être perpé-

[1] Mon savant ami M. Vasquez Queipo a d'abord admis mes opinions, puis il a fait valoir quelques réserves et a finalement remplacé le système assyro-perse par le système *arabe*. J'ai la certitude que l'explication des textes assyriens eux-mêmes le feront revenir à son ancienne opinion. (Voir Vasquez Queipo, *Essai sur les systèmes métriques de l'antiquité*, p. 286 et p. 578.) Le vice de l'argumentation de M. Queipo réside surtout dans l'assimilation de la *coudée* antique au *bras* (*dzera'*) arabe; elle admet donc une coudée de *deux pieds* qui ne se trouve pas ailleurs dans l'antiquité asiatique. M. Queipo insistait avec raison sur le défaut de l'assimilation d'un certain nombre de coudées avec une valeur exprimée en mesures connues; cette objection est écartée par l'équivalence fournie par les mesures de Khorsabad.

tuées plus tard, et ont aussi existé antérieurement à la fin du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Nous avions fixé la coudée assyrienne comme étant provisoirement identique à celle qu'on appelle *philétérienne*, évaluée à 54 centimètres. Nous démontrerons que la coudée assyrienne avait un soixante-huitième en plus, et qu'elle était un peu plus forte que celle qui, plus tard, dut former l'étalon de Persépolis.

Avant d'aborder ce sujet, il convient de toucher un sujet en apparence différent, mais en réalité connexe à notre développement.

Nous savons par les auteurs grecs que les Chaldéens comptaient le temps par *sosses* de 60, par *ners* de 600 et par *sars* de 3,600 ans. J'avais cru voir, séduit par des assonances philologiques, dans les *sosses* l'hébreu *sa'at* « heure, » dans les *ners* le sémitique *nahar* « jour, » et dans le *sar* le mot *sahr* « mois. » J'avais donc cru devoir modifier les évaluations du *soss* et du *ner*, et maintenir celle du *sar*.

Je suis en état aujourd'hui de rectifier cette erreur, et en même temps de généraliser et de corriger les idées que la plupart des savants ont émises au sujet des *sosses*, des *ners* et des *sars*.

Les expressions en question ne sont pas des valeurs exclusivement temporaires. Le *ner*, par exemple, ne veut pas dire seulement 600 *ans;* cet intervalle est égal à un *ner d'années*. Elles sont tout simplement des *valeurs numériques*, en un mot, des *coefficients arithmétiques*.

Le *soss* signifie le *nombre* de 60;

Le *ner* signifie le *nombre* de 600;

Le *sar*[1] signifie le *nombre* de 3,600.

Ces expressions ne s'employaient que pour les chiffres élevés, et ne s'ajoutaient qu'à une certaine valeur dans chaque ordre d'idées. L'unité était :

Pour les valeurs temporaires, l'*année;*

Pour les valeurs itinéraires, la *canne* de 6 coudées;

Pour les valeurs agraires, probablement le carré de 60 coudées, le *plèthre;*

Pour les valeurs cubiques, le *talent.*

Les signes par lesquels ces valeurs de *sosses*, de *ners* et de *sars* sont déterminées sont :

Le *soss* , *us;* , prononcez *susu;*

Le *ner*[2] , , , ,[3], prononcez *nira;*

[1] M. Brandis (*Das Münz-, Mass- und Gewichtsystem*) a également émis cette idée, et il cite à propos les passages d'Hésychius et de Suidas : *σάρος· ἀριθμός τις παρὰ Βαβυλωνίοις.* Seulement il a laissé de côté le ner, qui entre bien dans tout le système de numération chaldéenne.

[2] Cela résulte de la comparaison de *B. M.* III, 38, 16; *Dour-Sarkayan,* p. 7, l. 81, 90; p. 19, l. 65. Il convient de dire que M. Smith, dans son *Assurbanipal,* a bien traduit le passage allégué par 2 ners, 7 sosses et 15 ans.

[3] M. Rawlinson a, il y a longtemps, vu dans ce signe le *ner;* il est expliqué *nîru* dans les syllabaires (*B. M.* II, 2, 658; III, 70, 196-200). Dans les textes d'Asurbanhabal, il se met au lieu de *nîr* «le joug» et de *nir* «au-dessous» (*B. M.* III, 23, 101; 26, 12; 35, 8 et *passim*). Il existe aussi l'étoile du *nir,* qui se lève au mois d'Eloul (*ib.* 53, 61), et qui, en surveillant et en regardant la planète de Vénus, a pour conséquence la perte du pays et la victoire du rebelle

Le *sar* , (?), , prononcez *sāra*.

Appliquons maintenant ces coefficients aux unités différentes.

Nous n'avons rien à ajouter au sujet des multiples connus de l'année.

Quant aux mesures linéaires ou du premier degré, nous aurons, dans l'*un des différents systèmes* [1], pour l'unité, la *canne* ou *brasse*, 6 coudées ou 10 pieds;

Pour le *soss*, le *stade*, 360 coudées ou 600 pieds,

Pour le *ner*, le *mille*, 3,600 coudées ou 6,000 pieds;

Pour le *sar*, le *schœne* de 60 stades, 21,600 coudées ou 36,000 pieds.

J'ai déjà évalué, en 1856, le , *us*, itinéraire à l'*ammatgagar*, à 360 coudées [2] ou au stade, et j'ai également reconnu la valeur du *mille* et du *schœne*. J'ai approprié l'expression *schœne* à l'*aslaqaqqar* (écrit *kaśbuqaqqar*) par suite de l'étude de l'inscription d'Assurbanhabal, en 1865. En effet, il est dit dans le prisme de ce roi que Ninive était distante du désert arabe de 100 *asliqaqqar* (*kaśbuqaqqar* [3]) : ce terme, devant être un multiple du stade, ne pouvait

(*ib.* 57, 28). Cela peut être Canope. Ce signe compliqué est formé du *sar*, précédé de *su*, indiquant la sixième partie.

[1] Nous reviendrons sur un autre système qui a été retrouvé par M. George Smith sur une tablette de Senkereh.

[2] M. Hincks a d'abord contesté, puis accepté mon opinion. Je reviendrai sur ce point et sur les observations auxquelles il donne lieu.

[3] *B. M.* III, 24, 79; 35, 84. Le mot se trouve dans un passage

être constitué que par la multiplication par 60, ce qui me donnait la valeur exacte de 1,100 à 1,200 kilomètres.

Il faut réserver encore la discussion des mesures du second degré[1]; d'autres questions doivent d'abord être résolues avant qu'il soit possible de consigner

de l'inscription d'Assarhaddon, mal traduit dans mes *Sargonides*, p. 62. En voici la vraie traduction :

« Il y a une région, nommée Bâsi, dont le site est lointain, une contrée d'abattement, un horizon de langueur, une terre de soif. Il s'y trouve un désert de sables et de rochers sur 140 schœnes; sur 20 schœnes, des serpents et des scorpions couvrent le sol, comme des mouches. Une montagne de granit, nommée Hâzu, s'élève à 20 plèthres (*kasbu*), je la franchis. »

Cette rectification, déjà publiée par M. Lenormant (*Essai*, note 44), est de moi, ainsi que l'assimilation du *kasbuqaqqar* au schœne de 60 stades. M. Lenormant combat une de mes conclusions, que le *kasbu*, outre la signification de « double heure », que Hincks a prouvée, désigne aussi la 360ᵉ partie du schœne, c'est-à-dire le plèthre de 60 coudées ou de 100 pieds. Il traduit donc « pendant 40 heures, » au lieu de 20 plèthres. La décision est très-difficile; aussi n'avais-je publié ni l'opinion combattue par M. Lenormant, ni les opinions que j'ai été heureux de voir adoptées par mon savant ami.

La prononciation de *kasbu* est *asla;* cela devient évident par un passage de Sardanapale VI (*B. M.* III, pl. 29 E, l. 20), où l'on lit *asliqaqqar* pour indiquer la distance de Memphis que, selon une convention entre Assarhaddon et Téarco l'Éthiopien, les contractants ne devaient pas franchir; Assarhaddon seul tint sa parole (*ib.* 28, 4). Le chiffre perdu portait probablement 60 schœnes. Le nom du *schœne* est *masku* (*B. M.* III, 17, 88), la corde, comparable à l'hébreu מושכות (Job, 38, 31). Le mot *asla* (G. I. de Sargon, l. 127) se retrouve dans l'arabe أهل, une mesure de Bassora de 60 coudées, et dans l'araméen אשל « corde, mesure. »

[1] Dans tous les systèmes de l'antiquité, les mesures de la seconde puissance sont les plus difficiles à déterminer. Il y a aussi des raisons pour admettre comme unité le carré de 90 coudées, dont les quatre côtés faisaient un stade.

l'unité des mesures de superficie avec une rigueur mathématique.

La suite du troisième degré, *capacité* et *poids*, se déduit ainsi :

Le *soss*, 60 talents;

Le *ner*, 600 talents;

Le *sar*, 3,600 talents.

Les poids de 60, , et de 600 talents, , cités dans les inscriptions de Sargon, ont été expliqués ainsi avec raison par M. Lenormant (*Essai sur un document mathématique chaldéen*, p. 60), et la fixation de ces valeurs importantes constitue le point original de son livre. Le texte dit que les Lions de bronze de Khorsabad pesaient 1 poids *m*, 6 poids *n* et 50 talents. Le poids des Taureaux étant présumé être de 31,000 kilogrammes[1] et le talent de 31 kilogrammes, M. Lenormant l'évalua à 1,000 talents environ. Et puisque *n* doit être plus fort que 50 talents, nous pourrons fixer *n* à 60 talents, donc à 410 talents; dès lors, il résultera pour *m* un reste de 600 talents. Nous dirons, malgré l'erreur dans les prémisses : $m + 6\,n + 50 = 1{,}010$ talents.

Seulement M. Lenormant ne reconnut pas la généralisation du système des coefficients babyloniens. Il vit pourtant que dans le système itinéraire il pouvait y avoir également entre le et le le rapport de 1 à 10.

[1] Cette ancienne évaluation se trouve aujourd'hui être absolument inexacte, et, de plus, il ne s'agit pas de Taureaux en pierre.

Quant à l'étymologie des noms, nous abandonnons nécessairement notre première explication de *sahar* par mois, de *ner* par jour et de *soss* par heure. Au contraire, je crois qu'il ne faut pas chercher la signification de ces termes dans des dérivations symboliques. Le mot *susu*, שש, veut dire *six* et *soixante;* ainsi *nir*, ניר, indique le *nombre* de *six cents*, et *sāru*, écrit , *sa a-ru*, *B. M.* II, 2, 256 (216), est *trois mille six cents*. Ces mots se rattachent naturellement à des racines verbales : ainsi nous croyons que le mot *sāru* est en effet dérivé de שחר « entourer, » et qu'il a des rapports avec שהר « cycle. » Mais en tout cas, ce rapport n'est pas différent de celui qui relie אלף « mille » à אלף, ou רבו « dix mille » à רבה « être multiple. » Rappelons-nous que les langues aryennes ont également leurs chiffres indépendants pour désigner les grands nombres : les Hindous ont pour 10,000, *ayuta;* pour 100,000, *laksha*, et ainsi de suite jusqu'à la vingt et unième puissance de dix; les Iraniens ont le *baēvarĕ* zend, le *baivar* perse, le *baiver* ou *paiver* persan. Les Grecs comptent par *myriades*, et les modernes seuls ont adopté le chiffre de *mille* et surtout son carré, le *million*, comme base de toute la numération supérieure, en continuant la computation par puissance de dix à l'exposant de six.

La valeur de *sar* et de *ner* comme chiffres est prouvée encore par des titres de quelques fonctionnaires. Dans une liste des fonctionnaires capables d'être éponymes, on voit « le chef du *sar* (des 3,600)

du palais[1] », et « le chef du *nēr* (des 600) du pays. » (Voir *B. M.* II, 53, l. 18, 19; comp. 31, 39, 40.) Le premier de ces fonctionnaires est toujours éponyme, l'un des premiers dans un nouveau règne. (Voir *B. M.* II, 52.)

Après avoir expliqué l'agencement des multiples de la soixantaine, abordons le texte de Khorsabad.

Le roi Sargon[2] évalue à différentes reprises le pourtour de la ville de Khorsabad de la manière suivante :

Une équivalence importante remplace le terme , 1 *bar-sa;* dans le texte des barils et dans la tablette en cuivre trouvée dans les fondations de Khorsabad, on lit 3 *qani*, c'est-à-dire 3 *cannes*. La *canne* était probablement de 6 coudées dans le système hébraïque, où elle est appelée *qane;* elle est évaluée par le Targum d'Ézéchiel (XL, 5) à 6 coudées majeures. Le terme de 1 *bar-sa* équivaudrait donc à 18 coudées.

Le terme final est donc 360 + 18 + 2 = 380 coudées, U, *pourvu que* U *signifie coudée.*

Il est évident de plus que ce qui précède indique une valeur en chiffres ronds; les 380 sont le surplus.

Mais pourquoi cet excédant, quand on devait plutôt présumer que les mesures d'une nouvelle ville devaient être appliquées en chiffres ronds?

[1] J'ai traduit, et M. Schrader d'après moi, « capitaine du palais; » M. Smith écrit *takulla*. Le sens est celui que j'ai donné plus haut.

[2] *Dour-Sarkayan*, p. 7.

Une réponse négative est donnée par les mesures de Botta; le mur avait exactement 1,750 mètres au N. E. et au S. O., et 1,645 mètres au N. O. et au S. E.[1]; c'était donc un rectangle à côtés presque égaux, et non pas un carré. Je cherchais la raison dans une question de terrain, quand l'examen des mesures de Persépolis exécutées par Coste et Flandin me fit mettre le doigt sur la difficulté.

Dans les constructions des rois de Perse, nous remarquons des carrés apparents; mais le mesurage montre toujours un petit écart constant, et qui ne peut être le résultat d'une opération mal exécutée. De plus, ce sont toujours les valeurs moindres qui se présentent au calculateur comme capables de fournir un chiffre exact de coudées. Ainsi les plans de Coste et de Flandin donnent :

[1] Dans l'ouvrage de M. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. I, p. 160, il se trouve 1,760 au lieu de 1,750, 1,685 au lieu de 1,645, et 6,890 au lieu de 6,790 mètres pour le pourtour. Je me suis, comme de juste, préoccupé de cet écart considérable que M. Place admet sans noter les mesures différentes de Botta et de Flandin. Mais M. Place m'a déclaré *n'avoir jamais mesuré l'enceinte de Khorsabad et avoir accepté les chiffres de Botta;* son contre-maître arabe, Nahouchi, ayant seul mesuré les côtés, les avait trouvés conformes aux mesures de Botta. Il s'est donc glissé, dans le bel ouvrage de M. Place, des chiffres que d'ailleurs les autres mesures du même auteur prouvent être erronés. De plus, ces chiffres de 1,760 et de 1,685 ne se trouvent pas reproduits sur le plan de M. Place; car, à l'échelle, les côtés y ont 1,744 et 1,600 mètres ($0^m,436$ et $0^m,400$ à 0,00025). M. Lenormant s'est trop hâté d'accepter, sans vérification aucune, ce faux plan pour proposer une interprétation, d'ailleurs mathématiquement et philologiquement impossible, du passage de Sargon sur les murs de Khorsabad (4 décastades *moins* 380 coudées).

1° Pour le carré du grand palais n° 8, $69^m,32$ sur $68^m,66$;

2° Pour le palais en entier n° 5, $54^m,80$ sur $40^m,70$;

3° Pour le grand carré du palais n° 5, $26^m,50$ sur $25^m,80$;

4° Pour le petit carré du même palais, $11^m,60$ sur $11^m,20$;

5° Pour le carré du palais n° 6, $14^m,99$ sur $15^m,74$;

6° Pour le carré du palais n° 3, $15^m,15$ sur $15^m,50$;

7° Pour la longueur du palais entier, $29^m,72$ sur $39^m,40$.

Cela donne :

Pour le petit chiffre de 1, 125 coudées;

Pour le petit chiffre de 3, 48 coudées;

Pour le petit chiffre de 4, 20 coudées;

Pour le petit chiffre de 5 et 6, 28 coudées.

Les valeurs de 2 et de 7 sont très-différentes; en effet, il y a pour le premier 100 sur 75, et pour le second 72 sur 54 coudées. Dans ces deux cas, l'intention de l'architecte est claire : il voulait construire un rectangle oblong dont les côtés eussent la proportion de trois à quatre.

Mais dans les autres cas, l'idée de faire un carré était tout aussi évidente; seulement des scrupules probablement religieux arrêtaient le constructeur. Il serait difficile de déterminer aujourd'hui quelles superstitions l'empêchaient de faire un carré parfait.

Apparemment, et c'est là le point qui nous intéresse, le même principe avait déjà antérieurement prévalu lors de la fondation de Khorsabad.

Le petit nombre étant la valeur qui exprime une unité de mesure avec un coefficient facilement prononçable, il devient évident que le commencement du terme cunéiforme exprimait ce coefficient en nombres ronds; car ce que nous appelons des chiffres ronds est tout simplement une valeur d'une énonciation moins compliquée. Or, une grande difficulté devait nous arrêter, c'était d'abord la certitude que l'expression du *mille* étant , cet idéogramme se trouvait répété d'une manière insolite : le premier élément se lisait quatre fois de suite, et le second trois fois. J'avais pendant longtemps regardé le *mille* comme devant être scindé en deux fractions inégales, et dont la somme fût égale à l'unité. C'est ainsi que je supposais encore dans mon *Dour-Sarkayan*, et je pensais que la somme de ces produits donnerait moins de quatre et plus de trois unités, soit trois unités plus une fraction.

Le problème offrait en outre un point plus saisissable encore. Le pourtour de Khorsabad étant de 6,790 mètres (2 × 1,750 + 2 × 1645), on pouvait se demander combien de coudées assyriennes on en obtiendrait. A vue d'œil, cela devait être *douze mille coudées plus un excédant*, et cette question, ainsi posée, résolvait le problème.

Le *ner* ou *mille* étant cité comme unité principale de la longueur indiquée, on devait trouver une frac-

tion entre trois et quatre constituant un chiffre rond; car, malgré l'apparente contradiction, une fraction pour une expression peut se traduire en chiffres ronds pour une autre. Or, il n'y a, entre trois et quatre, qu'une seule fraction capable de former des chiffres ronds, c'est *trois et un tiers* ou dix tiers.

L'expression composée de quatre et de trois veut donc dire $3\frac{1}{3}$. La question de la composition reste ouverte : à savoir si signifie $\frac{1}{3}$, et $\frac{2}{3}$ de *ner*, ou bien si l'excédant des est énoncé avec le nombre de l'autre élément, comme dénominateur. Nommons le premier composant *r*, le second *s*, nous aurions ainsi :

$$rs = 1.$$
$$rrs = 1\tfrac{1}{2}. \ (?)$$
$$rrss = 2.$$
$$rrrss = 2\tfrac{1}{2}.$$
$$rrrsss = 3.$$
$$rrrrsss = 3\tfrac{1}{3}.$$

Nous traduisons donc le passage de Sargon :

« J'ai fait le pourtour de la ville de 3 milles et d'un tiers, plus un stade, 3 cannes et 2 coudées[1]. »

Mais, nous dira-t-on, quelle singulière façon d'énoncer une valeur! Il faudrait au moins s'attendre à l'expression de 3 milles, 34 stades, 23 cannes et 2 coudées. La réponse est simple : d'abord

[1] Le sens de *coudée* ou de *demi-coudée* pour U sera discuté plus bas.

les $3 \frac{1}{3}$ milles, ou $33 \frac{1}{3}$ de stades, constituent *en cannes et en coudées un chiffre rond*, et l'on avait une intention motivée de les désigner à part.

Le mille, se composant de 600 cannes, équivalant à 3,600 coudées et à 6,000 pieds, trois milles et un tiers constituent bel et bien 2,000 cannes, 12,000 coudées ou 20,000 pieds. Le terme de 𒊹𒊹𒊹𒊹𒁹𒁹𒁹 exprime donc un nombre suffisamment rond. Mais il y eut une raison pour le rédacteur assyrien d'énoncer la valeur en question de cette manière : c'est que l'excédant de 380 coudées est le surplus des deux grands côtés.

Le pourtour de la ville de Khorsabad était par conséquent de 12,380[1] coudées.

Nous appliquons maintenant le principe de Persépolis, à savoir que le petit côté exprime le chiffre rond. Les deux côtés N. O. et S. E. ont donc eu 3,000 coudées, et les deux côtés N. E. et S. O., 3,190 coudées; ensemble 12,380 coudées.

Arrivés à ce résultat, nous ne sommes plus dans le domaine des suppositions, car nous nous trouvons en face d'un contrôle possible. En effet, Botta donne la longueur des murs en mètres. Examinons si le chiffre donné par lui présente les proportions énoncées par nous.

En un mot, 1,750 mètres sont-ils à 1,645 mètres dans la proportion même de 3,190 coudées à

[1] Nous examinerons dans la suite si l'application du système de Senkereh doit, ou non, nous obliger à réduire ce chiffre à 12,370 de coudées ordinaires.

3,000 coudées? Le calcul donne une réponse affirmative :

$$\frac{1750}{1645} = \frac{50}{47} = 1{,}06383.$$
$$\frac{3190}{3000} = \frac{319}{300} = 1{,}06333.$$

Il y a un écart d'un *deux-millième*, ou un écart nul dans ces circonstances. Car il sera égal à zéro, en admettant seulement que le chiffre de 1,645 mètres soit évalué de 50 centimètres trop petit, et que le chiffre de 1,750 mètres soit trop grand de *trente centimètres*. Si l'on admet seulement $1{,}749^{m}7$ et $1{,}645^{m}5$, on obtient 1,06333, et cela n'est possible que sous la présomption, tout inacceptable, que les Assyriens aient eu des instruments de nos jours et qu'ils aient pu mesurer près de deux kilomètres sans se tromper de la valeur d'un demi-mètre. Et encore, ce qu'ils ont fait est pour le moins tout aussi digne d'admiration que la consciencieuse exactitude de Botta et Flandin.

La démonstration est donc donnée aussi rigoureusement qu'elle peut l'être : 3,000 coudées représentent bien les 1,645 mètres, et 3,190 coudées équivalent aux 1,750 mètres de Botta. Il résulte ainsi de l'ensemble de notre déduction la confirmation éclatante de nos opinions de 1853 :

Premièrement, le stade est bien de 360 coudées et non pas de 400; le mille est de 3,600 coudées et pas de 4,000, comme chez les Grecs.

Secondement, la coudée est au pied bien dans le rapport de 5 à 3, et non pas dans celui de 3 à 2, comme chez les Grecs.

Troisièmement, la coudée assyrienne est plus grande que la coudée égyptienne.

Ce point est facile à établir : 12,380 coudées assyriennes équivalent à 6,790 mètres, donc la coudée est égale à 0^m,54847, ou à 548 millimètres et demi. Le pied assyrien sera donc à 0^m,32908, 329 millimètres et un dixième. Nous admettons par conséquent :

Pour la coudée assyrienne....... 0^m,5485.
Pour le pied assyrien........... 0^m,3291.

Les valeurs ainsi obtenues se vérifient par les mesures données par Botta et M. Place dans leurs ouvrages. La preuve la plus concluante de l'exactitude de notre évaluation se trouve dans les mesures afférentes à l'enceinte du palais de Khorsabad. Celle-ci forme une figure rectangulaire de huit côtés symétriquement disposés. L'octogone s'obtient par la juxtaposition de deux rectangles à côtés différents et peut être comparé de loin à celui que forment le Louvre et les Tuileries réunis. En mesurant les côtés du plan de M. Place, on obtient pour la façade du côté extérieur 237 mètres, pour la profondeur des deux côtés 151 mètres, la largeur se développe ensuite des deux côtés à 39^m, 50. La profondeur de ce corps de bâtiment plus large est, de chaque côté, de 191 mètres, et le mur du derrière donnant sur la ville est de 316 mètres. Le pourtour est de 1,316 mètres, et M. Place, qui accuse dans son texte 344 mètres de profondeur sur 314 mètres de plus grande largeur, arrive au même résultat ($2 \times 344 + 2 \times 314 = 1,316$).

Or, 1,316 mètres font exactement 2,400 coudées ou 4,000 pieds, à $0^{m}, 329$. A $0^{m},3291$ on aura $1,316^{m}, 4$. De plus 237 mètres sont à $39^{m}, 50$ comme 6 est à 1, et 237 mètres à 316 comme 3 à 4.

On a donc pour les parties du mur du palais :

	Coudées.	Pieds.
a. Façade moins large...........	432	$720 = 236^{m},95$.
b. Profondeur de ce bâtiment.......	276	$460 = 151^{m},39$.
c. Saillie de deux côtés...........	72	$120 = 39^{m},49$.
d. Profondeur du harem.........	348	$580 = 190^{m},88$.
e. Grande façade...............	576	$960 = 315^{m},96$.

Comme *b*, *c*, *d* entrent deux fois, il y a pour le pourtour :

$a =$ 432	coudées	ou	720	pieds.
$2b =$ 552	*idem.*		920	*idem.*
$2c =$ 144	*idem.*		240	*idem.*
$2d =$ 696	*idem.*		1160	*idem.*
$e =$ 576	*idem.*		960	*idem.*
Somme... 2,400	coudées	ou	4,000	pieds.

Or, que représente cette somme de 2,400 coudées ou de 4,000 pieds? Exactement $6\frac{2}{3}$ stades, ou $3\frac{1}{3}$ doubles stades ou *diaules*. Nous retrouvons donc la proportion qui a été prise pour base, puis modifiée quand il s'est agi de construire l'ençeinte urbaine.

Il faut encore faire observer que tous les chiffres de coudées sont divisibles par 12, et tous les nombres de pieds par 20; c'est donc par *doubles cannes* qu'on pourrait évaluer la longueur du pourtour et la su-

perficie. Les valeurs sont 36, 23, 6, 29 et 48 doubles cannes. La superficie du palais était de 319,680 coudées carrées, de 888,000 pieds carrés ou de 2,220 doubles cannes carrées. La surface exprimée en hectares est de $35^h,787$ pour la petite, de $60^h,356$ pour la grande partie, donc en tout $96^h,143$. M. Place l'a évaluée en chiffres ronds à 100 hectares, ce qui est un peu trop.

On ne saurait demander une exactitude plus minutieuse sans encourir le reproche mérité de puérilité; même cette évaluation à un demi-millimètre pourrait paraître une rigueur inutile. Je me rappelle en quels termes Biot parlait des mesures et des observations des anciens : «Il ne faut pas, disait-il, exiger des hommes plus qu'ils ne peuvent raisonnablement accomplir.» Les anciens ne pouvaient pas arriver à la précision à laquelle nous nous sommes habitués, parce que nous disposons d'instruments dont ils ignoraient absolument l'existence et dont ils ne comprenaient pas la nécessité.

La coudée formant l'unité fondamentale du système assyro-perse, il convient de prouver que cette unité fut la même chez les deux grands peuples dominateurs de l'Asie occidentale. En donnant la preuve que cette unité avait la même valeur, nous avons en même temps démontré que l'étalon déterminé par nous survécut au fondateur de Khorsabad.

Nous avons vu que, dans deux évaluations à peu près égales des carrés, il faut regarder la moins grande comme expression d'un nombre exact d'unités

mensuraires. La pensée qu'il fallait voir une mesure simple dans un élément de construction tel que la brique nous a guidé dans la découverte du système babylonien; ainsi, dans nos mesurages des bâtiments nous avons toujours un nombre exact et même un nombre rond de mesures. Cette même idée mère, nous la transportons à Persépolis pour en déduire les mesures des Perses. Nous en donnerons les résultats d'abord partiels, puis généraux. On remarquera sans doute que quelquefois l'écart est relativement assez considérable; mais il ne faut pas oublier que le moindre changement dans quelques centimètres peut modifier de beaucoup la troisième décimale. Ainsi, en évaluant les 14^{m}, 99 du palais n° 6 à 28 coudées, nous obtiendrons une unité moindre de 13 millimètres. Une erreur de 26 centimètres sur 15 mètres suffit pour produire cette différence; celle-ci d'ailleurs se trouve amoindrie dans une autre équivalence où nous devons compter 28 coudées dans 15^{m},15. Nous avons choisi les mesurages les plus apparents au point de vue de l'intention, laquelle, dans les dimensions moindres, nous est souvent inconnue; car nous devrions, pour révéler toute l'économie de l'architecture, connaître les subdivisions de la coudée et du pied jusque dans leurs moindres détails.

Quant à la moyenne tirée sur un nombre assez considérable de données, il est évident qu'elle doit déjà approcher de la réalité. Les fautes faites de part et d'autre, en moins et en plus, se seront alors

compensées, et les petites fluctuations amenées par d'autres équivalences ne pourront pas sensiblement modifier le résultat général.

Voici les valeurs en partie déjà citées plus haut :

68^m, 66 font	125 coudées à	0^m, 5493.
54^m, 80....	100.........	0^m, 5480.
40^m, 70....	75.........	0^m, 5427.
39^m, 40....	72.........	0^m, 5472.
29^m, 72....	54.........	0^m, 5503.
27^m, 67....	50.........	0^m, 5534.
25^m, 80....	48.........	0^m, 5375.
15^m, 15....	28.........	0^m, 5411.
14^m, 99....	28.........	0^m, 5354.
11^m, 20....	20.........	0^m, 56.
3^m, 25....	6.........	0^m, 5416.

Le résultat moyen serait :

331^m, 34 font 606 coudées à 0^m, 5467.

Cette moyenne nous donnerait 2 millimètres de moins pour la coudée perse, ce qui serait très-possible. Mais n'oublions pas que nous raisonnons sur des travaux d'architecture, et qu'on ne peut jamais être aussi sûr des mesures prises avec le plus grand soin à une pareille limite d'erreur près. De plus, comme nous l'avons dit, une étendue linéaire quelque peu considérable, mesurée par les Perses avec un peu trop de largesse, peut modifier cette moyenne, n'ayant, avant tout, qu'une valeur approximative.

Le point essentiel est de prouver que l'étalon perse est essentiellement identique à l'étalon assyrien.

Les fluctuations dans les mesures se sont vues partout dans les temps modernes, de ville en ville, jusqu'à ce qu'on fût arrivé, avec beaucoup de peine et non sans prendre des mesures rigoureuses, à établir une unité de mesure dans le même pays.

Jusqu'ici nous avons laissé de côté l'autre système de mesures linéaires, retrouvé par M. Smith sur une tablette de Senkereh conservée au Musée Britannique (voir *North British Review*, 1870, p. 332). Malheureusement ce document est très-fruste, et il s'y trouve une lacune qui rendra la démonstration toujours quelque peu incomplète; mais, tel qu'il est, il est d'une très-grande importance. On sait que les poids assyriens présentent deux séries différentes de mesures, qui sont dans la proportion de un à deux. Le même rapport se montre au sujet du *us* (stade) et du *kaśbu*. Nous examinerons maintenant ce curieux document, que M. Smith a bien voulu nous communiquer.

(La suite à un prochain numéro.)

UNE STÈLE DU TEMPLE D'HÉRODE,

PAR M. J. DERENBOURG [1].

La curieuse et importante découverte faite par M. Clermont-Ganneau a fourni à la science une pierre vraie, authentique, du fameux temple d'Hérode. Dans le mémoire qu'il a consacré à cette heureuse trouvaille, M. Ganneau montre les qualités solides d'un archéologue déjà exercé [2]. M. Ganneau interroge la pierre, et lui arrache des réponses sur mainte question controversée concernant le temple. Les dimensions et la qualité de la pierre, l'inscription qu'elle porte, sont examinées avec soin et habileté.

On peut bien s'imaginer que les solutions proposées par M. Ganneau ne seront pas agréées de

[1] Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 15 mars.

[2] Ce mémoire, lu à la séance de l'Académie du 1[er] mars, a été imprimé depuis dans la *Revue archéologique*, année 1872, n° de juin. Le § V, composé et ajouté après coup par M. Clermont-Ganneau, bien que je n'y sois pas nommé, est entièrement consacré à la réfutation de la thèse que j'ai soutenue dans ma communication à l'Académie. Après l'audition d'une lecture faite avec difficulté, en l'absence de l'auteur, par M. de Longpérier, je ne puis juger si les autres paragraphes ont également subi quelques retouches. En tout cas, je me suis astreint à donner mon petit mémoire tel que je l'ai lu; les notes seules sont une addition nouvelle.

prime abord par tout le monde; je veux aujourd'hui m'attacher exclusivement à la dernière partie de l'inscription gravée sur la stèle découverte, et qui a besoin d'être examinée de nouveau. Les mots *ὃς δ' ἂν ληφθῇ ἑαυτῷ αἴτιος ἔσται διὰ τὸ ἐξακολουθεῖν θάνατον*[1] ont été traduits par M. Ganneau : « Celui (l'étranger) qui serait pris, serait cause que la mort s'ensuivrait pour lui, » ce qui, selon M. Ganneau, veut dire : « il serait puni de mort, aurait légalement et juridiquement mérité la peine capitale. » Nous ne pensons pas que le grec permette cette version; si *ἐξακολουθεῖν θάνατον* dépendait grammaticalement de *αἴτιος*, on n'aurait pas dit *διὰ τό*, mais *τοῦ ἐ.* Et alors encore ce serait exprimer d'une manière bien obscure et bien embarrassée ce que la Septante exprime clairement et simplement par *θανάτῳ θανατούσθω*, ou *θανάτῳ τελευτάτω*. M. Ganneau cherche, il est vrai, une intention dans cette tournure singulière; il y voit une ruse orientale, qui veut rejeter la condamnation sur la tête de celui qui ne s'est pas laissé avertir. Mais la construction indique suffisamment qu'il faut chercher dans la phrase grecque un autre sens que celui que lui prête M. Ganneau.

Et ici il se présente en premier lieu une question

[1] L'inscription commence par les mots : *Μήθενα ἀλλογενῆ εἰσπορεύεσθαι ἐντὸς τοῦ περὶ τὸ ἱερὸν τρυφάκτου καὶ περιβόλου.* L'orthographe de *τρυφάκτου* pour *δρυφάκτου* est d'autant plus étonnante que les lettrés grecs ne manquaient pas à la cour d'Hérode, et que le mot se rencontre exactement transcrit דרופתקי, avec une simple transposition du *taw* et du *kouf*, dans le sens d'enceinte, *Talmud de Babylone*, traité de *Sanhedrin*, 99[b].

importante : Y a-t-il un texte biblique ou rabbinique qui reconnaisse une pénalité aussi sévère envers le païen assez téméraire pour franchir l'espace du temple qui lui est assigné, savoir, la cour des Gentils? Dans le temple de Salomon, l'accès de la maison de Dieu était permis au païen. La prière attribuée au roi pour l'époque de l'inauguration, et qui dans tous les cas n'est pas postérieure au roi Josias, renferme le passage suivant : « L'étranger aussi, qui n'appartient pas à ton peuple d'Israël, quand il arrive d'un pays lointain à cause de ton nom, parce qu'on a entendu parler de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, et qu'il entre pour prier dans cette maison, tu l'exauceras dans le ciel où ton siége est établi, et tu accorderas à l'étranger ce qu'il te demande, afin que tous les peuples de la terre apprennent ton nom, te craignent comme ton peuple d'Israël, et sachent que cette maison que j'ai construite est dédiée à ton nom. » (I *Rois*, VIII, 41-43.) C'est, comme on le voit, une invitation plutôt qu'une défense. — L'exclusion de la communauté de Dieu (*ḳehal yehôwa*) qui est prononcée à tout jamais contre les Ammonites et les Moabites, et jusqu'à la troisième génération contre les Édomites et les Égyptiens, n'a rien de commun avec notre sujet, et si M. Ganneau ne l'avait pas mentionnée, je n'en aurais pas parlé. La loi du Deutéronome (XXIII, 4-9) traite des païens établis dans la Terre sainte, et dont les uns pouvaient plus facilement que les autres être accueillis comme prosé-

lytes dans l'alliance du Dieu d'Israël. La législation ne doit pas avoir été la même à toutes les époques de l'histoire du peuple hébreu, et a certainement varié selon les circonstances et selon la politique qu'on avait à suivre envers les Ammonites, les Moabites, les Édomites et les Égyptiens. Une saine critique explique ainsi les contradictions entre les différents passages qui se rapportent à ce sujet[1].

Le besoin d'une séparation plus rigoureuse en toute chose d'avec les païens ne se fait sentir parmi les Juifs qu'après le retour de l'exil, et grandit avec la faiblesse politique de la nation. Plus les païens deviennent puissants, et plus les Juifs cherchent à garantir leur indépendance religieuse et morale, en évitant, dans la mesure du possible, tout mélange, tout commerce avec leurs dominateurs[2]. Le païen fut, par rapport au temple, assimilé au Juif qui s'est rendu impur par l'attouchement d'un mort. Parmi les dix degrés de sainteté dont parle la Mischna (*Kélim*, I, 5), et dont les deux extrêmes sont, d'une part, le sol de la Terre sainte, et, d'autre part, le Saint des Saints, sont nommés aux 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ rangs, d'abord l'intérieur de Jérusalem après qu'on eut franchi le mur de la ville, où peuvent être consommés les sacrifices dits *légers* et le produit de la seconde dîme; puis *la montagne du temple* (ce qui équivaut à la cour des Gentils), où l'entrée est interdite aux hommes et aux femmes atteints de gonorrhée, aux femmes

[1] Voyez M. Geiger, *Urschrift*, passim, et surtout p. 88 et suiv.

[2] Voyez mon *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 274 et suiv.

dans leur état d'impureté périodique et aux accouchées, et enfin « le *ḥêl*, où ne doivent entrer ni l'idolâtre, ni celui qui est impur pour avoir touché un cadavre[1]. « Mais aucune sanction pénale n'accompagne ces interdictions graduelles, et aucun tribunal n'aurait prononcé la peine de mort contre un païen qui aurait outre-passé les limites du *ḥêl*, pas plus qu'il ne l'eût prononcée contre une accouchée pénétrant dans la cour des Gentils. Josèphe, dans la *Guerre des Juifs* (V, v, 2), nous raconte bien que, dans le temple construit par Hérode, il y avait, après le premier mur, une cour fermée par une balustrade surmontée à intervalles égaux de pilastres ou stèles, et que ces stèles portaient des inscriptions, tantôt en grec, tantôt en latin, pour défendre aux étrangers de franchir la balustrade; mais à cet endroit, Josèphe ne parle d'aucune punition comme sanction de cette défense. Il est plus explicite dans les *Antiquités juives* (XV, xi, 5), et nous y reviendrons; mais, d'après le passage de la *Guerre juive*, on aurait pu croire que ces pilastres contenaient un de ces avertissements tels qu'on les rencontre inscrits sur les poteaux de nos promenades publiques.

La peine de mort juridique ne se trouvant donc nulle part, on se pose une seconde question : Com-

[1] הר הבית מקודש ממנו שאין זבים וזבות נדות ויולדות נכנסים לשם. החיל מקודש ממנו שאין עובד כוכבים וטמא מת נכנסים לשם. Cf. Josèphe, *Contra Apionem*, II, 7.

ment peut-on s'imaginer que, depuis Hérode, qui avait fait élever ce temple, les Juifs eussent jamais le pouvoir de citer devant leur justice et de condamner à la peine capitale un païen, peut-être *civis romanus*, pour avoir pénétré trop avant dans le *hiéron?* Et n'ayant pas ce pouvoir, comment les Juifs se seraient-ils ridiculisés aux yeux des Gentils, qui ne leur épargnaient cependant pas les railleries, en inscrivant sur les stèles les menaces d'un châtiment qu'ils n'avaient pas le droit d'appliquer? Le code du Pentateuque avait été, à notre avis, singulièrement mitigé dans la pratique, même pour les transgressions de la loi religieuse, où il ne s'agissait pourtant que de Juif à Juif, depuis que l'exécution capitale avait besoin d'être confirmée par une autorisation romaine, et la procédure était devenue plus cauteleuse encore qu'elle ne l'était à l'origine, afin que, le principe sauvegardé, les condamnations fussent néanmoins diminuées. Il s'ensuit que, quand même la loi eût édicté une peine aussi sévère contre le païen qui aurait témérairement franchi le seuil du *ḥêl*, les juges, par prudence, auraient, vu les circonstances, tourné la difficulté, écarté la peine, et en aucun cas ils ne l'auraient gravée sur la pierre au grand ébahissement de leurs ennemis.

La vérité est que les Grecs, lisant l'inscription, n'y voyaient pas ce que M. Ganneau y a vu. Cette longue paraphrase ne signifiait pour eux que l'avertissement de se mettre en garde contre les foudres de la colère céleste, ou bien contre les fu-

reurs d'une indignation populaire; la *superstitio* arrêtait plutôt les Romains, l'émeute plutôt les Grecs et les Égyptiens[1]. Il faut donc traduire : « Celui qui serait pris serait coupable envers lui-même, parce que la mort serait la conséquence de son action. » On respecte ainsi la grammaire, et l'on rend à la fois d'une manière intelligible aux païens l'expression de חייב מיתה (*ḥayyeb mîtâh*), si répandue parmi les docteurs. Littéralement ces deux mots signifieraient *αἴτιος τοῦ θανάτου*; mais le sens vrai en est admirablement rendu par la manière dont ils ont été délayés, étendus et développés sur notre stèle. Ainsi le Talmud dit : « Quiconque transgresse un ordre des docteurs, *ḥayyeb mîtâh*, se rend coupable de la mort. » Ailleurs : « Un disciple qui rend une décision légale en présence de son maître, se rend coupable de la mort. » Personne ne supposera que ce manque de respect envers le chef d'une école ait été puni aussi sévèrement par le tribunal; le Talmud, du reste, prend la précaution de nous raconter immédiatement l'accident mortel arrivé à un jeune docteur peu de temps après qu'il eut témérairement prononcé un arrêt devant son maître[2].

Pour les cas de profanation du temple comme celui qui est prévu dans notre inscription, la mort cé-

[1] Si, parmi les procurateurs, les uns se plaisaient à provoquer le peuple, d'autres, et c'était le plus grand nombre, évitaient avec soin tout ce qui pouvait irriter cette nation nerveuse, inquiète et susceptible.

[2] *Menâḥôt*, 68ᵇ.

leste se rencontre dans tous nos textes, la mort par la main d'un zélote dans un certain nombre de faits.

Il est généralement reconnu que toute profanation du temple était châtiée par Dieu même, qui se constituait ainsi vengeur de son sanctuaire. Les docteurs ont devant les yeux l'histoire d'un délit quelque peu obscur, commis au tabernacle par Nadab et Abîhon, les fils du grand-prêtre Aron. « Et le feu s'élança de devant Dieu et les dévora, et ils moururent devant Dieu. » (*Lévitique*, x, 2.) Aussi lorsque (*Nomb.* I, 51) on lit ce qui suit : « Quand le tabernacle devra partir, ce seront les lévites qui le démonteront, et quand il devra s'arrêter, ce seront eux qui le relèveront; mais le profane qui s'approcherait sera frappé de mort, » la paraphrase chaldéenne de Jérusalem, se rappelant les fils d'Aron, complète les derniers mots du verset, en ajoutant : « par le feu qui s'enflammera de devant le Seigneur[1], » et les rabbins ne parlent que de la *mîtâh bîdê schamaïm* (מיתה בידי שמים), « de la mort céleste. » Encore dans le verset (*Lévit.* XXII, 9) : « Que (les prêtres) observent mes observances, et qu'ils ne se chargent pas à l'égard du (sanctuaire) d'un péché; car ils mourraient par là pour l'avoir violé, » la paraphrase chaldéenne complète le sens : « parce qu'ils mourraient par le feu qui s'enflammera[2], » et les docteurs interprètent également : « ils mourraient d'une mort céleste. » La Vulgate traduit à la place de : ils mour-

[1] באישא מצלהבא מן קדם ה'.

[2] ולא ימותון ביה באישא מצלהבא (מן קדם ה' .Scil).

raient par là, « ils mourraient *in sanctuario*, dans le sanctuaire; » ce qui exclut toute idée d'exécution [1]. Voici un troisième passage: Il est interdit au grand-prêtre d'entrer dans le Saint des Saints en tout autre jour que celui du Grand pardon: « Il ne doit pas entrer en tout temps dans le sanctuaire plus avant que le voile....., afin qu'il ne meure pas (*Lévit.* XVI, 2). » La paraphrase de Jérusalem ne rend pas du tout les mots *velá yâmout*, et les docteurs, en mettant ce verset en rapport avec le verset précédent, où il est question des deux fils d'Aron, qui, « s'étant avancés devant Jéhova, avaient péri, » soutiennent, avec raison, que la peine de mort dont est menacée l'entrée illégale dans le temple est la mort céleste, pareille à celle qu'avaient subie Nadab et Abihou, les fils d'Aron.

Le sens que je viens de donner au texte de l'inscription, et qui est corroboré par les plus anciennes sources de la tradition, doit nous guider dans l'interprétation des mots que Josèphe (*Antiquités*, XV, XI, 5) ajoute à l'interdiction de traverser l'enceinte formée par une clôture ou balustrade de pierre (*ἔρκίον*

[1] La Vulgate rappelle peut-être l'histoire de Philopator, qui, ne pouvant pas maîtriser son orgueil, entre, malgré les supplications de tout un peuple, dans le parvis intérieur du temple, et là, selon l'expression de III *Maccab.* II, 22, et suivants: « Secoué comme un roseau par le vent, il est étendu sur le sol, immobile, paralysé, frappé du châtiment mérité, incapable de proférer un mot. » Lorsque Josèphe raconte l'entrée de Pompée dans le sanctuaire (*A. J.* XIV, IV, 4, et *B. J.* I, VII, 7), il paraît vouloir expliquer par sa conduite respectueuse l'impunité du général romain, « qui ne touchait à rien, et qui donnait lui-même le lendemain l'ordre de purifier le temple. »

λιθίνου δρυφάκτου), que c'était *θανατικῆς ἀπειλουμένης τῆς ζημίας*, « sous la menace de subir le châtiment de la mort. » L'historien juif, qui écrivait ses Antiquités à Rome, connaissait l'inanité d'une telle menace, si elle avait dû être réalisée par la main d'un homme; et s'il n'avait pas encore complétement oublié la science de la loi, science dont il se vante ailleurs avec tant de complaisance, il savait que juridiquement une sentence de mort n'était prescrite nulle part; il ne pouvait songer qu'à la mort céleste.

Philon paraît être beaucoup plus précis. Dans sa *Legatio ad Caiam*, § 31 (ed. Mang. II, 57), il dit : « Ce qui prouve le plus (à quel point le temple est considéré comme sacré), c'est la mort inévitable, statuée (*θάνατος ἀπαραίτητος ὥρισται*) contre les étrangers qui franchissent les enceintes intérieures; car on reçoit dans les parties extérieures ceux qui y viennent de toutes parts. » Le philosophe d'Alexandrie, qui était bien plus versé dans la traduction grecque de la Bible que dans l'original hébreu, et qui connaissait bien mieux Platon que la législation palestinienne, a-t-il cru en effet à cette pénalité sévère, ou bien la mort dont il parle est-elle pour lui aussi le châtiment inévitable de Dieu, suspendu sur la tête du coupable profanateur, ou bien encore, Philon aurait-il, pour les besoins de sa cause, qui est celle de protester contre le culte des Césars et d'empêcher l'introduction de la statue de Caligula dans le temple, exagéré avec intention le degré de vénération dont le sanctuaire de Jérusalem est

entouré par les païens mêmes, « qui y viennent de toutes parts? » Je ne voudrais rien affirmer; cependant nous avons rencontré ce θάνατος ἀπαραίτητος encore deux fois dans Philon, pour des cas où « la mort inévitable, » si elle devait signifier peine capitale prononcée par un tribunal, n'était nullement prescrite. Dans la même *Legat. ad Caium*, on lit plus loin (§ 39, éd. Mang. II, 591): « Si quelque Juif, je ne dis pas des premiers venus, mais un prêtre, et encore pas un prêtre du dernier rang, mais un de ceux qui viennent immédiatement après le premier, entrait dans le Saint des Saints derrière le grand-prêtre, ou avec lui; ce qui plus est, si le grand-prêtre lui-même franchissait l'enceinte sacrée pendant deux jours de l'année, ou durant le jour (du pardon), trois [1] ou quatre fois, il affronterait une mort inévitable [2]. » Pour le grand-prêtre, c'est le cas du *Lévitique*, XVI, 2, que nous avons cité plus haut, et où certes il n'est pas question d'un arrêt prononcé par le Sanhédrin. Une seconde fois, nous lisons dans le livre *De ebrietate*, § 34 (Mang. I, 378): « Le tabernacle et tout ce qu'il renferme ne doivent pas être vus, non-seulement parce que ces objets sont cachés dans des lieux impénétrables, mais parce que celui qui les toucherait ou bien les regarderait par curiosité [3],

[1] Le service du grand-prêtre exigeait deux entrées. (Voy. Munk, *Palestine*, p. 189, col. 2, note 3.)

[2] Voy. III *Maccab*. 1, 11.

[3] *Διὰ περιεργίαν*. Ainsi Philon comprenait le mot difficile כבלע, que les uns joignent aux mots suivants, en traduisant « lorsqu'on enveloppe les choses saintes » (toutes les versions araméennes),

serait, d'après la prescription de la loi, frappé par une sentence de mort inévitable (ἀπαραιτήτῳ δίκῃ θανάτου κατὰ πρόσταξιν νόμου κολάζεσθαι).» Ici la peine capitale en vertu d'un arrêt de la loi est formellement indiquée contre celui qui ose jeter les yeux sur le contenu du tabernacle ou le toucher, ce qui répond à *Nombres*, IV, 15 : « Et qu'ils ne touchent pas aux choses saintes pour ne pas mourir, » et au verset 20 : « Et qu'ils ne viennent pas voir pour un instant les choses saintes et qu'ils ne meurent. » Ce paragraphe surtout montre, à mon avis, quel sens on doit attacher au θάνατος ἀπαραίτητος, dont il est également question dans les deux autres. La mort ne serait-elle pas désignée comme d'autant plus inexorable et inévitable qu'elle doit venir de Dieu lui-même ? Elle était une sorte de *ineluctabile fatum*, auquel le mortel n'échappe pas.

J'ai dit plus haut que les esprits forts qui n'auraient pas redouté le courroux de Jéhovah pouvaient bien reculer devant le fanatisme d'un peuple poussé à bout. La justice divine est souvent trop lente à venir pour l'impatience d'une nation ameutée, qui préfère lui prêter son bras pour hâter l'exécution de ses arrêts. La vie d'un païen qui aurait été aperçu dans le hiéron pendant le dernier siècle avant

tandis que les autres le rattachent aux mots précédents « qu'ils ne viennent pas voir, » et l'expliquent par « subitement » (Septante), ou par « curiosité, » comme Philon. La Vulgate réunit deux opinions en portant : Alii *nulla curiositate* videant quæ sunt in sanctuario priusquam *involvantur*.

la destruction du temple, ne devait pas être plus en sûreté que naguère encore celle d'un chrétien ou d'un Juif qu'on aurait rencontré dans une mosquée. Dans le moyen âge, un Juif n'aurait jamais osé franchir le seuil d'une église. Sans qu'il y ait une peine écrite, ni dans le code musulman, ni dans les lois canoniques, on n'aurait cependant rien exagéré, si l'on avait averti alors l'infidèle du danger auquel il s'exposait en pénétrant dans un sanctuaire qui n'était pas celui de sa religion.

Dans les Actes des apôtres, Paul, lors de son dernier voyage à Jérusalem, voit les Juifs ameutés contre lui. « Voici, lui crie-t-on de toute part, voici cet homme qui partout instruit tout le monde contre le peuple, contre la loi et contre ce lieu, et qui de plus a aussi amené des Grecs dans le temple et a profané ce sanctuaire (XXI, 28). » On accusait, en effet, Paul d'avoir introduit Trophime d'Éphèse dans l'intérieur du temple. Comme l'Éphésien ne put être retrouvé, toute la colère de la foule se tournait contre l'apôtre, et sans l'intervention des soldats romains, Paul aurait difficilement échappé à la justice populaire. Mais c'est aussi de cette justice seule qu'il s'agit, et quand Paul paraît plus tard devant le tribunal du Sanhédrin, personne ne pense plus à Trophime, et la discussion s'ouvre seulement sur les doctrines qu'il professe[1], et qu'heureusement pour lui il a pu

[1] Voir le chapitre XXIII des *Actes*. — Une confusion analogue se rencontre encore aujourd'hui au sujet des faits qui ont motivé la condamnation de Jésus. Tout récemment, M. Hausrath (*Neutes-*

abriter sous sa qualité de citoyen romain. Il est étonnant que M. Ganneau ait pu conclure des faits présentés par les *Actes*, que non-seulement Trophime, s'il avait été retrouvé, aurait subi légalement et régulièrement la peine capitale pour avoir franchi le hiéron, mais encore que Paul, qui l'y avait conduit, aurait pu être rendu responsable et être condamné à mort par le Sanhédrin!

Un exemple d'une profanation du temple punie de mort *contrairement à la loi* est raconté Mischna *Sanhédrin*, IX, 6. Après avoir énuméré quelques actes défendus, où les zélotes (*ḳannâïm*) se chargent du châtiment du coupable, la Mischna poursuit : « Un prêtre, qui faisait son service au temple étant dans un état d'impureté, ne fut pas conduit devant le tribunal par ses frères dans le sacerdoce; mais les jeunes prêtres le firent sortir hors de l'enceinte, et là ils lui fendirent le crâne à coups de baguette. » La Guemârâ est très-embarrassée de ce récit barbare, et conclut qu'un acte semblable a dû se passer « contre le gré des docteurs. » En effet, il ne paraît pas douteux qu'il s'agit ici d'un fait isolé, arrivé à l'époque des luttes acharnées entre les prêtres saducéens et

tamentliche Zeitgeschichte, I, p. 446) cite parmi ces faits punissables les paroles que, selon Matthieu, XXV, 61, Jésus aurait prononcées : « Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours. » Mais sans avoir égard à la circonstance qu'aucun autre évangile ne mentionne ce propos du Christ, que dirait-on d'un homme assez peu intelligent qui, après avoir lu l'interrogatoire d'un accusé, supposerait que chaque réponse mentionnée dans l'instruction aurait servi de considérant au jugement qui le frappe finalement?

les prêtres pharisiens, et aucunement d'une prescription légale. La Mischna, rédigée plus d'un siècle après la destruction du temple, et pour laquelle tout ce qui concernait le culte de Jérusalem n'avait plus qu'une importance théorique, a eu le tort de dépouiller le fait de sa forme historique et d'en faire une règle générale[1]. Mais on voit, par cet acte cruel, jusqu'où pouvait s'égarer le fanatisme des prêtres, qui voyaient dans le prévaricateur qui s'était approché de l'autel sans s'être soumis aux purifications un faux frère qui insultait à Dieu lui-même.

Une histoire qui se rapporte davantage à notre sujet est racontée par le Talmud de Babylone (*Pesaḥim*, 3^b)[2]. « Un païen, qui était monté à Jérusalem et y avait mangé du sacrifice pascal, se vantait de sa prouesse, en disant : Il est écrit : « Aucun étranger « n'en mangera, l'incirconcis n'en mangera pas »

[1] Comme je l'ai fait remarquer dans le texte, cet acte de justice sommaire, pratiquée par les jeunes prêtres, est raconté par la Mischna dans le même paragraphe où il est parlé des violences auxquelles se livrent, ou plutôt se livraient les zélotes pour la répression de certains faits; il ne s'agit donc pas d'un article de loi ni d'une prescription régulière. Du reste, toute cette époque est déjà si éloignée pour le rédacteur de la Mischna, qu'on y mentionne quelques actions réputées criminelles par les zélotes, et dont l'intelligence paraît déjà échapper à l'auteur lui-même.

[2] ההוא ארמאה דהוה סליק ואכיל פסחים בירושלים אמר כתיב וכל בן נכר לא יאכל בו כל ערל לא יאכל בו ואנא הא קאכילנא משופרי שופרי אמר ליה ר' יהודה בן בתירה מי קא ספו לך מאליה אמר ליה לא כי סלקת להתם אימא להו ספו לי מאליה כי סליק אמר להו מאליה ספו לי אמרו ליה אליה

(*Exode*, xii, 43, 48), et cependant j'en ai mangé, et les meilleurs morceaux! R. Jehouda ben Batyra (c'était un docteur célèbre de Nisibe) lui demanda : T'a-t-on donné une partie grasse de la queue? — Non, répondit le païen. — Eh bien! reprit R. Jehouda, en retournant à Jérusalem, fais-toi servir de la queue. En effet, arrivé à Jérusalem, le païen demanda qu'on lui offrît un morceau gras de la queue. Mais, dirent aussitôt les commensaux, la queue doit être sacrifiée! Qui donc t'a appris à nous en parler? — R. Jehouda ben Batyra. — Étonnés, ils firent des recherches, et découvrirent qu'ils avaient eu affaire à un païen. Ils le tuèrent, et écrivirent à R. Jehouda : Salut à toi, Ben-Batyra, tu demeures à Nisibe, mais tes filets s'étendent jusqu'à Jérusalem. » Certes, quelque coupable que pût paraître la conduite de l'intrus qui s'était glissé au milieu d'une solennité éminemment juive, aucun Sanhédrin ne l'eût condamné à mort, et R. Jehouda ne pouvait penser qu'à démasquer le faux pèlerin qui s'était moqué de ses coreligionnaires de Jérusalem. Si, comme on l'a supposé, ce R. Jehouda appartenait à la famille des Beni-Batyra, les protégés d'Hérode, il n'était certes pas un zélote. Cependant il s'est trouvé dans Jérusalem des fanatiques qui non-seulement

לגבוה סלקא אמרו ליה מאן אמר לך הכי אמר להו ר׳ יהודה בן בתירה אמרו מאי האי דקמן בדקו בתריה ואשכחיה דארמאה הוה וקטלוה שלחו ליה לרבי יהודה בן בתירה שלם לך רבי יהודה בן בתירה דאת בנציבין ומצודתך פרוסה בירושלים.

ont puni par la mort la profanation d'une sainte réunion par un idolâtre, mais qui ont osé féliciter à mots couverts le célèbre rabbin de Nisibe de leur avoir fourni les moyens d'exercer une vengeance.

Je me résume. De ce qui précède, il me paraît résulter : 1° que la menace d'une condamnation à la peine capitale pour profanation du temple aurait été, depuis le temps d'Hérode, impossible et ridicule ; 2° que l'exclusion des païens du temple n'était qu'une mesure inspirée par les calamités de l'époque et par la faiblesse même de la nation juive ; 3° qu'aucune profanation du temple n'était punie d'une peine capitale, et que tous les textes ne parlent que d'une mort surnaturelle ; 4° que les passages de Philon même paraissent également s'appliquer à une sorte de *fatum* inévitable, poursuivant le coupable profanateur ; 5° que le profanateur avait cependant à craindre la justice sommaire du peuple ameuté ou d'un dévot fanatique ; 6° que l'inscription gravée sur notre stèle, pour les raisons qui précèdent aussi bien qu'à cause de son texte[1], ne doit pas être com-

[1] J'ai déjà dit plus haut que je ne puis savoir si les premiers paragraphes du mémoire de M. Clermont-Ganneau ont subi quelques changements. Il m'a paru que le châtiment légal et juridique y est énoncé d'une manière moins précise qu'il ne l'avait été dans le mémoire lu. Je n'ai attaché aucune importance à la harangue mise par Josèphe (*B. J.* VII, II, 4) dans la bouche de Titus, non-seulement parce que ces harangues sont d'ordinaire des œuvres de fantaisie, comme M. Ganneau le reconnaît lui-même, et que celle-ci se trahit particulièrement comme une maladroite flagornerie de l'historien juif par l'exagération qu'expriment les mots : *κἂν Ρωμαίων τις ᾖ*, mais parce que, d'après les belles recherches de M. Bernays (*Ueber*

prise comme une menace de peine capitale, appliquée à la suite d'un jugement régulier et juridique.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 1872.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal est lu; la rédaction en est adoptée.

Est présenté et reçu membre de la Société :

M. W. Wright, professeur d'arabe à l'université de Cambridge, présenté par MM. Mohl et Zotenberg.

M. Mohl communique au Conseil une lettre de M. Pauthier, qui donne sa démission de membre de la commission du Journal et de la commission des fonds. Le Conseil exprime ses regrets de la décision prise par un de ses confrères qui a rendu à la Société des services signalés; il s'entend que M. Pauthier restera membre du Conseil.

M. Garrez est nommé provisoirement membre de la com-

die Chronik des Sulpicius Severus, Breslau, 1861. Cf. mon *Essai*, à la p. 289, note 1), toute cette relation de la tendresse que le *clément* empereur aurait éprouvée pour le temple est un tissu de mensonges ineptes, inventés pour créer cette réputation factice de bonté qui en imposa longtemps à la postérité, et dont M. Beulé a fait justice dans son étude sur Titus. — Mais M. Ganneau a bien fait d'insister sur le mot ληφθῇ, employé dans l'inscription, et qui prouve en effet qu'on a pensé surtout au danger auquel s'exposait l'imprudent de la part des fanatiques.

mission des fonds, en remplacement de M. Pauthier, démissionnaire.

M. Rudy est autorisé à emprunter le manuscrit du *Suvarnaprabhâsa*, appartenant à la bibliothèque de la Société.

Sont nommés membres de la commission du Journal de la Société :

MM. REGNIER;
DEFRÉMERY;
BARBIER DE MEYNARD;
PAUTHIER;
GARCIN DE TASSY.

M. Pauthier ayant donné sa démission de membre de la commission, le Conseil pourvoira, dans une prochaine séance, à la place vacante.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Comité de rédaction. *Journal des Savants*, juin 1872.

Par l'éditeur. *The Phœnix*, vol. II, n° 23, mai 1872, in-4°.

Par l'auteur. *Revue critique de l'inscription dite de* Borsippa, par Jos. Grivel (*Revue de la Suisse catholique*, juin 1872, in-8°).

Par les rédacteurs. *The Academy*, vol. I, 1869-1870, vol. II, 1870-1871, et six numéros (janv., février et mars 1872), in-4°.

Par l'auteur. *Contributions towards the materia medica and natural history of China*, by F. P. Smith. Shanghai et Londres, chez Trübner, 1871, in-4°, 237 pages.

Par l'auteur. *Storia di Sohrab*, traduzione dal persiano, di Italo Pizzi. Parma, 1872, in-12, 271 pages.

Par l'auteur. *Durga Puja*, by Pratapachandra Ghosha. Calcutta, 1871, in-12, XXII-83 pages, appendice, LXX pages.

Par l'auteur. *Dictionnaire français-arabe* pour la conversation en Algérie, par A. Cherbonneau. Paris, 1872, pet. in-8°, XXIII-629 pages.

Par l'auteur. *Lao-Tsu*, a study in chinese philosophy, by J. Waters. Hongkong, 1870, in-8°, 114 pages. (London, William and Norgate.)

Ueber das Saptaçatakam des Hâla. Ein Beitrag zur Kenntniss des Prâkrit, von Albrecht Weber. Leipzig, 1870, in-8°, 262 pages.

Saptaçataka ou *Saptaçatikâ*, c'est-à-dire collection de *sept cents* vers, est la forme sanskrite d'un titre d'ouvrage assez commun dans l'Inde. La nouvelle édition de l'*Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* de M. Garcin de Tassy ne cite pas moins de cinq *satsaï*, composées par différents poëtes, dont deux portent les noms populaires de *Bihârî Lâla* et de *Tulasî Dâsa.* On connaissait par Colebrooke l'existence d'un Saptaçataka prâkrit attribué au roi Hâla ou Çâlivâhana. Mais l'expression de prâkrit est tellement vague, le nom de Çâlivâhana couvre tant de fables, qu'on ne pouvait, en l'absence de tout spécimen, se faire une idée de l'importance de cet ouvrage.

Plus récemment, M. Bhau Daji, dans le Journal de la Société asiatique de Bombay, avait ajouté incidemment dans une note quelques renseignements à ceux qui ont été donnés par Colebrooke. Mais il nous laissait dans le doute au sujet de la langue, à laquelle il appliquait le nom singulier et peu précis de *mixed prâkrit.* En Europe, vers la même époque, un manuscrit contenant environ la moitié du Saptaçataka était communiqué à M. Weber, et lui paraissait assez intéressant pour faire l'objet d'un travail spécial, qui a paru dans le tome V des *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, publiées par la Société orientale allemande.

Il s'agissait d'abord de constituer un texte d'après un manuscrit unique et excessivement incorrect, écrit par un copiste tout à fait ignorant en prâkrit et sans doute peu instruit même en sanskrit. Mais deux circonstances, en dehors de l'expérience bien connue de l'éditeur, lui ont rendu possible une tâche si difficile. Chaque vers prâkrit est accompagné d'un commentaire sanskrit fort bien fait, quoique fort mal copié, et la langue du texte même n'est autre que le prâkrit pro-

prement dit, celui qui est désigné sous le nom de *mâhârâshṭrî*, et auquel est consacrée la plus grande partie de la grammaire de Vararuci, dont on doit à M. Cowell une excellente édition. Grâce à ce double secours, M. Weber a pu rétablir le texte d'un grand nombre de vers, dont la corruption provenait de la confusion faite par le scribe entre différents caractères devanâgarî plus ou moins semblables. Il a d'ailleurs donné la liste de ces confusions dans l'introduction, ainsi que les leçons du manuscrit au bas de chaque vers. Quant aux passages encore fort nombreux où ces moyens de restitution ne suffisaient pas, l'éditeur a dû recourir à des corrections d'un caractère naturellement tout à fait provisoire; c'est là une responsabilité qu'un savant d'une compétence aussi incontestable pouvait seul assumer. Chaque stance est accompagnée d'une traduction allemande, quelquefois aussi de fragments (un peu trop rares et trop courts) du commentaire, et de notes grammaticales, littéraires et autres. Enfin, une énumération systématique des faits phonétiques et des flexions, insérée dans l'introduction, et un index des mots et des formes avec les renvois à tous les passages où ils sont employés, ajoutent à l'utilité pratique de cette publication et en font une véritable anthologie prâkrite, avec grammaire et vocabulaire. Nous n'avons, du reste, pas à insister sur les mérites d'un travail que recommande suffisamment le nom de l'auteur, et nous allons immédiatement exposer diverses observations que sa lecture nous a suggérées.

La première et la plus importante est relative à la discussion qui ouvre l'introduction et qui s'occupe du nom de Hâla, de l'époque possible du Saptaçataka et du lieu de sa composition. M. Weber s'est évidemment plus préoccupé de la question de temps que de celle de lieu. Mais tandis que l'une présente les mêmes difficultés que pour la plupart des œuvres déjà anciennes de la littérature indienne, la seconde est susceptible d'une solution certaine, mais notablement différente de la solution adoptée par le savant allemand.

L'ouvrage prâkrit se donne lui-même comme un choix fait, au milieu de dix millions de vers, par Hâla.

Hâla, d'après le témoignage unanime du lexicographe Hemacandra, des commentateurs, de Colebrooke et de Bhau Daji, est un nom de Çâlivâhana ou Çâtavâhana; ce qui n'oblige certainement pas à admettre sans contrôle que ce personnage, aussi légendaire qu'historique, ait effectivement recueilli ou fait recueillir les vers en question. Mais M. Weber va plus loin, il nie la synonymie de Hâla et de Çâlivâhana, ou du moins, car il ne peut pas nier un usage qui remonte au moins au XIIIe siècle, époque de Hemacandra, il pense que cette synonymie est le résultat d'une confusion produite par un vers du *Harshacarita* de *Bâṇa*, où il est question d'une collection analogue, attribuée à Çâlivâhana ou Çâtavâhana. On ne saisit pas quel avantage M. Weber peut trouver à substituer ainsi sa propre hypothèse à celle de la tradition. En rejetant arbitrairement l'identité des deux collections, il se prive d'un témoignage intéressant sur l'âge du Saptaçataka, et en faisant d'un vers du Harshacarita l'origine d'une tradition universellement admise, il exagère sans aucun doute l'importance d'un ouvrage «peu connu dans l'Inde même, et qui ne paraît pas avoir jamais joui d'une haute estime,» suivant les paroles de M. Hall, qui l'a le premier fait connaître aux Européens[1].

Pour nous, cette tradition, vraie ou fausse, a un sens historique très-raisonnable; elle attribue une collection de poésies *mâhârâshṭrî* à un roi du *Mahârâshṭra;* ce qui semble d'autant moins inadmissible que les quelques données géographiques qui s'y rencontrent se rapportent à cette même contrée. Il est vrai que M. Weber ne les interprète pas ainsi; mais son opinion n'est pas difficile à réfuter.

Les deux seuls noms géographiques que contient la partie du Saptaçataka que nous avons sous les yeux sont le fleuve *Godâvarî* et le mont *Vindhya*. Ils y sont cités assez fréquem-

[1] *Vâsavadattâ*, préf. p. 12, note.

ment pour qu'il n'y ait aucune témérité à affirmer que la contrée où ces vers ont été composés devait être arrosée par la Godâvarî et à proximité du Vindhya. Or M. Weber y voit une indication *précise* que cette contrée était le Telinga, ou pays des Andhras, qui est, d'après lui, situé entre la Godâvarî et le Vindhya[1]. C'est, il est vrai, dans le Telinga que se trouve l'embouchure de la Godâvarî; mais ce fleuve a un cours de plus de trois cents lieues, et à partir de sa source, non loin de Nâsik, il diverge de plus en plus avec la chaîne du Vindhya, de telle sorte qu'à son entrée dans le Telinga il en est séparé par toute l'immense étendue du Gondvana. Du cours supérieur de la Godâvarî au Vindhya, la distance est infiniment moindre, et le voyage se fait tout entier en pays marhatte, en traversant la Taptî et la Narmadâ, deux fleuves qui, d'après M. Bhau Daji, sont également nommés dans le Saptaçataka, sans doute dans la moitié qui nous est encore inconnue. Un poëte de cette contrée pouvait donc montrer «les *Pulindas*, debout sur les cimes du Vindhya, et, appuyés sur leurs arcs, regardant s'amonceler les nuages» (v. 119). D'après Ptolémée, les Πουλῖνδαι ἀγριοφάγοι habitaient au-dessus de Larice, c'est-à-dire du Guzerate, et étaient par conséquent limitrophes du Mahârâshṭra.

L'ancienne capitale du Mahârâshṭra était *Pratishṭhâna*, sur la Godâvarî. C'est là que la légende fait régner Çâlivâhana; c'est également là qu'elle place Sâtavâhana[2], si l'on veut absolument pousser le scrupule jusqu'à les regarder provisoirement comme deux personnages distincts. C'est là aussi que nous devons chercher le Hâla de la dynastie des *An-*

[1] Il est inutile d'insister sur l'inexactitude de cette désignation. La plus grande partie du Telinga est au sud de la Godâvarî; au nord, il n'embrasse que le territoire compris entre les Ghattes orientaux et la mer, à peu près jusqu'à la latitude de Chicacole.

[2] *Kathâsaritsâgara*, édit. Brockhaus, I, 6, 1, 8, 24, etc. D'après le texte, c'est le royaume qui s'appelait *Pratishṭhâna*, et la capitale *Supratishṭitâ*; en tout cas, la scène se passe sur les bords de la Godâvarî, dans le Dekhan. (Voyez vers 72, 76, 166, etc.) *Sâtavâhana*, avec *s* au lieu de *ç*, est l'orthographe des inscriptions, qui, il est vrai, sont en prâkrit.

dhrabhṛtya, que M. Weber considère comme ayant plus de titres que Çâlivâhana à passer pour le patron du Saptaçataka. On n'invoque, en effet, qu'un seul argument pour attribuer comme siége à cette dynastie le Telinga, ou pays des Andhras, c'est que son nom signifie : serviteur des Andhras. Ce n'est certainement pas suffisant, surtout en présence des documents contemporains, qui la font régner dans le Mahârâshṭra. On sait que Ptolémée (VII, 1, 82), en mentionnant pour la première fois la ville de Βαίθανα, qui a été depuis longtemps identifiée, tant avec la Πλίθανα du Périple qu'avec la Pratishṭhâna sanskrite, ajoute qu'elle était le Βασίλειον Σιροπολεμαίου. Ce nom de roi, qui jouissait par conséquent, à l'époque du géographe d'Alexandrie, d'une grande célébrité, se retrouve non-seulement sur les listes purâniques des Andhrabhṛtyas, mais aussi sur de nombreuses inscriptions dans les fameux temples hypogées du pays marhatte, à Nâsik, Karla, Bhaja, etc.[1] On y lit également le nom de sa dynastie, ainsi que les noms de plusieurs de ses prédécesseurs et successeurs; on y trouve même mentionnée la famille de Sâtavâhana[2]. Enfin, plusieurs de ces princes y portent l'épithète de *mahâraṭhi*[3], que Stevenson rendait par *grand cocher*,

[1] Voyez Lassen, *Indische Alterthumskunde*, II, 935; III, 171; IV, 80 sq. L'auteur n'avait à sa disposition que les inscriptions interprétées par Stevenson, dont les copies ne méritent guère plus de confiance que les traductions. Les numéros du *Journal of the Bombay Branch roy. as. Soc.* qui ont paru depuis (à partir du n° XXII), contiennent des fac-simile fort exacts, notamment pour les inscriptions de Nâsik. Le nom de Siropolemaîos s'y présente avec autant de variantes que dans le texte de Ptolémée et dans celui des Purânas. Ainsi *Saripulamâî* (Nâsik, III), *Saripadamâyi*, *Saripadhumava* (XXVI, 1, 11), *Sarapadumaya* (XXVII). Notons en passant que les inscriptions sur la pierre *pâhâṇarehâ* sont connues du Saptaçataka. (Voy. v. 275.)

[2] Nâsik, VI, XVI, 6.

[3] Nous n'avons pas encore de bonnes copies de ces inscriptions. (Voyez *Journal of the Bombay Br.* etc. n° XIX; Stevenson, *Sahyadri inscriptions* (*Sahyâdri* est la désignation indigène des Ghattes marhattes) : Karleu I, *mahâraṭhisa gotipatasa*; IV, *mahâraṭhasa kosikaputasa*; *mahâraṭhina vâsiṭhiputena* (celui-ci est le nom indien de *Saripulamâî*); Baja I, *mahâraṭhisa kosikiputasa*.)

mais que nous pouvons hardiment traduire par Marhatte [1].

Peut-être celles de ces inscriptions qui n'ont pas encore été relevées contiennent-elles le nom de Hâla, et nous aideront-elles un jour à déterminer s'il était ou non le même que Çâlivâhana; cette question nous est heureusement indifférente pour le moment, puisque le seul point que nous avons voulu établir, c'est que le roi, quel qu'il soit, auquel est attribué le recueil du Saptaçataka, appartenait au Mâhârâshṭra, c'est-à-dire au pays même où et dans la langue duquel ces vers ont été composés.

Le mâhârâshṭrî était jusqu'ici plus connu par la grammaire de Vararuci que par des textes; quelques stances éparses dans les drames, quelques autres citées dans les traités de rhétorique, surtout dans le *Kâvyaprakâça* de *Mammaṭa*, tels étaient les seuls spécimens que nous en possédions. Les trois cent cinquante-six vers du Saptaçataka édités par M. Weber en ont plus que triplé le nombre. Nous sommes mieux à même maintenant d'apprécier le caractère de ce dialecte célèbre, placé par les Indiens au-dessus de tous les autres. Si par l'orthographe il est très-semblable, souvent tout à fait identique au çauraseni, il en diffère assez notablement par la grammaire et le dictionnaire, et chose remarquable, dans la plupart des cas, il s'éloigne en même temps du sanskrit. Beaucoup de formes et de mots qui, en çauraseni, sont pour ainsi dire calqués sur le sanskrit, sont remplacés en mâhârâshṭrî par des flexions et des termes inconnus au sanskrit, ou bien dont on ne trouve les analogues que dans l'usage védique. Ces traces d'archaïsme, soigneusement relevées par M. Weber, attestent l'époque reculée à laquelle le mâhârâshṭrî a acquis une existence indépendante parmi les dialectes âryens; mais elles ont, pour le point de vue auquel nous nous plaçons, un autre intérêt, elles mettent

[1] L'orthographe *marhatte*, usitée dans les ouvrages européens, est très-légitime; elle vient de la forme çauraseni *marahaṭṭa* (Colebrooke, *Misc. Essays*, II, 90; *Bâlarâmâyaṇa*, p. 72), par l'intermédiaire de l'hindûstânî, où elle se prononce régulièrement *marhaṭṭ*.

hors de doute le type local de la langue du Saptaçataka. Beaucoup de ces idiotismes, en effet, ont subsisté jusqu'à nos jours, malgré les profonds changements que le temps a apportés dans la structure grammaticale et dans le vocabulaire du mâhârâshṭri, et ils n'ont pas cessé de contribuer à donner au marâṭhi moderne sa physionomie particulière, qui le distingue des langues voisines[1].

Ainsi le gérondif en *ûṇa* s'est maintenu dans le marâṭhî; les langues voisines, au contraire, le gujarâtî et l'hindûstânî, se servent encore de l'ancien gérondif çauraseni en *ia*[2].

Ainsi encore le mâhârâshṭrî possédait un thème féminin en *î* pour les pronoms démonstratifs et relatifs. C'est un des traits les plus saillants du marâṭhî, puisque cela lui a permis de conserver la distinction des genres dans les pronoms, distinction qui n'est plus possible dans les langues voisines, la nuance de quantité à l'aide de laquelle elles l'exprimaient autrefois, à l'exemple du sanskrit, s'étant effacée avec le temps.

Voici maintenant des exemples de mots spéciaux au mâhârâshṭri, avec leurs dérivés marâṭhi, et leurs correspondants dans les deux langues limitrophes, le gujarâti et l'hindûstâni.

Ghep « prendre, saisir, » घेपें; le gérondif घेऊण, seul usité aujourd'hui, est déjà cité par Bhâmaha (Var. IV, 23). Ce verbe, un des plus indispensables aux langues modernes, tant par sa signification que par les locutions où il entre, est exprimé en gujarâti et en hindûstâni par *le-vuṁ*, *le-nâ*, qui viennent du sanskrit *labh*.

[1] Non-seulement *marâṭhî* est la forme moderne et indigène du sanskrit *mâhârâshṭrî*, mais l'idiome littéraire et poétique des Marhattes s'appelle encore aujourd'hui le prâkrit marâṭhî.

[2] *Mutatis mutandis*; *ia* est devenu régulièrement *î*, lequel, en hindûstânî, s'abrége et disparaît même complétement dans la prononciation, excepté en poésie. De même *ûṇa*, en marâṭhî, est prononcé *ûṇ*, excepté en poésie. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que cette forme en *ûṇa* est proprement pour *dûṇa*, *tûṇa*, *ttûṇa*, *tvânam*, et que c'est son emploi exclusif (et non la forme elle-même) qui est spécial au pays.

Dâp « montrer, » दावणें ; ne se retrouve pas ailleurs qu'en marâṭhî. On voit par là que M. Weber a été mal inspiré d'écrire deux fois *dip*, contre l'autorité du manuscrit du Saptaçataka et des éditions du *Kâvyaprakâça*. On rencontre encore ce verbe dans trois vers mâhârâshṭrî de la *Ratnâvalî* (édit. Calcutta, p. 88, 89, 90) ; le premier de ces exemples y est, il est vrai, méconnaissable, et doit être sans doute restitué ainsi :

धरणीए मीअंको आआसे महिहरो जले जलणो ।
मज्झण्हम्मि पओसो दाविज्जउ देहि आणत्तिं ॥

« Ordonne, et l'on te montrera la lune sur la terre, la montagne en l'air, le feu dans l'eau, le soir en plein jour. » Le texte porte, sans parler des autres fautes, दाव सिज्जउ et le commentaire तावत् सिध्यतु. La comparaison avec les deux autres vers, où l'on lit दावेमि, expliqué par दर्शयामि, ne peut laisser aucun doute sur la légitimité de cette correction..

Dhû « laver, » धुवणें, धुणें ; guj. *dho-vuṁ*, hind. *dho-nâ*, du sansk. *dhâv*.

Puch, *pus* « balayer, effacer, » पुसणें, hind. *pûnch-nâ* et *ponch-nâ*, qui correspondent à *pâṁch* et *pauṁch* du sanskrit buddhique [1]. Le changement de *ch* en *s* est devenu de règle en marâṭhî. Ainsi le même verbe पुसणें signifie aussi « demander, » comme venant du mâhârâshṭrî *pacch* ; असणें « être, rester, » vient de *acch* qui a le même sens, et qui est cité par Vararuci comme spécial au çauraseni, bien qu'il soit également usité en mâhârâshṭrî. Il est devenu verbe auxiliaire en gujarâtî, en bengalî, en oriya, etc. et n'est par conséquent

[1] Le scholiaste du Saptaçataka donne de ce mot une étymologie sanskrite (*pra uñch*) très-vraisemblable ; de même celle qu'a proposée M. Weber pour *ghep* (*grah*). Il est aussi plus que probable que *dâp* vient d'un causal populaire de *darç*, qui se confondrait au moins pour la forme avec *darp*, « être fier » (se montrer), et auquel il faudrait rattacher *darpaṇa* « miroir » (ce qui montre). Mais nous n'avons pas à nous occuper ici d'étymologie.

pas une forme locale. L'exemple suivant présente aussi le changement de *ch* en *s*.

Chip « toucher, » सिवर्णे. Guj. *chu-vaṁ*, hind. *chû-nâ*, viennent du sanskrit *chup*.

Vuḍ « plonger, » बुडणें. Le guj. et l'hind. se servent de *ḍub-vaṁ*, *ḍûb-nâ*, qui se trouve déjà dans la *Mṛcchakaṭikâ* (éd. Stenzler, p. 162), *ḍubbantaṁ* (câṇḍâlî).

Bhaṇ « parler, » म्हणणें. M. Weber remarque justement que ce verbe est rare en sanskrit; il ne se trouve dans ce sens ni en gujarâti, ni en hindûstânî; il y est remplacé par *bol-vaṁ*, *bol-nâ*, qui appartient, du reste, à toutes les langues modernes[1]; mais en marâṭhî, म्हणणें est de beaucoup l'expression la plus usitée. Le gérondif म्हणून correspond au sanskrit *iti*, et *bhaṇiâṇa*, abrégé *bhaṇiuṁ*, a plusieurs fois ce sens dans le Saptaçataka.

Sâh « dire, » सांगणें. Aux exemples fournis par le Saptaçataka, on peut ajouter celui qui est donné par Bhâmaha (Var. IX, 2) : *huṁ sâhasu* (et non *sâhusa*) *sabbhâvaṁ* « allons! dis la vérité. » Ce verbe est tout à fait spécial au marâṭhî. L'orthographe moderne rend le *h* par *g*, comme dans *singh* (*siṁha* « lion »), *singala*, n. pr. d'où nous avons fait cingalais. C'est ainsi que डागणें « brûler » vient de *ḍah* mâhârâshṭrî, *dah* sanskrit.

Il est moins aisé de citer des noms que des verbes, parce qu'ils sont par leur nature plus susceptibles de se communiquer d'un pays à l'autre. Ainsi, des substantifs tels que *cikhilla* « boue, » *sippi* « coquille, » *baïlla* « taureau, » *heṭṭha* « le dessous, » et une foule d'autres qui se retrouvent dans presque toutes les langues modernes, ne sauraient nous servir d'exemples; ce sont, comme les verbes *acch* « rester, » *khuḍ* « briser, » *surusur* « gronder, » *tharahar* « trembler, » des formes vulgaires, mais non locales. *Poṭṭha* « ventre » a bien donné

[1] On trouve déjà *bollâmo* dans la *Mṛcchakaṭikâ* (p 105), et *bahabollaka*, « grand parleur, » en sanskrit buddhique.

पोट ; mais on trouve déjà *poṭa* en mâgadhî (*Mṛcch.* 112), et il n'est inconnu ni au gujarâtî, ni à l'hindûstânî, bien qu'il n'y soit pas aussi fréquent que *peṭ*. *Pîlaa* « petit d'un oiseau ou d'un animal[1] » est devenu पील; mais c'est un mot drâvidien[2]. *Randa* « large » (M. Weber lit *tudda*) est probablement le marâṭhî रुंद.

Citons enfin la particule *cia* ou *cea*, écrite aussi *ccia* ou *ccea*, qui correspond au sanskrit *eva*, et est, par suite, d'un usage très-fréquent. M. Weber l'a partout corrigée en *via*, *vea*, *vvia*, *vvea*. Cependant le manuscrit porte presque constamment un च et non un व; cette leçon est aussi celle de la plupart des manuscrits de Vararuci (IX, 3) et de ceux de la *Prâkṛtasañjîvanî* et de Hemacandra, consultés par M. Cowell. Ce qui est tout à fait décisif, c'est que cette particule subsiste en marâṭhî, sous la forme च (prononcé च् et s'appuyant sur la voyelle précédente). Le sens est exactement le même que celui du mâhârâshṭrî (*c*)*cia*, (*c*)*cea*, ce qui ne permet pas de la confondre avec le sanskrit *ca*, qui a d'ailleurs complétement disparu. En poésie, où les voyelles finales ne sont jamais muettes, on l'écrit généralement चि ou ची. Elle se retrouve également en gujarâtî, sous la forme *j* (ज्), qui vient de *cia*, comme च् de *ccia*. Mais elle est inconnue à l'hindûstânî, où elle est remplacée par *bhî*, *hî*, *î*, qui viennent de *pi hi*, pour *api hi*. Un vers mâhârâshṭrî de la *Mṛcchakaṭikâ* (p. 104) présente à la fois, dans le premier hémistiche, *bi hi*, et, dans le second, *cia*, donné par les manuscrits, et que M. Stenzler s'est bien gardé de changer en *via*. Quant à *via*, c'est, d'après Vararuci, un des synonymes du sanskrit *iva*; on en trouve au moins un exemple tout à fait certain au premier vers du Saptaçataka, et plusieurs dans l'ap-

[1] Comme l'explique fort bien le commentateur, et non pas *Häuflein* comme le propose M. Weber. Le *â* long provient du mot suivant *ârakkhana*.

[2] Les changements phonétiques non autorisés par la grammaire prâkrite, que nous avons constatés plus haut, la substitution de *s* à *ch*, l'expression de *h* par *g*, la chute de l'aspiration, appartiennent également aux langues drâvidiennes.

pendice. M. Weber, en refusant d'admettre cette signification, a méconnu le sens de ces vers.

Cette liste, sans doute fort incomplète, est suffisante pour confirmer la présomption qui résulte du nom de Mâhârâshṭrî. Il ne serait pas, à la rigueur, impossible qu'un ouvrage rédigé tout entier dans la langue du Mahârâshṭra l'eût été en dehors de cette contrée; mais comme cet argument ne vient ici qu'à l'appui d'autres preuves, nous pouvons considérer la question du lieu de rédaction du Saptaçataka comme définitivement résolue.

Revenons maintenant à Hâla, nommé dans le texte même comme auteur de cette collection, et qui est généralement identifié avec Çâlivâhana. Sans accepter cette identification comme un fait historique, nous avons le droit d'y voir l'expression de l'opinion des Indiens, opinion qui n'a ni plus ni moins de valeur que celle qui rattache à Vikramâditya les œuvres les plus célèbres de la littérature sanskrite.

Vikramâditya, suivant eux, régnait à Ujjayinî, était le protecteur des lettres sanskrites, et a fondé une ère qui porte son nom et commence en 57 avant Jésus-Christ. Çâlivâhana, toujours suivant eux, régnait à Pratishṭhâna, faisait recueillir les œuvres des poëtes mâhârâshṭrî, dont les commentateurs du Saptaçataka savent encore nous citer les noms, et est également le fondateur d'une ère qui porte son nom, et commence en 78 de notre ère. Malgré la distance de plus de cent trente ans qui sépare ces deux ères, leurs fondateurs sont cependant représentés comme contemporains et rivaux, et la mort de Vikramâditya est attribuée à Çâlivâhana. On peut ne pas admettre un mot de toute cette légende, il n'en résulte pas moins qu'aux yeux des Indiens, c'est-à-dire des Brahmanes, l'âge du Saptaçataka est à peu près le même que celui des principaux chefs-d'œuvre de la littérature sanskrite. Au point de vue de la valeur littéraire, ils accordent à la poésie mâhârâshṭrî une place non moins honorable. Daṇḍin, dans le *Kâvyâdarça*[1], compare le *Setubandha* et les

[1] Éd. Calcutta, 1862, çl. 34.

autres œuvres mâhârâshṭrî à « un océan de perles du beau langage, » et Bâṇa s'exprime à peu près dans les mêmes termes sur le compte du *Koça* de Çâlivâhana, c'est-à-dire du Saptaçataka. C'est une tradition chez les rhétoriciens de citer des exemples en mâhârâshṭrî aussi bien qu'en sanskrit, et ils les empruntent, en général, non pas au théâtre sanskrit, mais à une littérature spéciale, dont le Saptaçataka peut donner une idée. Le mâhârâshṭrî était donc devenu comme un second sanskrit, une langue demi-savante, à la fois populaire et brahmanique, qui avait depuis longtemps fait ses preuves, et s'était introduite dans l'usage littéraire, même en dehors du pays dont elle portait le nom.

Nous trouvons une preuve indirecte, mais décisive, de cette ancienneté de la culture du mâhârâshṭrî dans le rôle qui lui est attribué au théâtre. On sait que le dialecte le plus usité dans les drames est le çaurasenî, ce qui tient sans doute à ce qu'il était parlé dans la contrée où s'est formée et développée la littérature dramatique. En tout cas, la fréquence de son emploi semblerait avoir dû lui assurer le titre de prâkrit par excellence, d'autant plus qu'il est de tous les dialectes le plus proche du sanskrit, et qu'il n'en diffère guère que par l'orthographe et par une plus grande latitude dans le choix des formes. Cependant ce n'est pas à lui, mais au mâhârâshṭrî, qu'est universellement appliquée la dénomination de prâkrit principal. Or, l'usage du mâhârâshṭrî est, dans les drames, excessivement restreint; il est exclusivement réservé aux stances prononcées, et surtout chantées [1],

[1] La poésie mâhârâshṭrî était avant tout destinée à être chantée; c'est ce qu'on pourrait hardiment conclure, si l'on n'en avait pas d'autres preuves, de son orthographe conventionnelle, où les voyelles jouent le principal rôle, où l'hiatus est cherché et obtenu par la suppression des consonnes. Il faudrait bien se garder de confondre ce parti pris systématique avec l'effet naturel du temps et d'en tirer une conclusion chronologique. Le temps n'agit pas autrement sur les langues de l'Inde que sur les nôtres : il use les syllabes non accentuées et les terminaisons, il n'attaque pas uniformément toutes les parties du mot, surtout il n'épargne pas les voyelles pour s'acharner sur les consonnes. La suppression des consonnes simples, l'assimilation

par les personnages qui, en prose, parlent le çauraseni; et même, dans ce cas, il est assez fréquemment remplacé par le sanskrit. Cet usage, observé dans tous les drames connus, constaté et consacré par les rhétoriciens, les grammairiens, les commentateurs, n'a pu s'établir que lorsque le mâhârâshṭrî s'était acquis des droits incontestables à un pareil honneur, c'est-à-dire lorsqu'il avait déjà été l'objet d'une culture florissante.

On arrive à la même conclusion, quand on examine la distribution du *Prâkṛtaprakâça* de Vararuci, qui, bien qu'on en ignore la date exacte, a toujours passé pour la plus ancienne grammaire prâkrite. Elle n'a certainement été rédigée ni à l'usage des poëtes dramatiques, ni d'après leurs œuvres. Sur les douze chapitres qu'elle contient, neuf sont exclusivement consacrés au mâhârâshṭrî, dont on ne trouverait peut-être pas soixante vers dans tout ce qui nous reste du théâtre indien. Le paiçâci, qui est traité dans le dixième chapitre, n'est même représenté dans aucune des pièces connues. Le mâgadhî, enseigné dans le onzième chapitre, diffère considérablement de celui des drames. Enfin, le çauraseni, le dialecte le plus usité sur la scène, est relégué tout à la fin de l'ouvrage de Vararuci; il n'a obtenu une place en rapport avec son importance au théâtre que dans les grammaires postérieures. Il est bien difficile d'admettre que l'auteur du *Prâkṛtaprakâça*, s'il eût connu, par exemple, la *Mṛcchakaṭikâ* et l'*Urvaçî*, n'eût pas accordé une plus grande attention au çauraseni, et surtout eût passé complétement sous silence l'apabhramça, le cândâlî, le çâkârî et les autres dialectes employés dans ces chefs-d'œuvre. D'un autre côté, Çûdraka et Kâlidâsa, qui semblent ignorer les décrets de

des consonnes doubles ne sont pas le propre d'une période; c'est une négligence de prononciation qui appartient à tous les temps et à toutes les langues, et qui n'est pas toujours traduite par l'écriture. En tout cas, si les langues de l'Inde avaient jamais passé par une pareille phase, elles n'y auraient pas persisté; car aujourd'hui elles n'aiment guère plus l'hiatus que le sanskrit lui-même, et savent aussi bien prononcer les consonnes, même doubles, que si elles n'en avaient jamais perdu l'habitude.

Vararuci, quand ils écrivent en mâgadhî, en appliquent strictement les règles dans les quelques stances en mâhârâshṭrî qu'ils ont insérées dans leurs ouvrages, et qui toutes par le sujet, presque toutes par le mètre, offrent la plus grande ressemblance avec celles du Saptaçataka. Par conséquent, à leur époque, la langue était fixée, sinon par une grammaire, au moins par une littérature qui leur servait de modèle. On est donc bien forcé de reconnaître que le Mahârâshṭra a été le théâtre d'un mouvement littéraire, en langue vulgaire, dirigé par des Brahmanes, et parallèle, sinon antérieur, à celui qui a donné naissance aux œuvres les plus célèbres de la littérature sanskrite.

Les données qui nous permettent de constater l'existence de ce mouvement et de nous rendre compte de sa propagation au delà des limites où il était primitivement contenu, ne sont malheureusement pas suffisantes pour nous renseigner sur les causes et l'époque de son origine. Était-il une imitation en langue locale d'une littérature sanskrite préexistante, comme il s'en est produit depuis, sous l'influence brahmanique, dans presque toutes les contrées de l'Inde? Ou bien n'a-t-il pas lui-même précédé et préparé la renaissance sanskrite qui porte le nom de Vikramâditya? Ce n'est pas seulement son antiquité qui suggère cette idée; mais la littérature sanskrite profane se présente à nous sans passé; elle semble avoir surgi tout d'un coup, sans être précédée d'une période de transition et d'essai, et avoir débuté par ses chefs-d'œuvre. Rien, si ce n'est la langue[1], ne la rattache à la littérature védique[2]; ni les idées, ni le style, ni les images, ni même la phase religieuse qui s'y reflète. Elle a, au contraire, tout cela en commun avec le peu que nous

[1] Il y aurait bien des restrictions à faire, même au sujet de la langue; on serait plus près de la vérité en disant seulement l'orthographe.

[2] On est obligé, pour expliquer cette lacune, de supposer que tous les ouvrages intermédiaires sont tombés dans l'oubli, éclipsés par l'éclat de ceux qui les ont suivis. (Weber, *Indische Literatur*, p. 171.) Mais comment expliquer qu'il n'en soit resté absolument aucune trace?

connaissons de la littérature mâhârâshṭrî. Nous avons des motifs très-graves pour les regarder comme au moins contemporaines; mais leur ressemblance est telle qu'elle doit faire écarter l'idée d'un double développement absolument indépendant. Maintenant, l'hypothèse de l'imitation par les poëtes mâhârâshṭrî de la poésie sanskrite nous laisse dans la même ignorance sur l'origine de cette dernière; l'hypothèse inverse nous fait entrevoir une solution à une difficulté historique considérable; les Brahmanes se seraient exercés, et, pour ainsi dire, essayés dans les langues vulgaires et vivantes [1], avant de se décider à appliquer à des usages profanes la langue morte de leurs textes sacrés. On doit attendre avec une certaine impatience la publication de tous les textes mâhârâshṭrî encore existants, et notamment du *Setubandha ;* car il est à espérer qu'on y trouvera des raisons décisives pour ou contre cette supposition. Quant au Saptaçataka, nous pensons que ce serait faire preuve d'un esprit de critique exagérée que de ne pas le considérer, au moins provisoirement et jusqu'à ce que nous le connaissions en entier, comme un représentant de cette poésie mâhârâshṭrî qu'avaient sous les yeux et qu'imitaient les auteurs des plus anciens drames sanskrits [2]. Rien dans son contenu ne trahit une époque postérieure, rien ne nous autorise à y voir une collection de pastiches exécutés d'après des modèles aujourd'hui perdus. Ce n'est là, il est vrai, qu'un argument négatif; mais il est confirmé par la tradition indienne, où tout n'est pas faux, nous l'avons vu; il est donc permis de croire que l'anthologie de Hâlà est redevable de sa conservation non moins à son ancienneté qu'à son mérite littéraire. On ne peut guère espérer arriver à un résultat plus précis pour un ouvrage

[1] En employant le pluriel, nous songeons aux quatre dialectes enseignés dans la grammaire brahmanique de Vararuci, parmi lesquels le paiçâcî était sans doute le même que celui dans lequel fut rédigée la *Vṛhat-kathâ*, ouvrage qui fut dans la suite mis en sanskrit.

[2] La mention du *ṇâḍaa*, ou drame, dans un vers du Saptaçataka, n'a aucune signification précise; il faudrait savoir de quelle espèce de drame il s'agit.

composé de vers détachés, et par conséquent ouvert à toutes les interpolations, suppressions et autres changements arbitraires des copistes.

Nous avons déjà rencontré quelques occasions de signaler certaines corrections nécessaires aux leçons adoptées par M. Weber; nous en retrouverons encore quelques autres en examinant la traduction; mais c'est à peu près tout ce que nous avons à dire sur le texte, qui nous paraît en général très-satisfaisant, sauf les cas où l'incorrection du manuscrit a laissé un trop large champ aux hypothèses[1].

Nous allons maintenant passer en revue, aussi brièvement que possible, les quelques vers pour lesquels nous croyons pouvoir proposer une interprétation préférable à celle de la traduction allemande.

Vers 1. — Dans cette stance d'introduction, Çiva est représenté accomplissant la cérémonie du *Sandhyâsalilâñjali*, c'est-à-dire, tenant devant lui les paumes de ses mains jointes en forme de coupe, et remplies d'eau, en l'honneur du crépuscule. Le visage de sa femme *Gaurî* (la blanche), en ce moment rougi par la jalousie, se reflète dans l'eau de ses mains, ce qui les fait ressembler à un lotus rouge, et la cérémonie elle-même à un *argha*, où l'on présente des fleurs, et non à un *añjali*. Tel est le sens donné par le commentaire, et le seul qu'on puisse tirer du texte, qui porte *via* « comme. » M. Weber, qui n'admet pas cette signification de *via*[2], supprime la comparaison, et sa traduction fait accomplir par Çiva les deux cérémonies à la fois; ce serait à la rigueur possible pour un dieu qui a quatre mains; mais cela ôte, au point de vue indien, tout le piquant de la situation. *Sam̃kam* est employé dans le même sens au vers 208, et *agghapam̃kaa* est le synonyme de *agghakamala* du vers 259.

[1] Citons cependant encore *parâhanta*, qui doit être lu *parâhutta* (Cowell, *Prâkṛta Prakâça*, app. p. 102), *suṇṇaï*, qui n'aurait pas dû remplacer *suvvaï* (Var. VIII, 57); et *tanti* (= *cintâ*), auquel *talli* semble préférable. Cf. *Mṛcch.* éd. Stenzler, p. 101 et 159, *tallilla* (avantî et cândâlî) = *cintâpara*, *cintâyukta*.

[2] Voyez ci-dessus, p. 206.

Vers 43. — La comparaison avec le vers 130 montre que *ekkaggâmapavâso* doit s'entendre de la séparation de deux amants qui habitent le même village, et non pas à un village de distance. Le premier hémistiche est encore plus semblable à un vers mâhârâshṭrî de Çakuntalâ (p. 55, éd. Böthlingk) qu'à celui du Meghadûta rappelé par M. Weber.

Vers 64. — Il est peu probable que les araignées de l'Inde se servent de fleurs en guise d'appât; le mot à mot indique que l'araignée, suspendue à son fil, les pattes en l'air, ressemble à une fleur de vakula, attachée par un fil invisible.

Vers 87. — Ce n'est pas *à* la colère que la femme est opposée; mais, *par* colère feinte, elle tourne le dos à son amant qui entre; cependant le frissonnement visible de son dos la trahit, et prouve que son cœur, à défaut de son corps, va au-devant de lui.

Vers 93. — « L'endroit que l'homme de bien orne (de sa présence), il le rend par son absence semblable à la place près du village où se trouvait le grand figuier, maintenant déraciné. » La traduction allemande dit qu'il l'orne encore par son absence.

Vers 113. — *Keṇa vi*, rejeté au commencement du second hémistiche, est l'agent de *uḍḍâviâ*, mais non de *vâḍham* : « Les buissons de lotus n'étaient troublés, les flamants n'étaient effarouchés, ô ma tante, par personne; dans l'étang du village, le ciel (seul) se reflétait, » mot à mot : s'étendait (*vi âh*) renversé.

Vers 173. — *Upphalaï*, d'après le commentaire, signifie : « sauter, gambader ; » *khokkei* a encore aujourd'hui le sens de « tousser » en marâṭhî; *poṭṭhaṁ piṭṭei*, veut dire « (se) frapper le ventre. » M. Stenzler (*Mṛcch.* p. 263) a déjà fait remarquer que ce verbe se retrouve dans les langues modernes.

Vers 176. — Il est inutile de chercher au mot *puṇṇehi* une acception autre que celle de « bonne œuvre, mérite, » qu'il a ordinairement en sanskrit. (Voy. *inf.* v. 215.)

Vers 184. — Le verbe *bhar* n'a plus d'autre sens dans les langues modernes que celui de « être plein et remplir ; » il

en était déjà de même en mâhârâshṭrî. *Mâ* est d'un usage très-fréquent en marâṭhî et en gujarâti pour exprimer : « être contenu, trouver place dans. » En hindûstânî, on se sert ordinairement de *samâ-nâ* (*saṁ-mâ*). Il y a ici un jeu de mots intraduisible : l'amaigrissement de la femme amoureuse est attribué à son désir de rendre son corps assez mince pour qu'il puisse trouver place dans un cœur déjà rempli par des milliers de femmes.

Vers 211. — *Vihiṇâ*, que M. Weber traduit par *der Ordnung nach*, est l'agent de *khaṁḍijjaï*, dont *miaṁko* est l'objet. Il signifie ici, comme au vers 239 : « le Créateur. » Brahma met chaque fois en pièces, pour en refaire un autre, l'orbe de la lune qu'il vient de terminer, en voyant qu'il ne peut rivaliser avec ton visage.

Vers 215. — Voici, je crois, le sens de ce vers, qui a fort embarrassé M. Weber : « S'élever jusqu'à tes hanches, et s'unir à toi, n'est pas une félicité accessible au vulgaire. Si ce cordon d'or la goûte, c'est parce qu'il a subi l'épreuve du feu. » La difficulté réside dans l'expression : *Aṇuhavaï huuvaavatuṇâṇa*[1] *mâhappaṁ*, mot à mot : « il dépense la sainteté des chutes dans le feu. » *Mâhappaṁ* « sainteté » se construit avec un génitif de personne ou de chose ; dans ce dernier cas, il signifie la sainteté que l'on obtient par l'accomplissement d'une ou de plusieurs œuvres méritoires[2]. Or cette sainteté, comme toute espèce de mérite (*puṇya*), constitue, d'après une idée essentiellement indienne, un capital qui se dépense. Une personne qui a à son actif beau-

[1] Il faut sans doute lire *vaḍaṇâṇa*, ड au lieu de तु.

[2] Ce sens assez elliptique de *Mâhâtmya* est très-usité encore aujourd'hui, surtout dans les titres de toute une catégorie d'écrits. Le *Mâhâtmya* d'une divinité, d'un ouvrage sacré, d'un lieu, d'une cérémonie, d'un mois, d'une mansion lunaire, etc. c'est la sainteté qu'on obtient en adressant son culte à cette divinité, en lisant cet ouvrage, en allant en pèlerinage à ce lieu, en accomplissant cette cérémonie, ou bien toutes les œuvres et les cérémonies recommandées pour tel mois, tel jour, etc. Dans ce dernier sens, un *mâhâtmya* est un véritable calendrier religieux, comme l'indiquent les dictionnaires modernes.

coup de *puṇya*, peut prétendre à une somme équivalente de félicité. C'est en ce sens que le vers 176 dit : « Ces êtres, dont les regards, les paroles, les allures et les sourires sont remplis de piéges (ou de difficultés, littéralement : sont obliques), c'est par les bonnes œuvres qu'on obtient leur amour. » Rien de plus fréquent, suivant les légendes épiques, même chez les plus grands saints, que cette application aux plaisirs de l'amour du capital de mérites accumulés, souvent par des siècles d'austérités ; et les poëtes érotiques sont bien loin de leur en faire un crime. C'est cette même idée qui est exprimée dans notre vers : la possession de la femme à laquelle il s'adresse y est considérée comme interdite au vulgaire, on pourrait presque dire au profane, et ne pouvant être obtenue que grâce à une sainteté transcendante, comme serait celle qui résulterait de l'accomplissement d'un vœu aussi ardu que celui de se jeter dans les flammes. C'est là ce qu'a exécuté cette ceinture d'or fondu au feu, et c'est par là qu'elle a obtenu la félicité si enviée d'entourer la taille de la jeune femme.

Vers 229. — Le sens me paraît clair : (Un homme) entre les deux, cela vaut mieux que d'avoir affaire, soit à un homme (trop) bon, soit à un homme (trop) méchant ; (car) le méchant ne vous afflige pas plus par sa présence que le bon par son absence.

Vers 240. — Le *hatthauḍa*, synonyme de l'*añjali*, se fait avec les deux mains ; ce qui est important ici pour l'image : l'eau contenue dans les deux mains, si bien jointes qu'elles soient, s'écoule peu à peu ; de même l'amour de deux personnes, si unies qu'elles puissent être.

Vers 244. — *Aṁdhakara*, si l'on s'en rapporte au scholiaste, ne signifie pas « qui rend aveugle, » mais « qui est dans la main d'un aveugle. » Le commentaire offre un sens admissible ; c'est le texte qui aurait besoin d'être collationné : « Ces femmes me pillent mon mari, comme un plat de jujubes placé dans les mains d'un aveugle. » Une image analogue est exprimée au vers 163 par le même verbe *vilum-*

panti; seulement le sujet est *kâá* « des corbeaux; » peut-être *mâaá* est-il un nom d'oiseau. (Cf. vers 288.)

Vers 259. — *Nivesiagghakamaleṇa* (au lieu de *nivesia vva kamaleṇa*), telle est la vraie leçon, comme on le voit par le commentaire où निवेशितार्घ॰ est devenu ॰घ॰ (Cf. vers 1.)

Vers 288. — *Poṭṭhaṁ bhar,* littéralement : « remplir son ventre, » ce qui, dans toutes les langues de l'Inde, signifie simplement « manger. » La comparaison de ce vers avec un vers sanskrit bien connu (Böthlingk, *Indische Sprüche*, vers 3286), où la même expression est employée, montre que *appaṇo* se rapporte à *poṭṭhaṁ,* et que le sens est « les oiseaux eux-mêmes se procurent leur nourriture sans difficulté; mais combien sont rares les gens de bien capables de venir en aide à l'infortune des autres! » *Mâaá* présente seul une difficulté; si ce n'est pas un vocatif, comme l'indique le commentaire, ce doit être un mot se rapportant à *saüṇá,* peut-être un nom d'oiseau. (Cf. vers 244.)

Vers 300. — Au lieu de *ti aṇiuṇá*, on pourrait peut-être lire *aïṇiuṇá,* le *ti* n'étant pas nécessaire avec *bhaṇiaṁ*. Car il est bien difficile de voir dans *aṇiuṇá* un équivalent de *atinipuṇá*.

Vers 301. — *Surasattha*, s'il peut signifier *geschmackvolle Dinge* (*? surasa artha*), a aussi un autre sens qui va fort bien ici : « la troupe des dieux » (*sura sârtha*).

Vers 312 et 316. — La fleur du *palâça* a la couleur, et sans doute aussi la forme, du bec (non pas de la tête) du perroquet, d'où son autre nom de *kiṁçuka.* Cette fleur apparaît dès les premiers jours du printemps, directement sur les branches et avant les feuilles. Lorsque les palâças sont en grand nombre, le paysage, à cette époque de l'année, prend un aspect jaune rougeâtre, semblable à celui des contrées où florissait le buddhisme, et qui, selon le *Mahâvaṁso* (XII, 28), étaient *kasâvapajjotâ*, étincelantes de jaune rougeâtre, par suite du grand nombre des robes des moines. D'un autre côté, pour des brahmanes ou des brahmanistes, se trouver face à face avec un religieux buddhiste était d'un mauvais

présage[1]. Tel est l'enchaînement d'idées par suite duquel on cherche à détourner quelqu'un de partir en voyage en lui représentant la terre couverte de fleurs de palâças, comme si elle était remplie de moines buddhistes. La situation du vers 316 est exactement la même. On cherche à retarder le départ d'un voyageur en lui dépeignant l'apparition des fleurs du palâça; mais ici on ne les compare plus à des bhikshus, mais à des démons de Lankâ, en mettant à profit le double sens de *palâça*, qui est aussi un synonyme de *râxasa*. Il paraît bien vraisemblable que c'est encore une manière de faire allusion aux buddhistes. Il n'est pas hors de propos de rappeler que *palâça* a encore une autre signification, celle de *magadha*[2]; ensuite, que la langue des démons ou *paiçâcî* aurait, suivant une tradition conservée par les Tibétains, servi à rédiger les livres de l'école buddhique des *Sthaviras*, et correspondrait par conséquent au *pâli* ou *mâgadhî* buddhique; enfin, que la grande collection de contes d'origine certainement buddhique, connue sous le nom de *Vṛhatkathâ*, fut rédigée primitivement dans cette même langue des démons.

Vers 314. — Les graines de *guñjâ* ne sont pas citées ici à cause de leur couleur, mais parce qu'elles servaient aux joailliers pour peser les perles. Les sauvages Pulindas préféraient les graines aux perles.

Vers 322. — *Pâṇiaṁ dâ* signifie : « faire les libations mortuaires, » et se construit en prâkrit avec le génitif, et en sanskrit avec le datif de la personne; c'est pour cela que le scholiaste explique *daṁsaṇasuhâṇaṁ* par *darçanasukhebyaḥ*. Les yeux *donnent l'eau* aux jouissances de la vue, c'est-à-dire en portent le deuil.

[1] Voy. *Mṛcchakaṭikâ*, éd. Stenzler, p. 111; *Mudrârâxasa*, éd. Calcutta, p. 93.

[2] Ce nom semble s'être conservé jusqu'à nos jours dans celui de la localité de *Palâçi*, que les Anglais écrivent *Plassy* ou *Plassey*, célèbre par la victoire de Clive en 1757.

Appendice[1]. Vers 12. — Le sens indiqué en note est le seul que permettent le texte de Mammaṭa et le commentaire moderne de la nouvelle édition de Calcutta.

Vers 21. — Ce vers devient très-compréhensible en traduisant *amua* par : « qui n'est pas mort, » au lieu de : « immortel. » « La richesse des avares, l'escarboucle des serpents, les crinières des lions, les seins des femmes vertueuses, comment les toucher de leur vivant? » ou bien : « comment les prendre, » si au lieu de *chippanti* on adopte la leçon *gheppanti. Chiyyanti* ne signifie rien.

Vers 22. — La traduction allemande s'éloigne considérablement de l'explication très-détaillée fournie par le texte même de Mammaṭa, et cela sans motif suffisant, puisqu'elle ne présente pas un sens moins alambiqué. Voici, suivant le rhétoricien hindou, comment il faudrait traduire : « Saisissant aux cheveux la victoire dans le combat, il l'a prise de force, de telle sorte que les cavernes (à cette vue), s'attachant au cou de ses ennemis, les ont retenus. » Voici maintenant la traduction littérale[2] de l'explication de Mammaṭa : « Les cavernes, qui sont pour ainsi dire enflammées d'amour à la vue de l'acte de saisir aux cheveux[3], prennent ses ennemis par le cou : il y a là une (sorte de comparaison nommée) *utprexâ*. Après l'avoir vu victorieux dans un combat, ses ennemis fuient et se tiennent dans les cavernes : il y a là un ornement poétique. Ses ennemis ne se sont pas enfuis, mais, prévoyant leur défaite, les cavernes ne les laissent

[1] Contenant toutes les stances mâhârâshṭri, du même mètre que celles du Saptaçataka, citées comme exemples dans les traités de rhétorique et principalement dans le *Kâvyaprakâça* de Mammaṭa. La première édition de cet ouvrage (Calcutta, 1829), bien que très-inférieure sous tous les autres rapports à celle de 1866, lui est bien préférable pour les textes prâkrits : sous les fautes d'impression on y découvre souvent la vraie leçon mâhârâshṭri, remplacée dans la nouvelle édition par du sanskrit *prâkritisé*.

[2] Sauf les termes techniques, qui sont intraduisibles.

[3] *Keçagrahaṇa*, voyez le dictionnaire de Saint-Pétersbourg aux mots *kaca* et *keçagraha*.

même pas partir : il y a là une *apahnati* (qui consiste à nier une chose pour la dire d'une autre façon). »

Vers 29. — « Lorsque dans le harem du combat il prend à la main son épée-liane (en guise de fiancée), la troupe de ses ennemis, qui courait au-devant de la jouissance, tourne immédiatement le dos. » La traduction allemande fait de *raṇaṅteurae* un adjectif, et attribue à *latâ* un double sens que rien ne justifie.

Vers 32. — Je ne sais si *ṭheraṅ* peut jamais être pris adverbialement avec le sens de : continuellement (*beständig*); en tout cas, ici, c'est certainement l'accusatif de *ṭhera*, un des noms de Brahma. *Vâṇî* est un synonyme de Sarasvatî, déesse de la parole et femme de Brahma; enfin, *via* signifie : « comme. » Le sens est donc : « Victoire à Sarasvatî, qui, fixant son domicile dans le lotus de la bouche du poëte, semble se moquer de Brahma (qui est lui-même assis sur un lotus) et (lui) montrer un autre univers (créé sans lui). » Mammaṭa ajoute : « Ici il y a *vyatireka* (sorte d'ellipse); elle crée, sans se tenir auprès de celui qui est assis sur un lotus (autrement dit : indépendamment de Brahma), un univers toujours nouveau, qui n'a d'autre cause que l'étonnement (produit chez l'auditeur par les images du poëte). »

Vers 49. — *Ekacchattaṅ* est adjectif et se rapporte à *bhuaṇarajjaṅ*. L'empire du monde *sous un seul parasol* est une image indienne, que nous remplaçons par : « sous un seul sceptre. »

Vers 64. — *Ṇavara* « seulement » est opposé à *via* « comme, » de même que *appâṇaṅ* à *aṇṇoṇṇaṅ* : « Les étangs ajoutent à la beauté des flamants, et les flamants à celle des étangs, et ainsi, en ayant l'air de se faire valoir mutuellement, c'est seulement soi-même que chacun d'eux fait valoir. »

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer au vœu exprimé par M. Weber, que la découverte d'un nouveau manuscrit, complet et correct, vienne bientôt permettre la publication définitive du Saptaçataka; elle ne saurait trouver

un meilleur éditeur que celui qui a su tirer de matériaux aussi imparfaits un texte et une interprétation en général aussi satisfaisants.

G. Garrez.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Versailles, le 5 juin 1872.

Monsieur,

Me permettez-vous de vous communiquer quelques observations et quelques documents sur les travaux de M. Grimblot, mon mari ? Je l'ai accompagné dans son voyage de Ceylan ; je l'ai aidé autant que je l'ai pu ; j'ai participé à ses recherches, et je crois que je puis ajouter aux détails donnés par M. Léon Feer quelques détails nouveaux, qui ne seront pas sans intérêt pour les lecteurs de votre estimable Journal. Par là, je pourrai, si vous le voulez bien, rendre justice à une mémoire qui m'est chère, et je m'efforcerai en même temps de ne pas abuser de votre bonté en accomplissant ce pieux devoir.

M. Grimblot a fait en 1868 à la Sorbonne un cours sur le bouddhisme et sur sa littérature; dans ce cours, il expliquait, analysait et traduisait les soûtras avec leurs commentaires qui ont paru dans le numéro 67 du Journal asiatique. Constamment obligé de passer son manuscrit dans les mains de ses auditeurs, de le leur prêter, ou d'en faire faire des copies, il demanda un jour à M. Mohl l'hospitalité du Journal asiatique. M. Mohl n'avait aucune objection pour le texte et la traduction; mais il en avait beaucoup pour la publication des commentaires, qui sont en général excessivement prolixes. On s'entendit pourtant; mais le Journal ne pouvant donner qu'un certain nombre de pages, M. Grimblot promit d'abréger ses commentaires autant qu'il lui serait possible : il se borna donc à donner la plus simple explication des

mots du texte, se réservant de développer plus tard tous les faits historiques et tout ce qui avait rapport aux soûtras dans une introduction spéciale. Il comptait se faire tirer du Journal asiatique quelques exemplaires à part, qui auraient servi aux auditeurs de son cours.

Voilà pourquoi ces soûtras ont paru dans le Journal asiatique tels qu'on les y a lus, c'est-à-dire que les commentaires ont été forcément abrégés, et qu'on a pu prendre cette concision pour des lacunes et des mutilations des atthakathâ; mais c'est bien *de propos réfléchi* que M. Grimblot a été incomplet, ce n'est pas du tout par inadvertance.

Certes M. Grimblot, aussitôt après son retour de la Birmanie, avait le plus vif désir de publier, non-seulement le Paritta, mais aussi les ouvrages les plus importants de sa riche collection. Si le public fut désappointé de ne pas voir paraître ces ouvrages, M. Grimblot le fut encore bien davantage; partout il rencontra mécomptes, déceptions et mille difficultés pour se faire imprimer. Les conditions qu'on lui proposait lui semblaient telles qu'il n'y voulait pas et qu'il n'y pouvait pas consentir. La principale de ces conditions était de ne donner que le moins de texte possible; mais on lui demandait d'autant plus de traduction. Quant à lui, il lui paraissait que ce n'était pas assez comprendre l'importance d'un texte pâli bien rédigé, qui devient pour ainsi dire une demi-traduction. En effet, chaque ligne de ces manuscrits ne fait qu'un seul mot, et ce mot complexe contient, selon la grandeur de la feuille, vingt à trente autres mots, qui s'enchainent étroitement; rendre ce texte bien clair et en faciliter la lecture au public, c'était le premier et le principal soin de M. Grimblot, sans compter ses études sur les grammaires et les dictionnaires, dont il s'occupait constamment. Il avait lu et analysé, pendant tout son séjour à Ceylan, sous les yeux des Paṇḍits, un grand nombre de leurs livres sacrés, et personne plus que lui n'était capable de les donner au public tels qu'ils devaient être et dans toute leur correction. D'ailleurs, connaissant la fragilité des feuilles

de palmier sur lesquelles les manuscrits sont tracés, et sentant tous les jours sa santé et ses forces décliner, sa grande préoccupation fut de préserver ces légers feuillets de la destruction qui les menace tôt ou tard.

Voilà d'où vient qu'il tenait tant et avant tout à la publication des textes, et il faut lui pardonner la ténacité prudente qu'il apportait à ce projet.

Quant au choix et à l'ordre qu'il avait adopté pour ces soûtras, il ne faut pas oublier que M. Grimblot devait avant tout songer à son auditoire. Ces textes présentant plus ou moins de difficulté, il était sage de choisir ceux qui étaient les plus propres à être expliqués, et si M. Grimblot a été devancé dans la publication par M. Childers, il ne faut l'attribuer qu'à un profond et entier découragement dont M. Grimblot avait été saisi. Par suite de diverses causes, l'impression avait été fort lente; les épreuves avaient été gardées près d'un an, et lorsque M. Grimblot les reçut, il était occupé d'une tout autre espèce de travail et à la veille de son départ pour l'Italie. Il avait lui-même autorisé M. Childers (qu'il connaissait depuis son séjour à Ceylan) à publier les deux soûtras, lorsque M. Childers lui en avait parlé et qu'il lui avait demandé son autorisation; d'ailleurs, M. Childers avait les moyens de se faire imprimer, et ces moyens faisaient entièrement défaut à M. Grimblot.

On a dit : « le commentaire donné par M. Grimblot renfermait des phrases qui ne se trouvent pas dans le manuscrit. » J'avoue que ceci m'étonne, et je crains bien qu'on n'ait pas été assez minutieux ou persévérant dans cette recherche; car M. Grimblot était trop exact et trop scrupuleux en fait de science pour se permettre le moindre changement dans les textes. Je puis attester qu'une simple voyelle longue au lieu d'être brève, une lettre mal indiquée, lui causaient une vive inquiétude; il consultait alors différents exemplaires de ses manuscrits, les collationnant, les comparant; et ce n'est qu'à force de travail et de patience qu'il parvenait à obtenir des textes aussi corrects qu'il les désirait. Quant à la correc-

tion des épreuves, c'est M. Feer qui a bien voulu s'en charger, et j'indiquerai plus loin quelques-unes des corrections qui ont été omises. Je les relève dans l'intérêt de la grammaire pâlie, dont la connaissance est à cette heure encore si peu avancée.

Voilà, Monsieur, les quelques observations que je voulais vous soumettre.

Quant aux documents que je puis vous fournir, ce sont les traductions de quelques soûtras par M. Gogerly. On pourra, si l'on veut, comparer ces traductions anglaises avec celles de M. Léon Feer, en français.

M. Grimblot, dès son arrivée à Ceylan, s'était lié avec M. Gogerly. C'était un vieillard très-vénérable, simple, cordial et obligeant; il passait sa vie avec les Paṇḍits, il parlait et entendait le singalais comme sa langue maternelle; il avait fait traduire sous ses yeux un grand nombre de textes pâlis en singalais, pour les rendre accessibles aux laïques, qui ne les comprenaient en pâli que peu ou pas du tout. Il se servait de préférence de ces traductions singalaises, et il les traduisait à son tour littéralement en anglais. Non-seulement il était aimé et estimé de tous ses compatriotes, mais il était adoré et vénéré par tous les indigènes. C'est de son amitié et de son obligeance que M. Grimblot a tenu une foule de traductions, et entre autres celles que je reproduis ici et qui n'ont été jamais publiées en Europe.

Enfin, M. le rédacteur, je vous demande de joindre à tout ce qui précède quelques rectifications dont je puis vous garantir la parfaite exactitude. Ces variantes de diverses espèces ont été relevées par moi avec le plus grand soin sur les manuscrits de mon mari, qui sont restés en ma possession.

VARIANTES.

Page 228, ligne 2, au lieu de jahati, lisez gahati.
— ligne 8, au lieu de dhâto, lisez dhâtv.
— ligne 13, au lieu de arabbhâ, lisez ârabbhâ.
— ligne 17, au lieu de sabba-ññû, lisez sabba-ññuno.

Page 229, ligne 5, après «Verocano,» ajoutez «Maudalî» 'ti.
— ligne 26, au lieu de Paṇḍitânaṁ, lisez Paṇḍitânañ.
Page 230, ligne 16, au lieu de ñâtakânaṁ, lisez ñâtakânañ.
— ligne 28, au lieu de samaṇânaṁ, lisez samaṇânañ.
Page 231, ligne 9, au lieu de Etâdissâni, lisez Etâdisâni.
— ligne 16, au lieu de kossambi, lisez kosambi.
— ligne 16, au lieu de kâkandi, lisez kâkandî.
Page 233, ligne 18, au lieu de abhajadâ, lisez abhajanâ.
Page 234, ligne 3, au lieu de «deso» 'ti, lisez «deso» 'ti.
— ligne 5, au lieu de nivâso... sîhala-dipaṁ... lisez nivâso...
«Pubbe» 'ti purâ, atitâsu jâtisu. «kata-puññatâ» 'ti upacita-kusalatâ. «Attâ» 'ti cittaṁ vuccati sakalo vâ atta-bhâvo.
«Sammâ-panidhî» 'ti tassa attano, sammâ-paṇidhânaṁ, niyuñjanaṁ, ṭhapanan, 'ti vuttam hoti. «Sîhala-dîpaṁ......
Page 235, ligne 3, au lieu de nâyante, lisez ñâyante.
— ligne 25, au lieu de Padakkiṇa, lisez Padakkhiṇa.
Page 236, ligne 21, après majjhimassa vâ, ajoutez therassa vâ.
Page 238, ligne 16, au lieu de Anuṭṭhâtâ, lisez Anuṭṭhânâ.
Page 239, ligne 10, au lieu de sa-bhogano, lisez sa-bhojano.
— ligne 11, au lieu de sâdhûni, lisez sâdûni.
— ligne 17, au lieu de jâti-tthaddo, lisez jâti-tthaddho.
Page 241, ligne 14, au lieu de cakkavâle, lisez cakkavale.
— ligne 17, au lieu de Parâbhavapañhaṁ, lisez Parâbhava-pañhaṁ.
— ligne 30, après gottena Bhagavantaṁ, ajoutez âlapati, «Bhagavantaṁ.
— ligne 31, au lieu de cakkavâlâ, lisez cakkavalâ.
— ligne 32, au lieu de parabhavato, lisez parâbhavato.
Page 242, ligne 1, après brûhi, la phrase qui commence par Bhavato et finit par brûhi n'est pas dans le manuscrit.
Page 242, ligne 8, au lieu de Yuvâyaṁ, lisez Yvâyaṁ.
— ligne 11, au lieu de purissa, lisez purisassa.
— ligne 35, au lieu de sêvakâ, lisez sâvakâ.
Page 243, ligne 6, au lieu de uâ, lisez vâ.
— ligne 15, au lieu de anuṭṭhâtâ, lisez anuṭṭhânâ.
— ligne 17, au lieu de paññâno, lisez paññamo.
— ligne 18, au lieu de anuṭṭhânatâ, lisez anuṭṭhanatâ.
— ligne 19, au lieu de paññânatâ, lisez paññanatâ.

Page 243, ligne 22, au lieu de pitê, lisez pitá.
— ligne 22, au lieu de jiññakaṁ, lisez jiṇṇakaṁ.
— ligne 23, au lieu de asiti, lisez asîti.
Page 244, ligne 1, au lieu de sâdhûnî, lisez sâdûnî.
— ligne 16, au lieu de sûrâ, lisez surâ.
Page 245, ligne 16, au lieu de yodha-âjîv, lisez yodh-âjîv'.
— ligne 22, au lieu de ettha, lisez atthe.
— ligne 23, au lieu de vippaṭisâri, lisez vippaṭisârî.
— ligne 28, au lieu de samavekkiyâ, lisez samavekkhiyâ.
Page 246, ligne 26, au lieu de babulî-kaiâya, lisez bahulî-katâya.
Page 247, ligne 4, au lieu de vijjati, lisez mijjati.
— ligne 22, après icchitabbâ, la phrase incluse ne se trouve pas dans le manuscrit.
Page 249, ligne 20, au lieu de dûbhâti, lisez dûbhati.
— ligne 23, au lieu de nâ, lisez na.
Page 250, ligne 10, au lieu de ghaṭitacitto, lisez ghaṭita-citto.
— ligne 15, au lieu de « sak-kato, » lisez « sak-kato hoti. »
Page 252, ligne 11, au lieu de yam, lisez yan.
— ligne 17, au lieu de atimâni, lisez atimânî.
— ligne 25, au lieu de viññô, lisez viññû.
Page 253, ligne 7, au lieu de tâsâ, lisez tasâ.
— ligne 22, au lieu de anukâ, lisez anûkâ.
Page 254, ligne 7, au lieu de brâhmañaṁ, lisez brâhmaṇaṁ.
— ligne 11, au lieu de sañña, lisez saññâ.
— ligne 12, au lieu de gathâ, lisez yathâ.
— ligne 24, au lieu de satt'-ârammaña, lisez satt'-ârammaṇa.
— ligne 32, au lieu de aparimâñam, lisez aparimâṇaṁ.
Page 255, ligne 11, avant mettaṁ, ajoutez aparimânaṁ.
— ligne 16, au lieu de patha, lisez pathâ.
— ligne 20, au lieu de brahman, lisez brahmam.
— ligne 26, au lieu de kêmesu, lisez kâmesu.

Il me reste, Monsieur le rédacteur, à vous offrir mes sincères remercîments, et j'espère que les lecteurs du Journal asiatique auront pour moi quelque indulgence, et qu'ils me pardonneront cette lettre en faveur du sentiment qui me l'a inspirée.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. Grimblot.

TRADUCTIONS DE GOGERLY.

PARÂBHAVA-SUTTA.

Thus I heard : when Buddha was once residing at Jetavana the vihâra of Anâthapiṇḍika, in the vicinity of the city of Sâvatthi, a certain deva possessed of pleasing appearance, approached Buddha, after the expiration of the first ten hours of the night (in the middle of the night) illuminating the whole Jetavana with his splendour, and having worshipped him, stood on one side of him (at a respectful distance) and spoke to him in this stanza :

1. — « Who is the person that declines (in prosperity)? Lord Buddha of the family of Gotama, we have come to you for the purpose of proposing the question : what is the cause that leads to the decline of prosperity ? »

2. — « The person who advances in prosperity may be easily known, and so is the person who declines. He who delights (in the performance of the) ten meritorious acts [1] will attain to prosperity, while he that entertains an aversion thereto will decline in prosperity. »

3. — « We know that this is the first cause which leads men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the second cause which leads to that result. »

4. — « If any individual takes delight in wicked men and has an aversion towards the righteous, and delights in the doings of wicked men, that will be a cause to bring about his decline in prosperity. »

5. — « We know that this is the second cause which leads to the decline of prosperity. O Bhagavâ! please declare the third cause. What is it that leads to the decline of prosperity ? »

[1] « Dasa-puñña-kiriya. Vide Clough, Dict. vol. II, p. 262, for the different significations of this word.

6. — « If any individual should be habitually sleepy (whether sitting, walking, or standing, etc.), be addicted to company, be of malicious temper, or would not exert himself, that would operate as a cause towards the decline of his prosperity. »

7. — « We know that this is the third cause which leads to the decline of prosperity. Please declare the fourth, o Bhagavâ! what is it that leads to that result? »

8. — « If any individual should not support and maintain either of his parents in their old age, having it in his power to do so, that would cause the decline of his prosperity. »

9. — « We know that this is the fourth cause which leads to the decline of prosperity. O Bhagavâ! please declare the fifth. What is it that brings about that result? »

10. — « If any individual utter a falsehood and thereby impose upon a Samana, a brâhman, or any other description of mendicants, that will operate as a cause towards a decline of his prosperity. »

11. — « We know that this is the fifth cause which leads men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the sixth: what is it that brings about that result? »

12. — « If any individual, possessed of gold in abundance, plenty of kahapanas, and various kinds of viands, should himself alone enjoy his wealth, that would be a cause to the decline of his prosperity. »

13. — « We know that this is the sixth cause which will lead men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the seventh: what is it that leads to that result? »

14. — « If any individual disrespect his relations, actuated by too high an opinion of himself founded on his superiority in birth, wealth, or family, it will operate as a cause towards a decline of his prosperity. »

15. — « We know that this is the seventh cause which leads men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the eighth: what is it that tends to a decline of prosperity? »

16. — « If any individual becomes a debauchee, a drunkard, or a gambler, and thereby entirely squanders away his earnings, that will be a cause to the decline of his prosperity. »

17. — « We know that this is the eighth cause which leads to the decline of men's prosperity. O Bhagavâ! please declare the ninth : what is it that brings about the decline of prosperity? »

18. — « If a man not pleased with his wife be constantly seen in the company of prostitutes and among the wives of others, that is a cause which would lead to the decline of his prosperity. »

19. — « We know that this is the ninth cause which leads the decline of prosperity of men. O Bhagavâ! please declare the tenth : what is it that leads to that result? »

20. — « If any old man take a young woman, with breasts like unto timba-fruits, for his wife, and break rest from motives of jealousy, that will operate as a cause towards the decline of his prosperity. »

21. — « We know that this is the tenth cause which leads men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the eleventh : what is it that brings about that result? »

22. — « Should any individual entrust the management of his affairs to a gluttonous and prodigal woman or man, or place him or her at the head of his household, that would be a cause to bring about the decline of his prosperity. »

23. — « We know that this is the eleventh cause which leads men to decline in prosperity. O Bhagavâ! please declare the twelfth : what is it that leads to the said decline? »

24. — « If any individual is born of royal race, but is deficient in wealth and full of ambition, aspire to sovereignty here, that is a cause which will lead to a decline of his prosperity. »

25. — « Therefore the wise man who has seen well the causes, which in this world lead to the decline of men's

prosperity, will lead such a life here as will entitle him to a birth in heaven. »

METTA-SUTTA, OR DISCOURSE ON GENTLENESS.

Thus I heard : Buddha resided in the garden of Anâthapiṇḍika in Jetavana, near Sâvatthi. He then convoked his priests and said to them : There are eleven advantages, Priests, resulting from cultivating, meditating on, becomed accustomed to, led by, established in, following after, and acting according to a spirit of mildness and freedom from passion. These eleven are, that he who acts thus sleeps sound, awakes refreshed, has no evil dreams, is beloved of men, is beloved of demons, is preserved by the gods, neither fire, poison, nor sword can injure him, he has constant tranquillity, is of a pleasant aspect, will die in full possession of his intellectual powers, and hereafter will obtain an existence in the worlds of Brahma. These are the eleven advantages which result from cultivating, meditating on, being accustomed to, led by, established in, following after and acting according to a spirit of mildness and freedom from passion.

When Buddha had thus spoken, the priests were much edified.

METTÂNISAMSA-SUTTA, OR ADVANTAGES OF GENTLENESS.

1. He who never violates friendly feelings [1], whenever he journeys from his own residence shall obtain abundance of food, and become the means of supporting many others.

2. He who never violates friendly feelings whether he visits town, country or province, he shall be every where treated with respect.

3. He who never violates friendly feelings shall be unas-

[1] I. e. Who maintains under all circumstances feeling of universal kindness and gentleness.

sailed by robbers, shall receive no dishonour from princes, and shall escape from every enemy.

4. He who never violates friendly feelings, shall return in tranquillity to his home, rejoice in the assemblies of the people, and be a chief among his kindred.

5. He who never violates friendly feelings, exercising hospitality to others, shall be hospitably treated, honouring others he shall be honoured himself, and his praises and good name shall be spread abroad.

6. He who never violates friendly feelings, presenting offerings to others, he himself shall receive offerings, saluting others he shall receive salutations, and shall attain to honour and renown.

7. He who never violates friendly feelings, shall shine as the fire, be resplendent as the gods, and never be deserted by prosperity.

8. He who never violates friendly feelings, shall have fruitful cattle, abundant crops, and his children shall have prosperity.

9. The man who never violates friendly feelings, should he fall from a precipice, from a mountain, or from a tree, when he falls he shall be sustained (so as to receive no injury).

10. The man who never violates friendly feelings, shall never be overthrown by enemies, even as the nigrodha-tree, firmly fixed by its spreading roots, stands unmoved by the winds.

KARAṆÎYA-METTA-SUTTA.

THE DISCOURSE NAMED KARAṆÎYA-METTA.

I declare the Protection (or Paritta) by the power of which the demons shall display not dreadful sights; by which he who is diligently occupied by day or night may sleep securely, and sleeping see nothing evil.

1. These things must be attended to by the man wise

in securing advantages, who desires to ascertain the path to Nibbâna : Let him be skilful, upright, honest, mild in speech, gentle, free from arrogance.

2. Let him be cheerful, contented, unincumbered with business, with little property, having his passions under control, wise, temperate, not desirous of obtaining much from those who assist him.

3. Let him not engage in any law-pursuit for which he might be censured by the wise : May every being experience happiness, peace, and mental enjoyment!

4-5. Whatever sentient being may exist, erratic or stationary, or of whatever kind, long, or tall, or middle sized, or short, or stout, seen or unseen, near or remote, born or otherwise existing, may every being by happy!

6. In whatever place they may be let no one deceive, or dishonour another! Let there by no desire from wrath or malice to injure each other!

7. As a mother protects with her life the child of her bosom, so let unmeasurable benevolence prevail among all beings!

8. Let unbounded kindness and benevolence prevail throughout the universe, above, below, around, without partiality, anger or enmity!

9. Let these dispositions be established in all who are awake, whether standing, walking, sitting or reclining, this place is thus constituted a holy residence.

10. If the virtuous man who has not attained to perfection, yet perceives it, subdues his desire for sensual objects, certainly he shall not again be a lier in the womb [1].

[1] That is, he shall not be born again, but upon death migrate to the highest of the Brahma worlds, and after residing there the necessary time, cease to exist.

Dernières publications syriaques de M. W. Wright, professeur à l'Université de Cambridge.

1° *Apocryphal acts of the Apostles*, 2 vol. in-8°; vol. I, *Syriac texts*, XVIII-333 pages; vol. II, *Translation*, 298 pages.

2° *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum, acquired since the year 1838*, part. I, 399 pages; part. II, de 401 à 1037. London, in-4°, 1870, 1871.

3° *Fragments of the syriac grammar of Jacob of Edessa*, in-4°, IV-6 pages. (Printed for private circulation.) London, 1871.

I.

M. Wright s'occupe depuis plusieurs années de la littérature apocryphe du Nouveau Testament, et en particulier des pièces contenues dans les manuscrits syriaques du British Museum. Ses publications relatives à la mort et à l'Assomption de la Vierge sont connues [1], et les savants qui s'intéressent à ces études, remises en vogue depuis quelque temps, ont apprécié, outre son exactitude comme éditeur, le discernement avec lequel il a distingué et choisi les écrits les plus importants parmi les nombreuses productions du genre de celles dont nous parlons [2].

Dans l'ouvrage qui vient de paraître sur la même matière, M. Wright aborde un sujet plus étendu, quoiqu'il le soit beaucoup moins en réalité que ne l'indique le titre. Nous ne trouvons pas, en effet, dans ces volumes nouveaux, l'histoire légendaire de tous les apôtres, mais uniquement celle de quelques-uns d'entre eux, celle de saint Jean, celle de saint André et de saint Matthieu, de saint Philippe et de saint Thomas, entre lesquelles vient s'intercaler la vie de sainte Thècle, disciple de saint Paul.

[1] *Journal of sacred literature*, 1865. — *Contributions to the apocryphal literature of the New Testament.* London, 1865.

[2] *Études religieuses des RR. PP. Jésuites*, août 1866. Un article de M. Lehir reproduit dans ses *Études bibliques*, t. II, 158.

Ces documents, où le côté fabuleux l'emporte de beaucoup sur le côté historique, ne nous apprennent aujourd'hui rien d'absolument nouveau, car tout ce qu'ils renferment nous est connu depuis longtemps en tout ou en partie. Des auteurs anciens nous avaient fourni quelques renseignements sur ces récits apocryphes. On possédait même une traduction latine de l'histoire de saint Thomas, qui, à elle seule, forme près de la moitié des *Apocryphal Acts*[1]. Quant aux autres vies, M. Tichendorf les a publiées presque toutes dans le grec, de telle sorte que celle de l'apôtre saint Philippe est la seule qui soit de tous points inédite[2].

Il serait possible de former une bibliothèque considérable avec les ouvrages apocryphes composés sur les origines du christianisme; mais ce serait sans grand profit pour la science et non pas sans peine et sans frais pour les éditeurs. Ce que les écrits de ce genre contiennent de faits positifs est le plus souvent nul; et quand il y a des données historiques, elles se trouvent fondues avec des circonstances tellement absurdes, remplies d'anachronismes si grossiers, ou mêlées à tant d'erreurs, qu'il devient impossible de savoir où s'arrête le faux et où commence le vrai. Il y a cependant quelquefois des épis à glaner au milieu de cette ivraie, et la dogmatique chrétienne pourrait recueillir plus d'un témoignage important dans les *Actes des Apôtres* que vient de publier M. Wright. On pourrait aussi s'en servir utilement pour étudier la version syriaque des Saintes Écritures, mais ce n'est pas ici le lieu.

Nous ferons observer de préférence que cette nouvelle publication est surtout intéressante au point de vue linguistique, et l'éditeur a eu soin de signaler lui-même ce côté de son œuvre à l'attention des syrologues[3]. On rencontre en effet plus de mots nouveaux ou à significations nouvelles

[1] Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, II.
[2] *Acta apostolorum apocrypha*, 1851. — *Apocalypses apocryphæ*, 1856.
[3] *Apocryphal Acts*, I, XIV-XV.

dans ces vies, qu'il ne s'en présente habituellement dans les publications syriaques faites de nos jours; et tout le monde sait, cependant, qu'à mesure qu'on explore la littérature syrienne, on voit se reculer l'époque où nous posséderons enfin ce lexique complet qu'on nous promet toujours et qu'on ne nous donne jamais. C'est précisément en s'appuyant sur ce fait et sur quelques autres détails fournis accidentellement par les auteurs de ces vies, que M. Wright croit pouvoir rapporter la rédaction de plusieurs d'entre elles au IVe siècle. Nous arrivons à la même conclusion en nous appuyant sur un fait qui rentre dans le domaine de la théologie : la virginité de la Vierge, avant comme après la naissance du Sauveur, y est défendue avec tant d'insistance, qu'il paraît naturel de faire remonter ces actes à l'époque même où ce dogme était attaqué; et tout le monde sait que cela avait lieu dans la seconde moitié du IVe siècle.

La plupart des pièces publiées par M. Wright, et peut-être même toutes, se trouvent dans les manuscrits syriaques de la Bibliothèque Nationale de Paris. Quelques-unes existent en double. Ainsi, on trouve les actes de saint Jean en entier dans le n° 28 du supplément, et en partie dans le n° 144 de l'ancien fonds. Ceux de saint Matthieu et de saint André figurent dans le n° 143 de l'ancien fonds, et ceux de saint Philippe dans le n° 144. Parlons un peu de cette dernière vie, puisqu'elle est le seul document nouveau qui figure dans la collection de M. Wright, le seul même pour lequel il n'a eu le secours d'aucun autre texte que le syriaque. Un mot d'abord du manuscrit qui le renferme.

C'est un in-folio de 341 feuillets, écrit dans le caractère *occidental* et rédigé par une seule et même main, à l'exception peut-être des feuillets 337-341. Ce vaste recueil contient des vies de saints orientaux, au nombre de trente-quatre, dont quelques-unes ont été publiées par M. Land, par exemple celle de Jacques Baradée et des sept dormants. Toutes les autres sont inédites, à l'exception de celle d'Abraham Quidounoïo, dont on possède le texte grec dans le tome se-

cond des œuvres de saint Éphrem[1]. Quelques-unes présentent des caractères d'une très-haute antiquité. Ainsi on appelle Édesse la *ville des Parthes* (fol. 14, *a*, 1; 19, *a*, 1), Nisibe la *ville des frontières* ou, plus simplement, la *ville frontière*, et l'on ajoute *qu'elle n'avait pas encore été prise par les Perses*[2]. Il n'y a évidemment qu'un auteur contemporain ou à peu près de la prise de Nisibe qui ait pu s'exprimer de la sorte.

Le manuscrit de Paris est mutilé. Il manque deux fascicules et une partie du troisième qui contenaient les actes de saint Jean. Ceux de saint Philippe occupent les feuillets 55, *b*, 1; 60, *b*, 2. Il y a, entre le 56ᵉ et le 57ᵉ, une lacune qui s'étend depuis la page 78, ligne 16 de l'imprimé, jusqu'à la page 85, ligne 10. Ce document est inscrit sous le nº 9. En voici le titre : *Histoire de l'apôtre saint Philippe, qui enseigna dans la ville de Carthage.* C'est bien le même texte que celui des *Apocryphal Acts*, mais avec des variantes extrêmement nombreuses, sinon toujours très-importantes. Nous devons renoncer pour ce motif à les signaler. En comparant les deux textes, on reconnaît que celui de Paris est plus ancien que celui de Londres. Le manuscrit est, du reste, daté de l'an 1292 de Jésus-Christ. On ne trouve point dans notre rédaction les mots qui figurent dans celle de M. Wright au commencement, *D'hî bâzotos*, et qui sont évidemment une explication des termes précédents ajoutée par un scribe moderne. D'ailleurs, au lieu de lire *Bâzotos*, nous lirions *Berîtos* ou *Byzantos*; ce qui s'accorderait mieux avec ce que nous savons de la prédication de saint Philippe.

Si jamais on donnait une nouvelle édition de la vie de cet apôtre, il serait indispensable de collationner le manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

[1] Nous nous proposons de publier ce texte avec les autres écrits de saint Éphrem encore inédits.

[2] ܢܨܝܒܝܢ [illegible] — ܕܗܝ [illegible] ܠܐ ܡܫܥܒܕܐ ܗܘܬ ܠܦܪ̈ܣܝܐ. Ces détails figurent dans une vie de saint Éphrem un peu différente de celle qu'a publiée Assemani. (Voir Bickell, *Conspectus rei Syrorum litterariæ*, 26.)

II.

On se doutait bien que la collection des manuscrits syriaques acquise par le Gouvernement Britannique contenait des écrits de premier ordre, et on en avait déjà vu sortir des documents fort précieux pour la connaissance des origines chrétiennes. On ignorait cependant encore exactement tout ce qu'il était permis d'en attendre; mais dorénavant, grâce au catalogue de M. Wright, dont le troisième et dernier volume, actuellement sous presse, ne tardera pas à paraître, les savants pourront apprécier à leur juste valeur les manuscrits de Nitrie, et sauront d'avance dans quel volume, à quelle page et presque à quelle ligne ils devront chercher leurs renseignements.

Les manuscrits décrits dans les deux premiers volumes proviennent presque tous de la collection dite de Nitrie, du monastère où ils semblaient destinés à devenir la proie des vers, si l'Angleterre n'avait eu la bonne fortune de les soustraire à une perte imminente. Ils sont anciens, très-anciens pour la plupart, et dans un état de conservation qui laisse souvent à désirer. Ils contiennent les principaux monuments littéraires de l'Église jacobite et un nombre important de traductions des principaux Pères grecs. Il n'y a presque aucun manuscrit nestorien, de telle sorte que, si les montagnes du Kourdistan ou de la Perse ne nous ménagent pas quelque surprise comme les déserts de l'Égypte, il faut renoncer définitivement à l'espoir de retrouver une partie de la littérature nestorienne.

Il n'est, du reste, pas étonnant que la plupart des manuscrits de Nitrie soient d'origine jacobite, puisque ce monastère était habité par des religieux appartenant à cette secte chrétienne. On le savait depuis longtemps, et ce fait aurait dû suffire, à lui tout seul, pour nous empêcher d'attendre de la bibliothèque de ce couvent autre chose que des ouvrages monophysites. Mais ce qu'on ignorait ou ce qui était moins

connu, ce sont les relations étroites qui unissaient les religieux syriens de Scètes à la colonie jacobite de Tagrith. Il est bien vrai qu'une ou deux inscriptions finales des manuscrits de Paris jetaient quelque jour sur ce fait, mais il est mis complétement en lumière par les documents syriaques renfermés au British Museum. La plupart proviennent en effet de l'église ou des chrétiens jacobites de Tagrith. Si une seule communauté chrétienne a pu nous léguer tant de richesses, que n'aurions-nous pas reçu de toutes les autres, si la barbarie musulmane n'eût condamné au feu leurs productions littéraires!

Le premier volume du catalogue renferme les classes suivantes de manuscrits, que nous indiquons par numéros d'ordre : *Écriture Sainte* (*Ancien Testament*, 1-63; *Nouveau Testament*, 63-154), 1-154; *Livres Apocryphes*, 154-161; *Livres sur la Ponctuation*, 161-168; *Psautiers*, 168-219; *Lectionnaires*, 219-255; *Missels*, 255-284; *Sacerdotaux*, 284-306; *Livres de chœur*, 306-421; *Hymnaires*, 421-494; *Livres de prières*, 494-513; *Office des morts*, 513-527.

Dans le second volume, qui est presque deux fois plus fort que le premier, l'auteur décrit les manuscrits relatifs à la *Théologie patristique*, 527-726; *les Compilations*, 726-852; *les Chaînes des Pères contre les hérésies*, 852-865; *les Ouvrages anonymes*, 865-905; *les Collections de canons*, 905-911.

Le troisième volume, presque entièrement terminé, contiendra les ouvrages d'*Histoire*, de *Philosophie*, de *Grammaire*, et les *Tables*.

Ces manuscrits varient beaucoup d'étendue dans l'énumération de M. Wright, puisque quelques-uns n'ont qu'une feuille, pendant que d'autres en ont plusieurs centaines. L'auteur a adopté, en effet, une méthode en partie nouvelle, susceptible de quelques améliorations, mais certainement féconde en bons résultats. Il a dépecé les volumes qu'on lui présentait et classé les feuilles sous des numéros à part, suivant l'ordre des matières, en les rapprochant quand le hasard les avait séparées, en les séparant quand le caprice les

avait réunies. Grâce à cette méthode, il a pu classer sous un titre général tous les ouvrages concernant une seule et même matière. C'est là un avantage signalé, dont sauront gré à M. Wright tous ceux qui voudront faire rapidement des recherches dans le British Museum. On s'était bien, sans doute, servi déjà de la classification par ordre de matières, mais on prenait comme point de départ le premier ouvrage qui figurait dans les manuscrits. M. Wright lui-même a recouru quelquefois à ce dernier système, et, à nos yeux, il a eu tort. Il eût mieux valu appliquer rigoureusement le sien.

On peut critiquer sa méthode, trouver qu'elle prive de renseignements utiles, observer, et cela avec raison, qu'il n'est pas indifférent de connaître un manuscrit dans son ensemble pour apprécier une de ses parties. Toutes ces réflexions sont justes, car souvent quelques détails de paléographie, d'histoire, de géographie, peuvent préserver de graves erreurs ou mettre sur la voie d'utiles découvertes. Mais est-il possible d'adopter un système de classement qui réunisse tous les avantages et qui n'ait aucun inconvénient? Non. Il faut donc opter pour l'un ou pour l'autre. Celui de M. Wright nous semble excellent, parce qu'à l'aide d'un petit nombre de renvois il est facile d'en corriger les défectuosités. De bonnes tables, des tables faites à des points de vue divers et retournant l'ouvrage sous tous ses aspects, rétabliront l'harmonie. Telles seront, nous n'en doutons pas, celles qu'on nous annonce pour le troisième volume et qu'on dresse en ce moment.

Il y aurait peut-être un reproche plus grave à faire au sujet de la classification générale, un reproche qui, du reste, ne s'adresse pas seulement au catalogue de M. Wright, mais aussi aux catalogues d'Assemani : c'est de n'avoir tenu que peu ou pas de compte des différences de rite dans la division des manuscrits en catégories. On aurait vu avec plaisir signaler à part les missels, les lectionnaires, les offices melchites, jacobites, maronites, et les savants auraient pu opérer plus aisément leurs recherches. Il est vrai, car il faut bien tout dire,

que rien n'a été encore sérieusement tenté dans ce sens, et que plus d'une fois, à moins d'études très-spéciales, il serait difficile d'établir le caractère de certains ouvrages.

Pour ce qui regarde l'exécution du plan tel qu'il a été conçu, on ne saurait pousser plus loin le scrupule et l'exactitude que ne l'a fait M. Wright; son catalogue peut soutenir le parallèle avec ceux d'Assemani, et, à quelques points de vue, il leur est supérieur. Il n'y a pas une pièce tant soit peu importante qui ne soit relevée avec l'indication de la page et de la colonne où elle se trouve. On en cite ordinairement les premiers mots; quand il y a des doubles, on les signale; si un passage de l'Écriture Sainte est allégué, on fait connaître le livre, le chapitre et le verset d'où il est tiré. On énumère toutes les autorités extraites des Pères ou des autres écrivains; c'est là un travail colossal qui a dû exiger des années d'efforts et des prodiges de patience. Mais aussi quelle œuvre utile n'a-t-on pas faite! Tous ceux qui iront au British Museum explorer la collection de Nitrie, payeront un tribut de reconnaissance à l'auteur du catalogue qui leur aura facilité à ce point leurs recherches. Ils trouveront dans ce livre des notes bibliographiques qui auraient pu être plus étendues; mais ils songeront moins à blâmer l'auteur de s'être montré un peu sobre qu'à le remercier de ses précieux renseignements.

M. Wright ne s'est pas borné à faire un simple catalogue: il a relevé les particularités paléographiques, recueilli des données neuves sur l'histoire et la géographie des Syriens, cité *in extenso* presque toutes les inscriptions finales des manuscrits, extrait quelquefois des passages importants; en un mot, il a défloré les riches documents confiés à sa garde, et personne ne lui en fera un crime. On consultera toujours, au contraire, son catalogue avec plaisir, car on y trouvera des détails pleins d'intérêt sur l'histoire littéraire des Syriens, sur leur écriture, ses transformations, sur leurs chiffres et leurs divers systèmes de numération, sur leurs bibliothèques et la manière dont ils les composaient.

Nous n'imiterons pas M. Wright. Nous ne déflorerons pas

son catalogue. Trop d'objets attireraient notre attention. Nous nous bornerons à dire que nulle part les versions de l'Écriture Sainte ne sont aussi complétement représentées que dans le Musée Britannique. Il y en a même une ou deux dont on n'avait jamais encore parlé jusqu'ici. Les manuscrits *massoréthiques* y abondent, et toutes les bibliothèques d'Europe réunies ensemble n'en présentent pas autant. Les écrits de saint Éphrem, de Jacques de Sarug, de Philoxène, de Sévère, des Isaac, de Jacques d'Édesse, de Denys bar Tzalîbi, de Grégoire Bar-Hebreus, y sont presque au complet. Il y a surtout des correspondances qu'il serait désirable de voir publier prochainement, parce qu'elles doivent fournir des renseignements précieux pour l'histoire sacrée et profane de l'Asie chrétienne.

Ce catalogue sera pour M. Wright le plus beau fleuron de sa couronne scientifique. Quand on l'examine, on s'étonne, qu'absorbé par d'autres travaux et distrait souvent de ses occupations par la bienveillance qu'il met au service de tous les savants d'Europe, il ait pu mener aussi rapidement à bonne fin une œuvre aussi étendue, une œuvre qui fait non-seulement honneur à l'écrivain qui l'a accomplie, mais encore au British Museum qui l'a provoquée.

III.

Un article du *Journal asiatique* intitulé *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes* [1] donna l'éveil à M. Wright, alors conservateur au Musée Britannique, sur quelques feuilles palimpsestes des manuscrits dont il faisait le catalogue, et lui fit reconnaître les fragments d'une grammaire connue sous le titre de *Tourotso d'Mam'l'lo.* Vers le même temps, M. Neubauer découvrit à Oxford, dans un manuscrit de la Bodléienne, une autre page de grammaire également anonyme, mais présentant des caractères quelque peu étrangers au sys-

[1] Année 1869, I, 447-482.

tème d'écriture adopté chez les Araméens. Informé de ce fait et mis en possession du manuscrit, M. Wright n'eut pas de peine à déterminer à quel ouvrage cette feuille appartenait et qui en était l'auteur, car elle répondait à tout ce que nous connaissons de l'ouvrage grammatical de Jacques d'Édesse. Ce sont ces divers fragments qui font l'objet du dernier des ouvrages de M. Wright annoncés plus haut. Cette publication n'est pas très-étendue; mais, par son contenu et par son importance, elle occupe un rang distingué parmi les écrits de notre époque sur les langues sémitiques. Aussi profiterons-nous de l'apparition de ce livre pour compléter notre étude sur *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes.* Presque toutes les opinions émises il y a deux ans trouvent dans cet opuscule leur confirmation; il est bon de le faire remarquer et de signaler ensuite certains détails qui nous aideront à nous former une idée plus complète de la manière dont on enseignait la grammaire dans les écoles syriennes de l'Asie occidentale au VII[e] siècle.

Quelques-uns des fragments renfermés dans les manuscrits du Musée Britannique et de la Bodléienne ont résisté à tous les essais de déchiffrement, même à l'emploi des agents chimiques. Quant aux autres, l'éditeur les a classés dans l'ordre en apparence le plus logique et qui peut-être aurait été clairement établi, si l'on avait pu déchiffrer tous les passages contenus dans les palimpsestes. On pourrait croire, cependant, que les fragments extraits de la Bodléienne n'appartiennent pas à la préface du *Tourotso d'Mam'l'lo,* et voici pour quel motif: la grammaire de Jacques d'Édesse étant divisée, comme celle de Bar-Hebreus, en plusieurs *mim're* ou traités, il ne serait pas impossible que le premier de ces deux ouvrages eût servi de modèle au second et que le *Ktovo-d'tsem'ḥe* ne fût le développement du *Tourotso d'Mam'l'lo.*

On remarque, en effet, entre les premières pages publiées par M. Wright et les premières sections du IV[e] traité de la grammaire de Bar-Hebreus, une ressemblance étonnante d'idées, de fond et de forme. Si le premier de ces deux livres

n'a point servi de plan au second, il est au moins évident que l'auteur du XIIIe siècle avait, en écrivant son ouvrage, celui de son prédécesseur sous les yeux, puisqu'il le citait pour ainsi dire mot à mot; et c'est même là ce qui a permis à M. Wright de reconnaître dans les fragments tirés du manuscrit de la Bodléienne des passages du *Tourotso d'Mam'-l'lo* [1]. Quel pourrait être, en effet, cet ami aux prières duquel l'auteur anonyme dit avoir composé sa grammaire, sinon le prêtre Paul d'Antioche, connu d'abord par l'ouvrage de Bar-Hebreus et révélé ensuite par Assemani [2]?

Dans ces fragments, Jacques d'Édesse parle de l'imperfection de l'alphabet araméen, du manque de caractères vocaliques, des difficultés que présentait par suite la lecture d'un texte syriaque; enfin, de l'impossibilité où l'on était de faire comprendre les règles de la grammaire autrement que par la tradition orale. Il y a là, sur les moyens auxquels on était obligé de recourir pour bien lire, des passages qui sont devenus classiques, puisque nous les retrouvons presque mot pour mot chez tous les grammairiens postérieurs appartenant aux deux grandes branches de la famille araméenne, dans Elias de Nisibe [3], dans Bar-Hebreus [4] et même chez les écrivains maronites des XVIe et XVII siècles, par exemple dans Isaac Bar-Sciadrensis [5].

On trouve encore dans les mêmes feuilles quelques renseignements curieux sur les rapports existant entre plusieurs alphabets, et sur les équivalents auxquels on avait recours lorsque l'on traduisait d'un idiome dans un autre. Il est bien regrettable que tous ces passages du *Tourotso d'Mam'l'lo* ne nous soient parvenus qu'en partie et mutilés, car ils auraient

[1] *Œuvres grammaticales de Bar-Hebreus*, Paris, Maisonneuve, 1872, I, p. 193 et suivantes.

[2] Assemani, *B. orientalis Clementino-Vaticana*, I, 477.

[3] Ms. Vatican 450, 1, *b*.

[4] *Œuvres grammaticales*, I, 193.

[5] Isaac Bar-Sciadrensis, *Gramm. syr.* p. 19. — Cf. *Journal asiatique*, 1872, I, p. 408, 409.

peut-être servi à éclaircir des questions demeurées insolubles dans les origines de l'écriture sémitique.

Au VIIe siècle, on avait senti, depuis longtemps déjà, les imperfections de l'alphabet syriaque, et plusieurs écrivains avaient même voulu en corriger les défectuosités. Aucune tentative cependant ne fut sérieuse; du moins aucune ne réussit. Celle de Jacques d'Édesse, entreprise uniquement pour plaire à un ami et pour rendre plus facile l'exposé des règles grammaticales, a éprouvé le même sort, elle ne fut jamais connue que par un petit nombre d'érudits, ne pénétra point dans l'enseignement didactique, et son auteur lui-même ne paraît pas s'être fait la moindre illusion sur la portée de ses réformes. De là vient sans doute qu'elle est demeurée inconnue jusqu'à nos jours.

Les fragments les plus importants du *Tourotso d'Mam'l'lo* ont été retrouvés dans les manuscrits 17217 (fol. 37, 38) et 14665 (fol. 28) du Musée Britannique[1]. Ils appartiennent probablement au second traité de l'ouvrage et se rapportent à la formation des pluriels. Bien qu'il soit difficile de se faire une idée exacte du livre et d'en ressaisir le plan dans les quelques morceaux qui nous sont parvenus, on doit reconnaître que ces textes nous inspirent une haute estime pour le *prétendu réformateur* de la langue syriaque, et avouer qu'ils nous donnent de ses élucubrations grammaticales une idée beaucoup plus favorable que ne l'avaient fait jusqu'ici sa lettre à Georges de Sarug et son traité sur les points. Il procède avec beaucoup d'ordre, traite d'abord des noms pluriels masculins *simples, premiers* et *seconds*, c'est-à-dire des noms primitifs et de leurs premiers dérivés; ensuite il examine les autres dérivés, et il passe enfin en revue les noms féminins. On croit reconnaître dans cette dernière partie plusieurs divisions et subdivisions basées sur le nombre et la nature des syllabes, sur la forme extérieure des mots ou même sur la première voyelle, etc. En expliquant ces divers cas, l'auteur discute

[1] Ces fragments seront reproduits dans le *Catalogue of Syriac mss.* t. III, 1168-1173.

incidemment plusieurs questions intéressantes qu'il déclare avoir traitées ailleurs plus au long. Il fait des allusions à la nature des syllabes, à la formation des mots, à la longueur et à la brièveté des voyelles, aux principes qui gouvernent la permutation des lettres, etc. Jacques d'Édesse divise toutes les syllabes en simples et en composées (*P'chîtho, M'rak'bo*); par syllabe *simple*, il entend celle qui est formée d'une consonne accompagnée de sa voyelle, et par syllabe *composée* ou *redoublée*, celle qui commence par deux consonnes. On ne voit point qu'il ait connu ce que les modernes ont nommé syllabe fermée.

Il y avait un point sur lequel Jacques d'Édesse aurait pu nous fournir de précieux renseignements : c'est la question des voyelles, leur nombre, leur nature, la manière dont les Syriens les exprimaient. Malheureusement, les passages où il devait s'expliquer sur cette matière ne nous sont pas parvenus; si bien que, pour nous faire une idée de son système, nous sommes obligés de nous en rapporter aux allusions de Bar-Hebreus, sauf toutefois à les éclaircir et à les contrôler avec les exemples cités par Jacques d'Édesse lui-même. Tout n'est pas clair, en effet, dans le grammairien jacobite du XIIIe siècle, et la façon dont il s'exprime n'est pas toujours heureuse. Il mentionne, en deux endroits, le système de Jacques d'Édesse, et dans l'un de ces deux endroits, il semble contredire ce qu'il a avancé dans l'autre. Les deux passages ont été publiés ici même[1].

Dans la préface du *K'tovo d' tsem'ḥe*, Bar-Hebreus nous apprend que Jacques d'Édesse comptait huit voyelles et distinguait trois *u* : l'ū long, l'ŭ bref et l'*ŭ* moyen. Pour conserver le nombre huit, il fallait donc qu'il supprimât une des doubles restantes *ē, ĕ, ī, ĭ*. Il paraîtrait, toujours d'après ce premier passage du *K'tovo d' tsem'ḥe*, que Jacques n'admettait point d'*ĕ* ou de *R'votso Kar'īo*.

Si du commencement nous passons à la fin du plus grand

[1] *Journal asiatique*, 1869, I, 457-463. — Voir *Œuvres grammaticales de Bar-Hebreus*, I, 3, 194.

ouvrage grammatical sorti d'une plume syrienne, et si nous comparons ce que nous venons de voir avec ce qui est raconté à l'endroit même où l'on expose les réformes de l'évêque d'Édesse, nous découvrons dans Bar-Hebreus une omission et deux contradictions : 1° il oublie d'abord de remarquer que le *z'quofo* était désigné par l'*olaf;* 2° il ne parle plus dans la IV[e] partie de sa grammaire que de deux *u* et ne donne en effet que deux caractères, l'un pour l'*ū* long, l'autre pour l'*ŭ* bref; 3° il distingue deux *e* et deux *i* et ne supprime plus l'*e* bref.

Que faut-il penser de ces divers renseignements ? Il est certain qu'il y a là des choses étranges, des choses qui ressemblent beaucoup à des contradictions. Ce qui augmente les difficultés, c'est de voir Jacques d'Édesse distinguer trois *u* et supprimer l'*ĭ* au lieu de l'*ĕ*.

On ne peut pas supposer que le grammairien du XIII[e] siècle ait cité de mémoire l'ouvrage de son prédécesseur, et l'on ne doit pas davantage l'accuser de mauvaise foi. Quel motif aurait pu le pousser à citer à faux ? Quel profit en aurait-il retiré ? Pouvait-il espérer d'ailleurs que sa supercherie ne serait point découverte ? Évidemment non. Bar-Hebreus avait donc la grammaire de Jacques sous les yeux; il ne s'est pas trompé volontairement, et voici l'explication la plus raisonnable qu'on peut donner de ses erreurs.

Il est probable que Jacques d'Édesse exposait les diverses opinions des Syriens sur le nombre des voyelles; cela est, on peut même dire, certain, d'après ce que nous lisons dans la *Petite Grammaire* de Bar-Hebreus [1]; il donnait un signe pour chaque voyelle, en finissant par s'attacher à un système, de préférence à tous les autres. Le plus communément reçu admettait les huit voyelles *a, ē, ĕ, ī, ĭ, o, ū, ŭ,* qu'un autre transformait ainsi : *a, e, ĕ, i, o, ū, ú, ŭ;* ou bien de la façon suivante : *a, ē, ī, ĭ, o, ū, ú, ŭ.* Jacques d'Édesse développait ces diverses hypothèses, et, comme il n'y avait jamais ni

[1] *Œuvres grammaticales* de Bar-Hebreus, t. II, p. 7. Cf. *Journal asiatique*, 1872, I, 434.

plus ni moins de huit voyelles, il s'ensuit qu'un caractère pouvait signifier tantôt *ă*, tantôt *ĭ*, tantôt *ĕ*, suivant le cas, c'est-à-dire suivant qu'on reconnaissait trois *a*, ou bien deux *a*, deux *i* et deux *e*. Ainsi s'expliquent à la fois et les confusions de Bar-Hebreus et la ressemblance de l'*ă* dans le *Tourotso d'mam'l'o* avec l'*ĭ* du *K'tovo d'tsem' ḥe.*

C'est l'explication la plus plausible, sinon la seule, que nous puissions donner des faits rapportés ci-dessus. Quant à l'exacte vérité, on ne la connaîtra qu'après la découverte d'un exemplaire complet de la Grammaire de Jacques d'Édesse; car, dans les fragments publiés, on ne trouve que le système de voyelles suivant : *a*, *ē*, *ĕ*, *ī*, *o*, *ā*, *ă*, *ŭ*. On pourrait, en examinant les exemples allégués, chercher jusqu'à quel point les longues et les brèves correspondent à ce que nous entendons par là. Mais cette discussion nous entraînerait trop loin[1].

Que de choses encore dignes de remarque dans les quelques pages de l'ouvrage de Jacques d'Édesse! La langue araméenne y est appelée *mésopotamique* ou *édessienne*, parce que le dialecte d'Édesse avait acquis une certaine prédominance sur tous les autres. Il n'était pas cependant d'une pureté irréprochable, car Jacques, qui le parlait, y trouve des fautes. A ses côtés, venaient ensuite les autres dialectes nommés *occidentaux*, par rapport à ceux qui se parlaient au delà de l'Euphrate et sur les bords du Tigre[2]. Ils ne différaient pas beaucoup les uns des autres. Presque toutes leurs divergences se réduisaient à des variétés de prononciation ou à des questions d'orthographe.

La prononciation *occidentale* semble avoir été déjà caractérisée par le son *o*, comme elle l'est toujours demeurée depuis. On ne concevrait pas autrement, en effet, que Jacques d'Édesse, inventant un système de voyelles, eût créé deux caractères pour exprimer deux *a*, qui, le plus souvent, ne diffèrent en rien, si l'hypothèse contraire est vraie. Il y a d'ail-

[1] Voir Nöldeke, *Gött. Gel. Anzeig.* 1871, Stück 44, p. 1739.
[2] *Journal asiatique*, 1872, I, p. 307.

leurs un fait qui nous paraît résoudre la question : c'est la manière dont on a traduit les noms grecs où figure l'*omicron*. Dans le manuscrit 17134 du Musée Britannique, contemporain de Jacques d'Édesse, sinon écrit de sa main, et, dans tous les cas, postérieur de très-peu d'années à cet écrivain, tous les mots grecs où se trouve le son *o* reçoivent pour équivalent l'*olaf*[1]. Pourrait-on expliquer ce fait raisonnablement si l'*olaf* se fût prononcé encore *a*, au VII[e] siècle, chez les Syriens d'Occident? Certainement non[2].

Il existait néanmoins des cas où la *vocalisation* édessienne s'accordait avec celle des *orientaux*, tandis qu'elle s'en est séparée plus tard. Ainsi Jacques ponctue les mots ܣܛܐ ܣܡܛܐ comme l'ont fait toujours les Nestoriens. Dans quelques exemples, l'orthographe de l'évêque d'Édesse est tout à fait particulière. C'est ainsi qu'il admet un pluriel ܦܬܟܐ (5, col. I, lig. 12) qu'on ne rencontre pas ailleurs.

En rappelant une question qu'il avait discutée dans le premier traité, Jacques d'Édesse mentionne une division de consonnes importante, parce qu'elle peut nous faire connaître à quelle source s'inspiraient les grammairiens de son temps. On sait que les classifications des lettres de l'alphabet sont extrêmement nombreuses chez les auteurs indigènes. Jacques rappelle celle-ci : « Les consonnes sont, dit-il, *pures, grosses* ou *moyennes,* c'est-à-dire ni pures, ni grosses. » M. Nöldeke a relevé cette classification et l'a signalée comme s'écartant beaucoup de notre manière de concevoir les phénomènes linguistiques sur lesquels elle repose. Il est bien vrai qu'il y a des différences notables entre notre manière de concevoir et celle des Syriens; mais n'y a-t-il pas aussi des points de contact nombreux, et à qui ont été empruntés les termes de cette classification grammaticale, sinon aux grammairiens grecs eux-mêmes? On voit, en parcourant les écrits de Jacques

[1] W. Wright, *Catalogue of Syriac mss.* t. I, 330-339; 37-39. *Fragments of the Syriac grammar of Jacob of Edessa, h.*

[2] *Journal asiatique*, 1872, I, p. 427 et suiv.

d'Édesse, que ces auteurs lui étaient familiers, et l'on pourrait même affirmer qu'ils ont déteint un peu trop fortement sur ses œuvres.

Quoiqu'il soit impossible de dire quels grammairiens il étudiait de préférence, la diffusion des œuvres de Denys de Thrace, la traduction de ses écrits faite de bonne heure chez les Arméniens[1], des conceptions et une terminologie presque identiques, nous porteraient à croire que l'évêque d'Édesse puisait quelquefois ses idées dans cet auteur. Il suffirait de rapprocher sa division des muettes de celle de Bar-Hebreus, qui reproduit, avec de légères modifications, celle de son prédécesseur, pour saisir des rapports plus que fortuits[2]. Bar-Hebreus appelle *élevées* les lettres que Jacques nomme *pures* ou *ténues*, *molles* ou *négligées*, celles que son prédécesseur qualifie de *grosses*. « Sont molles, dit-il, les aspirées ܒ , ܓ , ܕ, ܟ, ܬ. Aux moyennes appartiennent les lettres qui, quand on les prononce, produisent le bruit d'un liquide, comme ܢ, ܠ, ܝ, ܪ, ܘ, ܣ, ܦ, ܙ. Enfin, on entend par lettres élevées celles qu'on prononce dans le haut du palais, comme ܕ, ܒ non aspirées et ܟ, ܓ , ܦ[3]. » Le passage où l'auteur du *Tourotso d'mam'l'lo* s'expliquait là-dessus nous manquant, nous ne connaissons que très-imparfaitement sa classification. Cependant, nous savons qu'il rangeait ܓ, ܕ parmi les lettres *grosses*; ܣ, ܬ parmi les *moyennes* et ܦ parmi les *pures*.

Or quelles sont les différences entre l'auteur grec et les

[1] Sukias Somal, *Quadro delle opere di varii autori, anticamente tradotte in Armeno.*

[2] Fabricius, *Bibliotheca græca*, VIII, p. 27-28. Cf. édit. in-4° de 1788, VI, p. 312 : Ἄφωνα δὲ ἐστιν ἐννέα Β, Γ, Δ, Θ, Κ, Π, Τ, Φ, Χ, *ἄφωνα δὲ λέγεται ὅτι μᾶλλον τῶν ἄλλων ἐστι κακόφωνα ὥσπερ ἄφωνον λέγομεν τραγῳδὸν τὸν κακόφωνον. Τούτων ψιλὰ μὲν τρία* Π, Κ, Τ. *Δασέα δὲ τρία* Θ, Φ, Χ. *Μέσα δὲ τούτων τρία* Β, Γ, Δ. *Μέσα δὲ εἴρηται ὅτι τῶν μὲν ψιλῶν ἐστι δασύτερα, τῶν δὲ δασέων ψιλότερα. Καὶ ἔστι τὸ μὲν* Β *μέσον τοῦ* Π *καὶ τοῦ* Φ. *Τὸ δὲ* Γ *μέσον τοῦ* Κ *καὶ τοῦ* Χ. *Τό τε* Δ *μέσον τοῦ* Θ *καὶ τοῦ* Τ.

[3] *Œuvres grammaticales* de Bar-Hebreus, t. I, p. 197. Paris, 1872, Maisonneuve.

Syriens ? Il y en a deux : l'une provient de la double prononciation des six lettres B, G, D, K, P, T ; l'autre de ce que les orientaux appliquaient leur division à tout l'alphabet. Il n'y avait pas une de leurs lettres qui ne rentrât dans une des trois catégories, c'est-à-dire qui ne fût *pure*, *moyenne* ou *grosse*. Si l'on tient compte de ces deux circonstances, on verra que l'accord est presque complet entre Denys de Thrace et les grammairiens syriens, ainsi que le montre le tableau suivant :

DENYS DE THRACE.		JACQUES D'ÉDESSE.		BAR-HEBREUS.	
Ψιλὰ	Π. Κ. Τ.	ܦܫܝܩܬܐ	* ܦ * * .	ܡܩܝܟܬܐ	{ * ܦ ܬ / * ܦ ܬ }
Μέσα	Β. Γ. Δ.	ܡܨܥܝܬܐ	* * ܓ ܦ	ܡܨܥܝܬܐ	* *
Δασέα	Φ. Χ. Θ.	ܥܒܝܬܐ	* ܟ * ܕ	ܩܫܝܬܐ	{ ܒ ܟ ܐ / * ܒ ܐ }

Nous avons remplacé par l'astérisque les lettres de chaque ordre et de chaque degré sur lesquelles nous ne trouvons aucun renseignement formel dans les deux auteurs orientaux ; mais tout le monde peut voir qu'il serait facile de compléter ce tableau, et alors on obtiendrait un résultat qui rappellerait immédiatement le texte de Denys de Thrace. Jacques d'Édesse paraît s'en rapprocher beaucoup plus que l'auteur du *K'tovo d'tsem'ḥe*.

Appliquée d'abord aux lettres de l'alphabet, cette terminologie s'étendit peu à peu aux mots. Jacques d'Édesse et Jacques de Tagrith distinguent les mots *purs* ou *ténus* des mots *épais* et *moyens* [1]. On peut voir ce que le premier de ces auteurs dit là-dessus dans son traité sur les points, et l'usage qu'il fait de cette classification pour distinguer les trois espèces de voyelles fondamentales. Imita-t-il en ceci les Grecs ? Nous ne pouvons pas l'affirmer, n'en ayant qu'une preuve générale,

[1] Martin, *Jacobi episcopi Edesseni epistola de orthographia syriaca*, 7, ms. 21454 du Musée Britannique, fol. 28.

tirée de son goût peu mesuré pour la littérature grecque; mais nous serions presque tenté de le penser.

Quoiqu'elle nous soit peu connue, la vie de Jacques d'Édesse nous apporte cependant quelques faits capables de nous faire apprécier l'état des nations chrétiennes d'Orient. A l'époque, en effet, où il parut, la domination musulmane entrait ouvertement dans les voies de la persécution à l'égard du christianisme, et les Ommyades appesantissaient un joug fort lourd à porter sur leurs sujets chrétiens, pendant que l'empire, affaibli ou incapable de soutenir la lutte, se reployait vers l'Occident. De là naquit un sentiment de colère, d'aversion et de haine contre les Byzantins, qui semblaient avoir livré les populations de l'Asie à l'oppression de l'islamisme. Se croyant délaissés, trahis ou vendus, les habitants de la Syrie avaient pris en horreur tout ce qui leur rappelait le souvenir de leurs anciens maîtres, et négligeaient de gré ou de force la culture des lettres grecques[1].

Jacques réagit contre ce courant. Il chercha à restaurer les anciennes études, celles qui avaient illustré sa patrie du IVe au VIe siècle, et, donnant le premier l'exemple du travail, il passa presque toute sa vie à traduire des écrivains grecs. Il les étudia surtout au point de vue de la philologie et de la critique. Il s'attacha à reproduire les nuances d'orthographe ou de prononciation, et c'est là ce qui donne à ses œuvres une physionomie à part dans les monuments de la littérature syrienne. Quoiqu'on n'ait pas encore publié beaucoup de ses écrits, on peut cependant lui assigner déjà la place qu'il doit occuper dans le panthéon littéraire de l'Asie chrétienne. Les lignes qui circonscrivent sa figure, les traits qui forment son caractère sont déjà nettement accusés. Ce n'est pas un écrivain original dans le fond, mais très-original dans la forme. Sa tournure d'esprit a quelque chose de très-particulier, de si particulier, qu'on ne trouve pas chez les Syriens un autre auteur à lui comparer. Il fut avant tout un traducteur infa-

[1] Assemani, *Biblioth. orient.* I, 477. — Bar-Hebreus, *Œuvres grammaticales*, I, 194.

tigable et exact jusqu'au scrupule. Les œuvres du théologien, celles de Sévère d'Antioche, la Bible, etc. voilà ses principaux titres de gloire. Nous ne parlons pas de sa correspondance, une des plus importantes de toutes celles que nous ont laissées les églises d'Asie, ni de la chronique qu'il avait composée et qu'on n'a pas encore retrouvée[1].

Jacques d'Édesse est donc, et à juste titre, un des écrivains les plus célèbres de la Syrie. Il y a déjà plus d'un siècle que l'attention des Européens a été fixée sur lui par Simon Assemani. Peut-être, cependant, l'illustre maronite a-t-il contribué à répandre quelques fausses idées sur la portée de ses réformes linguistiques, et le moment n'est pas loin où l'on redressera le jugement par trop favorable qu'il a porté sur ses écrits. On commence à comprendre, en effet, qu'on a eu tort de le regarder comme un réformateur puriste de sa langue maternelle[2]. Il y a quelque chose de vrai dans les

[1] Plusieurs de ces lettres ont paru dans le *Journal of sacred literature* et dans le *Zeitschrift der D. M. G.* XXIV.

[2] Assemani, *Biblioth. orient.*, I, 477. «Id vero præstitit Jacobus, *ut linguam syriacam pristinæ puritati*, a qua deflectere jam cœperat, restitueret: «Grammaticam enim sermone Syro primus confecit, teste Elia episcopo Nisibeno circa initium Institutionis grammaticæ in ms. codice Bibliothecæ «collegii Maronitarum[a]. Quam et laudant Syri passim, quotquot hac de «facultate scripsere, sed in primis Gregorius Bar-Hebræus in præfatione «Grammaticæ suæ metricæ[b]...»

«Jacobi præcipue industria et labore factum est, ut sermo Syriacus excultior, *Edessenus* nuncuparetur et idem esset. Testem locupletem habes «Gregorium Bar-Hebræum in chronico, seu historia dynastiarum edita a «Pocockio.» I, 475, *b*.»

[a] Aujourd'hui Vatican 450, fol. I, *b*. ܐܬܠܝ. ܐܝܟܢܐ ܕܐܡܪ ܡܩܪܝܢܐ ܒܟܬܒܝ
ܘܐܦܠܐ ܕܝܢ ܦܘܫܩܐ ܐܝܟ ܕܟܬܝܒ ܒܟܬܒܘܗܝ ܐܪܡܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܕܐܬܪ ܡܕܢܚܐ
ܒܟܬܒܐ ܕܐܬܘܗܝ ܘܕܠܐ ܠܡܠܦܢܐ ܐܚܪܢܐ ܘܕܐܬܪܝܐ ܐܚܪܢܐ ܡܠܘܗܝ ܘܕܐ
ܦܘܫܩܐ ܢܣܝܒܝܢ ܘ܀

[b] Assemani se trompe, car on ne lit rien de semblable dans le prologue de la grammaire métrique. C'est dans la préface du *K'tovo d'sem'ḥe* que Bar-Hebreus parle de Jacques d'Édesse *comme du premier grammairien syrien*. (Voir page 1 de notre édition.)

assertions d'Assemani; mais que de réserves ne faut-il pas faire! que de correctifs doit-on y ajouter! Afin de rendre notre pensée plus intelligible, nous descendrons un peu plus bas et nous remonterons un peu plus haut dans l'histoire littéraire des Syriens.

Les auteurs indigènes nous apprennent et les faits nous démontrent qu'il se développa dans la littérature araméenne, et en particulier dans la grammaire, deux influences étrangères fort nuisibles à la langue syriaque[1]. L'une, celle des Arabes, domina en Orient; elle a laissé des traces assez visibles dans la littérature nestorienne. L'autre, partie de Byzance, rayonna sur toute l'Asie occidentale. Antioche était plutôt une ville grecque que syrienne. Édesse, Mélitine et l'Arménie se ressentaient aussi de la longue influence qu'avait exercée la domination byzantine, et eurent pendant longtemps des écoles et des couvents où le grec était enseigné, appris, écrit et parlé avec un zèle digne des plus grands succès. D'ailleurs, la communauté de croyances entre les Grecs et les Orientaux avait établi de bonne heure entre eux un contact et des rapports incessants, d'où était résulté un échange perpétuel d'idées sur toutes les matières dont la science peut faire son objet.

La version *Peschitho*, le monument écrit le plus ancien de toute la littérature araméenne, nous permet de constater cette influence à une époque reculée et nous fournit un *criterium* pour apprécier les progrès qu'elle fit durant les âges suivants: elle contient déjà des mots grecs, mais en petit nombre. Ce sont, en général, des noms de lieux, des dénominations de dignités ou de fonctions peu connues chez les Syriens. Quant à la phrase elle-même et aux allures du discours, elles demeurent sémitiques, et on ne voit pas que le grec les ait entamées. Il en fut ainsi pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne et tant que les événements ou le temps n'amenèrent pas des changements plus profonds et plus étendus. Mais

[1] *Œuvres grammaticales* de Bar-Hebreus, II, 3 Ms. du Musée Britannique 21454, fol. 28.

à la longue, de grandes modifications s'opérèrent dans les idées et dans les mœurs des Araméens. A force de fréquenter les écoles d'Antioche et d'étudier le grec, les Syriens modifièrent leur langage et adoptèrent des procédés étrangers à leur idiome. Le fait devient frappant dans la célèbre version *Philoxeno-Héracléenne* faite sur le grec et dans un pays grec. Plus exacte et plus scrupuleusement fidèle que la *Peschitho*, elle conserve si bien l'empreinte de l'original, en reproduit si servilement les expressions ou les tournures, qu'on pourrait presque le reconstruire avec elle, s'il venait à se perdre. Le succès qui accueillit son apparition et la vogue qu'elle a eue dans l'Asie occidentale, nous autorisent à y voir, comme dans un miroir fidèle, un reflet des préoccupations du temps, une image des idées régnantes dans la philologie et la critique de l'époque. Elle est une preuve vivante de la faveur que les études grecques retrouvaient dans les écoles de la Syrie au commencement du VII[e] siècle, et l'on peut voir en elle les origines d'un mouvement littéraire dont il a été déjà question ici même et auquel se rattachent les travaux de l'*école ḳarḳaphienne*.

Ce mouvement, qui ne faisait alors que s'accentuer, progressa avec lenteur jusqu'au moment où Jacques d'Édesse parut. Mais avec lui, les études recouvrèrent une partie de leur ancien éclat, malgré les troubles politiques de l'époque. On se passionna pour le grec : les couvents se peuplèrent de travailleurs infatigables, et de là vient qu'une grande partie des traductions syriaques ou arméniennes remontent au VIII[e] siècle. On se livra avec une espèce de fureur à ces travaux et on n'en évita pas tous les écueils. On emprunta une foule d'expressions inutiles; on ne se borna pas à imiter les originaux, on les calqua, on les copia servilement. On vit naître enfin une *grécomanie* semblable, sauf les différences inhérentes au temps et au pays, à celle que l'on retrouve plus tard en Occident à l'époque de la Renaissance.

Parmi les conséquences les plus ridicules et les plus nuisibles de cette imitation servile des Grecs, il faut signaler les

modifications qu'on introduisit dans l'orthographe des noms propres. Déjà Thomas d'Harkel avait donné dans ce travers, mais sans approcher des extravagances où l'on tomba depuis, car il est certain qu'on a retouché son œuvre [1]. En voulant reproduire aussi exactement que possible la véritable prononciation des mots, on multiplia les semi-voyelles et on fit perdre à l'araméen cette noble simplicité, cette simplicité élégante qui caractérise les écrivains de l'âge d'or. Jacques d'Édesse fut un des plus ardents promoteurs de ce mouvement littéraire; il eut à lutter plus d'une fois contre de vives répugnances, et ce n'est pas sans avoir eu beaucoup à souffrir qu'il parvint à faire triompher ses idées. La Syrie connut alors, en effet, une espèce de querelle des classiques; la ville d'Édesse en fut troublée, et, dans un moment d'indignation contre les Byzantins, elle chassa de ses murs son évêque qui semblait trop enclin à les favoriser. Celui-ci supporta l'exil plutôt que de renoncer à ses opinions, et continua à promouvoir ses réformes du fond même de sa retraite. On doit lui reprocher d'avoir poussé beaucoup trop à l'imitation de l'orthographe grecque. Sa lettre à Georges de Sarug, ses traductions, sa correspondance, en un mot tous ses écrits, trahissent cette tendance qu'on pourrait appeler la *grécisation*. Peut-être ne fut-il point le chef des docteurs occidentaux appelés Ḳarḳaphiens, mais il est le représentant le plus distingué de leur école, celui dans lequel on retrouve plus complétement tous les traits qui caractérisent leurs œuvres. Il tourna son attention du même côté que ces écrivains, composa une grammaire et rédigea des *Kourosse sch'mohoïe*, espèces de *correctoria*, où ses successeurs trouvèrent le modèle de leurs travaux linguistiques. Ses disciples exagérèrent son système, et l'orthographe servilement imitée du grec avait atteint ses limites extrêmes au xᵉ siècle, c'est-à-dire au plus beau temps de l'école ḳarḳaphienne [2].

[1] Bernstein, *Das heilige Evangelium des Johannes, Syrisch, Vorbericht*. v.
[2] Voir les divers ouvrages cités précédemment. Voici quelques exemples

On s'est demandé souvent si Jacques d'Édesse n'avait pas connu et introduit chez les Syriens l'usage des voyelles grecques comme signes graphiques. M. Wright semble incliner vers l'affirmative, en s'appuyant sur quelques faits paléographiques observés dans deux manuscrits de Nitrie (n[os] 17134, 14429) qui remontent à l'époque de Jacques d'Édesse, si l'un n'a même pas été écrit de sa main. Il est bien vrai que les voyelles grecques sont ajoutées en quelques endroits dans ces deux manuscrits; mais ne sont-ce pas là des additions faites à une date postérieure, et pouvons-nous croire que, si elles émanaient de la main du célèbre évêque d'Édesse, il ne nous l'aurait pas appris dans quelqu'une de ces notes dont ses écrits nous le montrent si prodigue?

Nous serions plutôt porté à penser que l'introduction des voyelles grecques dans l'écriture araméenne est due à l'initiative des docteurs ḳarḳaphiens, auxquels se rattache, du reste, le célèbre restaurateur des études chez les Syriens. On n'a, il est vrai, sur ce point aucun témoignage explicite et positif, mais une foule de faits semblent concourir à démontrer la légitimité de cette assertion. Leurs manuscrits sont d'abord les plus anciens où l'on rencontre cette ponctuation rigoureusement appliquée dans toute leur étendue; les voyelles sont de la même main que le reste de l'écriture; on a essayé de les combiner de diverses manières pour traduire toutes les nuances de son et de prononciation, par exemple les diphthongues *au, eu, ou, ïou*. Nulle part, enfin, on n'a dépensé autant de soin pour les noter que dans les manuscrits de cette école. Il semble donc légitime de conclure que l'introduction de ces signes dans l'alphabet araméen appartient à la famille des Massorèthes ḳarḳaphiens; et ce qui

de cette étrange orthographe : [illegible], [illegible]. Bar-Hebreus attribue expressément à Jacques d'Édesse des *Kourosse sch'mohoïe* (*Œuvres grammaticales*, I, 246). Il y a aussi dans le ms. 14467, I, *b*. du Musée Britannique un autre témoignage qui aurait même une certaine importance si l'on pouvait le lire intégralement.

rend cette opinion plus vraisemblable, c'est le témoignage de Bar-Hebreus qui leur attribue une opinion particulière sur les voyelles syriennes[1].

Telles sont les réflexions que nous suggère et les faits que nous rappelle l'examen des fragments du *Tourotso d'mam'l'lo* retrouvés et publiés par M. Wright. On nous pardonnera de nous être étendu un peu longuement sur une publication composée d'un petit nombre de pages, en voyant qu'elle est destinée à faire époque dans les études syriaques. On regrettera de ne pas avoir tout entier l'ouvrage du docte évêque d'Édesse, et peut-être ces regrets, éveillant l'attention de quelque consul européen, le feront-ils retrouver dans les monastères qui subsistent encore en Asie. Plusieurs évêques orientaux nous ont assuré que ce livre ne leur était pas inconnu : nous apprendrions avec bonheur que ces lignes ont aidé à ressaisir les traces de cette œuvre perdue, et nous accueillerions avec infiniment de plaisir l'annonce de sa publication.

L'abbé MARTIN.

NOTE SUR LE CHAPITRE DU FARHANG-I-DJEHANGIRI RELATIF À LA DACTYLONOMIE.

Après que mon travail eut été publié dans le numéro d'août-septembre 1871 de ce Journal, M. Defrémery m'a fait remarquer que S. de Sacy avait déjà donné la traduction, sans le texte, de ce même chapitre dans le t. III du premier *Journal asiatique*[2]. Je m'y suis reporté, et j'ai constaté que deux vers seulement y sont expliqués : celui de Sanāyī, commençant par : Ce qui du côté gauche, etc. et celui de Khāqānī, com

[1] *Œuvres grammaticales*, I, 3. *Journal asiatique*, 1872, I.

[2] Ce tome manque précisément dans la bibliothèque de la Société, ce qui explique, jusqu'à un certain point, comment j'ai ignoré l'existence de cette traduction.

mençant par : Avec chacune de tes œillades, etc. S. de Sacy cite un autre travail paru en octobre 1818 dans le tome VI de l'*Asiatic Journal*, mais il ajoute que ce travail, qui renferme le texte et la traduction d'un chapitre extrait d'un dictionnaire persan dont le titre n'est point donné, est plein d'omissions et de fautes assez graves. Rödiger a aussi composé un petit mémoire sur la dactylonomie, et l'a fait insérer dans le *Jahresbericht für* 1845 de la Société orientale allemande (p. 115). Ce mémoire contient le texte et la traduction de notre chapitre du Farhang-i-Djehangīrī, avec la liste de tous les vers fournis par mon texte. Mais Rödiger a fort négligé ce point de son mémoire, car il omet purement et simplement de traduire les vers difficiles, en avouant qu'il ne les comprend pas, transcrit le premier hémistiche du dernier vers de Khāqānī : صدگانه چو پای (sic) آن کسی راست, au lieu de صدگونه چو ماهی لج, et rend گردهٔ چرخ, dans un autre vers du même auteur, par *les merveilles du monde*. Récemment, les deux premiers fascicules du texte du Farhang-i-Rashīdī nous sont arrivés de Calcutta. On trouve reproduit dans le premier le chapitre sur la dactylonomie, avec cette suscription : منقول از رسالهٔ ملا شرف الدین علی « Extrait du traité de Mollā Sherf ed-dīn Ali. » Ce serait donc ce personnage qui en serait l'auteur, et non pas le lexicographe Andjoū. Les éditeurs ont omis les deux derniers vers de Khāqānī. Enfin, j'ai reçu de M. E. H. Palmer, avec une fort gracieuse missive, une petite brochure, dans laquelle il explique le vers tiré de la satire de Firdousi : « La main du roi Mahmoud, de si illustre origine, est neuf dans neuf et trois dans trois, » en y joignant le texte et la traduction d'un passage du *Ghiyās ul-loghāt*, dictionnaire publié à Lucknow. Son interprétation me paraissant préférable à la mienne, je m'empresse de la reproduire. Neuf dans neuf et trois dans trois signifient $9 \times 9 + 3 \times 3$, ce qui fait 90; or, pour exprimer ce nombre avec les doigts, il se trouve qu'il faut complétement fermer la main. Firdousi entend donc que

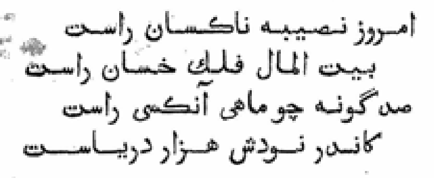
Mahmoud a la main fermée, qu'il n'est pas généreux. Je suis arrivé au même résultat, mais d'une autre façon qui me semble moins bonne.

Pour terminer, j'ajouterai quelques remarques sur le vers difficile de Khâqânî, que j'ai rendu par : « Centuplex illi « stipendium mensuale decernitur, cujus, etc. » et dont le texte est donné plus loin.

En cherchant le sens de ce vers obscur, j'avais été arrêté par le mot ماهی, dont le sens de « poisson » ne paraissait nullement convenir, et j'avais fini par le traduire, non sans hésitation, par « pension mensuelle. » M. A. Chodzko, à qui j'avais soumis le cas, désireux d'avoir l'avis d'un philologue persan, écrivit à S. E. Hassan Ali Khan, ancien ministre plénipotentiaire de Perse à Paris, actuellement à Constantinople, qui jouit parmi ses compatriotes d'une grande réputation de science en pareille matière. S. E. Hassan Ali Khan lui a répondu par un commentaire très-érudit, dont je traduirai seulement le passage relatif au premier hémistiche. Le second hémistiche y est expliqué absolument de la même manière que je l'ai fait, et comme cet endroit du commentaire donne quelques détails un peu vifs sur ce que les Orientaux appellent لواطة, je crois pouvoir le supprimer sans inconvénient. Il est presque inutile d'ajouter que nos dictionnaires se taisent sur le sens particulier des mots ماهی et گونه, dont il va être question.

« A Mirza Alexandre (Chodzko).

« Tout d'abord le texte original des vers de Khâqânî est comme il suit :


امروز نصیبه ناکسان راست
بیت المال فلک خسان راست
صدگونه چو ماهی آنکسی راست
کاندر نودش هزار دریاست

« En second lieu, le très-honoré Agha Mirza Alexandre m'a demandé le sens de ces vers. Ne pas l'envoyer serait con-

trevenir aux usages en vigueur parmi les savants, quand il s'agit de résoudre des problèmes scientifiques; l'envoyer, c'est étaler le sens obscène de ces vers, dont je considère comme non moins obscène l'acte même de les interpréter. Malgré cela, je réponds que l'intention de Khāqānī a été de montrer (par les deux premiers hémistiches) que la fortune seconde et favorise les gens méprisables et indignes, et que toutes les jouissances de ce monde sont réservées à des hommes vils et de mauvaise conduite[1]. Khāqānī, après avoir exposé que le degré d'avilissement de ces individus les range parmi les infâmes, ajoute :

« Ceux-là, comme le poisson, ont cent pièces d'or
« Quorum, etc. »

Ici, nous devons préalablement expliquer les mots et termes techniques, ensuite nous nous occuperons du sens même du vers.

Le mot گونه est pris dans l'acception de « dirhems, dinars. »

Le mot ماهی signifie « poisson, » l'animal aquatique bien connu; seulement, comme les écailles dont il est revêtu ressemblent par leur forme arrondie et leur couleur jaune et blanche à des dirhems et à des dinars, on interprète le mot « poisson » dans la technique des poëtes persans et arabes par « qui possède des dirhems et des dinars..... »

Suit l'explication de نود, qui concorde avec la nôtre.

A propos de ce mot گونه « monnaie, » M. A. Chodzko pense qu'il faut sans doute le prononcer *kouna* et y voir le slave *kouna* qui, d'abord, signifia « peau de martre employée comme monnaie, » puis « monnaie métallique » (cf. Micklosicz Lex.). Toutefois j'ajouterai que le persan گونه « espèce » rend très-bien compte du sens de « monnaie; » c'est ainsi que nous disons des espèces.

S. Guyard.

[1] Voici la traduction des deux premiers hémistiches :

Aujourd'hui la fortune est aux indignes,
Le trésor royal est pour des misérables.

P. S. Un petit nombre d'erreurs typographiques s'étant glissées dans le texte du Fetwa d'Ibn Taimiyyah sur les Nosaïris, qui a paru dans le numéro d'août-septembre du *Journal asiatique,* je les ai corrigées dans le tirage à part, et si je les relève de nouveau ici, c'est que j'ai quelques observations à ajouter sur un passage du texte et sur une phrase de la traduction. Je prie donc les lecteurs de lire محمداً, au lieu de محمد, pages 164, l. 7, et 172, l. 6; هلاكو, au lieu de هلاقو, p. 170, l. 3; يمكّنوا, au lieu de يُمَكَّنوا, p. 175, l. 10, et ʿAlqamī, au lieu de El-Kami, p. 189, note 1.

A la page 171, l. 5, on lit: يضمون الى ذكا الكفر والرفض; je suis convaincu que cette leçon du manuscrit doit être corrigée en يضمّون الى ذلك الكفر والرفض « Ils joignent à cela la profession d'incrédulité et d'hérésie. »

Dans ma traduction de la phrase suivante, j'aurais dû serrer de plus près le texte et traduire (p. 190, l. 12, après *adorateurs de la vache*) : « Ils joignent à cela la profession d'incrédulité et d'hérésie, et s'appuient, en ce qui concerne la parole des prophètes, *soit* sur des paroles dont ils faussent le sens et dont ils se font une arme, comme on s'est fait une arme de ces mots du Prophète, etc....., *soit* sur des paroles authentiques du Prophète qu'ils déplacent, à l'instar des auteurs, etc. »

Enfin, page 172, l. 5, avant la fin, il ne paraît pas douteux qu'on doive supprimer العلم. — S. G.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1872.

TABLE DES MATIÈRES

DE

LA SIXIÈME SÉRIE,

COMPRENANT LES ANNÉES 1863 À 1872.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page. — L'abréviation (rap. an.) signifie rapport annuel ; l'abréviation (rapp. ann.) rapports annuels. — Dans les titres, les lettres arabes ذ et ض sont transcrites par *dh*, le س et le ص par *s*, le ت et le ط par *t*, le ث par *th*, le ز et le ظ par *z*, le ك par *k*, le ق par *q*, le و et le ى par *w* et par *y*, le fatha par *a*, le kesra par *i*, le dhamma par *o*. Dans les titres persans et turcs, la prononciation usuelle a été conservée.

A

B

C

burg, by A. Michie. V, 184. — Travels in central Asia, by A. Vambery; Reise in Mittelasien, von A. Vambery. *Ibid.* 370. — Die Lehre von den Tonempfindungen, von Helmholtz. *Ibid.* 372. — La musique arabe, ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien, par F. Salvador Daniel. *Ibid.* 558. — Publications de la Société de M'kitzé Nirdamim. VI, 262. — Poésies de l'époque des Thang, traduites du chinois par le marquis d'Hervey Saint-Denys. *Ibid.* 281. — Histoire des Khans de Kassimoff, par M. V. Véliaminoff Zernoff, t. II. *Ibid.* 472. — Die himjarische Kasideh, herausgegeben und übersetzt von A. von Kremer. *Ibid.* 475. — Letters from Egypt, 1863-1865, by Lady Duff Gordon. *Ibid.* 476. — Homonyma inter nomina relativa, auctore Abul Fadhl Mohammed Ibn Tahir al-Makdisi, vulgo dicto Ibn el-Kaisaranio, etc. edidit P. de Jong. *Ibid.* 573. — Globus cœlestis arabicus qui Dresdæ in regio Museo mathematico asservatur, par M. Ch. Schier. VII, 99. — O ioujnom bérégué Kaspiiskago moria. Description de la côte méridionale de la mer Caspienne, par M. Melgounof. *Ibid.* 280. — Le livre de Marco Polo, publié par M. Pauthier. V, 388. — Historia khalifatus Omari II[i], Jazidi II[i] et Hischami sumpta ex libro cui titulus est Kitâbol-Ouyoun, etc. *Ibid.* 444. — Systematisch-alphabetischer Hauptcatalog der K. Universitäts-Bibliothek zu Tübingen. Handschriften : A. orientalische. I. Indische Handschriften. *Ibid.* 451. — Die orientalischen Handschriften der Bibliothek zu Gotha, von Pertsch. *Ibid.* 454. — Catalogus omnium civitatum in singulis imperii Sinarum provinciis existentium, par J. Novella. *Ibid.* 556. — A short grammar of the tibetan language, with special reference to spoken dialects, by H. A. Jaeschke. *Ibid.* 557. — Die Mærchen des Siddhi-Kür, kalmükischer Text, mit deutscher Uebersetzung und einem Wœrterbuch von B. Jülg. *Ibid.* 558. — Hoang-Viêt-Luât-Le. Code annamite traduit du chinois par G. Aubaret. VIII, 254. — The Kamil of el-Mubarrad edited by W. Wright. *Ibid.* 259. — Dialoghi cinesi. *Ibid.* 265. — Lettere inedite di Muley-Hassen, rè di Tunisi, a Ferrante Gonzaga, vicerè di Sicilia. *Ibid.* 267. — Description de l'Afrique et de l'Espagne par Edrisi, texte arabe publié pour la première fois, etc. avec une traduction, des notes et un glossaire, par R.

— La guirlande précieuse des demandes et des réponses, publiée en sanskrit et en tibétain et traduite pour la première fois par Ph. Ed. Foucaux. X, 502. — Three weeks on the west river of Canton, by Dr Legge, Palmer and Toang-Kwei-Huan. *Ibid.* 517. — Çagataische Studien von H. Vambery. *Ibid.* 518. — M. Fleischer. Beiträge zur arabischen Sprachkunde. XI, 107. — Le iscrizioni arabe della reale Armeria di Torino raccolte ed illustrate da Isaia Ghiron. *Ibid.* 274. — Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient. *Ibid.* 290. — Antarah, ein vorislamischer Dichter, von H. Thorbecke. *Ibid.* 454. — Note sur un passage de Soyouthi publié dans le *Journal asiatique*. *Ibid.* 462. — Le bulletin A. Parent. *Ibid.* 537. — Le système graphique des hiéroglyphes chinois, par Wassilief. *Ibid.* 540. — Thesaurus syriacus, collegerunt E. Quatremère, G. H. Bernstein, etc. edidit Payne Smith. XII, 297. — Ouvrage japonais de Foukou-sawa-you-kitsi. *Ibid.* 443. — L'Arabie contemporaine, avec la description du pèlerinage de la Mecque, par A. d'Avril. *Ibid.* 517. — Le Kaboulistan et le Kafiristan, d'après Ch. Ritter, traduit et annoté par M. B. Grigorief. XIII, 68. — Travaux des membres de la mission ecclésiastique russe de Péking, t. IV. *Ibid.* 70. — Chartes recueillies et publiées par la Commission archéographique du Caucase, vol. I. *Ibid.* 80. — Praktisches Handbuch der osmanisch-türkischen Sprache, von A. Wahrmund. *Ibid.* 82. — Dauleschahi vita poetæ persici Anvari a Vullersio edita. *Ibid.* 91. — Eine unedirte lykisch-griechische Bilinguis mitgetheilt von W. Pertsch. *Ibid.* 92. — Der Bundehesch zum ersten Male herausgeg. transcribirt und übersetzt, etc. von F. Justi. *Ibid.* 161. — Mongolische Mærchen-Sammlung. Die neuen Mærchen des Siddhi-Kür, nach der ausführlicheren Redaction, und die Geschichte von Ardschi-Bordschi Khan, mongolisch herausgeg. von B. Jülg. *Ibid.* 198. — Publication du Kitab al-'oyoun, de la Chronique d'Ibn Maskowaih, et d'une thèse de M. Van der Berg sur le droit musulman. *Ibid.* 199. — Corrections du texte d'Al-Makkari, par M. Fleischer. *Ibid.* 200. — Spécimen des Purânas. Texte, transcription, traduction et commentaire des principaux passages du Brahmavarta purâṇa, par L. Leupol. *Ibid.* 378. — Glossaire des mots espagnols et portugais

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

Lehre von den Tonempfindungen, une nouvelle explication de l'échelle musicale persane. V, 372. — rend compte de l'ouvrage de M. Guerrier de Dumast: Sur l'enseignement tel qu'il est organisé en France, et sur le genre d'extension à y donner. *Ibid.* 567. — Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique, pendant l'année 1864-1865. VI, 11 et suiv. — rend compte de la publication de M. A. de Kremer : Die himjarische Kasideh. *Ibid.* 475. — rend compte de l'ouvrage de lady Duff Gordon : Letters from Egypt, 1863-1865. *Ibid.* 476. — rend compte de l'ouvrage intitulé : Homonyma inter nomina relativa auctore Abul Fadhl Mohammed Ibn Tahir al-Makdisi, vulgo dicto Ibn el-Kaisarani, quæ cum appendice Abu Musæ Isfahensis edidit P. de Jong. *Ibid.* 573. — présente au Conseil de la Société sa démission de secrétaire. VII, 97. — retire sa démission. *Ibid.* 279. — Ses observations à ce sujet. X, 13. — (Lettre à M.) sur un passage du Kitab el-Fihrist, relatif au pehlevi et au huzwaresch, par M. Ch. Ganneau. VII, 429 et suiv. — rend compte de la publication du catalogue des manuscrits sanscrits de Tubingue. *Ibid.* 451. — rend compte de la publication du catalogue des manuscrits turcs de Gotha, par W. Pertsch. VII, 454. — rend compte de l'ouvrage de M. B. Jülg : Die Mærchen des Siddhi-kûr, kalmûkischer Text mit deutscher Uebersetzung und einem Wœrterbuche. *Ibid.* 558. — Rapport annuel pour l'année 1865-1866. VIII, 11 et suiv. — rend compte de la publication du catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque Nationale. *Ibid.* 429. — rend compte de l'ouvrage du Rév. P. Bigandet : The life or legend of Gaudama, the Buddha of the Burmese. IX, 268. — annonce que le premier volume du dictionnaire anglais-chinois de M. W. Lobscheid est paru à Hong-Kong. *Ibid.* 424. — annonce que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décidé la publication d'un Corpus des inscriptions sémitiques. *Ibid.* 525. — est nommé président de la Société asiatique. X, 10. — Rapport annuel pour l'année 1866-1867. *Ibid.* 13 et suiv. — rend compte du premier volume de la traduction de la grammaire comparée de Bopp, par M. Bréal. *Ibid.* 361. — rend compte de l'ouvrage : Three weeks on the west river of Canton, compiled from the journals of Rev. Dr Legge, Palmer and M. Tsang-

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A l'article Dieterici, au lieu de : *théologie*, lisez : Propaedeutik.

A l'article Ibn Hischâm (Abd al-Malik), après : *sa biographie de Mahomet*, ajoutez : d'après *Ibn Ishâq*.

A l'article Mollâ Lârî, effacez : *et publiée à Constantinople*.

